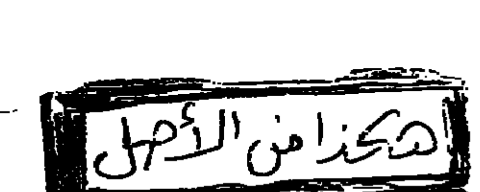


Temps libre : la mode en noir

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15182 7 F

SAMEDI 20 NOVEMBRE 1993

Le Nigéria privé de démocratie

LE discours du général Sani Abacha a mis fin, jeudi 18 novembre, à tous les espoirs que les Nigérians pouvaient fonder quant au retour de la démocratie. En annonçant la dissolution de toutes les institutions élues, le ministre de la défense, qui s'est proclamé «chef de l'Etat et commandant en chef des forces armées» après la démission du chef du gouvernement intérimaire civil, a bel et bien mis un terme aux tentatives menées en faveur de la démocratisation.

Si «ce n'est pas un coup d'Etat», selon un porte-parole militaire, cela y ressemble fort. Cette mise au pas est certes présentée, en coulisse, comme une ultime démarche, destinée à éviter une sanglante intervention des militaires qui n'aurait pas manqué de survenir si la crise, qui dure depuis cinq mois, avait continué. La thèse serait crédible si le général Abacha pouvait se prévaloir d'une certaine virginité. Or l'ancien ministre de la défense du général Babangida et de M. Shonekan, homme fort de l'armée depuis dix ans, a déjà participé à deux coups d'Etat, en 1983 et en 1985 – au total, le Nigéria en aura connu six, en trente-trois ans d'indépendance.

LES militaires n'ont, certes, fait que reprendre ce qu'ils avaient donné : le gouvernement civil intérimaire avait été mis en place en août dernier par le général Ibrahim Babangida, après que celui-ci eut annulé l'élection présidentielle du 12 juin et avant qu'il n'abandonne lui-même les rênes du pouvoir. Mais, ce faisant, ils ont balayé tous les acquis de la période Babangida.

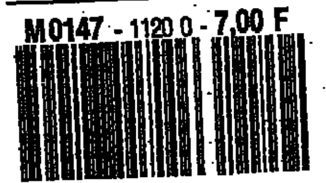
Les deux partis politiques autorisés ont été dissous, l'ensemble de l'appareil législatif mis à bas, les trente gouverneurs élus de la fédération démis. Certains politiciens démocrates demandaient eux-mêmes une intervention des militaires pour sortir de la crise. Mais ils n'en souhaitaient pas tant.

L'OMBRE de l'ancien président Ibrahim Babangida, en retraite depuis sa démission le 27 août, se profilerait-elle derrière ces événements? Toute spéculation à ce sujet semble prématurée. Le nouvel homme fort du Nigéria semble n'avoir guère intérêt à se servir de cette carte : pour avoir volé la victoire de Moshood Abiola à l'élection présidentielle de juin, et pour avoir abandonné le pays dans une crise économique sans précédent, le général Babangida a laissé un très mauvais souvenir à ses compatriotes.

La solidité du nouveau pouvoir militaire risque d'être mise à l'épreuve au cas où la puissante centrale syndicale parviendrait à mobiliser ses troupes comme elle l'a fait au début de la semaine. La tentation serait grande alors pour le général Abacha de se livrer à une répression brutale. A moins que les pressions internationales, celles des créanciers d'un Nigéria financièrement aux abois, ne réussissent à l'en dissuader.

Lire nos informations page 7

M 0147 - 1120 0 - 7,00 F



Alors que M. Balladur critique l'action du Conseil constitutionnel

Le Parlement restreint l'exercice du droit d'asile

Le Congrès du Parlement réuni à Versailles, vendredi 19 novembre, a adopté, par 698 voix (RPR et UDF) contre 157 (PS et PC), la réforme de la Constitution précisant les modalités du droit d'asile afin que la France ne soit plus contrainte d'examiner les dossiers des réfugiés ayant transité par un autre Etat européen. Vingt députés ou sénateurs, sur 895 parlementaires au total, n'ont pas pris part au vote, et 20 autres se sont abstenus. La droite a profité de ce débat pour s'en prendre sèchement au Conseil constitutionnel, accusé, par ses références au préambule de 1946 et aux «principes fondamentaux reconnus par les lois de la République», de sortir du rôle qui lui aurait été dévolu par les constituants de 1958. Edouard Balladur a clairement indiqué qu'il partage cette analyse.

COMMENTAIRE

Des libertés sans gardien

CHARLES Pasqua a gagné. Edouard Balladur a prouvé la force de sa majorité. François Mitterrand a dû s'incliner, abandonnant Robert Badinter et le Conseil constitutionnel à la vindicte de la droite. La leçon du triste spectacle que vient de donner la France en écornant le droit d'asile pour de mesquins enjeux politiques est malheureusement facile à tirer. La dernière scène, qui s'est jouée, vendredi 19 novembre au matin à Versailles, lors de la réunion du Congrès mettant le point final à la révision de la Constitution, ne rachètera pas le reste de la pièce, tant sa trame paraît démontrer que la République est honteuse de ce qu'elle est en train de commettre.

Les réunions des parlementaires, à Versailles, pour accomplir cet acte – la modification de la Loi fondamentale – qui devrait être aussi rare que mûrement réfléchi, ont toujours, jusqu'ici, été une fête. Cette fois, par la volonté de Philippe Séguin, président du Congrès en tant que président de l'Assemblée nationale, il n'en a rien été. La suppression du traditionnel déjeuner, la réduction de la mise en vente des timbres spéciaux, ne sont que des anecdoctes, mais elles sont significatives. Plus parlante encore est la réduction au minimum incompressible du débat lui-même. Il faut faire vite, comme depuis le début de cette affaire. La discrétion, en revanche, n'a jamais été de mise.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 11

La Croatie écartelée

Zagreb doit choisir entre une nouvelle guerre contre les Serbes et un marchandage territorial

ZAGREB

de nos envoyés spéciaux

L'autonomie, et seulement l'autonomie, pour les Serbes de Croatie, ou bien la guerre : depuis des mois, Zagreb semble n'offrir aux Serbes séparatistes de Krajina et à la communauté internationale qu'une alternative aux termes clairs. *«De gré ou de force, par tous les moyens et à n'importe quel prix»* la Croatie veut récupérer les territoires occupés par les Serbes depuis la guerre de 1991 et qui représentent plus d'un quart de sa superficie. *«Le but essentiel du peuple croate, de l'Etat et du HDZ* (le parti au pouvoir) *est la libération des territoires occupés»,* répète inlassablement le président croate Franjo Tudjman.

A tel point que la question, ici, n'est apparemment plus de savoir si les échanges d'artillerie et d'armes automatiques quotidiens entre forces régulières croates et séparatistes serbes de Croatie, retranchés dans les montagnes de Krajina, vont se transformer en une seconde guerre. Elle est de savoir quand cette guerre commencera. Elle porte aussi sur la nature même de cette guerre : sera-t-elle «limitée» à un affrontement entre l'armée croate et les forces de la *«République serbe de Krajina»* autoproclamée en Croatie, ou bien «totale», impliquant les armées des Serbes de Bosnie et de Serbie? Dans le premier cas, l'armée croate, supérieure en infanterie, peut espérer triompher, fût-ce au prix de sérieux dégâts infligés par l'artillerie de Krajina héritée de l'ancienne armée yougoslave. La seconde hypothèse suscite dans la capitale croate un épais et éloquent silence : dans le cas d'une intervention de l'armée serbe, le rapport de force serait incontestablement en faveur de cette dernière. Et là se pose la question d'un éventuel marchandage territorial avec le président serbe Slobodan Milosevic. Dans les milieux officiels de Zagreb, on se plaît à dire que M. Milosevic a assuré constamment aux Croates que *«la Krajina fait partie intégrante de la Croatie».* Mais ces affirmations contredisent les déclarations publiques de l'homme fort de Belgrade, répétant à l'envi qu'il n'abandonnera jamais les Serbes vivant hors de Serbie.

YVES HELLER et JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite page 4

La manifestation du secteur public

La manifestation des salariés d'une quinzaine d'entreprises du secteur public a rassemblé, jeudi 18 novembre, à Paris, environ 12 000 personnes. Ce défilé regroupait notamment des personnels de Bull, Rhône-Poulenc, Thomson-CSF, la SEITA, Elf-Aquitaine...

page 21

L'heure du commerce international

Le feu vert donné à l'Accord de libre-échange nord-américain pourrait favoriser un compromis entre l'Europe et les Etats-Unis

L'esprit de compromis, qui a permis à Bill Clinton de faire adopter par la Chambre des représentants le traité de libre-échange entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada (ALENA) va-t-il inspirer les principaux protagonistes des négociations commerciales internationales du Cycle de l'Uruguay, dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)? Il est permis de l'espérer dans la mesure où les Etats-Unis ont levé l'hypothèque de l'ALENA qui bloquait le débat intérieur américain de la même manière que les controverses sur la ratification du traité de Maastricht avaient donné l'image d'une Europe préoccupée de sa seule survie comme entité économique. Mais le temps presse.

Engagée il y a plus de sept ans à Punta-del-Este, dans les pires conditions, la négociation du Cycle de l'Uruguay est vraiment entrée dans sa dernière ligne droite. Il reste moins de quatre semaines aux 115 pays engagés dans ces discussions, qui se poursuivent studieusement, à l'abri des effets médiatiques, à Genève, pour arriver à une conclusion avant la date fatidique du 15 décembre, fixée par les Américains pour laisser à Bill Clinton une marge de manœuvre par rapport à un congrès où les plus protectionnistes paraissent bien être les démocrates. Déjà, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a prévenu ses alliés et concurrents européens : *«Les Etats-Unis restent fermement déterminés à obtenir un large accord de libéralisation d'ici au 15 décembre. Il n'y aura pas de 16 décembre pour l'Uruguay Round».* Une perspective qui n'empêchait pas le directeur général du GATT, Peter Sutherland, d'afficher un optimisme de commande en affirmant qu'un accord était *«quasiment dans la poche».*

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 20

L'Italie aux urnes

Les élections municipales, dont le premier tour a lieu dans plusieurs grandes villes italiennes le dimanche 21 novembre, ont une signification dépassant largement la vie locale. Alors que l'actuel Parlement vit ses dernières semaines, ce scrutin donnera des indications sur la restructuration de la vie politique dans la péninsule après les enquêtes «Mani pulite» (mains propres).

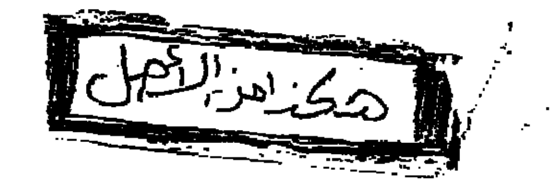
Usée par près d'un demi-siècle de participation ininterrompue au gouvernement, minée par la corruption et privée d'ennemi idéologique par la chute du communisme, la Démocratie chré- tienne se disperse à la recherche d'alliés de tous bords; le Parti socialiste ne s'est pas remis des enquêtes touchant ses anciens dirigeants. Aussi, dans le Nord, deux forces principales se retrouvent-elles face à face : le PDS, ex-communiste, qui essaie de reconstruire une gauche, et la Ligue d'Umberto Bossi, qui tente d'échapper à sa réputation populiste.

Dans le sud du pays, le PDS et ses alliés font face à la montée du MSI (extrême droite), qui pourrait hériter du potentiel électoral de la Démocratie chrétienne. A Naples, Alessandra Mussolini, la petite-fille du Duce, a des chances d'emporter la mairie, au moins au deuxième tour qui aura lieu le 5 décembre. A Rome, le favori, Francesco Rutelli – un écologiste soutenu par le PDS et des transfuges de la DC – a pour principal adversaire un candidat du MSI.

Le PDS et la Ligue, qui se trouvent bien placés pour recueillir les dépouilles du vieux système, pressent le président de la République de dissoudre au plus tôt le Parlement.

Espace européen, pages 8 et 9

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 280 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



AU COURRIER DU « MONDE »

ARMES NUCLÉAIRES

Lutter contre la banalisation

J'ai été atterrée à la lecture de l'information selon laquelle Jacques Baumel demande que la France passe à une doctrine d'emploi de ses armes nucléaires. Si nous nous engagions dans cette voie, nous franchirions un pas qui serait catastrophique pour deux raisons :

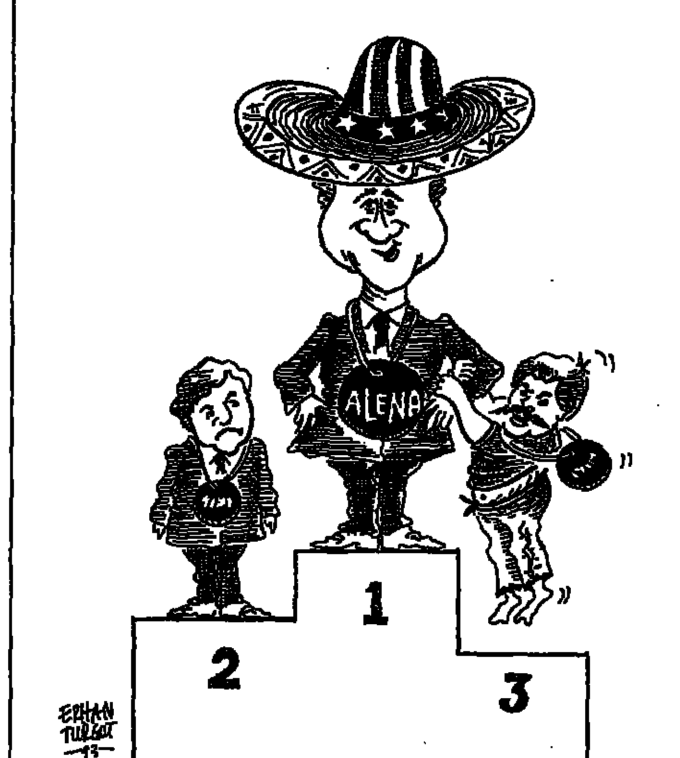
1) utiliser des armes nucléaires offensives à portée limitée, c'est *banaliser l'arme nucléaire et, donc, supprimer le seuil qui empêchait* jusqu'à présent les dirigeants des grandes puissances nucléaires d'avoir *recours* à leur force de dissuasion. Cela affaiblirait aussi considérablement notre potentiel actuel ;

2) développer ce nouveau type d'armes, c'est créer un marché dans lequel s'engouffreront tous les pays maîtrisant plus ou moins bien la technologie nucléaire et, donc, c'est multiplier les risques d'accidents.

Des armes qui provoquent non seulement la *mort instantanée* mais aussi la *mort* différée – due aux maladies telles que les cancers ou les leucémies – et la dégénérescence du patrimoine génétique des êtres vivants *ne* peuvent être assimilées à des armes conventionnelles, comme le sous-entend M. Baumel lorsqu'il dit que l'arme nucléaire est une arme parmi d'autres de destruction massive. Il faut au contraire privilégier la désescalade nucléaire, engagée depuis la fin de *la guerre froide*, et *les efforts au niveau international pour* contrôler l'expansion de l'industrie nucléaire. Il est écrit dans l'article *6 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 que* la limite morale de la liberté est dans cette maxime : *« Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. »* Nous n'aurions pas aimé naître dans un environnement détruit par la pollution nucléaire. Ne l'offrons pas aux générations futures.

ANNE-CATHERINE RIGAL
Chilly-Mazarin (Essonne)

TRAIT LIBRE



ASIE

Une planète bien mal connue

A la Belle Époque, lorsque l'Occident – l'Europe, plus tard en partie relayée par les États-Unis – régnait sur le monde, nos élites pouvaient se complaire dans leur seule culture. De plus, elles comptaient sur des cadres coloniaux, dont certains détenaient une solide expérience de l'outre-mer. *A l'aube du XXIe siècle, le roi... disons* plutôt les roitelets d'Occident sont nus devant l'Asie. Sans doute *existe-t-il dans nos universités*, nos administrations, nos multinationales de petits noyaux de spécialistes. A cette réserve près, les futures élites d'Occident demeurent ignorantes des civilisations et du formidable mouvement économique qui ébranle cette vaste partie de l'Asie, du Pakistan jusqu'au Japon.

Comment des élites aussi mal préparées affronteront-elles des partenaires ou des rivaux qui se taillent une part croissante de l'économie mondiale et qui, eux, *nous connaissent ? Voir l'énorme écart entre* le nombre d'étudiants d'Asie en Occident et celui des jeunes Occidentaux qui s'intéressent à ce continent.

Il faudrait :

1. *Faire une place à l'Asie dans nos enseignements* de base, secondaire et universitaire.

2. *Former plus de spécialistes et renforcer* les instituts et facultés qui, à un titre ou un autre, s'occupent de l'Asie.

3. Dans nos politiques économiques, donner à l'Asie une place plus large que cela n'a été le cas jusqu'à maintenant. D'heureux indices apparaissent en Allemagne, ce qui est loin d'être le cas dans la plus grande partie de notre continent.

Aucune de ces propositions n'exige des sommes astronomiques et des surhommes. L'ennemi numéro un, c'est la tribu des pense-petit qui jouit d'une bonne santé dans notre Europe essoufflée.

GILBERT ÉTIENNE
professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales (Genève)

HISTOIRE

Les vieux habits du Moyen Age

Dans *le Monde* daté 7-8 novembre, Jacques Delors a très bien souligné l'intérêt du dernier livre d'Alain Minc et *excellemment exprimé les* réserves que lui inspire une conception du Moyen Age tout à fait périmée. Ce n'est pas en tant que médiéviste navré qu'un esprit de la qualité d'Alain Minc ne tienne aucun compte des travaux historiques depuis un demi-siècle – travaux auxquels *l'école des médiévistes française* avec Marc Bloch, Georges Duby et beaucoup d'autres a pris une part importante – que je souhaite intervenir. Historien du Moyen Age qui n'est pas indifférent au présent, je ne veux pas *seulement confirmer que le* Moyen Age des historiens sérieux, tout en conservant beaucoup d'ombres et de faiblesses, n'a pas été la période catastrophique caricaturalement prise par Alain Minc comme modèle de notre temps. *Le définir par « l'absence de systèmes organisés, la disparition de tout centre, l'apparition de solidarités fluides et évanescentes, l'indétermination, l'aléa, le flou »*, le résumer dans *« l'affaissement de la raison »*, des *« idéologies primaires »* et des *« superstitions »*, *et dans une litanie de « crises »*, de *« secousses »* et de *« spasmes »* n'est pas seulement ne voir qu'une face de la réalité historique médiévale, c'est tout à fait faux.

Ce qui me semble plus grave, c'est la démarche même d'Alain Minc, d'autant plus qu'il s'agit, comme le dit Jacques Delors, d'*« une expression qui pourrait bien connaître le succès »*. Ce qui me semble grave, c'est la conception et l'usage de l'histoire que suppose cette formule. *L'histoire ne recommence pas*, les idéologies de l'éternel retour *qu'évoque cette expression sont* parmi les plus fausses et les plus dangereuses d'une philosophie superficielle et manipulatrice de l'histoire. L'histoire est comme l'homme d'Héraclite, elle ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve. *Vouloir la* rendre explicable, rationnelle*ment lisible dans sa constante* différence et sa nouveauté, y déceler des rapports organiques et partiellement récurrents, qui permettent un comparatisme fécond et d'ailleurs encore balbutiant, ce à quoi s'efforcent les historiens de métier, *c'est* tout autre chose. Déjà Nicolas Ber*diaeff, quand il parla au début de* notre siècle d'un *« nouveau Moyen Age »*, n'a guère éclairé ni l'histoire ni la réflexion sur l'histoire. Pas plus que ne l'a fait récemment Armando Verdiglione qui voit, lui, dans cette fin de siècle, l'aube d'une *« nouvelle Renaissance »*.

Ne cherchons pas à ressusciter ces vieilles lunes. Partir de *l'idée d'un modèle médiéval* renaissant dans notre époque, c'est se fermer la compréhension de l'essentiel de ce qu'elle est, et qui est spécifique. Recourir à une formule qui est d'autant plus frappante qu'elle est facile et profite de la mode *que connaît un Moyen Age* toujours englué dans les ignorances d'antan, c'est remplacer un effort d'analyse originale nécessaire à la compréhension de notre temps par un slogan démagogique qui n'est pas digne d'Alain Minc.

JACQUES LE GOFF
Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval (EHESS)

FOULARD ISLAMIQUE

Les enfants humiliés

15 novembre, 20 heures, *France 2, journal télévisé de* 20 heures. Le proviseur du lycée de Nantua annonce à deux petites Marocaines en voile leur exclusion définitive du lycée de Nantua, et affirme face aux caméras qu'il agit pour servir *d'exemple à tous les autres* lycées confrontés à ce même problème. Les gardiens de la laïcité peuvent enfin se réjouir : les valeurs de la République ont été défendues face au retour d'un phénomène religieux qui risquerait de les submerger.

N'étant pas exactement *informé des circonstances* locales, je n'exclus naturellement pas l'hypothèse qu'il ait pu y avoir de la part des parents, mais surtout des autorités religieuses qui les ont conseillés, une volonté réelle de provoca*tion. Je dis seulement deux* choses : il y a obscénité de la part des médias à filmer cette scène de chasse, et c'est en outre délibérément tomber dans le piège de la provocation, si celle-ci existe, puisque l'on pré*sente ainsi des martyres à imiter* ; par le raccourci des images, est en train de se créer un dangereux amalgame qui assimile tout foulard porté à une militance islamiste, et tout immigré maghrébin ou turc à un islamiste *potentiel. La politisation qui* entoure désormais cette affaire n'est pas de bon augure pour un traitement pacifique et approprié du problème des signes d'appartenance...

La République, ce soir, expul*sait des enfants humiliés.* Peut-on vraiment se réjouir de ce nouveau visage ?

DOMINIQUE JULIA
Paris

BOSNIE

Sarajevo, mon amour

Rassurez-vous, peuples de l'Europe, *cette fois nous avons* gagné : « La guerre de Troie n'aura pas lieu ! » La raison, la plus belle, parce que la plus abstraite, la plus pure, la plus désincarnée, la plus immaculée, je veux dire : la raison d'État, l'aura emporté sur notre cœur et sur notre esprit. Dans nos cabi*nets ministériels et dans nos* chancelleries, les sages qui nous gouvernent auront pesé le pour et le contre. Pour la guerre, nous pouvions nous mobiliser et défendre la majorité des Serbes, des Croates, des Bosniaques, qui, il faut le rappeler cruellement, n'avaient aucune envie de s'étriper, car cela faisait longtemps qu'il avaient appris à *vivre ensemble, à se tolérer*, voire à se marier entre eux et à s'aimer, nous pouvions les *aider, ces gens, à défendre leurs* églises chrétiennes, de toutes confessions, et leurs magnifiques mosquées, nous pouvions empêcher que soit abîmé le symbole même de leur culture, de notre culture européenne, à *savoir la bibliothèque de Sarajevo*, empêcher cet attentat, ce *crime contre l'humain*, cet égarement et cette folie stupide et bestiale.

Et nous n'avons même pas l'excuse de ne pas savoir faire la guerre, nous qui en un siècle avons su montrer au monde entier, à deux reprises, que nous étions, capables de nous battre au-delà de toute mesure et de toute loi. Mais cette fois, nous *sommes restés sages*. Nous avons brusquement trouvé mille et une raisons pour ne pas faire la guerre chez nous, en Europe, à deux pas de notre porte, nous qui durant des siècles ne nous sommes pas gênés pour l'ex*porter partout, sur la terre* entière.

Mais voilà : nous sommes devenus des nantis, des riches, *des heureux*, installés dans une paix grasse et prospère. Notre jeunesse même, qui n'hésitait pas à descendre dans la rue, il y peu de temps encore, pour défendre les causes nobles, est douillettement restée à la mai*son, dans les bistrots, dans les* pizzerias pour jouir sagement des plaisirs de la paix, de la civilisation, de la démocratie et de l'argent. Enfin, nous voilà devenus raisonnables ! Enfin nous préférons vivre plutôt que mou*rir, surtout que, franchement*, qu'aurions-nous eu à gagner en allant défendre Sarajevo ? Si encore ils avaient du pétrole...

Bientôt, cette poche de résistance qu'est devenue cette ville depuis plusieurs mois, résistance contre la barbarie, le meurtre des enfants, le viol des femmes, *les camps de la mort*, cessera d'exister. Bientôt cette ville entêtée sera rayée à jamais de la carte de notre belle Europe. Alors, nous pourrons enfin respirer et nous enfoncer de plus belle dans le moelleux édredon de la mollesse et de la *lâcheté, débarrassés de l'image* martyre de ceux qui osent révéler au monde la décadence de nos sociétés et notre déchéance.

RENÉ MISSLIN
Strasbourg

TABAC

La loi du plus fort

A peu de chose près, le seul changement apporté par la loi antitabac semble avoir été idéologique : *l'accroissement considérable*, dans le discours de nos *amis fumeurs – du moins de* ceux qui consentent à discuter, – de l'emploi du mot « tolérance » (« non-fumeurs, soyez tolérants, faites comme si la loi n'existait pas, laissez-nous fumer ! »). Je crains que ce ne *soit au prix d'un contresens. La* tolérance, en effet, se caractérise par deux critères : la modération et la réciprocité. Elle porte sur des manifestations légères de la personnalité, généralement sur des idées – religieuses, philosophiques ou *politiques – qui* ne dérangent pas directement et physiquement celui qui les tolère, et elle n'a de sens qu'égale et réciproque : je tolère votre conviction et vous tolérez la mienne. Dans le cas qui nous *occupe, la tolérance*, ce serait que les uns tolèrent l'idée de *fumer* et les autres l'idée de *ne* pas fumer. Ce que beaucoup, pour ne pas dire tous, sont vraisemblablement prêts à faire. Or, dans les rapports des fumeurs et *des non-fumeurs, il ne s'agit* nullement de cela, mais, dans un sens, d'une réalité qui atteint physiquement et concrètement le corps de l'autre, la fumée, et, dans l'autre... de rien du tout. Il n'y a là ni modération ni réciprocité.

Envoyer de la fumée ou une puissante odeur dans le nez de quelqu'un est l'équivalent, pour l'odorat, de la bousculade ou du *coup de poing pour le toucher*, de l'émission d'un bruit fort pour l'ouïe, du gavage forcé pour le goût, et de l'éblouissement pour la vue. Chaque sens est exposé et vulnérable, mais l'odorat l'est plus qu'aucun *autre : car si, pour pallier l'insuf*fisance des paupières, on peut *se mettre les mains devant les* yeux, si on peut se boucher les oreilles avec les doigts, si on peut serrer la mâchoire pour garder la bouche hermétiquement close, on ne peut se boucher le nez plus de quelques *secondes qu'à condition de ne* plus respirer, au prix donc de la vie, ou qu'en restant nez pincé et bouche ouverte, comme un benêt ou un poisson. Ce qui se passe quand quelqu'un m'assaille de sa fumée et me demande de la « tolérer » est exactement comparable à ce *qui se passerait si cette per*sonne m'écrasait le pied en me demandant de ne pas protester. En vérité, ce que les fumeurs demandent aux non-fumeurs, ce n'est pas la tolérance, mais la soumission à la loi du plus fort *ou du plus culotté. On dira que* le christianisme, dans son infinie sagesse, a prévu un cas comme celui-là : « Si l'on te frappe sur la joue droite, tend la joue gauche. » Ici, ce sera : si l'on t'enfume la narine droite, tend la *narine gauche et hume deux* fois. Ce qui n'est pas tolérance, mais sens du martyre.

DOMINIQUE NOGUEZ
écrivain, Paris.



UN LIVRE

La mosquée dévoyée

L'ISLAM LAÏQUE
d'Olivier Carré
Armand Colin, 167 p., 99 F.

Après tout ce qui s'est passé, en Iran et ailleurs, combien de temps faudra-t-il aux Occidentaux pour se rapprocher de l'islam ? Trente ans ? Cinquante ans ? Davantage ? On ne leur enlèvera pas de sitôt l'idée que la religion de Mahomet est obscurantiste, intolérante et *même violente*.

La planète compte à peu près un milliard de musulmans. *Presque tous vivent sous des régimes autoritaires et dans un* état de sous-développement économique. De là à conclure que le Coran s'oppose à la liberté et au progrès, il n'y a qu'un pas...

L'islamologue Olivier Carré, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, se dit atterré par tout ce qu'il entend, mais aussi par tout ce qu'il lit sous la plume d'*« orientalistes de fortune »*. *Son livre se situe résolument à contre-courant.*

L'islam, affirme-t-il, n'est pas une religion théocratique, confondant le spirituel et le *temporel. Elle l'a peut-être été*, au tout début, du vivant du prophète. Mais, ensuite, elle a pris un tout autre cours. Sa *« grande tradition »*, tant chiite que sunnite, n'assigne pas à la loi divine le soin de définir la sub*stance de la politique. L'islam* véritable serait même *« davantage apolitique que le christianisme »*.

On en est loin... et Olivier Carré en convient. Ce ne sont pas seulement les islamistes qui contredisent ce modèle, mais l'islam officiel. A la *« déviance offensive »* des « fous de Dieu », qui égorgent les renégats présumés, s'ajoute *« l'orthodoxie déviante »* de nombreux diri*geants musulmans, qui confondent dîn* (religion), *dunya* (monde) et *dawla* (Etat), quand ils ne font pas couper la main aux voleurs...

Simples déviances ? Olivier Carré connaît trop bien l'islam pour ignorer les limites de sa démonstration. Sur le statut des femmes, par exemple : quelques versets du Coran consacrent, sans aucune ambiguïté, l'inégalité des sexes. L'auteur parle lui-même de *« prison scripturaire »*. Et ce ne sont pas des comparaisons avec le christianisme antiféministe, un peu tirées par les cheveux, qui *permettent d'en sortir*.

Olivier Carré estime, en tout *cas, qu'un islam fidèle à la vraie* tradition *« est peut-être en gestation »*. Cet islam lui paraît compatible avec la laïcité, à condition que l'on ne s'obnubile pas sur le modèle français : il existe d'autres formes de sociétés séculières, remarque-t-il, fondées sur le communautarisme, en Europe ou aux Etats-Unis. Dans les sociétés et *les cultures musulmanes, « la laïcité ne peut être qu'islamique »*.

Ce discours optimiste a-t-il des chances d'être entendu ? D'une certaine manière, tout le *monde aimerait suivre jusqu'au* bout la démonstration d'Olivier *Carré, ne serait-ce que pour se* rassurer. Mais il suffit aujourd'hui d'un seul *attentat, parfois* d'un seul voile, pour éclipser toute expression d'islam modéré. Peu d'Occidentaux sont prêts à s'intéresser à la *« grande tradition »*, laquelle, d'ailleurs, ne manque pas d'ambiguïtés.

ROBERT SOLÉ

■ ACCORD FRAGILE. Réunis à Genève à l'initiative du haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Sadako Ogata, les responsables politiques et militaires des trois parties en guerre en Bosnie-Herzégovine ont signé, jeudi 18 novembre, un texte les engageant à assurer le libre passage des convois humanitaires. L'acheminement de l'aide internationale avait été suspendu le 25 octobre pour des raisons de sécurité.

■ REPRISE DE L'AIDE. Représentant de l'ONU dans la médiation internationale dans le conflit yougoslave, Thorvald Stoltenberg a indiqué, dans un entretien accordé, jeudi 18 novembre, au « *Monde* », qu'il allait « très bientôt » annoncer la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine. Il déclare avoir déjà reçu le rapport de Mme Ogata, après ses entretiens de Genève avec les leaders bosniaques et être « en position de recommander la reprise » de cette aide.

Les pressions internationales sur les factions dans l'ex-Yougoslavie

M. Stoltenberg recommande la reprise de l'aide en Bosnie

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

« Des négociations secrètes entre Serbes et Croates auront lieu prochainement à Budapest; est-ce que cette réunion se tiendra avec les médiateurs internationaux ?

– Puisque vous êtes au courant, ce n'est plus un secret ! L'idée était qu'elles restent secrètes; je ne vais donc pas confirmer qu'elles auront lieu à Budapest, mais je vous dirai que je suis assez optimiste quant aux résultats de ces réunions.

– Il y en a donc eu d'autres ?

– Oui, bien sûr, régulièrement. On les encourage; il y déjà eu des rencontres de très haut niveau en Norvège. Vous savez qu'en tant que ministre norvégien des affaires étrangères, j'ai lancé les négociations entre les Israéliens et les Palestiniens et, comme le résultat était encourageant, on a décidé de continuer. C'est ainsi qu'on a eu les accords des 14 et 16 septembre. Nous assistons les parties, mais nous ne participons pas tout le temps. Après le rejet de quatre projets d'accord sur l'ex-Yougoslavie, on s'est demandé ce que l'on pouvait faire et on a décidé d'encourager les négociations bilatérales. Je suis relativement optimiste sur le conflit en Croatie, mais, sur la Bosnie, je le suis nettement moins. Mais on va persévérer.

– A propos de la Bosnie, quand la prochaine phase des négociations tripartite aura-t-elle lieu ?

– Franchement, je ne sais pas; personne ne le sait. Nous sommes en contact permanent avec les parties. J'ai vu le premier ministre bosniaque, Haris Siladzic, à Sarajevo, la semaine dernière, et Lord Owen a rencontré, jeudi, les trois parties à Genève. Nous ne convoquerons pas de réunion s'il n'existe pas une raison réaliste pour le faire.

– La France et l'Allemagne proposent la suspension des sanctions contre la Serbie en échange de territoires pour les Musulmans. Quelle est votre opinion sur cette idée ?

– Toute initiative qui provoque une réaction est la bienvenue. Dans toute négociation, il faut des bâtons, mais aussi des carottes; c'est une très grosse carotte pour Belgrade. L'autre terme de l'alternative est un immobilisme total. Des gens meurent à l'instant même ou nous parlons.

« J'écoute tout ce que l'on me propose »

– Cette initiative poussera-t-elle les Serbes à donner les quatre pour cent de territoire demandés par le gouvernement bosniaque ?

– Je ne sais pas. Les Serbes ne nous ont pas encore approchés à ce sujet. D'ailleurs, en tant que coprésident de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie, je ne vais pas me prononcer sur l'initiative spécifique de la France et de l'Allemagne. Quand il s'agit de sauver des vies, j'écoute tout ce que l'on me propose.

– Parmi les options éventuelles, c'est à vous de recommander une intervention militaire de l'ONU en Bosnie. Y avez-vous déjà songé ?

– Je vous assure que j'y pense tous les jours. Cela peut très facilement arriver. J'ai soixante-deux ans; j'ai passé trente-cinq ans dans la diplomatie; or je n'ai jamais vu une situation aussi dangereuse et aussi déprimante.

– Pensez-vous que les Etats membres de l'ONU seraient prêts à une intervention militaire ?

– La situation change tous les jours. Je suis convaincu que si notre plan de paix avait été accepté le 27 septembre, j'aurais pu obtenir les forces nécessaires pour le faire appliquer. Aujourd'hui, je pense que ce ne serait pas possible, mais cela peut de nouveau changer.

– Les six régions de Bosnie décrétées « zones de sécurité » sont-elles sûres ?

– Depuis septembre, en raison des crises dans le monde – en Russie, en Somalie, en Haïti, au Burundi, en Angola, etc., – le problème de la Bosnie n'est plus a la « une » des journaux . Alors, des sept mille cinq cents hommes que nous avions demandé pour les « zones de sécurité », nous n'en avons que mille, et je comprends le dilemme des Etats membres. C'est devenu une sorte de compétition entre les crises. Mais, selon ce que Mme Ogata vient de me dire, on peut peut-être compter sur la bonne volonté des parties, cet hiver.

– Vous comptez donc sur la coopération des parties ?

– A ce stade, nous en sommes dépendants. Nous avons déjà perdu soixante-neuf « onusiens ». Si les parties ne coopèrent pas, on ne peut plus rester. S'ils veulent qu'on parte, qu'ils nous le disent.

– Utilisez-vous le Tribunal international pour les crime de guerre comme un bâton ?

– Depuis sept mois que je m'occupe de l'ex-Yougoslavie, personne n'a mentionné cette éventualité. En fait, je suis assez partisan d'un tribunal permanent pour les crimes de guerre; cela pourrait être un élément de prévention. »

Propos recueillis par
AFSANÉ BASSIR POUR

Dans un nouveau rapport

M. Mazowiecki dénonce des atrocités commises par toutes les parties

GENÈVE

de notre correspondante

Le dernier rapport sur la situation des droits de l'homme en ex-Yougoslavie, soumis jeudi 18 novembre par l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki à l'ONU, dont la commission des droits de l'homme l'a nommé « rapporteur spécial », montre que cette situation ne s'est pas améliorée.

Il a pu recueillir un nombre impressionnant d'informations, surtout en ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine, où continue à sévir la « purification ethnique ». Il signale notamment le viol de plus d'une centaine de femmes musulmanes par la soldatesque – notamment par des soldats croates le 23 octobre à Stupni-Do et des policiers serbes, le 8 mai à Doboj –, les expulsions qui ont frappé plus de deux millions de civils, soit la moitié de la population de cette République, les attaques contre les convois humanitaires par des militaires serbes et croates, ces derniers ne les laissant passer que contre paiement de rançon. Tandis que les uns et les autres détruisent les mosquées, les troupes loyales au gouvernement de Sarajevo s'attaquent aux églises.

Tout en assurant que les personnes *« d'origine ethnique musulmane »* sont *« menacées d'extermination »*, M. Mazowiecki accuse les trois parties en guerre de s'être livrées à des exécutions sommaires et d'opérer des arrestations arbitraires. Les détenus – essentiellement des civils – servent de boucliers humains sur les lignes de front et seraient torturés dans les geôles tenues par des Croates. Les Serbes pratiquent la conscription obligatoire. De plus, partout, des restrictions sont imposées aux déplacements des personnes ainsi qu'à leurs conditions de résidence.

Dans les autres Républiques, le sort des minorités n'est guère rassurant. Le rapport évoque notamment le massacre, le 9 septembre, par l'armée croate, d'une centaine de civils serbes, majoritaires dans trois villages de la « poche » de Medak, en Croatie. De leur côté, les forces serbes bombardent de manière *« délibérée et systématique »* les agglomérations croates.

Le rapporteur juge *« inquiétante »* l'ambiance policière qui règne en Serbie et la haine ethnique qui y sévit dans la vie publique. Il déplore au Kosovo les mauvais traitements et les tortures infligés aux prisonniers politiques ainsi que les persécutions dont sont victimes les Albanais de souche, qui y forment quelque 90 % de la population.

I. V.

Réunis à Genève

Les chefs bosniaques s'engagent à laisser passer les convois humanitaires

GENÈVE

de notre correspondante

Si Mme Ogata a convoqué à Genève les trois chefs des parties en conflit en Bosnie-Herzégovine, c'est parce que, l'hiver s'installant, quelque 2 700 000 civils risquent de mourir de froid et de faim du fait que les convois de secours humanitaire ont été non seulement bloqués et rançonnés mais aussi attaqués. Onze employés du HCR ont été tués et l'on ne compte plus les blessés par balles.

Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, le chef des Serbes bosniaques Radovan Karadzic et le chef des Croates de Bosnie Mate Boban ont accepté de venir à Genève accompagnés de leurs responsables militaires. Mme Ogata s'est adressé à eux en termes clairs : *« Je ne vous demande pas des promesses mais des actions concrètes. C'est vous seuls qui pouvez décider de la vie ou de la mort de vos populations. »* Mais, on est conscient à Genève que les chefs de guerre, en Bosnie-Herzégovine, ont pour habitude de renier leur signature avant même que l'encre en soit séchée. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a, en sa qualité d'observateur à la réunion, lancé un appel pressant aux belligérants pour qu'ils cessent de faire dépendre l'aide humanitaire de contingences politiques ou militaires.

Après plus de six heures de discussions, au cours desquelles on sait que Mme Ogata a fait preuve d'une grande autorité, MM. Silajdzic, Karadzic et Boban ont fini par signer une *« déclaration commune »* en six points.

« Reconnaissant qu'une catastrophe humanitaire en Bosnie et Herzégovine ne peut être évitée cet hiver sans la paix et conscients du désastre que subit déjà la population civile à l'arrivée de l'hiver, les soussignés ont pris aujourd'hui (...) l'engagement conjoint et solennel :

– D'assurer la fourniture de l'assistance humanitaire en suspendant les hostilités et en permettant inconditionnellement le libre accès aux voies routières les plus directes ainsi que les réparations essentielles nécessaires pour que ces voies puissent être empruntées;

– Assurer une complète liberté de mouvement à l'ensemble du personnel des Nations unies et des organisations humanitaires internationales;

– Permettre au HCR et au CICR de déterminer sans aucune condition ni contrepartie la nature de l'assistance humanitaire, notamment celle des besoins prioritaires pour passer l'hiver ainsi que tous matériaux, fournitures, gaz et autres combustibles nécessaires à la survie des populations civiles, à l'exception naturellement du matériel de guerre, et de contrôler que cette assistance ne soit pas détournée à des fins militaires;

– Assurer que toute l'assistance humanitaire parvienne aux bénéficiaires civils concernés et qu'elle ne soit pas détournée à d'autres fins, notamment militaires;

– Libérer, conformément aux principes et accords établis par le CICR, tous les prisonniers civils illégalement détenus.

– Assurer que les administrations militaires et civiles, à tous les niveaux, honoreront les engagements susvisés ainsi que tous ceux qui ont été précédemment conclus pour ce qui concerne la liberté de mouvement et autres droits de l'homme, les conventions de Genève et les autres normes et principes internationaux applicables. » Si personne, dans les milieux humanitaires de Genève, n'a la certitude que ces engagements seront respectés et qu'une catastrophe majeure sera évitée, on se félicite au moins que les chefs des trois factions aient été placés devant leurs responsabilités.

« Folie collective et suicidaire »

Le HCR continue, pour sa part, à exiger la création de « corridors humanitaires » permettant la libre circulation des convois de secours d'urgence. Il compte acheminer 45 000 tonnes par semaine de denrées alimentaires, médicaments, vêtements, couvertures et matériaux de construction d'abris. Une telle aide est indispensable pour la survie de populations épuisées par près de deux ans de guerre. Mme Ogata a, en outre, lancé un nouvel appel aux pays donateurs, afin de réunir 80 millions de dollars pour mener à bien l'action du HCR jusqu'à la fin de l'année.

A Zagreb, rapporte notre correspondant, Jean-Baptiste Naudet, le « numéro deux » de la Force ce protection de l'ONU (chargée d'escorter les convois humanitaire), Cedric Thornberry, a paru sceptique quant au respect des engagements pris par les chefs de guerre bosniaques. *« Il faut bien faire comme si... »*, a-t-il déclaré, écartant à nouveau l'usage de la force pour faire passer les secours. *« Nous avons tous fait l'expérience d'ordres venus du sommet, qui ne sont pas exécutés plus bas »*, a expliqué le responsable des affaires civiles de la Forpronu. *« C'est un problème endémique. Nous ne le résoudrons pas complètement »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Un jeune capitaine de l'armée des Serbes de Bosnie à Zvornik* [à la frontière serbo-bosniaque] *a décidé hier que nous ne passerions pas, car lui et ses collègues ne le désiraient pas »*, a-t-il raconté. *« Folie collective et suicidaire »* : M. Thornberry n'a pas trouvé d'autres mots pour expliquer que le « désastre humanitaire majeur » annoncé était en train de se produire en Bosnie.

ISABELLE VICHNIAC

UKRAINE

Le Parlement maintient ses conditions pour le désarmement nucléaire du pays

Le Parlement ukrainien a ratifié, jeudi 18 novembre, le traité de désarmement stratégique START-1, mais en assortissant l'échange des instruments de cette ratification des mêmes conditions que Kiev pose vainement depuis plus d'un an à son désarmement nucléaire : des garanties de sécurité et une importante aide financière. Les promesses d'assouplissement faites fin octobre à Kiev par le président Kravtchouk au secrétaire d'Etat américain Warren Christopher ne se sont donc pas réalisées. Il semble que plus l'Ukraine sombre économiquement, plus les appétits russes à la reprendre sous son aile augmentent, amenant le Parlement ukrainien à se figer dans son refus de céder sur sa carte nucléaire. Le président Kravtchouk a enjoint, jeudi, les députés *« à ne pas jouer au jeu nucléaire »* et a critiqué la résolution, mais celle-ci a été néanmoins adoptée, à huis-clos, par 254 voix contre 9. Voici ses principaux points :

– Toutes les armes et têtes nucléaires situées sur le territoire de l'Ukraine sont la propriété de l'Etat ukrainien, qui les *« gère administrativement »*.

– L'Ukraine ne se considère pas liée par le point 5 du protocole de Lisbonne, signé en 1992, l'engageant, au même titre que la Biélorussie et le Kazakhstan, à laisser la Russie hériter du statut nucléaire de l'URSS et à rejoindre le traité de non-prolifération nucléaire.

– L'Ukraine va se diriger vers un statut non-nucléaire et entend liquider ses armes nucléaires graduellement, après avoir obtenu des Etats nucléaires un engagement de non-agression nucléaire et de non-pression économique.

– Le traité START-1 concerne la liquidation de 36 % des missiles et 42 % des charges nucléaires de l'Ukraine. La liquidation du reste n'est pas exclue ultérieurement.

– L'Ukraine ne peut remplir ses engagements sans une aide financière internationale. Les résidus d'un démantèlement qui serait opéré hors d'Ukraine doivent lui être rendus ou faire l'objet de compensations – de même que les résidus des armes tactiques transférées en Russie en 1992.

– L'Ukraine n'ayant pas pris part à l'élaboration du traité START-1, ses signataires et les organisations internationales doivent négocier avec Kiev les garanties de sécurité, l'aide, la surveillance technique des missiles, les conditions d'utilisation des résidus, les compensations.

« L'Ukraine aurait ratifié START-1 depuis longtemps si la Russie n'avait pas eu des revendications sur son territoire et si les Etats-Unis n'avaient pas étalé un amour aveugle pour Moscou », commentait, jeudi, Andreï Mostiky, un membre de la commission étrangère du Parlement ukrainien. – *(AFP, Reuter, AP.)*

GRÈCE : départ de deux employés de l'ambassade américaine. – Les deux employés de l'ambassade américaine en Grèce, interceptés, mardi 16 novembre, armés et en « mission » inconnue, ont quitté le sol grec alors qu'Athènes attend toujours une *« information complète »* des Etats-Unis sur cette affaire, ont annoncé, jeudi, les autorités grecques. Les deux Américains, un deuxième secrétaire de l'ambassade, Charles S. Faddis, et un autre employé, aux fonctions non précisées, Jack-Carl Sluher, avaient été arrêtés, mardi soir dans un quartier populaire d'Athènes, en possession d'armes, de perruques et d'émetteurs-récepteurs portatifs. – *(AFP.)*

Les pressions internationales sur les factions dans l'ex-Yougoslavie

La Croatie écartelée

Suite de la première page

De leur côté, réclamant l'union avec leurs frères serbes de Bosnie, avant le rattachement à Belgrade dans une « Grande Serbie », les Serbes de Krajina refusent de rendre leurs armes aux « casques bleus », rejettent les propositions croates d'autonomie, réfutent les résolutions du *Conseil de sécurité qui ne les* reconnaissent pas. Ils veulent *bien conclure une paix* avec Zagreb, mais « d'État à État ». Car ils se sont promis de ne jamais vivre sous la domination de ceux qu'ils appellent les « Oustachis », du nom des fascistes croates de la seconde guerre mondiale. Les positions semblent à tel point irréconciliables que ce que l'on appelle pudiquement en Croatie *« l'autre solution »*, c'est-à-dire la guerre, pourrait prévaloir.

D'autant que les conquêtes réalisées par les Serbes en Bosnie-Herzégovine voisine ont « dopé » leurs compatriotes de Krajina, qui disposent désormais d'une liaison directe avec la République de Serbie. Les sécessionnistes de Krajina peuvent en outre tirer argument du fait que la *communauté internationale a accepté* le principe d'un partage ethnique de la *Bosnie pour défendre leur* cause à l'étranger : le précédent *bosniaque montre qu'aucune* frontière internationalement *reconnue n'est, en fin de compte*, sacrée.

Les pressions des « Herzégoviniens »

Là, le pouvoir croate est pris dans une insoluble contradic*tion : d'un côté, il exige le res*pect des frontières internationales *lorsqu'il s'agit de* « sa » *Krajina*; de l'autre, il doit tenir compte du *très puissant lobby* des « Herzégoviniens » (les Croates d'Herzégovine), dont l'une des principales figures n'est autre que Gojko Susak, le ministre de la défense de Croatie. Or, les « Herzégoviniens » cherchent, par tous les moyens, à se rattacher à la mère-patrie. Cela ne répond pas forcément aux intérêts stratégiques de Zagreb. En effet, en cas d'éclatement définitif de la Bosnie, la Croatie se verrait directement confrontée à une Grande Serbie dont les promoteurs, à commencer par M. Milosevic, assurent vouloir faire la *« puissance dominante de la région »*.

Embourbé en Bosnie-Herzégovine – où il a dû dépêcher l'un de ses officiers les plus prometteurs, le général Ante Rosso –, le pouvoir croate voit sa marge de manœuvre se réduire, *tandis* que ses capacités militaires offensives *augmentent, absorbant au moins* 34 % du budget de l'Etat. Le *régime de Zagreb ne pourra résis*ter indéfiniment à la pression de centaines de milliers de Croates, chassés de chez eux par la victoire serbe de 1991, et qui ne rêvent qu'à la « reconquête ». D'autant plus que de larges portions de Croatie ne sont plus reliées à Zagreb que par des liens ténus et risquent une mort lente. En Slavonie orientale et en Dalmatie, la pression politique ne cesse d'augmenter.

D'autre part, englués dans une crise économique profonde, beaucoup de Croates se posent de plus en plus de questions sur la finalité d'une guerre qui leur a déjà beaucoup coûté et dont ils ne voient pas l'issue. La popularité du HDZ (Union démocratique croate), le parti de Franjo Tudjman, est en baisse (moins 10 à 15 %, selon les derniers sondages). En Dalmatie et surtout en Istrie, le HDZ a subi un échec cuisant aux élections locales de février 1993. Ces deux régions



cachent d'ailleurs à peine certaines tentations « autonomistes » voire « séparatistes ».

La voie étroite de la modération

Et la crise ne cesse de s'approfondir : 1 800 % d'inflation, 20 % de chômage. Pour certains, le « rêve millénaire » d'une Croatie indépendante a tourné au cauchemar. Pour l'instant, le pouvoir détourne les frustrations de la population sur la Force de protection des Nations unies qui est chargée de tous les maux : on l'accuse même de propager le sida. Pressé par les « durs » d'employer la force, le président Tudjman a pu momentanément les écarter. Il tente de stabiliser la situation économique et politique en jouant la carte des modérés. Mais, s'il n'obtient pas de résultat, cet atout sera perdu. *« Et il n'y aura pas de résultats »*, estime, pessimiste, un diplomate européen à Zagreb.

Pour stabiliser, avant de la relancer, une *économie effondrée*, le gouvernement croate a mis en *place, début octobre, un plan* d'austérité : dévaluation du dinar croate, blocage des salaires, *réduction des dépenses publi*ques. La population gronde ; le Fonds monétaire *international* approuve mais, pour l'instant, ne prête pas. Ensuite, faute de récupérer immédiatement « les territoires », le président voudrait satisfaire son opinion publique, en tentant, sans grand résultat, d'intégrer la Croatie dans les structures européennes. Dans le même temps, il essaie, pour l'instant sans succès, d'obtenir des Serbes de Krajina des concessions limitées telles que la réouverture de l'autoroute entre Zagreb et l'est du pays. Il lance une *« initiative de paix »* qui, elle non plus, ne parvient guère à s'imposer. Au moins M. Tudjman démontre-t-il au monde qu'il n'aura pas voulu la guerre. *« Si cette politique échoue, s'il n'obtient pas un soutien politique et financier de la communauté internationale, Franjo Tudjman risque de se retourner vers l'option des durs »*, prévient un diplomate.

Des Serbes ou des Croates, *« le vainqueur est celui qui restera debout »*, estime un éditorialiste zagrebois. Asphyxié par les sanctions, Slobodan Milosevic pourrait bien réellement lâcher la Krajina. Mais *« même si Slobodan Milosevic abandonnait, les Serbes de Krajina, eux, n'abandonneront pas »*, estime un responsable de la FORPRONU. Miser sur un épuisement rapide du régime de Belgrade ainsi que sur la lassitude des Serbes de Krajina, ou surestimer ses propres forces, pourraient se révéler deux graves erreurs de calcul pour Franjo Tudjman. L'ambassadeur américain à Zagreb, dans une interview à la presse locale, a prévenu les Croates : *« L'histoire est jonchée de fausses estimations militaires »*.

YVES HELLER et JEAN-BAPTISTE NAUDET

ROUMANIE

La conclusion d'un accord avec le FMI est une victoire du clan modéré du gouvernement

BUCAREST
de notre correspondant

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Roumanie signeront *« sans aucun doute au début du mois de décembre »* un accord portant sur l'octroi à Bucarest d'un nouveau crédit stand-by de *500 millions de dollars*, a annoncé, mercredi 17 novembre, Mircea Cosea, ministre d'Etat chargé de la réforme. Cet accord, interprété par les autorités roumaines comme une nouvelle étape dans la normalisation de ses relations avec les organismes internationaux, est néanmoins assorti de sévères conditions *incitant* Bucarest à accélérer le rythme de ses réformes.

Les négociations avaient provoqué des tensions au sein du gouvernement et entraîné le départ de l'un des ministres « libéraux », Misu Negritoiu, cet été. Son successeur, M. Cosea, avait lui aussi mis son poste en jeu en cas d'échec des négociations avec le FMI et la conclusion de cet accord est considérée comme une victoire du clan modéré du gouvernement.

Le déblocage d'autres crédits

M. Cosea a en outre estimé que cet accord permettrait *« automatiquement et très prochainement »* le déblocage d'autres crédits, de l'ordre de 1 milliard de dollars de la Banque mondiale.

Intervenant quelques semaines après le rétablissement par les Etats-Unis de la clause commerciale de la nation la plus favorisée et la signature, en février, d'un accord d'association avec la CEE, le soutien du FMI est une *nouvelle bouffée d'oxygène* pour Bucarest, alors que la situation *économique est toujours* aussi préoccupante (balance commerciale en déficit de 600 millions de dollars sur les neuf premiers mois de l'année, production industrielle en chute de 50 % depuis 1990, inflation de 300 % par an). Sur le plan social, le mémorandum *négocié* avec le FMI prévoyant d'accélérer très fortement le rythme des privatisations ainsi que de libéraliser le taux de change risque de se traduire par une augmentation du chômage, qui frappe officiellement 9,3 % de la population active.

De plus, la décision de rendre la monnaie nationale, le leu, totalement convertible en avril prochain pourrait entraîner une forte dévaluation, synonyme d'inflation et d'une nouvelle érosion du pouvoir d'achat des Roumains. Signe de cette tension sociale : près de cinquante mille personnes ont manifesté, jeudi à *Bucarest*, à l'appel de la principale confédération syndicale du *pays pour réclamer une hausse* des salaires.

Politiquement aussi, le gouvernement risque de traverser une *zone de turbulences lorsqu'il* présentera l'accord avec le FMI aux députés. Début novembre, les anciens communistes du Parti socialiste du travail, qui soutiennent habituellement le FDSR, le parti au pouvoir aux côtés des nationalistes, avaient exprimé leur opposition aux négociations qui viennent de s'achever à Washington. Or, leurs voix seront indispensables au premier ministre pour dégager une majorité au Parlement.

CHRISTOPHE CHATELOT

IRLANDE DU NORD : manifestations contre la violence. – *Plusieurs dizaines de milliers de* personnes ont manifesté, jeudi *18 novembre*, en Irlande du nord contre les violences qui ont fait plus de trois mille morts depuis vingt-quatre ans. Des syndicats et des organisations protestantes et catholiques ont participé à des rassemblements à travers la province de l'Ulster qui ont été marqués par une minute de silence à midi dans toute l'Irlande du nord. – *(UPI, AP.)*

INTERNATIONAL

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

John Major insiste sur un retour aux « valeurs fondamentales »

A l'occasion du traditionnel discours du Trône, lu jeudi 18 novembre par la reine Elizabeth II, le premier ministre britannique, John Major, a annoncé un programme législatif qui concrétise un retour aux *« valeurs fondamentales »*, à la fois sur le plan social et économique.

LONDRES

de notre correspondant

« Back to basics », retour à l'essentiel, aux valeurs fondamentales. Ce thème, devenu le leitmotiv de la philosophie politique de John Major depuis le congrès conservateur de Blackpool du mois dernier, trouve sa traduction dans l'allocution de la reine dont le discours a pour habitude d'annoncer les projets de loi qui vont être examinés par le Parlement. Il a aussi pour fonction d'être le ciment d'une nouvelle unité au sein du parti Tory, durement éprouvé l'année dernière par les luttes fratricides sur la question de l'intégration européenne. Car ces valeurs, ce sont avant tout celles du conservatisme traditionnel des « années Thatcher », voire des décennies précédentes. *« Nous pouvons élever le niveau de nos écoles, rendre nos rues plus sûres et notre économie plus compétitive, en construisant sur ces valeurs »*, a assuré M. Major.

« En arrière, les gars en arrière » ...

Sur le plan social, celles-ci concernent la famille, l'éducation, le respect de la loi et de l'ordre et la responsabilité individuelle. S'agissant de l'économie, M. Major fait référence à un faible taux d'inflation, et à un environnement qui favorise le libre-échange et la libre-entreprise. Au cours du bref débat qui s'est déroulé, jeudi, à la Chambre des communes, le premier ministre a précisé ce catalogue de treize projets, dont les plus significatifs sont un ensemble de dispositions traduisant un tour de vis sécuritaire, ainsi qu'une loi, dite de déréglementation, visant à alléger les contraintes administratives qui pèsent sur l'industrie.

Le projet de loi sur la justice criminelle regroupe des dispositions tendant à durcir la répression contre les jeunes délinquants et les récidivistes. Il vise aussi à abolir le « droit au silence » dont bénéficient les personnes appréhendées et à faciliter l'utilisation des empreintes génétiques. *« Pendant trop longtemps*, a souligné M. Major, *la balance a été trop favorable aux criminels et pas assez aux victimes. La loi va corriger cela. »* Cet arsenal législatif confirme les craintes émises par le Parti travailliste, ainsi que par l'ancien premier ministre Edward Heath : priorité à la répression, au détriment de la prévention.

Ce choix est cependant conforme à la théorie constamment défendue par le Parti conservateur, qui revient à nier la relation entre les conditions sociales et la criminalité. La loi de déréglementation, qualifiée par M. Major d'*« ensemble législatif le plus important de ce type depuis les années 50 »*, aura notamment pour objet de confier au secteur privé la gestion d'un nombre croissant de services exercés jusque-là par l'administration et de « libérer » les entreprises du carcan imposé par les réglementations gouvernementales. Le gouvernement envisage, d'autre part, de faire adopter la loi de privatisation de British Coal (charbonnages), ainsi que le texte relatif au commerce dominical, ces deux textes étant fortement contestés, y compris au sein du Parti conservateur.

Depuis l'été dernier, le premier ministre a cependant renforcé sa position. Outre le fait que la ratification parlementaire du traité de Maastricht ne soit plus qu'un mauvais souvenir, son opposition interne a perdu de sa vigueur, grâce au soutien que lui a apporté Lady Thatcher. Enfin et surtout, la situation économique s'est nettement améliorée. L'indice d'inflation pour le mois d'octobre s'élève à 1,4 %, contre 1,8 % en septembre. Ce taux est resté inférieur à 2 % depuis dix mois consécutifs, soit la plus longue période depuis 1960. Les chiffres du chômage, annoncés jeudi, sont également prometteurs : le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de quarante-neuf mille en octobre, soit la chute la plus élevée depuis quatre ans et demi.

Ces bons résultats économiques ont un double effet : ils accroissent la marge de manœuvre du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, pour augmenter la pression fiscale à l'occasion du budget, qui doit être présenté le 30 novembre. Celui-ci est, d'autre part, soumis à des pressions accrues pour baisser les taux d'intérêt afin de dynamiser l'économie. C'est notamment à l'occasion du débat budgétaire, qui s'engagera le mois prochain, que les divergences au sein du parti Tory pourraient resurgir, faisant voler en éclats le fragile consensus bâti autour de ce retour aux « valeurs fondamentales ».

Plusieurs parlementaires pensent même que ce concept est fondamentalement passéiste et peu mobilisateur. Parmi eux, Edward Heath qui, dans un article publié, jeudi, par *The Times*, se livre à une critique en règle du *« back to basics » : « Personne, souligne-t-il, n'a jamais commandé une avancée en criant à ses troupes : en arrière les gars, en arrière »*...

LAURENT ZECCHINI

ESPAGNE

Le tribunal constitutionnel inflige un sérieux revers à Felipe Gonzalez

MADRID

de notre correspondant

Le tribunal constitutionnel a annulé, jeudi 18 novembre, l'un des principaux articles de la loi tant controversée sur la sécurité des citoyens, dite aussi loi Corcuera, du nom du ministre de l'intérieur, José Luis Corcuera. La décision de déclarer *« inconstitutionnelle »* l'article 21 alinéa 2 a été prise à l'unanimité par les douze membres du tribunal. Ce texte, plus connu sous le nom de *« coup de pied dans la porte »*, permettait aux forces de police de pénétrer dans le domicile de quiconque sans autorisation de la justice en cas de flagrant délit. Elle avait été motivée par une volonté de répression du trafic de drogue.

A l'occasion du premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi au mois de mars, M. Corcuera avait affirmé que *« toute cette apocalypse que vous aviez prévue n'existe pas »*, en réponse aux critiques de ses détracteurs qui s'inquiètent de la transgression du principe de l'inviolabilité du domicile. Tout en introduisant des limites, le tribunal constitutionnel a, en revanche, estimé conforme à la Constitution l'article 20 alinéa 2 de la loi qui permet aux forces de l'ordre d'emmener au commissariat toute personne ne pouvant pas justifier son identité. Enfin, le tribunal a annulé l'article 26 qui permettait au gouvernement de fixer par décret les infractions légères à la sécurité des citoyens, estimant que celles-ci ne pouvaient être établies que par un texte de loi.

Ces décisions des gardiens de la Constitution constituent un sérieux revers pour Felipe Gonzalez, le président du gouvernement. Lors de la campagne électorale pour les élections législatives du 6 juin, le ministre de l'intérieur avait annoncé qu'il démissionnerait au cas où la sentence du tribunal constitutionnel serait négative. Son départ pourrait entraîner un important remaniement à la direction des forces de sécurité.

MICHEL BOLE-RICHARD

AMÉRIQUES

Après l'approbation de l'ALENA par la Chambre des représentants

Bill Clinton porté au pinacle

WASHINGTON

de notre correspondant

Un jour, il est décrié, donné pour mort, certifié plus faible président de la décennie ; le lendemain, comme après sa victoire à la Chambre des représentants qui a approuvé l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le voilà porté au pinacle, admiré, célébré, classé « grand politique ». Avec Bill Clinton, les chroniqueurs de la présidence se livrent à d'étranges contorsions, comme s'ils n'arrivaient toujours pas à « saisir » le personnage.

Il est vrai que l'hôte de la Maison Blanche est parfois difficile à suivre. Vainqueur, il y a un an, des élections, avec seulement 43 % des suffrages, Bill Clinton gouverne comme il a été élu : sur le fil du rasoir. Avec lui, la politique n'a rien d'un « long fleuve tranquille » mais tout des montagnes russes. C'est une suite accélérée de crises, de moments de tension, tantôt dénoués heureusement, tantôt moins. Bill Clinton paraît ne pouvoir livrer son meilleur que le dos au mur et cette qualité, qui a apporté du piquant à sa campagne, donne à sa présidence l'allure d'une éprouvante course d'obstacles négociés au dernier moment. Sa courbe de popularité dans les sondages épouse ce parcours heurté : le président est déjà passé par une demi-douzaine de hauts et de bas, selon que les Américains accueillaient favorablement son projet de redressement financier, sa réforme de la santé, ou dénonçaient sa politique budgétaire et ses performances à l'étranger.

Au lendemain de la ratification par la Chambre des représentants de l'Accord de libre-échange entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, le voilà de nouveau loué par l'ensemble de la presse. Depuis l'été, l'ALENA était donné pour mort par tous les « spécialistes ». La plupart de ses collaborateurs avaient conseillé au président d'abandonner ce cadeau empoisonné de l'administration Bush : il n'y aurait jamais de majorité démocrate pour voter cette affaire et les élus de l'opposition républicaine seraient trop contents d'en profiter pour infliger une défaite à la Maison Blanche...

Accusé de retraites pas toujours glorieuses en Haïti ou en Bosnie, Bill Clinton a, cette fois, choisi de se battre, quitte à aller à l'encontre de son propre parti. Sur un dossier qui lui tient particulièrement à cœur – la nécessité d'ouvrir les frontières pour relancer la croissance –, il a mis tout le poids de la présidence dans la bataille et a prouvé qu'il pouvait rassembler une majorité bi-partisane différente de celle dont il a bénéficié lors du vote du budget. Il avait alors le profil du « démocrate traditionnel », promoteur d'une hausse de la fiscalité pour financer un surcroît de dépenses publiques ; dans la bataille de l'ALENA, c'est le profil du démocrate « nouvelle manière » qui l'a emporté, celui qui défend la libéralisation du commerce aux dépens des intérêts traditionnels de son parti.

Tous les éditorialistes estiment que sa crédibilité politique en sort renforcée. *« En termes politiques, c'est le succès le plus important de sa présidence*, écrit le *New York Times. Sur l'ALENA, il ne ressemblait pas du tout à Jimmy Carter, hésitant et louvoyant dans ses relations avec le Congrès, mais au Lyndon B. Johnson des années 64 et 65, un battant, pas un cafouilleur. » « Clinton a fait le bon choix en décidant courageusement de tout jouer sur l'ALENA*, écrit le *Washington Post. Il a compris qu'une défaite adresserait au monde le message d'une Amérique se tournant vers l'isolationnisme. »*

Le revers de la médaille, c'est un parti démocrate divisé, qui ressort amer de la défaite subie lors de la bataille de l'ALENA. Au sein du mouvement démocrate, la centrale syndicale AFL-CIO avait pris la tête des « anti ». Elle ne représente peut-être plus que 15 % des salariés, mais, riche, elle tient toujours les clés des caisses électorales dans un grand nombre de circonscriptions. Une bonne partie de l'électorat clintonien aussi est déçu, cette classe moyenne dont il s'était fait le défenseur pendant sa campagne, qui s'estime abandonnée et plus menacée que jamais par la « globalisation » de l'économie. L'indépendant Ross Perot compte bien exploiter la situation et se faire entendre à chaque fermeture d'usine qu'il attribuera, à tout coup, à l'ALENA.

ALAIN FRACHON

Les Mexicains sont soulagés mais prudents

Les *Mexicains ont accueilli* avec soulagement l'approbation par la Chambre des représentants des Etats-Unis, mercredi 17 novembre, de l'Accord de *libre-échange nord-américain* (ALENA). Echaudés par les péripéties de la négociation, ils restent toutefois prudents, d'autant que le *mépris avec lequel les opposants américains à l'ALENA* ont traité leur pays a rouvert de vieilles blessures.

MEXICO

de notre correspondant

Partisans et adversaires du traité semblent se retrouver pour exprimer leur soulagement de ne pas avoir été rejetés par leur principal partenaire économique, avec lequel les Mexicains entretiennent une relation mêlée de haine et d'admiration. Ces sentiments sont les mêmes depuis que les Etats-Unis leur ont enlevé, au siècle dernier, une grande partie de leur territoire (le Texas, le Nouveau-Mexique, l'Arizona et la Californie) et constituent une terre d'accueil, pas toujours hospitalière, aux millions d'immigrants qui traversent illégalement le Rio Grande pour offrir leur force de travail.

Les conditions dans lesquelles a été approuvé l'accord de libre-échange ont cependant créé un sentiment d'amertume, y compris chez les partisans du traité. La presse locale a fait part, jeudi, de son indignation à propos des torrents d'*« insultes »* proférées, notamment, par plusieurs membres de la Chambre des représentants, opposés au traité, à propos de l'absence de démocratie au Mexique, de la corruption de la classe politique et des violations des droits de l'homme.

L'éditorialiste de *la Jornada*, un des quotidiens les plus influents de la capitale, a contre-attaqué en rappelant que les Etats-Unis ont prouvé depuis longtemps qu'ils *« ne respectaient pas souvent leurs engagements : le Mexique devra donc en tenir compte en diversifiant ses relations commerciales pour se protéger d'un retour possible de Washington à ses mauvaises habitudes protectionnistes. »*

Le président Salinas échaudé

La plupart des commentateurs reconnaissent que le vote des représentants constitue une victoire pour le président Carlos Salinas, qui avait axé toute sa politique de modernisation économique (privatisations, ouverture des frontières au commerce, etc.) sur l'entrée en vigueur du traité de libre-échange. Une condition nécessaire, a-t-il souvent répété, pour permettre au Mexique de *« passer du tiers monde au club des pays industrialisés »*. Que serait-il arrivé si le président des Etats-Unis n'avait pas obtenu la majorité au Congrès? *« On n'ose pas l'imaginer*, écrit un commentateur. *Mais cela prouve l'influence de Washington sur la politique mexicaine. »*

Echaudé par les aléas de la négociation aux Etats-Unis, qui ont donné des sueurs froides à son entourage, M. Salinas a accueilli avec une satisfaction prudente le vote du Congrès, soulignant que les Mexicains ne devaient pas en attendre des effets immédiats dans la mesure où l'application du traité se fera progressivement au cours des quinze prochaines années. L'accord de libre-échange n'est donc plus la « panacée » que les dirigeants invoquaient pour justifier les nouveaux sacrifices imposés aux Mexicains, dont le salaire réel a substantiellement diminué depuis quinze ans, bien que l'inflation ait été ramenée de 51 % en 1988 à moins de 10 % cette année (la croissance économique devrait atteindre 1,1 % en 1993, alors que la population augmente de 2 % par an).

Les adversaires du traité de libre-échange soulignent que l'ouverture des frontières, commencée en 1987 avec l'adhésion du Mexique au GATT, a eu des effets négatifs sur la balance commerciale. En 1986, le Mexique enregistrait un excédent de plus de 5 milliards de dollars dans ses échanges avec les Etats-Unis, son principal partenaire, qui absorbe, près de 70 % de son commerce extérieur. La situation s'est inversée l'an dernier avec un déficit de près de 5 milliards aux dépens du Mexique, pour un niveau d'échanges, il est vrai, trois fois plus élevé (77 milliards de dollars, contre 27 milliards en 1987).

Le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), qui n'a eu de cesse de dénoncer le *« projet hégémonique des Etats-Unis »* et les *« risques annexionnistes »* du traité, a proposé la création d'une commission chargée d'évaluer les conséquences de l'accord. *« Si nous gagnons les élections en août prochain*, a déclaré le candidat du PRD à la présidence de la République, Cuauhtémoc Cardenas, *nous demanderons une renégociation du traité ou, si cela se révélait impossible, nous exercerons notre souveraineté en nous retirant. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

COLOMBIE : mort d'un consul italien enlevé par la guérilla. – Le ministère colombien des affaires étrangères a déploré, jeudi 18 novembre, la mort de M. Giuseppe Guariglia, soixante-huit ans, consul honoraire d'Italie à Bucaramanga (nord-est), enlevé il y a quatre mois par la guérilla. Le corps du diplomate a été découvert, enveloppé dans un sac en plastique, dans la région rurale de Giron, non loin de Bucaramanga. – *(AFP.)*

SALVADOR : vingt-sept morts dans une mutinerie. – Des affrontements à l'arme blanche entre détenus, dans une prison de l'est du Salvador, ont fait au moins vingt-sept morts et trente blessés, jeudi 18 novembre. Le directeur de la prison de San- Francisco Gotera a précisé que vingt gardiens et dix policiers avaient réussi à mettre fin aux affrontements qui ont duré quatre heures et demie. – *(Reuter, AP.)*

RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans l'article d'André Fontaine consacré à l'isolationnisme américain (*le Monde* daté 14-15 novembre). L'attaque japonaise contre Pearl Harbor n'a pas eu lieu en novembre 1941, mais le 7 décembre. Des lecteurs ne croient pas, d'autre part, que le slogan *« The economy, stupid ! »* (« C'est l'économie, idiot ! »), affiché au Q.G. électoral de Bill Clinton à Little Rock, visait George Bush. Pour le professeur Pons, de Toulouse, c'était un « pense-bête » s'adressant à M. Clinton lui-même ; pour Jean-Pierre Marty, directeur du conservatoire de Musique des écoles d'art américaines de Fontainebleau, il s'agissait d'un mot d'ordre interne à l'équipe du candidat démocrate.

Rencontre américano-canadienne

SEATTLE

de notre envoyé spécial

En marge de la réunion de l'APEC *(lire nos information page 6)*, les deux principaux partenaires au sein de l'ALENA, le président américain, Bill Clinton, et le nouveau premier ministre canadien, Jean Chrétien, se sont rencontrés, pour la première fois, à Seattle, dans la soirée de jeudi 18 novembre, profitant de l'occasion pour faire le point sur leurs divergences. M. Chrétien souhaite obtenir *« une meilleure définition »* ou des *« clarifications »* sur les problèmes qu'il juge litigieux, en particulier sur les tarifs douaniers, les subventions ou le dumping. Autres pommes de discorde, l'énergie et l'eau sur lesquels le Canada, en dépit de l'accord de libre-échange, entend conserver un certain contrôle.

Certes, il ne s'agit pas, pour le nouveau chef du gouvernement d'Ottawa, de rouvrir la négociation sur un accord que M. Clinton vient de faire voter à grand peine par la Chambre des représentants, mais plutôt d'addenda ou d'accords parallèles qui n'empêcheraient pas l'entrée en vigueur de l'ALENA. Selon M. Chrétien, des progrès ont été accomplis au cours de la petite heure d'entretien, et M. Clinton a bien compris les préoccupations canadiennes.

Les deux dirigeants ont décidé la création d'un comité ministériel chargé de trouver un compromis avant la date limite du 1er janvier. Le Parlement canadien a déjà ratifié l'ALENA, qui reste à promulguer.

P. de B.

Message aux pays latino-américains. – Le président Bill Clinton a envoyé, jeudi 18 novembre, un message aux chefs d'Etat ou de gouvernement de trente et un pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dans lequel il affirme que l'ALENA permettra *« d'ouvrir la voie à la libéralisation du commerce à travers l'hémisphère »*, a annoncé la Maison Blanche. M. Clinton a souhaité que le *« partenariat »* créé ne s'arrête pas au Mexique et qu'il englobe *« toute l'Amérique latine »*. – *(AFP.)*

ASIE

La réunion de l'APEC à Seattle

Le président américain tente d'imposer sa vision d'une « communauté du Pacifique »

Le président Clinton est arrivé, jeudi 18 novembre, à Seattle pour y ouvrir, ce vendredi, la réunion « au sommet » de l'APEC – Coopération économique Asie-Pacifique (1).

SEATTLE

de notre envoyé spécial

Seattle la bien choisie ! La métropole du nord-ouest des Etats-Unis n'est-elle pas le port américain le plus proche des partenaires commerciaux asiatiques... La capitale de l'Etat de Washington est aussi connue pour son ouverture sur le grand large, et pour sa population asiatique – la plus forte, en pourcentage, après celle de la Californie (12 %). Détail, enfin, que les délégués n'auront peut-être pas le temps de noter : c'est à Seattle qu'est enterrée la figure emblématique du cinéma « kungfu », Bruce Lee...

Dès son arrivée ici, M. Clinton a choisi l'usine Boeing, le premier exportateur des Etats-Unis, pour rappeler sa priorité numéro un : « *Jobs* ». Car l'avenir de l'emploi, estime-t-il, repose sur l'ouverture des marchés internationaux aux produits américains. Le président a repris cet argument, utilisé pour faire ratifier l'ALENA, avant de commencer ses entretiens avec ses hôtes de l'Asie et du Pacifique, après deux jours d'entretiens ministériels mercredi et jeudi. En marge du « sommet », qui se poursuivra samedi dans le village indien reconstitué de Tillicum, sur l'île de Blake, M. Clinton s'est entretenu jeudi soir avec le premier ministre canadien, Jean Chrétien. Et il devait rencontrer, vendredi, son homologue chinois, Jiang Zemin, et le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa.

« *Les Etats-Unis sont compétitifs et peuvent l'emporter sur tous les marchés du monde à égalité des chances*, a déclaré M. Clinton aux employés de Boeing enthousiastes. *Il faut ouvrir les barrières tarifaires, promouvoir la croissance* », en particulier dans ce moteur de croissance qu'est la zone Asie-Pacifique, « *au potentiel économique énorme pour l'économie américaine* » et dotés aussi de « *potentiels de paix, de liberté et de démocratie* ». Affirmant qu'il n'avait pas honte d'être une sorte de « VRP » des produits américains, le président a souhaité « *un partenariat à long terme pour créer des emplois de part et d'autre du Pacifique* ».

Le difficile dialogue sino-américain

De tels propos étaient censés rassurer ceux des Américains qui s'inquiètent d'une ouverture économique assimilée à une « *invasion* » de produits bon marché, alors que M. Clinton veut y voir aussi un vecteur de croissance par l'exportation. Ils avaient également pour but d'apaiser les craintes provoquées par les ambitions affirmées de Washington de transformer un groupement lâche, l'APEC, en une organisation structurée. Avec le risque qu'elle soit dominée par les Etats-Unis, ou par un triumvirat de fait sino-nippo-américain.

Jiang Zemin a succédé à M. Clinton à l'usine Boeing, où il a aussi prononcé un discours. Cette visite était assurément symbolique : le constructeur américain compte beaucoup sur le marché chinois, où il espère vendre, en dix ans, 800 avions. C'est l'importance de ce marché qui explique la récente volte-face de la diplomatie américaine envers Pékin, qui privilégie désormais la carotte par rapport au bâton.

Ce revirement n'a pas empêché le secrétaire d'Etat Warren Christopher de relancer le débat sur les droits de l'homme et la démocratie, fort désagréable aux dirigeants chinois. Dans un discours à l'université de l'Etat de Washington sur « l'avenir asiatique de l'Amérique » – fondé sur trois piliers : prospérité, sécurité et démocratie – M. Christopher s'est félicité du « *courant démocratique* » qui s'étend en Asie, même si « *on y trouve aussi des régimes parmi les moins ouverts* » comme « *la Birmanie, le Vietnam, l'Indonésie et la Chine* ». Il a conclu : « *Le désir de liberté n'est pas seulement une exportation de l'Occident. C'est un instinct humain.* »

A cela, le ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen – qui avait annoncé la semaine dernière l'ouverture prochaine de prisons à des visites de la Croix-Rouge internationale –, a répliqué que Pékin et Washington « *doivent coopérer parce que nous avons des intérêts communs. Nos relations ont toujours été bâties sur des intérêts communs, non sur une identité de systèmes sociaux, d'idéologie ou de valeurs* ». Il a ajouté : « *Nous sommes responsables devant le peuple chinois, et nous ne faisons pas de gesticulation car nous ne sommes pas des acteurs de théâtre* ». Peu avant, Pékin avait montré son peu d'empressement à céder aux Etats-Unis : en annonçant la prochaine visite de Jiang Zemin à Cuba.

La difficulté du dialogue sino-américain a dominé le début de la réunion de l'APEC. L'organisation humanitaire Asia Watch a publié jeudi un rapport sur la poursuite des violations des droits de l'homme en Chine. Cette question est au cœur du différend sino-américain, avec la prolifération militaire et les accusations américaines de dumping. On n'exclut pas, ici, que Pékin fasse un nouveau geste « *cosmétique* » sur les droits de l'homme, moins coûteux que des concessions commerciales ou sur les ventes d'armes.

Insuffler un dynamisme institutionnel

Une telle démarche faciliterait la tâche de l'administration américaine lorsque viendra, au printemps prochain, le moment de renouveler à la Chine la clause de la nation la plus favorisée (MFN). Car Pékin n'a pas obtenu de Washington que cette clause soit attribuée automatiquement à tous les membres de l'APEC.

Washington a bien l'intention de faire évoluer l'APEC vers un ensemble plus structuré et dynamique – une vision partagée par les Australiens, à l'origine du projet avec les Japonais. En convainquent les « petites phrases » sur le rôle que pourrait jouer cette organisation pour vaincre les réticences de l'Europe envers l'Uruguay Round, ou les déclarations de M. Christopher sur les liens entre économie et sécurité – venant après les tentatives pour changer le sens du « C » du sigle APEC : de « coopération » en « communauté ».

Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Hata, a insisté jeudi sur la nécessité de « *respecter la diversité* » des membres, sur la nécessaire « *consultation* » et l'indispensable « *consensus* », sur une évolution « *progressive* » de l'APEC et sa « *compatibilité avec le GATT* ». M. Hata a aussi souhaité « *le renforcement de la compréhension* » avec les organisations internationales, en clair, avec les Douze de l'Union européenne. Cette position est loin de faire l'unanimité.

Certains dirigeants asiatiques avaient accepté sans enthousiasme de se rendre à Seattle, une réunion au départ essentiellement économique, afin de ne pas déplaire à un président Clinton qui veut promouvoir l'idée d'une « *nouvelle communauté du Pacifique* ». Il faudra attendre samedi pour voir si l'alchimie de cette rencontre aura permis à l'APEC de dépasser ses différences afin de prendre un nouveau départ en insufflant un dynamisme institutionnel à une région qui demeure le moteur de la croissance mondiale.

PATRICE DE BEER

(1) Outre les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du Sud, les « trois Chines » (Pékin, Hongkong, Taïwan) et les six de l'ASEAN (Association des pays d'Asie du Sud-Est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande). Les 15 membres de l'APEC ont décidé le 18 novembre d'admettre cette année le Mexique et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et, l'an prochain, le Chili. Ils n'accepteront pas de nouveaux membres d'ici à 1997.

JAPON

La chambre vote les lois anti-corruption

Une large majorité de députés a adopté, jeudi 18 novembre, le premier arsenal législatif anti-corruption du Japon de l'après-guerre. Parmi les 270 élus qui ont approuvé les quatre projets de loi (sur les 511 que compte la Chambre basse) figurent 13 rebelles du principal parti d'opposition, le PLD (libéral-démocrate, au pouvoir de 1955 à juillet dernier). En revanche 5 membres du PS, le plus grand des partis de la coalition gouvernementale, ont voté avec 215 députés de l'opposition. La réforme doit encore être approuvée par le Sénat, où l'opposition assez forte peut faire durer les débats pendant des semaines. – *(AFP.)*

INDE : le Parlement européen réclame la libération d'un chef cachemiri. – Le Parlement européen a demandé, jeudi 18 novembre, à la Belgique de libérer le chef indépendantiste cachemiri, Amanullah Khan, interpellé le 18 octobre à Bruxelles. Sous le coup d'un mandat international depuis 1990, M. Khan a été arrêté après une rencontre avec le groupe du Parti des socialistes européens (PSE) au Parlement européen. L'Inde l'accuse de terrorisme et a demandé son extradition. – *(AFP.)*

Le puzzle afghan

II. – Mazar, le fief industrieux de Rashid Dostom

Après Hérat, capitale de l'Ouest afghan, qui vit, sous son « émir » Ismaïl Khan, une vie paisible et très autonome par rapport à Kaboul (*le Monde* du 19 novembre). Nous présentons la situation à Mazar-i-Sharif, la grande ville du nord, en proie à une frénésie de commerce et de construction.

MAZAR-I-SHARIF
(Nord de l'Afghanistan)

de notre envoyé spécial

Voici la ville la plus vibrante d'Afghanistan, la vraie capitale économique d'un pays pas encore sorti de la plus terrible épreuve de son histoire, une cité en proie à une frénésie de commerce et, selon un voyageur, « *le seul bazar digne de ce nom dans toute l'Asie centrale accablée par la crise du post-soviétisme* ».

Le grouillement des camions, jeeps, bus, tracteurs, motos, soulève à longueur de journée une poussière qui auréole les mouvements plus lents des charrettes à âne, des dromadaires lourdement bâtés et des carrioles à cheval, et blanchit en un tournemain les chaussures des hommes qui passent revêtus du *tchapan* (manteau) des Ouzbeks et des femmes en *tchadri* (voile) bleu pâle ou vert d'eau.

Partout sur les trottoirs, des montagnes de melons d'eau, d'immenses tas de bois, comme approche le terrible hiver du Nord, des échoppes toujours approvisionnées. Autour de la mosquée (une des merveilles du monde musulman avec ses coupoles et ses minarets turquoise), des marchands ont étalé leurs tapis à fond rouge et tout un souk de vêtements. Y a-t-il vraiment eu la guerre, ici – ce terrible conflit déclenché par l'invasion soviétique de 1979 ? La cité, en tout cas, n'a connu aucune destruction : Mazar était si près de l'URSS (Termez, aujourd'hui porte de l'Ouzbékistan, est à 80 kilomètres) que l'armée rouge était ici chez elle, ne laissant que peu d'initiative aux moudjahidins, confinés à la plaine aride et aux montagnes proches.

Aux entrées de la ville, pourtant, l'œil est attiré par des montagnes de fûts d'essence et des centaines de conteneurs, utilisés à présent comme boutiques. Vers l'aéroport, le voyageur dépasse des parcs où rouillent des douzaines de tanks et canons, et des véhicules militaires. Ce sont là les décombres d'un conflit qui tint le monde en haleine, et les vestiges d'un empire défunt qui s'est ici cassé les dents.

Pour le reste, Mazar n'est qu'une paire de mains crispées sur une brouette remplie de matériaux de construction, un jeu d'échafaudages dressés vers le ciel. Les marchands enrichis par la guerre, les commandants moudjahidins et les officiers de l'ancien régime sont à présent désireux de mettre leur famille à couvert, et Mazar est ainsi le théâtre d'un boom immobilier. Sa population, en quelques lustres, a quadruplé, pour dépasser, à présent, le demi-million d'habitants.

Le bâtiment va, donc tout va ? Non, les problèmes ne manquent pas, dont le plus notable est l'insuffisance des infrastructures de base – de l'eau courante aux établissements scolaires et aux centres de soins – dérivée, précisément, de l'expansion brutale de Mazar, aujourd'hui deuxième ville du pays après Kaboul. Comme le général Dostom, *de facto* le « patron » de ce « gouvernement du Nord de l'Afghanistan », n'a pratiquement plus un sou (sauf pour payer ses soldats, et encore), ce sont souvent les riches marchands qui sont sollicités, parfois vivement, de mettre la main à la poche dans l'intérêt de la communauté. Les Nations unies s'activent, elles aussi, à travers leurs agences (PAM, Unicef, HCR, etc.), dont les véhicules blancs à l'écusson bleu ciel sont une note familière de la région.

Un opportun pèlerinage à La Mecque

La convenable prospérité et la (relative) tranquillité des lieux ont elles-mêmes engendré des problèmes. C'est ainsi que des dizaines de milliers de Kaboulis sont venus ici chercher un havre en attendant la fin des combats fratricides dans la capitale. La clé de voûte de ce miracle, c'est le « *camarade hadji Rashid Dostom* », selon l'expression d'un « onusien » : « *camarade* », pour son passé de chef d'une milice de l'ex-régime communiste, les redoutés « *jowzjanis* » ouzbeks dits « *les voleurs de tapis* » ; « *hadji* », parce que le naguère peu pieux général n'a pas manqué, après la victoire des moudjahidins en 1992, de faire son pèlerinage à La Mecque... et d'en tirer une affiche.

Cette transformation n'est pas la seule que l'on puisse observer chez cet officier de l'ancien régime confirmé par le nouveau. La plus remarquable est sans doute que cet homme tenu pour illettré (adolescent, il était gardien d'installations sur le champ de gaz de sa ville natale de Shebargan) se soit coulé, aux abords de la quarantaine, dans son nouveau rôle de leader d'une région stratégique de l'Afghanistan. Comment ce chef de bande nullement étouffé par les scrupules ou la pitié est-il devenu l'un des Afghans les plus portés à la recherche du consensus ? C'est là tout le « mystère Dostom ».

« *Il a grandi*, note un agent de l'ONU. *Il a poussé à la naissance d'un front unissant les forces politiques du coin, le Mouvement national islamique (Jumbish). Bien que regroupant, outre ses partisans néo-communistes, des forces intégristes (sunnites et chiites, Jamiat et Hezb, entre autres), ce front n'a pas connu de fracture depuis 18 mois. Il s'est efforcé de limiter les combats locaux au strict nécessaire, c'est-à-dire au désarmement, autant qu'il est possible, des groupes d'anciens combattants* ».

Désormais, dans la journée, c'est la police urbaine, la « *garnizyoun* », qui assure l'ordre. La nuit, des éléments militaires, en uniforme de l'ancien régime communiste, prennent position, dès 21 h 30 aux carrefours et assurent l'un des couvre-feux les plus stricts d'Afghanistan.

« *Seuls quelques hauts fonctionnaires ont été changés*, poursuit notre interlocuteur ; *sinon, l'ex-administration de l'époque communiste reste intacte* ». Supervisant, en principe, six provinces du nord de l'Afghanistan (1), Rashid Dostom est à la fois chef du « conseil militaire supérieur » de la zone et président du Jumbish, ainsi que vice-ministre de la défense de l'Afghanistan, ce qui lui permet d'avoir son mot à dire à Kaboul et d'être officiellement invité à l'étranger.

Les gens qui comptent, aujourd'hui, pour Rashid Dostom sont certains généraux de l'ancien régime communiste, tel le chef de l'aviation Hilal ou le commandant des blindés de la ville-frontière septentrionale de Hayratan, le général Momen, dont l'insubordination, le 26 janvier 1992, a déclenché la chaîne des événements qui ont conduit, en trois mois, à la chute du président Najibullah. « *Beaucoup de ses confidents sont ouzbeks, comme lui*, ajoute notre interlocuteur ; *mais il reçoit beaucoup de visiteurs : leaders de communautés, anciens des villages, chefs religieux. En somme, il fait ce qu'il veut, mais pas sans beaucoup de consultations et une réelle volonté de ne pas abuser de son pouvoir.* »

Les succès de cet homme pourraient-il le conduire à se tailler son fief – une mini-République d'inspiration plus laïque que le reste du pays, qui serait un havre pour les ex-communistes en difficulté ? « *En aucune façon*, nous répond M. Tukhian, ex-gouverneur de Kaboul sous Naijibullah, devenu « ministre de l'économie et des affaires sociales » du « gouvernement du Nord ». « *Nous entendons bien rester membres de l'Afghanistan. Simplement, le général Dostom a proposé de rebâtir le pays sur un modèle fédéral. On a beaucoup dit que cette position était isolée. Je puis vous assurer que Massoud lui-même n'est pas si hostile qu'on le croit à cette formule.* »

De fait, les relations de « l'homme fort de Kaboul », Ahmed Shah Massoud, et de celui de Mazar sont certainement une des clés de l'avenir à moyen terme du pays. D'abord devenus les plus proches alliés pour faire tomber M. Najibullah puis pour tenir hors de Kaboul le fondamentaliste pashtoun Gulbuddin Hekmatyar, le Tadjik et l'Ouzbek avaient laissé leurs liens se distendre au tournant de 1992 et 1993. Ils se sont pourtant retrouvés ce printemps, par commodité tactique. Ils luttent ensemble, ces jours-ci, contre les troupes du premier ministre Hekmatyar à Tagab, à l'est de Kaboul. « *Nos relations sont bien meilleures* », nous confirme M. Tukhian. De fait, Dostom s'est rendu dans la capitale afghane le 12 juillet pour la première fois depuis avril 1992, jouant même les médiateurs entre les factions combattantes.

Une politique internationale active

Avec le troisième homme fort du pays, Ismaïl Khan, « émir » de l'Ouest de l'Afghanistan, le patron du Nord entretient des rapports tendus : une bataille les a même opposés à la fin de l'été, par lieutenants interposés, pour le contrôle du Faryab au nord-ouest. Rashid Dostom a alors menacé de « *bombarder Herat* ». En réplique, l'aviation d'Ismaïl Khan est récemment montée vers le nord et à lâché quelques bombes... qui sont tombées au Turkménistan. Si les deux hommes se sont serré la main le 27 octobre, à Ashkhabad, sous l'égide de leur hôte commun le président Nyazov, c'était sans doute plus par esprit diplomatique que par conviction. Beaucoup d'Afghans prévoient, à vrai dire, que M. Dostom sera la prochaine cible, après M. Hekmatyar, des « jamiatis tadjiks de Kaboul ».

Le plus étonnant est que M. Dostom est conduit à y avoir une politique internationale active. Avec l'Iran et le Pakistan, deux pays qui jouent un jeu trouble dans la région de Kunduz, fief des fondamentalistes « arabes », il maintient des relations correctes, qui lui permettent au moins de garder un œil sur ce qui se passe autour de lui. Il a récemment, sans éclat, intercepté un avion iranien qui se dirigeait vers Kunduz.

M. Dostom a, certes, des relations courtoises avec l'Ouzbékistan voisin, mais moins chaleureuses que ne le laisserait supposer la parenté ethnique. « *La volonté hégémonique de Tachkent n'est sans doute pas pour plaire à ce fier afghan* », note un observateur étranger. Le général Dostom a, en revanche, de très bonnes relations avec la Russie et la Turquie, mais des six consulats qui fonctionnent à Mazar (2), le plus actif est celui du Turkménistan. Les relations de Dostom avec Achkhabad sont, de fait, excellentes. En octobre, une mission économique du pays voisin est venue pour organiser la prochaine reprise de l'exploitation du champ de gaz de Shebargan, l'une des rares richesses du sous-sol afghan. Kaboul, on se doute, n'a pas aimé cette initiative, qui court-circuite le « centre ». L'ouverture, dans les prochaines semaines, d'une route montant de Ankhoï vers le Turkménistan devrait, par ailleurs, tirer le Nord de son tête-à-tête étouffant avec l'Ouzbékistan. C'est dire que, à vue humaine, l'avenir semble sourire au « *camarade hadji* ».

Encore ne faut-il pas verser dans l'idylle. Le contrôle exercé par M. Dostom sur sa zone d'influence demeure relatif. Ainsi, alors que nous nous apprêtions à partir de Mazar pour l'interviewer dans son fief de Shebargan, à 150 kilomètres à l'ouest, un ordre de la « *garnizyoun* » a empêché notre véhicule de partir. La raison ? « *Des combats sur la route* »...

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Faryab, Saripul, Jowzjan, Balkh, Samangan et Baghlan (cette dernière, avec l'aide de son allié, le chef des milices ismaïliennes, Sayyed Jaffar Khan), ainsi que des poches dans le Kunduz. L'Afghanistan compte 29 provinces.

(2) Russie, Ouzbékistan, Turkménistan, Iran, Pakistan, et bientôt Turquie, ainsi qu'une représentation du Tadjikistan.

Prochain article :

Kaboul, toujours livrée aux factions

Un convoi de l'ONU pillé par les forces du premier ministre. – Seize camions du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), transportant 200 tonnes de farine vers Kaboul, ont été pillés, mercredi 17 novembre, par des forces loyales au Hezb, la faction du premier ministre intégriste afghan, Gulbuddin Hekmatyar, indiquent des sources de l'ONU. L'incident est survenu près de Sarobi, à 65 kilomètres à l'est de la capitale. Un commandant du Hezb a déclaré avoir ainsi protester contre les bombardements ordonnés par l'ex-ministre de la Défense, le commandant Massoud. – *(AFP.)*

AFRIQUE

MAROC

Le directeur d'un journal d'opposition convoqué par le ministre de l'intérieur

RABAT

de notre correspondante

Le directeur de *l'Opinion*, l'organe du parti de l'Istiqlal, l'un des principaux partis d'opposition, Mohamed Idrissi Kaïtouni, et son rédacteur en chef, Khalid Jamaï, ont été convoqués, mercredi 17 novembre, par Driss Basri, ministre d'Etat à l'intérieur et à l'information, après la parution d'un article jugé *« trop virulent et subversif »*.

Dans cet article, M. Jamaï notait qu'il existe, depuis plus de vingt ans, au Maroc, un *« parti unique, au pouvoir occulte »*, dit *« parti de l'administration »*. Dénonçant cette toute-puissance du ministère de l'intérieur, qui *« dans la pratique, est devenu le coordinateur influent de tous les ministères »* et qui *« fait de son responsable le véritable premier ministre »*, l'auteur soulignait que *« le Maroc n'a jamais connu un véritable multipartisme »*. Il affirmait qu'*« une réelle démocratisation impose une redéfinition et une limitation des pouvoirs et prérogatives des agents d'autorité »*.

Quarante-huit heures après la Journée nationale de l'information et de la communication, la vive réaction de M. Basri a été très mal accueillie par l'opposition, qui s'est aussitôt solidarisée avec *l'Opinion*. *Libération*, l'organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a jugé cette initiative *« pour le moins surprenante, surtout que notre ministre de tutelle a dit des choses ma foi très intéressantes sur la liberté, le droit d'informer... »*.

MOUNA EL BANNA

GUINÉE-ÉQUATORIALE

Premières élections législatives pluralistes

La campagne pour les premières élections législatives pluralistes en Guinée-Équatoriale – qui avaient d'abord été fixées au 12 septembre avant d'être reportées au dimanche 21 novembre – se déroule dans un climat de tension entre le pouvoir et l'opposition. Sept partis se disputeront les 80 sièges de la nouvelle Assemblée nationale : l'ancien parti unique, toujours au pouvoir, du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, le Parti démocratique de Guinée-Équatoriale (PDGE), et six formations de l'opposition. Mais sept autres partis légalisés ont décidé de ne pas prendre part au scrutin. [illegible]

Restés en exil, les mouvements qui n'ont pas demandé leur légalisation après l'instauration du multipartisme en 1991 qualifient pour leur part cette élection de *« mascarade destinée à pérenniser et légitimer la dictature »*. Severo Moto Nsa, président du Parti du progrès de Guinée-Équatoriale (PPGE), le principal parti d'opposition, qui ne participe pas à cette élection, a fait état de *« diverses manœuvres qui consistent à intimider les militants des partis d'opposition, à interdire leurs meetings et réunions à l'intérieur du pays et à diviser l'opposition »*.

En revanche, le premier ministre, Silvestre Siale Bileka, a affirmé que le processus électoral se déroulait *« normalement »* et que les formations ayant accepté d'y participer *« menaient leur campagne et passaient leurs messages à la radio et à la télévision tous les jours »*. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Le général Sani Abacha a supprimé toutes les institutions démocratiques

En un discours de quelques minutes, le nouveau chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha, a fait table rase de toutes les institutions démocratiques mises en place au cours des dernières années du règne de son prédécesseur, le général Ibrahim Babangida.

LAGOS

de notre correspondante

S'adressant à la nation pour la première fois depuis la démission forcée du chef de l'Etat intérimaire, le civil Ernest Shonekan (*le Monde* du 19 novembre), le secrétaire à la défense a annoncé qu'au terme de *« consultations poussées avec les forces armées »* il avait dissous le gouvernement intérimaire, les deux chambres de l'Assemblée nationale, ainsi que les gouvernements et assemblées élues des trente Etats de la fédération dont les gouverneurs seront remplacés par des administrateurs civils.

Le général Abacha a également dissous les deux seuls partis politiques autorisés sous le précédent régime, la Convention nationale républicaine et le Parti social-démocrate. La commission nationale électorale, qui avait charge d'organiser le 19 février prochain des élections locales et surtout présidentielle – pour combler le vide créé par l'annulation du scrutin présidentiel du 12 juin –, a cessé d'exister.

Une *« très bonne source militaire »* a indiqué à l'AFP que le général Abacha, qui dirige depuis, mercredi un *« conseil provisoire »*, constitué d'officiers et de quelques ministres, formera lundi un gouvernement *« à 95 % civil »* dont la durée d'existence *« ne devrait pas excéder deux ans »*. Le nouveau régime a promis de réunir bientôt une *« conférence constitutionnelle »* chargée de repenser le système fédéral nigérian. Elle ouvrira la voie à *« la reconnaissance de nouveaux partis politiques, formés par le peuple »*.

Un régime « ferme, humain et décidé »

« Ce régime sera ferme, humain et décidé », mais il *« ne tolérera aucun acte d'indiscipline »*, a précisé le général Abacha. Les travailleurs, qui avaient répondu au mot d'ordre de grève générale lancé depuis lundi par la centrale syndicale, le Nigerian Labour Congress, sont fermement invités à retourner à leur poste. La hausse de 600 % du prix des carburants, qui avait motivé l'action syndicale, est maintenue pour le moment mais sera *« réexaminée »*, a indiqué le général, qui a rendu hommage au *« courage »* de M. Shonekan.

Toutes les réunions et activités politiques sont interdites. La junte militaire a par ailleurs supprimé tous les décrets répressifs pris à la fin du régime Babangida à l'encontre des médias (avec notamment l'interdiction de paraître pour les journaux du groupe Concord, qui appartient au milliardaire Moshood Abiola). Mais la turbulente presse nigériane est incitée sur un ton sans réplique à faire preuve de *« retenue »*.

Nul n'attendait une remise en ordre de cette ampleur, et le choc est rude pour l'opinion comme pour la communauté internationale, qui voulaient croire juqu'alors à une reprise de contrôle limitée. Le secrétaire britannique au Foreign office, Sir Douglas Hurd, déplore le *« retour à la dictature militaire, qui n'est pas la solution »* aux problèmes du Nigéria. De leur côté, les Etats-Unis *« condamnent l'initiative prise par le général Abacha et ses collègues militaires »* de démettre le gouvernement Shonekan. *« Une nouvelle intervention des militaires dans la politique nigériane ne peut résoudre la crise créée par les militaires quand ils ont annulé les élections du 12 juin »*, a précisé le porte-parole du département d'Etat, Christine Shelley. Londres et Washington, qui consultent leurs alliés européens, étudient la possibilité de sanctions.

MICHÈLE MARINGUES

CLÉS/ *Cinq mois de crise*

La crise politique n'a cessé de se développer depuis l'annulation du scrutin présidentiel du 12 juin par le président Ibrahim Babangida, qui s'est ensuite retiré du pouvoir.

- **12 juin** : l'élection présidentielle, qui doit aboutir au retour des civils au pouvoir, oppose deux milliardaires musulmans, Bashir Tofa et Moshood Abiola.
- **23 juin** : alors que les résultats donnent un net avantage à M. Abiola, le gouvernement militaire annule l'élection.
- **24 juin** : M. Abiola se proclame *« élu par la volonté du peuple »*.
- **5-7 juillet** : l'armée intervient contre des manifestants, notamment à Lagos (au moins 17 morts).
- **31 juillet** : M. Babangida se prononce pour un gouvernement intérimaire d'union nationale, alors qu'il avait annoncé l'organisation d'un nouveau scrutin présidentiel en août.
- **10 août** : le général Babangida déclare que le gouvernement dirigé par un civil sera mis en place le 27 août.
- **12-14 août** : important succès d'une campagne de désobéissance civile à Lagos.
- **26 août** : Ibrahim Babangida se démet de ses pouvoirs. Ernest Shonekan, ancien dirigeant du Conseil national de transition, est investi chef du gouvernement intérimaire.
- **10 septembre** : la nouvelle élection présidentielle est fixée au 19 février 1994.
- **25 octobre** : quatre pirates de l'air détournent sur Niamey un Airbus de la Nigeria Airways, en exigeant la mise en place d'institutions démocratiquement élues.
- **10 novembre** : la Haute Cour de justice de Lagos déclare le gouvernement intérimaire illégal.
- **15 novembre** : les syndicats lancent une grève générale à la suite de la multiplication par sept du prix des carburants.
- **17 novembre** : Ernest Shonekan annonce sa démission ; l'ensemble des pouvoirs revient au ministre de la défense, le général Sani Abacha.

Précision. – La famille du professeur Djilali Belkhenchir qui a été assassiné, le 10 octobre dernier, à Alger, nous précise que, contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* du 12 octobre, celui-ci n'a jamais été membre du Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie, lequel avait demandé l'arrêt du processus électoral. Il était, en revanche, cofondateur du Comité national contre la torture et militait dans de nombreuses associations en faveur de la jeunesse.

DIPLOMATIE

La tournée du ministre des affaires étrangères au Proche-Orient

M. Juppé fait une distinction entre les présences militaires syrienne et israélienne au Liban

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Pour sa première tournée au Proche-Orient qui l'a conduit à Damas, Amman et Beyrouth, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a insisté sur la nécessité *« presque urgente de ne pas laisser s'enliser »* le processus de paix alors que *« les tensions se multiplient et que l'évolution de la situation, dans les territoires occupés comme au Liban sud, est préoccupante »*.

« Nous souhaitons que la dynamique de paix qui a été engagée il y a quelques semaines ne soit pas brisée et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons la reprise dès que possible, dans le cadre du processus de Madrid, des discussions avec la Syrie, le Liban et la Jordanie », a-t-il déclaré, après son entretien avec le président syrien Hafez el-Assad. Si la France appuie, malgré ses *« imperfections »*, l'accord de Washington, M. Juppé reste convaincu que l'on ne consolidera ce qui a été fait que dans le cadre d'un accord plus global. Point de vue sur lequel il a trouvé une *« large convergence de vue avec tous ses interlocuteurs »*. A Damas, où siège la quasi-totalité des mouvements palestiniens hostiles au processus de paix, le ministre a toutefois affirmé : *« Nous savons bien qu'un certain nombre de forces politiques, de tous côtés, cherchent à faire échec à l'accord. Notre rôle à nous est de tout faire pour qu'il réussisse. »*

Le chef de la diplomatie a aussi évoqué le sort du Liban, soulignant que *« l'objectif de la France est le retour à la pleine souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de ce pays »*. Il s'en est entretenu avec les dirigeants syriens, dont l'armée est stationnée sur les deux tiers du Liban. M. Juppé a fait une distinction entre la présence des troupes syriennes et celle de l'armée israélienne qui occupe, depuis 1978, une bande frontalière au Liban sud et doit, selon lui, la quitter dans le cadre de la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU. *« Lorsque le processus de paix aura abouti et que la sécurité ne sera plus en cause dans cette région, ce* [le retrait] *sera également vrai pour les troupes syriennes »*, a-t-il déclaré, replaçant ainsi la présence syrienne au Liban dans le cadre du processus de paix régional et non plus dans celui de l'accord de Taëf, conclu pour mettre fin à la guerre civile libanaise.

M. Juppé a, d'autre part, annoncé la réunion, en mars 1994, de la commission mixte franco-syrienne et la signature avec la Jordanie, au début du mois de décembre, d'un nouveau protocole financier d'un montant *« significatif »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

Le Parlement européen ferme le dimanche

Le Parlement européen pourra-t-il recevoir, à Strasbourg, le président américain Bill Clinton lors de sa visite en Europe, du 8 au 11 janvier 1994, à l'occasion de la tenue du sommet de l'OTAN ? Les députés européens refusent de se réunir un dimanche, seule journée possible sur l'agenda du président américain. Le président Clinton avait, en effet, souhaité s'exprimer devant le Parlement européen le dimanche 9 janvier.

Les présidents des huit groupes politiques du Parlement ont écarté cette date, craignant un *« hémicycle vide »* un dimanche. La vice-présidente du groupe des socialistes européens, le député belge Raymonde Dury, a estimé que le choix d'un autre jour serait *« moins perturbateur pour la vie de famille des élus européens »*. Le président Clinton n'a pas encore fait connaître sa décision, mais on souligne, de source américaine, qu'il doit quitter Bruxelles à l'issue du sommet de l'OTAN pour se rendre à Moscou. Sa réponse sera discutée par les présidents des groupes du Parlement européen lors de la session supplémentaire organisée à Bruxelles les 1er et 2 décembre. – *(AFP.)*

Ouverture du septième sommet franco-espagnol. – Le septième sommet franco-espagnol s'est ouvert vendredi 19 novembre, à Tolède, en présence du président Mitterrand et de Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol. Il devrait permettre d'afficher les excellentes relations qu'entretiennent la France et l'Espagne à l'heure où commence, avec l'application du traité de Maastricht, une nouvelle étape de la construction européenne. *« Ce sommet se présente sous les meilleurs auspices. Les relations franco-espagnoles sont au beau fixe (...). Il s'agit d'une véritable réussite diplomatique »*, a expliqué le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli. *« L'engagement européen sans faille de l'Espagne nous a permis de trouver en elle un partenaire privilégié »*, a-t-il également ajouté.

REPÈRES

ALLEMAGNE

Rudolf Scharping a été confirmé à la présidence du SPD

Le président du Parti social-démocrate allemand (SPD), Rudolf Scharping, qui tentera de détrôner le chancelier Helmut Kohl lors des élections législatives de 1994, a été confirmé dans ses fonctions, jeudi 18 novembre, lors du congrès du SPD à Wiesbaden. M. Scharping, quarante-cinq ans, a été réélu par les délégués de son parti par 361 voix sur 431. Avec 83,8 % des suffrages, il enregistre un meilleur résultat que lors de son élection à Essen le 25 juin, où il avait pris la présidence du SPD avec 79,4 % des suffrages.

M. Scharping, chef du gouvernement régional de Rhénanie-Palatinat, avait choisi de se soumettre une nouvelle fois au vote des délégués, afin de mesurer la confiance que lui accorde son parti après cinq mois passés à sa tête. Désormais confirmé à la présidence du parti, Rudolf Scharping, pragmatique modéré, cherche maintenant à donner un nouveau souffle au SPD après douze années passées dans l'opposition. – *(AFP.)*

IRAK

L'ONU maintient l'embargo

Le Conseil de sécurité de l'ONU a maintenu en l'état, jeudi 18 novembre, l'embargo contre l'Irak, décrété en août 1990, estimant que Bagdad ne s'est toujours pas conformé à toutes les exigences des Nations unies.

Le renouvellement des sanctions intervient alors que des pourparlers techniques sont en cours entre la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement irakien (UNSCOM) et une délégation dépêchée par Bagdad à New-York, conduite par le général Amer Rachid. Ces discussions portent sur les questions relatives à l'élimination de toutes les armes de destruction massive de l'Irak, ainsi que sur le contrôle à long terme par l'ONU du désarmement de ce pays.

La France a fait savoir qu'elle souhaitait que l'on fixe précisément les conditions d'une levée partielle de l'embargo pour permettre une reprise – contrôlée – des exportations de pétrole irakien, afin de soulager les épreuves de la population. – *(AFP.)*

IRAN

Les opposants en exil seraient victimes d'« exécutions » commanditées par Téhéran

Les agents du régime iranien *« exécutent »* de plus en plus souvent les opposants en exil, accuse Amnesty International, dans un rapport rendu public, mercredi 17 novembre, à Londres, et qualifié par Téhéran *« d'outil de pression politique »*. *« De nombreux Iraniens en exil vivent dans la peur permanente d'être assassinés, une menace qui concerne aussi des ressortissants étrangers, comme l'écrivain britannique Salman Rushdie »*, souligne l'organisation humanitaire.

Amnesty dresse la liste de sept représentants ou militants des divers mouvements de l'opposition, tués hors de leur pays au cours des dix-huit derniers mois, et évoque le cas de plusieurs personnes disparues dont on craint qu'elles n'aient été exécutées. – *(AFP.)*

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Amnesty dénonce des meurtres et tortures à Bougainville

Les troupes de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) tuent et torturent de présumés opposants séparatistes dans l'île de Bougainville, déclare l'organisation Amnesty International dans un rapport publié vendredi 19 novembre. Le conflit entre Port-Moresby et la BRA (Armée révolutionnaire de Bougainville) dure depuis 1989. Les forces de la PNG avaient dû se retirer de l'île en 1990, avant d'y revenir en 1991.

« Un climat d'impunité règne depuis le début du conflit armé », lit-on dans le texte d'Amnesty. Des membres de la BRA *« auraient* [eux] *aussi commis de graves atteintes aux droits fondamentaux, telles qu'exécutions sommaires, tortures et viols »*. Il est précisé que *« la plupart des victimes sont des civils étrangers au conflit »*. Une soixantaine de personnes auraient déjà été sommairement exécutées. Des bombardements et des tirs d'artillerie sont fréquemment effectués, en apparence pour terroriser la population. Les troupes gouvernementales ont quasiment fermé l'île au reste du monde. Aucune mission internationale officielle n'a été autorisée par Port-Moresby.

SOMALIE

Le général Aïdid est sorti de la clandestinité

Sortant triomphalement d'une clandestinité de cinq mois, le général Mohamed Farah Aïdid a déclaré, jeudi 18 novembre, que les troupes étrangères devaient quitter la Somalie. *« Nous n'avons pas besoin d'intervention étrangère »*, a-t-il déclaré, rayonnant, devant quelque 4 000 partisans en délire, au cours de sa première apparition publique depuis que les Nations unies ont annoncé qu'elles suspendaient les recherches pour le capturer.

D'autre part, jeudi, le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé jusqu'au 31 mai prochain le mandat de la Mission des Nations unies en Somalie (ONUSOM), en s'engageant à réexaminer en janvier le futur rôle de la mission. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil a exhorté toutes les parties en Somalie *« à respecter immédiatement les accords de cessez-le-feu et de désarmement conclus à Addis-Abeba, en particulier en ce qui concerne le regroupement immédiat de toutes les armes lourdes »*. – *(AFP.)*

Le premier tour des élections municipales dans quelques grandes villes d'Italie a lieu le dimanche 21 novembre. Selon la nouvelle loi, Rome, Palerme, Venise, Gênes, Naples, etc. éliront leur maire au suffrage universel direct, comme l'ont fait Milan et Turin au mois de juin dernier. Dans le Nord, deux forces principales se retrouvent en présence : des coalitions autour du PDS, d'une part, la Ligue du Nord, d'autre part, la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste s'étant effondrés ; dans le Sud, les proches du PDS sont confrontés au Mouvement social italien (extrême droite), en quête de respectabilité. A Palerme, Leolucca Orlando, chef de la Rete (anti-Mafia), pourrait, selon les sondages, être élu dès le premier tour. En cas de ballottage, un second tour est prévu pour le 5 décembre.

Rome en quête d'un maire et d'un avenir

Un « quadra » écologiste soutenu par une large coalition allant des anciens communistes aux transfuges de la Démocratie chrétienne veut refaire une vraie capitale d'une ville à l'abandon

ROME

de notre correspondante

LES fêtes de fin d'année seront précoces à Rome. En effet, à en croire la littérature électorale dont les rues sont jonchées, le 6 décembre au matin, dès les résultats du second tour du scrutin municipal, les autobus seront à l'heure, les téléphones fonctionneront, les musées s'ouvriront, le centre historique sera rendu aux piétons, le fleuve à la navigation, les monuments à la restauration. Les militaires lâcheront d'eux-mêmes les palais occupés abusivement pour la banlieue, où les portera un vrai métro. Bref, il y aura de tout : des logements, des emplois, des parkings pour le million et demi d'automobiles en folie, des politiciens intègres...

Et même un maire. Un vrai, élu directement, et non catapulté par le jeu des partis. Ce ne sera pas trop tôt, car il a aussi fallu changer, il y a quelques jours, ce commissaire extraordinaire, nommé au printemps par le gouvernement pour gérer la ville jusqu'aux élections, après la chute de la junte municipale. Le commissaire était légèrement impliqué dans le scandale des fonds « noirs » des services secrets.

Mais qu'importe, puisque le 6 décembre, ce sera Noël, dans une ville éternelle courtisée comme jamais, couronnée de *« ceintures vertes »* et de *« rocades »*, redevenue *« transparente », « efficace », « prête à affronter »* les défis de l'an 2000 ou 3000, selon les versions. Et les Romains, repus de tant de félicité, n'auront même plus le réflexe, au volant de leur voiture, de brûler rageusement les feux rouges pour essayer d'avancer.

En attendant, ce matin d'automne, à quelques jours à peine du premier tour du 21 novembre, il pleut à verse sur les pavés disjoints de Rome « la voleuse », les queues s'allongent sur le pont romantique qui enjambe les herbes folles d'un Tibre désolé, et dans l'air saturé le monoxyde de carbone a encore fait des progrès. Grève des vigiles urbains ? Ou plutôt manifestation des retraités ? En tout cas, tout est bloqué, les bus vont à pas lents, on a le temps d'admirer : quelle *superbe capitale ce serait !*


LUIGI BALDELLI / CONTRASTO

Francesco Rutelli : près de la moitié des Romains le soutiennent.

Une star du porno et un préfet

« Justement, c'est une capitale peu aimée, en pleine crise d'identité, je la voudrais plus moderne, plus civile. Ce n'est pas un hasard si l'un des candidats, moi en l'occurrence, est écologiste... » Fraîchement descendu de sa mobylette, duffle-coat en bataille, regard clair et poignée de main responsable, Francesco Rutelli vient encourager ses troupes dans l'appartement très design qui lui sert de QG. Un jeune capitaine à la tête d'une armée bien rodée. Sourire, tasse de café, inspection des photos pour le second tour : *« Pas mal ! pas mal ! tu ne trouves pas, tout de même, que j'ai les yeux un peu rouges là-dessus ? »* Pas d'état d'âme, place à l'efficacité.

Se voit-il un *handicap* dans cette course au Capitole ? La question semble l'étonner : *« Rien de particulier. »* En réalité, il y a si longtemps que Francesco Rutelli plafonne dans les sondages (à environ 35 %) que, pour lui, la première manche est déjà jouée. La moitié de Rome, pratiquement, le soutient. Ce n'est plus un dossard, mais un arc-en-ciel : le PDS (ex-PCI), les Verts, naturellement, dont il est un des fondateurs, les radicaux, dont il fut président du groupe parlementaire, les rénovateurs d'Alleanze democratica, et les Popolari per la riforma du leader référendaire Mario Segni.

A cela il convient d'ajouter bon nombre d'intellectuels, de journalistes, de collectionneurs d'art polyglottes qui, l'autre jour, ont organisé sur le *roof-garden* d'un musée une vente aux enchères pour alimenter sa campagne, et on obtient une candidature solide, irréprochable, un tantinet « radical-chic » à l'américaine, mais étayée par de solides arguments.

« Cela fait plus de huit mois que je suis en campagne, mon programme n'a pas été fait pour Rome, mais « par » Rome : j'ai reçu près de mille demandes et propositions. Ma priorité sera de réorganiser l'administration : vous vous rendez compte qu'il y a plus de 30 000 employés à la commune et 25 000 dans les entreprises municipales ! Il faut vingt-quatre signatures parfois sur le même document... » Mais, au fait, même s'il n'a que trente-neuf ans, se sent-il suffisamment « neuf » pour la révolution politique annoncée, lui qui a été trois fois député et même ministre de l'environnement une journée ? *« J'ai dix ans de politique parlementaire, c'est vrai, mais toujours dans l'opposition, et sans me salir les mains. Je ne suis pas allé en politique pour « voler », mais pour soutenir des idées qui me semblaient bonnes pour le pays. Les autres se donnent des airs plus radicaux, mais ils étaient tous là avant moi ! »*

Les autres ? C'est vrai, on les avait presque oubliés. Et pourtant une bonne quinzaine de candidats ont pris le départ : ex-carabinier, star du porno, presque tous, y compris la candidate de la Ligue, Maria Ida Geromontani, qui, stagne à 2 % des intentions de vote, font de la figuration. On pourrait presque en dire autant du préfet Carmelo Caruso, champion tardif de la Démocratie chrétienne, qui a travaillé la tête pendant des mois pour trouver un visage présentable. Avec 10 % environ dans les sondages, le préfet ne serait que troisième ou quatrième, du jamais vu dans une Rome qui fut si longtemps une des forteresses de la DC ! Il est vrai que l'héritage du parti de Giulio Andreotti, sénateur à vie accusé d'avoir commandité des crimes mafieux, est bien lourd à porter.

Ne serait-ce qu'au Capitole, dix assesseurs et conseillers démocrates-chrétiens ont été arrêtés, le tout-puissant député Vittorio Sbardella, qu'on appelait le « requin du béton », est sous enquête, les scandales sont légion. *« Ils ont toujours traité Rome en prostituée, on s'en servait, c'est tout »*, raconte Giuseppe Di Piazza, chroniqueur en chef adjoint au *Messagero*, le journal de la ville. Et il précise : *« Gouverner Rome était un moyen de s'enrichir : ils ont pris des pots-de-vin sur tout, le métro, les postes, le terminal ferroviaire de l'aéroport, tout neuf et déjà dépassé, car jamais relié au métro. Et même le Mondial de football, en 1990, lorsqu'on a refait le stade olympique, et construit six gares exprès. Deux d'entre elles n'ont vu que six trains passer et sont fermées... »*

Plus étrange est le cas de Renato Nicolini, épine plantée dans le flanc gauche de Rutelli par les nostalgiques de Rifondazione comunista. Et encore cette épine-là n'est guère venimeuse (12 % dans les sondages). Mieux, elle contribue à « adoucir » l'image de gauche du candidat du PDS. Citations de Günter Grass, Luther King et Mac Luhan à l'appui, avec son sourire sympathique de vieux jeune homme engagé, l'ex-assesseur à la culture communiste, le brillant « prince de l'éphémère » qui, dans les « années de plomb », avait lancé la grande kermesse culturelle de l'« été romain », avec concerts et cinéma en plein air au beau milieu du Circo massimo, joue la carte « Libérer Rome ».

De quoi exactement ? *« Des égoïsmes, des puissances et des connivences »*, et puis surtout, comme il l'explique devant une assemblée réduite mais émue, dans le petit musée des horreurs de ce qui fut le siège de la Gestapo : du retour du fascisme.

Une extrême droite en mal de respectabilité

Le retour du fascisme : on en serait donc là ? Avec la montée fantastique dans les intentions de vote du secrétaire du MSI, Gianfranco Fini (17 %), due, semble-t-il pour l'essentiel, à une désertion en masse des électeurs démocrates-chrétiens au profit de la droite, certains se demandent, un peu vite peut-être, s'il ne s'agit pas là d'une seconde « marche sur Rome ». Et le jeune secrétaire du Mouvement social est devenu l'ennemi commun à abattre.

Cette fois, en tout cas, ni chemises noires, ni virées braillardes dans les rues, ni même crânes rasés molestant leurs adversaires, le MSI joue la finesse et la séduction, au moins le temps d'une élection. Ne dit-on pas que le vent du renouveau souffle au MSI aussi, et que son secrétaire, en pleine « défascisation », prépare pour les législatives du printemps une grande alliance de « centre-droit » ? Pour lui, le test de Rome est *vital*. *Veste sur* l'épaule, physique de cadre dynamique, le voici justement, l'ennemi numéro un, qui plaisante, parmi les bois blonds de l'hôtel Ritz, avec une amie de couleur : *« Reste à côté de moi, ça me fera de la publicité ! »*

Quelle sorte de maire serait-il pour la ville ? *« Un maire libre, venu de l'opposition et qui n'aurait de comptes à rendre à personne. Un maire avec des projets pour une ville où les derniers grands travaux datent précisément de Mussolini : faire du Tibre non plus un égout mais un fleuve navigable ; créer des événements culturels pour attirer autre chose que des retraités ou des gamins sac au dos. En un mot, rendre Rome plus semblable à Paris qu'au Caire et régler le problème des 250 000 immigrés, en ne faisant venir que ceux qui auront trouvé du travail. »*

Tout de même, le fascisme à Rome a laissé bien des blessures... *« Justement, à peine élu j'irai m'incliner devant les fosses Ardéatines pour rendre hommage aux victimes du nazisme et prêcher la réconciliation. Mon élection montrera que la droite n'est plus condamnée à l'opposition. »* Un jugement qui a fait dire à Francesco Rutelli : *« Si Rome n'a plus de mémoire, elle n'aura pas d'avenir non plus. »* Première réponse le 21 novembre.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Venise, un « défi à la modernité »

Dans la Sérénissime, le scrutin municipal n'est qu'un galop d'essai avant un référendum, voulu par la Ligue, qui pourrait couper le cordon ombilical administratif la rattachant à la terre ferme

VENISE

de notre envoyée spéciale

PEU d'affiches, quelques prospectus égarés que le vent, consciencieusement, emporte vers la lagune : la Sérénissime ne va pas se laisser troubler par une petite campagne municipale, fût-ce à quelques heures d'une élection qui devrait être cruciale. La belle affaire, ces candidats insaisissables qui s'obstinent entre ciel et eau, à sauter d'un vaporetto dans un train et d'une navette à un embarcadère, sous le regard compatissant de ses lions de pierre, puisque le 6 février Venise va devoir revoter ! Et que symboliquement le pont voulu par Mussolini pour l'amarrer à Mestre et à la terre ferme risque de sauter, si le référendum la divisant en trois communes distinctes (Venise et ses îles ; Mestre et Marghera, le Cavallino et ses plages) obtient, comme tout le laisse penser, la majorité. Faudra-t-il alors tout recommencer ?

Sur la place Saint-Marc, la ronde des trente vendeurs ambulants réclamant *« un travail comme tout le monde »* depuis que le ministre des biens culturels, l'esthète Alberto Ronchey, les a fait chasser, a eu presque autant de succès que le long discours du chef de la Ligue, Umberto Bossi, venu soutenir son candidat de la dernière heure, l'ex-manager d'Olivetti, Aldo Mariconda. A quelques *campi* (places) de là, le Conseil des justes (association culturelle et artistique) ne décolère pas, lui, contre ce troisième carnaval berlusconien que le commissaire qui gère la municipalité en attendant les élections leur a imposé. *« Voilà un vrai problème*, s'insurge Ludovico De Luigi, le peintre surréaliste de la ville qui la représente vidée de ses eaux, ou traversée par des autoroutes, comme pour mieux conjurer un futur apocalyptique ; *nous en avons assez du carnaval des Milanais et des recherches faites sur nos canaux par les Napolitains. Qu'on nous laisse en paix ! »*

Il faut se résigner : son nouveau « doge », Venise l'élira sans passion, mais non sans intérêt, puisque les temps, semble-t-il, ont bien changé. Parmi les fresques surannées de son bureau, au-dessus du vieux café des Quadri, l'élégant juge Nelson Salvarani, président de la première section pénale, fait justement un peu d'archéologie : *« A la fin du printemps, je pense, le procès s'ouvrira contre l'ex-ministre socialiste Gianni De Michelis et le démocrate-chrétien Carlo Bernini. »*

Des pots-de-vin pour les amis politiques

Et d'expliquer, acte d'accusation en main, que les deux anciens potentats de Venise avaient institué une variante locale du rackett des partis politiques. Chacun, par l'intermédiaire de son secrétaire particulier, détournait les pots-de-vin pour nourrir son courant personnel à l'intérieur du PSI et de la DC : épuration des eaux, raccord d'autoroute vers l'aéroport, construction, tout y passait. Il était même envisagé 1,50 % de « commission » sur les travaux qui naîtraient des fonds prévus par la loi spéciale sur Venise, il y a deux ans (entre 500 et 4 000 milliards de lires), mais *« heureusement pour une fois, dans cette ville condamnée à l'immobilisme par des partis qui n'ont eu de cesse de se paralyser en bloquant réciproquement leurs projets*, conclut le juge, *les fonds n'ont jamais été affectés »*.

Dans une lettre ouverte publiée par le *Gazzetino*, Gianni De Michelis, qui ne quitte plus Rome depuis qu'il a été poursuivi par une foule en colère à Venise, a fait officiellement ses adieux à la politique locale. Son parti, flanqué d'un nouveau symbole (un lion au lieu de l'œillet), présente timidement une liste, mais une énorme page est tournée : celle des démesures et des grandes idées, des expos monstrueuses jamais réalisées, des métros subaquatiques mythiques, des concerts rock dans une Venise fragilisée.

Le constat est immuable : un centre historique dépeuplé avec 25 % de la population au-dessus de 65 ans, 17 % de chômage et plus de 4 000 logements appartenant à la commune et inemployés, en plus de ceux que les propriétaires laissent fermés car les lois sont trop favorables, disent-ils, aux locataires. Sur la terre ferme, ce n'est guère plus brillant ; Mestre, méprisée, réduite à l'état de cité-dortoir, et 1 000 emplois perdus (3 000 menacés) dans les industries de Marghera. A cela s'ajoutent les grands classiques : les canaux de Venise non curés depuis dix ans, le tout-à-l'égout balbutiant, la pollution, les touristes nécessaires mais envahisseurs qui ne restent qu'un seul jour en moyenne et les mille et un projets, tout prêts, tel ce « Mosé », maillon expérimental d'une chaîne de caissons mobiles, qui devait à volonté clore l'entrée de Venise à l'*aqua alta*, et qui, faute d'une décision, rouille doucement dans la lagune.

Ces décisions, qui les prendra ? Le candidat commun de la démocratie-chrétienne et des *« popolari per la riforma »* du leader référendaire, Mario Segni, l'ex-recteur de l'université de Ca'Foscari, Giovanni Castellani, au discours européiste et plein de bon sens, en ascension dans les sondages ? Son plus bel exploit est déjà d'avoir réuni sur son nom la vieille DC et son plus illustre transfuge, Mario Segni. Mais pour quelles alliances futures ? Le Veneto, ex-place forte de la baleine blanche démocrate-chrétienne, est ravagé par la Ligue. Venise, toujours plus « rose » par tradition, se colore cette fois plutôt de rouge, avec la candidature vedette du philosophe Massimo Cacciari, à 40 % des intentions de vote.

« Bossi, écrit sans s'émouvoir pour autant Giovanni Castellani, *exaspère les mécontentements, et les gauches, avec leurs vieilles faucilles et leur vieux marteaux, sont aussi exténuées que le reste de la politique italienne. L'Europe est ailleurs, dans les grandes alliances du centre démocratique. »* Et si les électeurs se laissaient aller aux sirènes léghistes ? C'est après tout ici, explique le chef de la Ligue de Vénétie, Marilena Marin, *« qu'est née la première ligue autonomiste dans les années 70 »*.

Le compagnon des anges

Le candidat Aldo Mariconda, homme poli, cultivé et affable (il n'a été pressenti qu'à trois semaines du scrutin), est un peu l'anti-Bossi : tout dans le « management », les macro-régions, la crédibilité que lui confèrent Olivetti, la Harvard Business School et une solide expérience à l'étranger. Bien placé dans les enquêtes d'opinion, y croit-il lui même ? On ne sait pas très bien : *« Je me sens prêté à la politique. »* Dans Venise traversée au pas de course, un soir, à ses côtés, personne ne semble l'avoir reconnu. A quoi bon d'ailleurs, ce doge improvisé serait aussi éphémère : le premier engagement du candidat Mariconda, en cas de victoire, serait précisément de démissionner au lendemain du référendum, véritable cheval de bataille de la Ligue.

Alors reste le favori, Massimo Cacciari, un produit hybride pour une ville qui ne l'est pas moins. Ce philosophe têtu et charmeur de quarante-neuf ans qui enseigne l'esthétisme à l'université et écrit des livres très érudits sur les anges, a pourtant fait un long parcours politique : au PCI de 1968 à 1983, député, rénovateur avant la lettre, passionné de reconversion industrielle et de sociologie.

Derrière lui, une coalition « progressiste compacte » avec au coude à coude PDS, Rifondazione comunista et Verts. Son manifeste, en forme d'abécédaire, est plus une lettre ouverte aux lecteurs qu'une plate-forme politique. On y apprend, outre des projets précis pour l'emploi, les personnes âgées, l'industrie, que la culture *« est un bien qui se consomme essentiellement en le produisant »*, qu'il a horreur des programmes, qu'il laisse cela *« à l'enfer-purgatoire de la première République »* et qu'à l'instar de Goldoni, il trouve *« Mestre très belle, bien que massacrée par des hommes politiques myopes et incultes »*.

Pour le reste, le compagnon des anges fait aussi dans le concret. Epuisé par une campagne menée largement à pied, sans téléphone portable, sans chauffeur, il s'en expliquera un soir, à Marghera, avec des airs d'animal traqué. Le référendum ? *« Un faux problème ! Il est évident qu'il faut des séparations administratives, mais le tout réuni dans une conception globale, pas de séparatisme complet absurde. »* Le travail de sape de la Ligue ? *« Elle exaspère la colère mais en utilisant des arguments de bon sens à l'occasion. Il est temps par exemple que le fédéralisme soit une notion intégrée aussi à gauche, comme il est temps de revoir les inégalités face au fisc. »*

Et cette alliance de la gauche qui le soutient, il lui voit un avenir ? *« Certainement, c'est une coalition progressiste qui peut durer et qui devrait même s'ouvrir aux catholiques en avril prochain pour les législatives. »* Et Venise, dans tout ça ? Enfin un peu de passion : *« Ce n'est pas vrai que Venise doive mourir ; le courant est réversible ; cette ville est simplement un défi à la modernité. La ville des équilibres difficiles et hasardeux. Pétrarque l'appelait « l'autre monde », et vous voudriez laisser cet « autre monde » aux mains des transformistes et des démagogues ? »*

M.-C. D.

ESPACE EUROPÉEN

municipales en Italie

Gênes, laboratoire de la IIe République

Le candidat appuyé par le PDS affronte un « léghiste » qui se veut modéré. Ils dessinent la politique italienne de demain

GÊNES

de notre envoyé spécial

DES gouttes de pluie éparses ne parviennent même pas à mouiller les trottoirs; c'est l'automne, mais il fait encore doux. Alors les Génois qui, en ce dimanche soir, montent et descendent nonchalamment la Via XX Settembre, principale artère de la ville, font le siège des boutiques de glaces aussi bien que des vendeurs... de marrons chauds. A les voir se bousculer devant les étals fumants des marchands ambulants, ou s'interpeller devant *gelaterie* et *pasticcerie*, ils semblent bien loin de l'alarmisme du *Sole-24 ore*, qui titrait, le 4 novembre : « Gênes abandonnée attend un timonier ».

Il est vrai que l'usage fréquent du trompe-l'œil est une marque de l'architecture génoise. Il est vrai aussi que les terrasses de café, les magasins opulents, sous les arcades monumentales, ne présentent que l'un des visages d'une ville qui veut toujours se croire riche – et l'est d'ailleurs encore. Ne dit-on pas que, dans la discrétion de leurs palais, quelques grandes familles cachent des collections de tableaux accumulées par leurs ancêtres marchands, d'une valeur inestimable?

Mais Gênes, *« la ville partagée »*, comme on l'a appelée, a bien d'autres visages : quartiers ouvriers à l'air pollué par les usines, boutiques désuètes que fréquente encore tout un petit peuple. Gênes, c'est aussi un port qui rêve à sa splendeur passée, qu'une exposition a tenté de faire renaître, en 1992, pour le 500e anniversaire du départ des caravelles de Christophe Colomb. Elle a laissé un patrimoine urbain en partie restauré, mais surtout une montagne de dettes qui ont coûté son fauteuil de maire au social-démocrate Romano Merlo, dont le successeur, Claudio Burlando, membre du PDS (ex-PCI), dut céder la place au bout de quelques mois à un commissaire nommé par le préfet, pour une affaire d'escroquerie autour de la construction d'un tunnel urbain.

« Je suis anticommuniste »

Sixième ville d'Italie, premier port du pays, berceau de la révolution industrielle, Gênes a tout misé ou presque sur son industrie lourde, passée aux mains de l'Etat à la faveur de la crise des années 30. Après la seconde guerre mondiale, la démocratie-chrétienne et le PCI pratiquèrent à la mairie le *« compromis historique »* avant l'heure, se partageant de fait la gestion de la ville, sans voir venir la crise. Ecartelée aujourd'hui entre un passé détruit et un avenir incertain, Gênes voit ses structures industrielles vieillir, sa population diminuer, son chômage s'enfler – 11,7 % en 1993 selon le syndicat CGIL – son port étouffer dans le carcan du monopole syndical. Les industries à capital public commencent à être privatisées, ou tout simplement fermées.

Le diagnostic, évident, est partagé par tous : il faut réveiller le port, diversifier l'économie, se lancer dans le tourisme, s'occuper enfin d'un environnement bien malade. Au-delà, le candidat du PDS, Adriano Sansa, un juge qui fait ses débuts en politique, relève la discrétion remarquable du programme de la Ligue – lombarde à l'origine, du Nord aujourd'hui – plein de privatisations, sur les équilibres sociaux d'une ville qui, outre ses chômeurs, compte de nombreux retraités modestes.

Mais l'enjeu de l'élection dépasse de loin les frontières de la cité. Ici, en effet, sont aux prises deux forces politiques – la Ligue et le PDS – qui pourraient constituer, dans les mois qui viennent, les piliers politiques de l'Italie nouvelle. Si la Ligue, après avoir emporté la mairie de Milan en juin, s'empare maintenant de celle de Gênes, elle aura conforté son statut naissant de première force du Nord. Si, à l'inverse, le PDS réussit à endiguer la vague, il finira sans doute d'y gagner ses galons de reconstructeur de la gauche. *« On va dessiner la politique italienne »*, résume Adriano Sansa.

Est-ce pour cela qu'il se présente comme le porte-drapeau d'une sorte de front progressiste qui va de la Rete (antiMafia) de Leoluca Orlando aux démocrates-chrétiens dissidents du leader référendaire Mario Segni? Le PDS ne s'est-il pas fait battre à Milan en incarnant une gauche radicale, tandis qu'il emportait la mairie de Turin grâce à des alliances plus œcuméniques, lui permettant de mordre sur l'électorat centriste?

« Nous essayons à Gênes une gauche modérée », confirme Adriano Sansa. Non content de rappeler qu'il n'est pas membre du PDS, il a, racontent les observateurs locaux, lancé en public : *« Je suis anticommuniste ! »*, au grand déplaisir des gens du parti qui trouvent qu'il en fait trop. Ce profil modéré pourrait redonner un peu d'oxygène aux orthodoxes de Rifondazione comunista, dans cet ancien bastion « rouge ». Mais personne ne paraît penser qu'ils puissent dépasser 7 % à 8 % des voix.

Fédéralisme ou poujadisme ?

Du côté de la Ligue, Enrico Serra, médecin, nouveau venu en politique lui aussi, a appris très vite. Regard clair, sourire chaleureux, il laisse à d'autres « léghistes » l'image de *« ragazzacci »* (mauvais garçons). La *« République du Nord »*, les menaces de sécession? Quels vilains mots! S'il est contre *« l'assistance »*, il est pour la *« solidarité »* avec le Sud. Enrico Serra jure que l'Etat fédéral qu'il réclame est *« un Etat unitaire qui respecte chaque réalité sociale, économique et culturelle des nations qui le composent »*.

Ugo Signorini, candidat démocrate-chrétien, définit, lui, la Ligue comme *« un mouvement poujadiste »*, fondé sur un *« égoïsme »* qui *« a trouvé sa justification politique dans le fédéralisme »*. Soutenu par une coalition dont l'une des composantes se réclame de la « rénovation » socialiste, après le naufrage du PSI, Ugo Signorini espère imposer sa présence, à la place d'un des deux favoris, au second tour. Mais si le scénario le plus souvent avancé – PDS en tête, suivi de la Ligue, puis de la DC – se réalise? *« A la Ligue, m'oppose l'idéologie; au PDS, l'expérience historique »*, répond-il avant d'ajouter pour son interlocuteur français : *« Entre M. Marchais et M. Le Pen, qu'est-ce que vous choisissez? »* Bien malin qui pourrait dire comment se partageraient alors les électeurs de ce catholique de gauche, qui garde dans sa chambre, dit-on, une photo et un livre de... Gramsci!

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

« Du moment qu'ils travaillent... »

GÊNES

de notre envoyé spécial

Gênes a mal au cœur. Jeu de mots facile, mais qui exprime une réalité vécue aussi, à leur manière, par d'autres grands ports méditerranéens : Marseille, Barcelone se sont bâties comme Gênes, à partir de la mer, autour de leur port. Autant dire que leur cœur historique est là, dans ces entrelacs de ruelles bordées de hautes bâtisses sombres. Longtemps négligés, ces quartiers accueillent aujourd'hui les immigrés « extra-communautaires », comme on les appelle ici, tout simplement parce qu'ils acceptent d'habiter ces logements devenus vétustes, inconfortables, et peu chers. Au point que, dans le cœur historique de Gênes, 28 000 Italiens ont fini par cohabiter avec quelque 20 000 étrangers, dont beaucoup de clandestins, qui, pour survivre, se livraient au trafic, à la drogue, à la prostitution.

En juillet, les habitants se sont révoltés : chasse à l'immigré; bâton à la main, pour les costauds et les violents, grève de la faim pour les pacifiques, comme Enrica Percoco, la soixantaine, qui tient la modeste parfumerie « Minnie », piazza delle Vigne, en face de l'église, et qui est devenue une figure de proue du mouvement.

Depuis les incidents, un quadrillage policier serré a redonné un visage plus calme au quartier et a entraîné l'arrestation de nombreux clandestins. Evidemment, une telle affaire est pain bénit pour la Ligue. Et c'est pour cela qu'Enrica Percoco s'est retrouvée candidate sur la liste du PDS. Car c'est une communiste à l'ancienne, *« depuis toujours »*, comme toute sa famille. Son vrai parti, ce serait Rifondazione comunista. Mais elle sait que le PDS pèsera bien plus. Alors, pour limiter les dégâts, Enrica Percoco, qui redoute un *« énorme coup de bâton »* sur la tête des partis de gauche dans le quartier, s'est résolue à rejoindre le PDS, tout comme d'autres représentants de comités d'habitants se retrouvent sur les diverses listes.

Dans cette affaire, le PDS a refusé la démagogie. Si, tout comme le candidat démocrate-chrétien, Ugo Signorini, Adriano Sansa souligne que l'ordre public doit être assuré, il se refuse à faire des étrangers des boucs émissaires. D'autant qu'Enrica Percoco a bien remarqué que les dealers immigrés ne sont jamais seuls; il y a toujours un Italien et un *« extra-communautaire »*, le plus souvent maghrébin. Quant aux Africains qui vendent des babioles sur les trottoirs, Enrica n'a rien contre eux. D'ailleurs, le fameux caractère opiniâtre et industrieux des Génois a ses bons côtés : *« Du moment qu'ils travaillent, ils sont tout à fait comme les autres. »*

J.-L. A.

BIBLIOGRAPHIE

L'ENFER, ENQUÊTE AU PAYS DE LA MAFIA

Par Giorgio Bocca, traduit de l'italien par Chantal Moiroud éditions Payot 1993 pour l'édition française, 335 pages, 140 F.

Le titre ne saurait mieux dire, tant le tableau que dresse Giorgio Bocca – journaliste et écrivain italien réputé, dont le livre a remporté un grand succès – des régions du sud de l'Italie, mises en coupe réglée par les « hommes d'honneur » des différentes mafias, paraît sombre et désespéré. Au point que cette accumulation de descriptions apocalyptiques finit par provoquer un malaise. Sans doute faut-il prendre en compte le pessimisme d'un homme qui avait déjà plus de soixante-dix ans lorsqu'il a écrit ce livre.

Mais ce long réquisitoire vise, en fait, à soutenir la thèse que le Sud porte, dans son essence – sinon ethnique, en tout cas, politique, économique, « civile » – avant tout différente de celle du Nord, la responsabilité de son propre malheur; la conséquence implicite – et parfois explicite – de la démonstration étant que le Nord n'a pas à s'en sentir responsable et, à la limite, n'a pas à en traîner le boulet.

On sait qu'en Italie cette thèse sert de soubassement idéologique à l'action de la Ligue lombarde. Or Giorgo Bocca est précisément un partisan déclaré, quoique récent, de la Ligue, pour qui il a fait campagne à l'occasion des élections municipales de Milan qui ont vu le succès des amis de M. Bossi (*le Monde* du 5 juin). Cela contribue sans doute à expliquer la vision systématiquement négative qu'il présente de son sujet, ainsi que ses railleries répétées sur ce qu'il appelle le *« méridionalisme pleurnichard »*.

Cet ouvrage permettra de découvrir les réalités parfois hallucinantes de Naples et de la Sicile, des Pouilles et de la Calabre. Il fournit aussi, et surtout, une illustration très éclairante de la vision « léghiste » des problèmes du Mezzogiorno. – J.-L. A.

L'EUROPE CONTRE LE CAPITALISME

Par Christian Saint-Etienne, Armand Colin, 166 pages, 100 F

Au moment où le gouvernement défend dans la négociation du GATT l'« exception française », ce livre plaide pour une Europe qui ne soit pas ouverte à tous les vents de la concurrence américaine et japonaise. Un thème qui ravit Philippe Séguin, auteur d'une post-face; même si Christian Saint-Etienne se sépare du président de l'Assemblée nationale quand il prône l'accélération de l'union monétaire, dans un esprit il est vrai très différent de celui de Maastricht.

WELTMACHT WIEDER WILLEN

Par Christian Hacke, Ed. Ullstein, Berlin, 684 pages.

La République fédérale a retrouvé, après la réunification, une souveraineté pleine et entière, mais elle ne sait pas quoi en faire. Christian Hacke, qui avait déjà développé cette thèse de l'Allemagne comme « une grande puissance contre son gré », reprend et développe un ouvrage précédent en s'arrêtant sur les récentes contradictions de la diplomatie allemande, de la Yougoslavie à la Somalie.

EUROPEAN IDENTITY AND THE SEARCH FOR LEGITIMACY

Édité par Soledad Garcia, Pinters Publishers, Londres, 186 pages.

Suffit-il, même après Maastricht, d'avoir distribué aux citoyens de la Communauté un passeport européen pour que les Européens ressentent une identité commune? Quelles sont les racines historiques et culturelles, les valeurs partagées et les conditions institutionnelles pour que l'Europe soit plus qu'un conglomérat de peuples divers uniquement liés par des comités bureaucratiques?

La réunion du Congrès à Versailles

Edouard Balladur reproche au Conseil constitutionnel d'avoir fait obstacle à la politique d'immigration voulue par les Français

■ L'ENJEU POLITIQUE. La réunion du Parlement en Congrès, à Versailles, vendredi 19 novembre, est l'aboutissement de trois mois de polémiques sur la décision du Conseil constitutionnel, annulant, le 13 août dernier, certaines dispositions d'une loi de Charles Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, au motif qu'elles contrevenaient au principe du droit d'asile reconnu par la France, sur son territoire, aux personnes menacées, dans leur pays, pour leur action en faveur de la liberté. Le ministre de l'intérieur et le premier ministre avaient contesté la décision du Conseil et entrepris d'obtenir l'accord de François Mitterrand pour réviser la Constitution par la voie parlementaire. Ils y étaient parvenus le 20 octobre dernier.

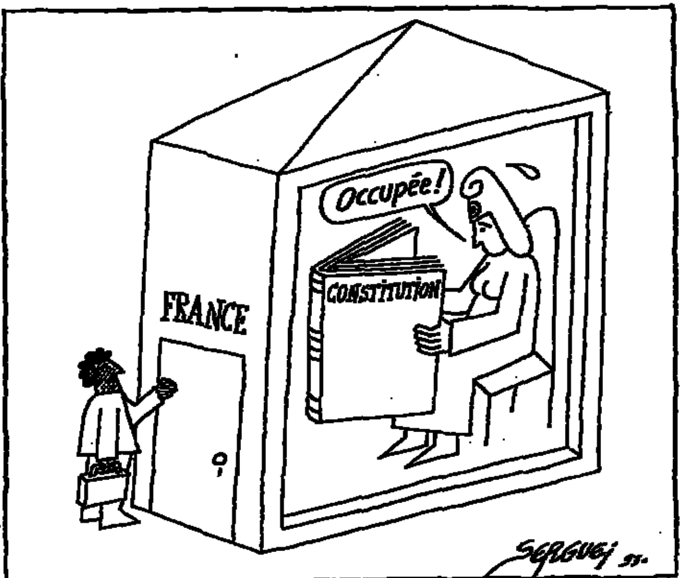
■ DROITS DE L'HOMME. La réforme du droit d'asile, inscrit dans le préambule de la Constitution, mais dont une interprétation restrictive figurera, désormais, dans la Loi fondamentale elle-même, est justifiée par ses partisans en raison des accords européens de Schengen. Ceux-ci permettent de refuser le séjour sur le territoire français à un demandeur d'asile écarté par un autre Etat signataire.

Edouard Balladur a ouvert le débat du Congrès, réuni à Versailles pour réviser la Constitution, vendredi 19 novembre, en déclarant : *« Chacun s'accorde, aujourd'hui, à reconnaître que les Etats de l'Ouest européen ne sont plus en mesure de faire face, seuls, à la pression migratoire des pays du Sud et de l'Est. La coopération européenne représente la seule voie réaliste pour répondre à ce défi. »* Le premier ministre a rappelé que le projet de révision constitutionnelle soumis au Congrès tend à permettre à la France d'appliquer pleinement la convention de Schengen, qui *« vise à faire de l'espace constitué par le territoire des Etats parties un périmètre, non seulement, de liberté, mais, aussi, de sécurité »*.

Soulignant que, *« pour la première fois dans notre histoire, le pouvoir constituant se réunit pour permettre le vote et la promulgation d'une disposition législative censurée par le Conseil constitutionnel »*, le premier ministre a ajouté : *« Depuis que le Conseil constitutionnel a décidé d'étendre son contrôle au respect du Préambule de la Constitution, cette institution est conduite à contrôler la conformité de la loi au regard de principes généraux, parfois plus philosophiques et politiques que juridiques, quelquefois contradictoires et, de surcroît, conçus à des époques bien différentes de la nôtre. » « Certains,* a dit M. Balladur, *pensent même qu'il lui est arrivé de les créer lui-même. »*

« Plutôt que de laisser au législateur un large pouvoir d'interprétation de ces principes, a continué le premier ministre, *le Conseil constitutionnel a préféré en définir lui-même et très précisément le contenu, et indiquer au gouvernement et aux juges administratifs ou judiciaires comment la loi votée par le Parlement doit être appliquée, allant parfois loin dans le détail. (...) De la même manière qu'il est légitime de préciser, à l'intention des juges administratifs ou judiciaires, le sens d'une loi, il est légitime, pour le pouvoir constituant (...), de dire lui-même quel est le contenu exact d'une disposition constitutionnelle. Nul n'est aussi qualifié que lui pour le faire. »* Affirmant que *« le gouvernement a d'autres priorités »* qu'une nouvelle réforme des institutions, M. Balladur a observé : *« C'est le Conseil constitutionnel qui nous contraint à revenir devant vous, non pas pour modifier nos organes institutionnels, mais pour respecter l'engagement que nous avons pris devant les Français, sur un point essentiel : la maîtrise de l'immigration. »*

Premier orateur à monter à la tribune après le premier ministre, Jean-Jacques Hyest, député (UDF) de Seine-et-Marne, a évoqué, lui aussi, le rôle du Conseil constitutionnel. *« Je ne trouve pas souhaitable, comme certains, de limiter* [ses] *pouvoirs. Dans le passé,* a observé M. Hyest, *il a sauvegardé effectivement, contre des tentations purement idéologiques, certaines libertés publiques fondamentales. (...) En revanche, il appartient au constituant de modifier ou de compléter les dispositions de valeur constitutionnelles (...). C'est ce que nous faisons, rien de plus. »* Comme M. Hyest, Paul Masson, sénateur (RPR) du Loiret, a convenu que *« l'existence et l'autorité »* du Conseil constitutionnel *« se justifient pleinement par le souci évident d'éviter l'arbitraire parlementaire ». « Mais,* a observé le sénateur, *n'y a-t-il pas aujourd'hui dérive ou risque de dérive? Comme la femme de César, le Conseil constitutionnel doit être irréprochable. »*



Président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Bernard Pons (Paris) s'est montré sévère vis-à-vis du Conseil constitutionnel. *« Nous n'avons jamais contesté les décisions des « sages » du Palais-Royal,* a-t-il affirmé. *Aujourd'hui, comme hier, nous ne céderons pas à une tentation facile, mais cette affaire est très révélatrice d'une évolution que nous avons le devoir de constater et de maîtriser. » « Le Conseil dit le droit, en aucun cas, il ne peut le créer,* a souligné M. Pons. *Or, nous constatons qu'il a, de plus en plus souvent, tendance à le faire et nous ne saurions l'accepter. Nous ne pouvons admettre que le législateur ne soit plus la seule source du droit. »* Etienne Dailly (Seine-et-Marne), orateur du groupe du Rassemblement démocratique et européen du Sénat, s'est montré, lui aussi, extrêmement critique pour le Conseil constitutionnel. Il a qualifié de *« burlesque »* la situation créée par la décision du 13 août dernier et accusé les neuf gardiens de la Constitution de s'ériger en *« gouvernement des juges »*. Le président du groupe centriste du Sénat, Maurice Blin (Ardennes), a déclaré, pour sa part, que, dans la décision du Conseil constitutionnel, *« il n'y a rien qui surprenne »*. Le Conseil a voulu, selon M. Blin, *« rappeler que, dès lors qu'un droit est reconnu par la Constitution ou les textes réputés constitutionnels, le transfert de la procédure de mise en œuvre de ce droit (...) doit être autorisé par un texte lui-même constitutionnel »*.

Davantage que le Conseil constitutionnel, c'est l'Europe communautaire qui a retenu l'attention d'Hélène Luc (Val-de-Marne), présidente du groupe communiste du Sénat, qui voit dans cette révision constitutionnelle *« les abandons de souveraineté liés à la construction d'une Europe supranationale et antidémocratique »*. Répondant à M. Balladur, Mme Luc a dénoncé *« l'amalgame inacceptable entre, d'une part, le respect des droits de l'homme et, d'autre part, un phénomène économique et social »*, c'est-à-dire l'immigration. Son homologue communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet (Nord) a critiqué, lui aussi, cette remise en question du droit d'asile, qui *« accroîtra la méfiance à l'égard de l'étranger »* et le fera *« désigner comme le bouc-émissaire de toutes les difficultés »*.

Les orateurs socialistes ont adressé le même reproche au gouvernement. *« La politique de lutte contre l'immigration clandestine,* selon Martin Malvy (Lot), président du groupe socialiste de l'Assemblée, *est, au mieux, une illusion, au pire, un amalgame dangereux, plaçant sur le même plan des demandeurs d'asile et des réfugiés économiques. »* Affirmant que *« grâce à l'action du président de la République, le droit d'asile est réaffirmé »*, M. Malvy a ajouté que *« ce n'est pas la révision constitutionnelle qui limitera le droit d'asile en France, c'est l'utilisation qu'on en fera demain »*.

Ce risque justifie, selon Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire-de-Belfort), orateur du groupe socialiste du Sénat, le vote « contre » des parlementaires du PS. *« Il est impensable que la France renonce à son obligation d'acorder le droit d'asile à ceux qui sont persécutés pour leur action en faveur de la liberté. N'y aurait-il qu'un risque sur cent que l'interprétation qui sera finalement retenue du texte, ne soit pas la nôtre, nous ne pouvons accepter de le courir »*, a conclu M. Dreyfus-Schmidt.

GILLES PARIS
et PASCALE ROBERT-DIARD

Le texte de la révision

Le projet de révision constitutionnelle soumis au Congrès, vendredi 19 novembre, après avoir été adopté en termes identiques par l'Assemblée nationale et par le Sénat, est le suivant :

« Il est ajouté, dans le titre VI de la Constitution : Des traités et accords internationaux, un article 53-1 ainsi rédigé :

« Art. 53-1. – La République peut conclure avec les Etats européens qui sont liés par des engagements identiques aux siens en matière d'asile et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, des accords déterminant leurs compétences respectives pour l'examen des demandes d'asile qui leur sont présentées.

» Toutefois, même si la demande n'entre pas dans leur compétence en vertu de ces accords, les autorités de la République ont toujours le droit de donner asile à tout étranger persécuté en raison de son action en faveur de la liberté ou qui sollicite la protection de la France pour un autre motif. »

Le préambule de la Constitution

L'unanimisme de 1946

Le devoir imprescriptible de la France d'accorder l'asile aux combattants de la liberté est une tradition aussi vieille que la République. Ce principe ne figure pas dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, proclamée en 1789, mais les révolutionnaires l'inscrivirent formellement dans la Constitution de 1793, celle de la Ire République, qui ne fut, il est vrai, jamais mise en vigueur. Dans l'article 120 de l'Acte constitutionnel lui-même, on pouvait lire que le peuple français *« donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté ». « Il le refuse aux tyrans »*, était-il précisé.

Cent cinquante-trois ans plus tard, au lendemain de la victoire des démocraties contre le nazisme et le fascisme, le rappel de ce devoir s'imposait plus que jamais. Il s'imposait même tant que personne ne s'avisa de le contester. Aussi, quand les membres de la première Assemblée constituante entreprirent, en mars et avril 1946, de doter la République renaissante d'une nouvelle Constitution, l'inscription de ce principe dans ses règles fondatrices se fit tout naturellement. La majorité socialiste et communiste, reprenant des idées émises à la fin de la IIIe République, estima qu'il était souhaitable de réécrire une déclaration des droits de l'homme qui moderniserait les principes de 1789 et y ajouterait de nouveaux droits économiques et sociaux.

Ce choix domina l'essentiel des débats en séance publique sur ce texte, Guy Mollet, futur patron de la SFIO et, alors, président de la commission de la Constitution, le défendant avec vigueur contre Edouard Herriot, le « pape » du radicalisme, qui ne voulait pas que disparaisse la flamme des révolutionnaires.

Le contenu même de cette déclaration fut bien peu discuté. En tout cas, son article 6, qui proclamait que *« tout homme persécuté en violation des libertés et droits garantis par la présente déclaration a droit d'asile sur les territoires de la République »*, ne fut même pas évoqué, dans son intervention, par le rapporteur du projet, Gilbert Zaksas, élu socialiste de Haute-Garonne. Lorsque cet article fut mis en discussion, personne ne demanda la parole ; il fut adopté à main levée.

Si les Français, consultés par référendum, refusèrent le projet de Constitution, ce ne fut pas à cause de cette disposition. La deuxième Assemblée constituante renonça à réécrire la déclaration de 1789, dont elle maintint qu'elle était un texte fondateur de la République. Elle se contenta d'y ajouter un préambule – que la Constitution de 1958 a conservé – où elle fit figurer des principes déjà proclamés en 1793 et de nouveaux droits économiques et sociaux. Le devoir d'accorder l'asile y trouva naturellement sa place, dans le quatrième paragraphe : *« Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République. »*

« Action politique » et combat pour la liberté

Cette proclamation allait tellement de soi que le nouveau rapporteur, Paul Coste-Floret, député MRP (le mouvement démocrate chrétien), ne l'aborda pas dans son intervention. Un seul orateur, dans la discussion générale, s'inquiéta de la portée de ce texte : Robert Bruyneel, député PRL (parti de droite) du Loir-et-Cher. *« C'est un acte de générosité, mais il frise la naïveté »*, affirma-t-il, avant d'expliquer : *« Inviter solennellement tous les persécutés à venir en France est un peu puéril. Il est nécessaire de sauver ces malheureux, mais il ne serait pas vexant de constater qu'ils trouvent également asile dans d'autres pays, qui peuvent et doivent se montrer tout aussi généreux que le nôtre. »* Cela lui valut cette réplique du président de la commission de la Constitition, le socialiste André Philip : *« Le droit d'asile remonte aux plus vieilles traditions de notre civilisation. La plus ancienne tradition hellénique voit dans celui qui refuse le droit d'asile un homme honni des dieux et méprisé de ses prochains. »*

La vote de cet article se fit donc sans difficulté, toujours à main levée. Joseph Denais, élu PRL de la Seine, demanda bien que le droit d'asile fût accordé non pas aux combattants de la liberté, mais à tous ceux qui seraient persécutés pour leur *« action politique »*. M. Coste-Floret convainquit facilement l'Assemblée de rejeter cet amendement : *« Nous n'entendons pas faire de notre pays le refuge de tous les fascistes impénitents »*, déclara-t-il. Toute action politique ne s'identifie pas au combat pour la liberté. La distinction demeure d'actualité.

Th. B.

L'application des accords européens de Schengen reste problématique

Dès les premières salves de la controverse constitutionnelle sur le droit d'asile, la convention de Schengen sur la libre circulation en Europe a été invoquée par le ministre de l'intérieur à l'appui de sa croisade en faveur d'une révision. Charles Pasqua n'a, en effet, jamais cessé d'argumenter sur l'*incompatibilité existant*, selon lui, entre la décision du Conseil constitutionnel annulant, le 13 août dernier, certaines dispositions de sa loi sur l'immigration, et les accords de Schengen.

Ces accords, dont la convention d'application a été signée en 1990, prévoient, notamment, que les décisions prises en matière de droit d'asile par chacun des Etats signataires (les Douze moins la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark) s'imposent aux autres. Autrement dit, un demandeur d'asile, s'il est débouté par la France, ne pourra plus déposer une autre demande en Allemagne ; inversement, si le statut de réfugié lui est attribué, il bénéficiera de la libre circulation sur le territoire des Etats signataires. Le corollaire de ce principe veut que seul le pays de premier accueil puisse instruire la demande d'asile. Ainsi, une demande formulée en France par une personne ayant auparavant *transité par Bruxelles ne pourra* être traitée qu'en Belgique. Cette disposition, justifiée officiellement par la nécessité d'empêcher les demandes multiples, a été combattue, de longue date, par les associations de défense des droits de l'homme comme vidant de sa substance le droit d'asile, prérogative souveraine des Etats.

La loi Pasqua sur l'immigration poussait cette logique encore plus loin en empêchant un demandeur d'asile, ayant transité par un autre pays de l'« espace Schengen », de déposer une demande auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). L'annulation de cette disposition par le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 13 août, justifie, aux yeux de M. Pasqua, la révision de la Constitution.

Des principes difficiles à mettre en œuvre

Le ministre de l'intérieur n'a cessé d'expliquer que l'obligation faite par le Conseil constitutionnel de respecter le principe de l'accès à l'OFPRA rendrait inopé*rante la convention de Schengen* et provoquerait un afflux de demandeurs d'asile vers la France. En revanche, les adversaires de la révision constitutionnelle rappelaient que la convention de Schengen, y compris ses dispositions sur l'asile, avait elle-même été déclarée conforme à la Constitution en 1991. Pour eux, une simple loi aurait pu prévoir les conditions dans lesquelles un demandeur d'asile aurait pu saisir l'OFPRA, sans être nécessairement autorisé à séjourner sur le territoire pendant l'examen de sa demande.

M. Pasqua arguait, cet été, de l'urgence de la réforme constitutionnelle, justifiée, selon lui, par l'imminence de l'entrée en vigueur de la convention de Schengen, qui était fixée, à l'époque, au 1er décembre prochain. Depuis lors, la mise en œuvre de la convention sur la libre circulation a été reportée au 1er février 1994, à la demande du gouvernement français notamment (*le Monde* du 20 octobre). Alain Lamassoure, ministre délégué chargé des affaires européennes a invoqué la nécessité, pour la France, de modifier sa Constitution avant l'inauguration de l'« espace Schengen ».

Cette révision de la loi fondamentale française, si elle clôt un débat de politique intérieure et doit permettre, sans doute, l'adoption d'une loi conforme au projet initial de M. Pasqua, ne règle pas les problèmes concrets soulevés par le ministre de l'intérieur. Les protagonistes du débat juridique semblent avoir oublié que 96 % des actuels demandeurs d'asile en France *ont déjà pénétré* illégalement sur le territoire lorsqu'ils déposent leur dossier. Cette démarche leur permet de régulariser provisoirement leur situation. Il y a fort à parier que ces personnes (environ vingt mille par an) s'abstiendront désormais de déposer une demande, préférant plonger dans la vie illégale plutôt que de voir leur cas rejeté avant tout examen.

D'autre part, comment apportera-t-on la preuve que l'étranger est réellement passé par le pays de Schengen où l'on souhaite le renvoyer ? Les intéressés faisant disparaître toute trace de leur itinéraire, la question risque de rester sans réponse la plupart du temps, et la réadmission dans le pays de premier accueil, un principe difficile à mettre en œuvre, comme le montre la difficulté qu'éprouve le gouvernement allemand à faire appliquer les accords du même type qu'ils ont signés avec leurs voisins polonais et tchèques (*le Monde* du 17 novembre). Le débat sur l'application des accords de Schengen aux demandeurs d'asile reste probablement à venir.

PHILIPPE BERNARD

Le Front national provoque un incident

Comme il l'avait annoncé dans un communiqué distribué avant l'ouverture de la réunion du Congrès, le Front national a *« décidé de s'inviter »* à cette réunion, pour *« dénoncer le simulacre d'un débat d'où sont exclus les seuls véritables opposants à la politique d'immigration-invasion »*. Un groupe de conseillers régionaux d'Ile-de-France, appartenant à l'extrême droite, a tenté de perturber le déroulement de la réunion du Congrès.

Ayant accédé à une tribune prévue pour la presse, les conseillers régionaux, emmenés par Martine Lehideux, député européen, et Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du Front national au conseil régional, ont interrompu le discours de l'orateur centriste, Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne), aux cris de *« Non au droit d'asile passoire ! Non à la réforme bidon ! »*. Ils ont été rapidement expulsés de la tribune par les agents de l'Assemblée nationale.

pour réformer le droit d'asile

Des libertés sans gardien

Suite de la première page

Face à des difficultés économiques considérables, le gouvernement, malgré le souhait plusieurs fois exprimé par son chef, ne semble avoir trouvé qu'une action qui satisfasse immédiatement les électeurs de la droite : la lutte contre l'immigration. Le ministre de l'intérieur l'a parfaitement compris. D'où la vivacité de sa réaction à la décision du 13 août du Conseil constitutionnel, qui censurait très partiellement sa loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Il lui fallait démontrer à une opinion publique obsédée par le sentiment sécuritaire que la lutte contre l'immigration méritait de renverser tous les obstacles, fussent-ils, comme le droit d'asile, aussi vieux que la République.

La réalité du dossier n'a eu que peu de poids face à cette volonté politique. Le respect de ce droit sacré n'est que peu responsable de l'immigration clandestine : tant pis! L'application brutale, voulue par le gouvernement, des accords européens sur le droit d'asile, n'évitera pas à la France de faire face seule aux demandes de réfugiés provenant de son ancien empire : tant pis! Une autre solution que l'atteinte à un principe constitutionnel, aurait pu être trouvée si le débat juridique avait été de bonne foi; il ne fallait pas qu'il le soit.

Le rôle du Conseil constitutionnel

La seule obligation, pour Charles Pasqua, était de prouver la prégnance des idées de droite sur ce sujet dans l'opinion publique – au point qu'aucun de ses élus en désaccord avec cette manœuvre n'ose le dire publiquement – et de confirmer la force politique de la majorité. De cette démonstration, Edouard Balladur est le principal bénéficiaire, puisqu'est ainsi renforcée l'autorité du premier ministre face à celle du président de la République. Pour arriver à ce résultat, le chef du gouvernement a su se montrer habile tacticien. La ferme courtoisie qui régit ses rapports avec le chef de l'Etat lui a permis d'éviter qu'une crise institutionnelle n'emporte la cohabitation. Il a été aidé, il est vrai, par la volonté de François Mitterrand d'exclure une telle solution.

Le prix payé par l'hôte de l'Elysée est lourd. Quoi que puissent en dire ses thuriféraires, son image de défenseur des droits de l'homme a été atteinte. Plus prosaïquement, ses rapports avec les socialistes en sont encore plus détériorés. Ce n'est pas la violence de l'intervention de Michel Charasse au Sénat sur cette révision (*le Monde* du 18 novembre) qui va arranger les choses : comment peut-il admettre que son «conseiller» puisse se faire l'allié de la partie la plus dure d'une majorité qui lui refuse toute autorité?

Accessoirement, M. Mitterrand a ainsi abandonné en rase campagne un autre de ses proches : Robert Badinter. Pour celui-ci et, surtout, pour le Conseil constitutionnel, le déroulement de l'affaire est rude. Certes, cette institution et son président n'ont pas, *a priori*, à se formaliser que, après une de leurs décisions, le pouvoir constituant (les électeurs par référendum ou les parlementaires en Congrès) modifie la Loi fondamentale. Le Conseil n'est là que pour vérifier la conformité des lois à la Constitution existante. Si le peuple souverain veut modifier cette Constitution pour permettre l'adoption d'une législation qu'il souhaite, il en a le droit, à la seule condition que soient respectées les procédures prévues par les règles institutionnelles. C'est très exactement ce qui vient de se passer.

Au-delà de la forme, il y a l'esprit. Celui qui préside à cette réforme est inquiétant. Le danger n'est pas dans la critique des arguments du Conseil constitutionnel pour expliquer sa décision, même si des juristes de bonne foi et prévoyants n'auraient pas dû s'en dire surpris. Le risque est dans la contestation de pans entiers de la jurisprudence du Conseil, fondés sur les *«principes fondamentaux reconnus par les lois de la République»*, notion qui figure dans le préambule de 1946.

Cette contestation n'est pas nouvelle, mais, aujourd'hui, elle est propagée par la majorité de la majorité et, plus grave encore, elle est reprise à son compte par M. Balladur. Sa fonction, pourtant – sans parler de celle à laquelle il aspire – aurait dû inciter le premier ministre à se faire le défenseur des institutions, comme avait su l'être M. Mitterrand, malgré son histoire personnelle, quand les socialistes avaient critiqué le refus par le Conseil de la première loi de nationalisation.

Si cette tendance l'emporte, le rôle du Conseil constitutionnel sera considérablement amoindri. Il ne pourra plus être un solide défenseur des libertés. Il ne pourra plus guère empêcher une majorité d'abuser de son pouvoir temporaire en ne respectant pas les grands principes qui ont fondé l'unité de la Nation. L'état de droit régresserait en France. Décidément, cette affaire du droit d'asile restera une page bien peu glorieuse de la République.

THIERRY BRÉHIER

Manifestation à Paris

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, jeudi 18 novembre au soir, au carrefour de l'Odéon, à Paris, pour protester contre la réforme du droit d'asile, à l'appel d'une cinquantaine de syndicats, d'organisations de gauche et d'extrême gauche et d'associations antiracistes. *«Non aux boucs émissaires!»*, *«Halte aux expulsions!»*, *«Pasqua, l'apartheid, on n'en veut pas!»*, proclamaient des banderoles, tandis que les manifestants scandaient : *«Nous sommes tous des immigrés.»* Ils ont défilé en direction de l'hôtel Matignon, où une délégation conduite par Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, a été reçue.

«M. Balladur, protestait, mercredi, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), *se fait volontiers patelin, mais c'est à la hussarde qu'il veut faire passer son texte de révision constitutionnelle, qui mettra davantage à mal le droit d'asile et fera de tous les réfugiés des suspects.»* Les Verts se sont émus également, jeudi, de voir *«une tradition multiséculaire jetée honteusement, en quelques heures, aux oubliettes de l'histoire.»*

«Retouches à répétition»

Dans *le Parisien* de vendredi, Philippe Séguin déclare qu'il redoute *«les retouches à répétition»* de la Constitution. *«Je pense*, dit le président de l'Assemblée nationale, *que nous éviterons difficilement de nouvelles modifications institutionnelles si nous poursuivons un processus d'intégration européenne à finalité fédérale. Notre Constitution ne correspond absolument pas à celle d'un Etat membre d'une fédération du type Etats-Unis d'Europe.»*

Jean-Marie Le Pen fait, quant à lui, peu de cas de cette révision constitutionnelle. *«Le gouvernement*, a déclaré, jeudi, le président du Front national, *tente ainsi de faire oublier aux Français que le RPR et l'UDF ont voté avec la gauche l'accord de Schengen, qui détruit nos frontières. Provoquant l'afflux massif d'immigrés, clandestins ou non, cet accord irresponsable aggrave la situation de la France, radeau de la Méduse où vont continuer de s'entasser tous les demandeurs d'asile du monde.»*

«AFFAIRES» : M. Tapie veut «clarifier les choses». – Bernard Tapie a fait part, jeudi soir 18 novembre, à Besançon (Doubs), de son intention de profiter de la discussion à l'Assemblée nationale de la proposition de levée de son immunité parlementaire pour *«clarifier les choses sur tout ce qui se passe dans la politique»*. Interrogé par Radio-France-Besançon, le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, qui a qualifié de *«comédie»* et de *«mascarade»* ce qu'il estime être une *«manœuvre politico-judiciaire»* contre lui, a affirmé qu'il n'a pas de *«vocation de martyr»*. Il a indiqué que son seul *«complexe»* vis-à-vis de ses collègues parlementaires tenait à son absence de passé militant. *«En revanche*, a-t-il précisé, *je n'ai aucun complexe par rapport à eux en matière d'honnêteté, d'intégrité, de morale.»*

L'adoption du projet de budget à l'Assemblée nationale

M. Sarkozy confirme la volonté du gouvernement de réformer l'impôt sur le revenu

En remerciant les députés de la majorité de leur soutien, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a confirmé, jeudi 18 novembre, son intention de continuer la réforme de l'impôt sur le revenu. *«Il faudra avoir le courage en 1995 de supprimer certaines réductions d'impôt, qui n'ont plus lieu d'être, pour abaisser les taux»*, a-t-il dit. Il a confirmé la présentation au conseil des ministres, le 24 novembre, du «collectif» d'automne pour le budget de 1993, dont le déficit devrait s'établir à 317 milliards de francs.

Le gouvernement a fait adopter, jeudi, par un vote bloqué, en première lecture à l'Assemblée nationale, par 469 voix (RPR-UDF) contre 83 (PS-PC), l'ensemble du projet de loi de finances pour 1994, dont un certain nombre d'articles modifiés par des amendements gouvernementaux en seconde délibération. L'article d'équilibre (article 25) résultant de ces modifications établit le déficit prévu pour 1994 à 301,114 milliards de francs (soit 4,1 % du PIB), contre 299,651 milliards de francs inscrits dans le texte initial du gouvernement et 299,651 milliards de francs au terme de l'examen des recettes.

Cette majoration du déficit est due, pour 1 milliard de francs, à la suppression de la réforme de l'allocation de logement social (ALS) pour les étudiants (*le Monde* du 19 novembre). S'y ajoutent les 500 millions de francs attribués à la «réserve parlementaire», 8 millions de francs pour les rapatriés et 10 millions de francs pour l'enseignement supérieur privé, ces deux dernières dépenses étant dues à une initiative du gouvernement. Celui-ci rétablit par ailleurs, dans le Fonds national pour le développement du sport (FNDS), les 15 millions de francs de crédits, prévus dans le projet initial, pour financer les études, travaux et équipements liés à la Coupe du monde de football. En revanche, viennent en déduction des dépenses 53,5 millions de francs au titre de la réduction du financement des partis politiques et 0,8 million de francs au chapitre des anciens combattants.

La «réserve parlementaire» – traduite en jargon législatif par les termes *«majoration de crédits destinée à abonder, à titre non reconductible et conformément au souhait exprimé par votre commission des finances, les crédits de ...»* – est une somme, *«relativement importante cette année en raison du poids de la majorité»*, qui doit être dépensée dans l'année et dont l'attribution est partagée entre le président de la commission des finances, Jacques Barrot (UDF), et le rapporteur général, Philippe Auberger (RPR). Deux postes importants apparaissent : 136,567 millions de francs pour les collectivités territoriales, au titre de travaux divers d'intérêt local (caniveaux, toits d'école ou d'église, etc.) et 20 millions de francs au titre de l'enseignement supérieur privé.

CLAIRE BLANDIN

REPÈRES

JUSTICE

La commission des lois veut modifier le projet de statut de la magistrature

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 18 novembre, les projets de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature et sur le statut de la magistrature, en modifiant, sur certains points, la version du Sénat. Ces deux textes, consécutifs à la révision constitutionnelle de juillet dernier, seront examinés le 24 novembre par les députés en séance publique.

A l'initiative de son président, Pierre Mazeaud (RPR), la commission a adopté un amendement prévoyant que le secrétaire administratif du CSM soit directement nommé par décret du président de la République. Dans le texte voté par le Sénat, le secrétaire administratif devait être choisi par le président de la République sur une liste de trois noms, proposée par le Conseil (*le Monde* du 7 octobre). Sur le statut de la magistrature, la commission a adopté un amendement d'André Fanton (RPR), visant à instituer une condition d'ancienneté d'au moins trois ans pour tout magistrat candidat aux fonctions de juge d'instruction.

EUROPE

MM. Chevènement et Mazeaud veulent des garanties sur l'union monétaire

Le président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement, député (app. PS) du Territoire-de-Belfort, a déposé une proposition de loi visant à soumettre le passage à la troisième phase de l'union économique et monétaire à un vote du Parlement français. M. Chevènement estime, en effet, qu'après les concessions obtenues par la Grande-Bretagne et le Danemark dans la mise en œuvre du traité de Maastricht, l'Allemagne s'est, à son tour, accordé des garanties en prévoyant un vote du Bundestag avant le passage à la monnaie unique européenne.

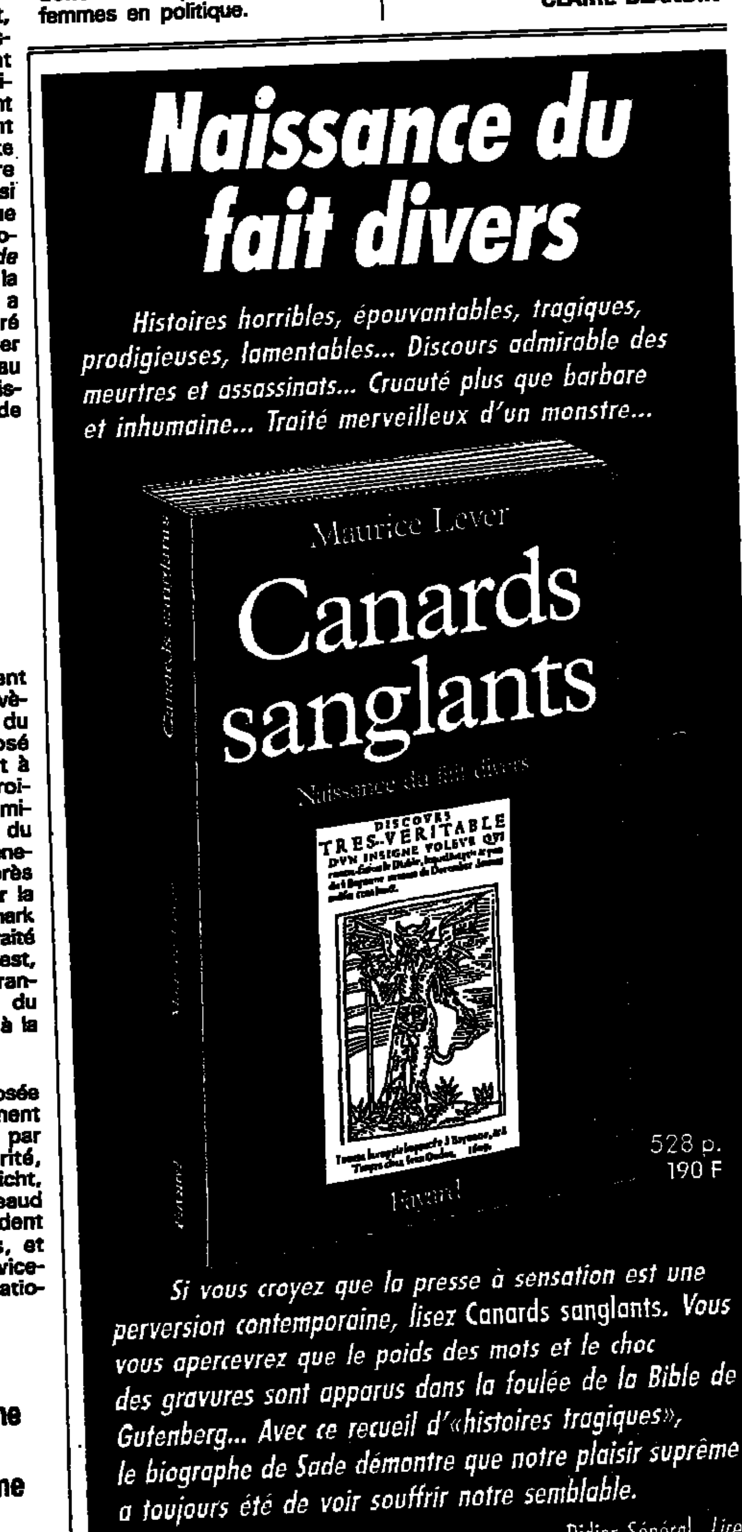
La proposition de loi déposée par le président du Mouvement des citoyens est cosignée par treize députés de la majorité, hostiles au traité de Maastricht, parmi lesquels Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), président de la commission des lois, et Nicole Catala (RPR, Paris), vice-président de l'Assemblée nationale.

FRANC-MAÇONNERIE

La Grande Loge féminine de France s'interroge sur la place de la femme dans la société

Le 20 novembre, salle Gaveau, à Paris, la Grande Loge féminine de France, seule obédience féminine française, va rompre avec la discrétion qui l'entoure, le temps d'un colloque consacré à la femme dans la cité et dans le monde. Deux tables rondes seront organisées : la première sur la situation de la femme, et la seconde sur l'engagement dans le domaine temporel.

Ouvert aux non-initiées, ce colloque, uniquement animé par des femmes, est conçu par la grande-maîtresse de l'obédience féminine, Marie-France Coquard, élue lors du dernier convent, comme une occasion pour les «sœurs» d'apporter leur part de réponse aux bouleversements de la société. Un mois après la proposition de Michel Rocard, premier secrétaire du PS, de constituer une liste aux élections européennes à parité entre femmes et hommes, ce colloque devrait évidemment évoquer le déficit de représentation des femmes en politique.



Après l'entrée en vigueur du traité de Maastricht

Le Sénat adopte le nouveau projet de réforme de la Banque de France

Le Sénat a adopté, jeudi *18 novembre*, le projet portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers, présenté par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. La majorité sénatoriale a voté pour. Les socialistes se sont abstenus, et le groupe PC a voté «contre».

Le gouvernement avait essuyé un contre-temps, le 3 août dernier, lorsque le Conseil constitutionnel avait censuré certaines dispositions du projet de loi réformant les statuts de la Banque de France dans la perspective de l'Union économique et monéraire (UEM) inscrite dans le traité de Maastricht. Considérant que l'Union européenne n'avait pas encore, à l'époque, d'existence juridique, les «sages» du Palais-Royal s'en étaient tenus aux seules références constitutionnelles que sont les articles 20 et 21 de la loi fondamentale, qui stipulent que *«le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation»* et que *«le premier ministre dirige l'action du gouvernement»*.

Préciser, comme le faisait l'article premier du texte adopté au printemps, que la Banque de France *«définit»* la politique monétaire, dans le but d'*«assurer la stabilité des prix»*, et qu'elle s'acquitte de cette tâche sans pouvoir *«ni solliciter ni accepter d'instruction du gouvernement ou de toute personne»*, avait donc entraîné la censure du Conseil. La situation est juridiquement nouvelle depuis le 1er novembre, puisque l'Allemagne a ratifié le traité de l'Union européenne, levant ainsi l'obstacle invoqué par le Conseil constitutionnel. Aussi M. Alphandéry était-il fondé à solliciter à nouveau le Parlement sur un texte rétablissant les dispositions censurées cet été. C'est ce qu'il a fait, jeudi, en obtenant l'aval du Sénat pour cette relance du processus de l'UEM.

Comme prévu, la majorité de droite ne lui a pas marchandé son soutien. A gauche, l'hostilité du PC était prévisible, tandis que les socialistes préféraient s'abstenir, au motif que la démarche du gouvernement serait précipitée. Deux radicaux de gauche, François Abadie (Rass. dém., Hautes-Pyrénées) et Yvon Collin (Rass. dém., Tarn-et-Garonne) ont voté la question préalable défendue par Paul Loridant (ratt. PS, Essonne), membre du Mouvement des citoyens.

Le moratoire des rapatriés

A droite, Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) s'est abstenu sur cette motion de procédure, mais il a voté contre l'article premier du texte, qui rétablit les dispositions sur l'indépendance de la Banque de France, estimant que celles-ci sont *«lourdes de menace pour l'avenir»*.

«Fourre-tout», comme l'ont dit plusieurs sénateurs, le projet de M. Alphandéry comprend, aussi, des mesures visant à adapter le régime des compagnies financières à une directive communautaire d'avril 1992 sur la surveillance des établissements de crédit. D'autres dispositions tendent à renforcer la sécurité juridique des paiements effectués sur le marché interbancaire, ainsi que des opérations de compensation sur les marchés à terme, et à assouplir les conditions dans lesquelles les sociétés peuvent émettre des emprunts obligataires.

Le projet vise, enfin, à donner une base légale à la pension des titres, très pratiquée sur les marchés financiers français, et il proroge jusqu'au 31 décembre 1995 la suspension des poursuites éventuellement engagées à l'encontre des rapatriés au titre de leurs dettes professionnelles. Par voie d'amendement, le gouvernement a obtenu l'insertion dans le texte de nouvelles dispositions sur les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), l'une d'entre elles prévoyant le retrait de ces sociétés du champ d'application du code du commerce.

FRÉDÉRIC BOBIN

Condamné pour discrimination raciale

Le maire de Pierrelatte provoque des élections municipales partielles

VALENCE

de notre correspondant

«Je ne peux pas admettre une telle sanction, je préfère m'en remettre à un jury populaire.» Condamné, avec son adjoint au logement, Jean Bertrand, par le tribunal correctionnel de Grenoble, à deux mois de prison avec sursis et 5000 francs d'amende pour discrimination raciale, Jean Mouton, maire (UDF-CDS) de Pierrelatte et président du conseil général de la Drôme, s'est démis de son mandat municipal avec les vingt-sept autres élus de la majorité de son conseil, mercredi 17 novembre. C'est pour avoir donné un avis défavorable à l'attribution d'un logement HLM à un Marocain dans la cité du Roc que les deux élus de Pierrelatte ont été condamnés.

L'adjoint chargé du logement avait, dans un courrier, motivé le refus d'octroi du logement, indiquant que, après *«de nombreuses agressions perpétrées par des Maghrébins (...), l'implantation de nouveaux locataires immigrés dans la cité du Roc risque, un jour ou l'autre, d'entraîner de graves conflits entre les différentes ethnies»*. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), ayant pris connaissance de ce courrier, avait décidé, alors, de porter plainte, et M. Bertrand avait été inculpé de discrimination raciale. M. Mouton, qui souhaitait endosser la responsabilité politique de la décision de son adjoint, avait demandé à être inculpé de complicité.

Le maire de Pierrelatte affirme avoir reçu des centaines de témoignages de sympathie. Pierre Bernard (divers droite), maire de Montfermeil et conseiller général de Seine-Saint-Denis, a décidé de lui apporter son soutien sans réserve dans sa *«magnifique lutte pour la dignité de l'homme»*. Les dix-neuf conseillers généraux de la majorité départementale de la Drôme appuient M. Mouton, qui est encouragé, aussi, par plusieurs dizaines de maires, y compris des élus de gauche.

En remettant son mandat en jeu, le maire sollicite une approbation populaire qu'il est sûr d'obtenir. C'est la troisième fois qu'il claque, ainsi, la porte de sa mairie. Il avait été réélu, en mars 1989, avec plus de 60 % des suffrages. Cette fois, le maire centriste de Pierrelatte devrait logiquement élargir son assise électorale en bénéficiant, qu'il le veuille ou non, des suffrages du Front national, car les immigrés seront au cœur de la campagne des élections municipales partielles, prévues avant Noël.

GÉRARD MÉJEAN

BIBLIOGRAPHIE

Et toujours le même président

LA FIN D'UNE ÉPOQUE
de Franz-Olivier Giesbert
Ed. Fayard-Seuil
296 pages, 120 F.

En France, lorsqu'un règne s'éternise, le pamphlet devient un genre à succès. Le rayon «règlements de comptes» de la bibliographie mitterrandienne contient déjà, parmi de nombreux titres, plusieurs best-sellers. Franz-Olivier Giesbert n'a pas été le dernier à y prendre place. Après avoir fait partager à ses lecteurs son intérêt pour un homme qui, à ses yeux, dans les années 70, était habité non par la tentation du pouvoir, vulgaire, mais par celle de «l'Histoire», le directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, métamorphosé en celui du *Figaro*, les avait mis en garde, en 1990, contre les vilenies du même, devenu *le Président* (1).

«Et toujours le même président», disait, à propos de de Gaulle, une des chansons prémonitoires de mai 1968, qui pourrait servir de titre au livre. Et toujours le même Giesbert, mémorialiste acerbe de cette *Fin d'une époque*, dont il épouse la lassitude et qui lui inspire une sorte de «mai 68» individuel, insolent, moqueur, désabusé – et bien informé.

Le journaliste-lecteur garde difficilement son calme lorsqu'il découvre, dans une histoire pourtant archiconnue, des épisodes inédits qui lui ont échappé. Il apprend ainsi qu'il a «raté» le cafouillage de la nomination au gouvernement d'une *«beurette»* nommée *«Yam Yam»*, trouvaille de l'Elysée dont le nom et la qualité supposés firent le tour des sommets étatico-socialistes lors de la formation du gouvernement Cresson, en mai 1991, et qui n'était autre, bien sûr, que Kofi Yamgnane, élu breton d'origine togolaise, pressenti pour le poste de secrétaire d'Etat à l'intégration. Il enrage en lisant le récit de la convocation à Matignon, quelques mois plus tard, de Jean-Paul Huchon, ancien directeur du cabinet de Michel Rocard, aux fins de remise de la Légion d'honneur par le conseiller d'Edith Cresson, l'ineffable Abel Farnoux – non, par «Edith» elle-même – enfin si, finalement, par le conseiller – et puis zut! par personne.

Giesbert fait des envieux, qui ont la langue vipérine. L'oreille confraternelle se prête volontiers à ces médisances, mais elles ne résistent pas à la vérification. Exemple : il cite les propos du président, le 19 août 1991, sur le putsch des conservateurs à Moscou. *«Le coup a réussi»*, déclare le chef de l'État à la télévision. Deux jours plus tard, à la télévision toujours, il ose : *«J'ai bien dit que, pour moi, ce putsch n'avait aucune chance de réussir.»* On se frotte les yeux. Est-ce possible? L'auteur a dû résumer le propos, forcer le trait. On se reporte au script officiel des deux interventions, établi par l'Elysée : les phrases sont bien là, telles quelles. A deux jours d'intervalle, François Mitterrand se contredit à l'estomac, et aucun de ses interlocuteurs du mercredi ne lui rappelle son affirmation du lundi...

L'envie de prendre l'auteur en faute n'est pas toujours aussi complètement déçue. Le récit de l'échange entre Lionel Jospin, menacé de se voir adjoindre un secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, et François Mitterrand, qui n'y était pas étranger, le jour de la «photo de famille» du gouvernement Cresson à l'Elysée, est saisissant. *«François Mitterrand, vous ne m'imposerez pas une chose pareille, tout président que vous êtes»*, aurait dit le premier. *«Les ministres de la République ne traitent pas le président de cette façon»*, aurait répondu le second. Le mot à mot, nous dit-on, n'est pas respecté. Mais la scène n'est pas contestée, non plus que son enjeu.

Une posture esthétique

Voilà pour le «greffier» que veut être Giesbert, qui se sert de la citation comme d'un procédé narratif, lequel en vaut un autre, après tout, une fois admis qu'il ne faut pas prendre à la lettre les conversations rapportées. Se défiant du journalisme «inspiré», il ne manque pourtant pas d'inspiration, et son art de provoquer la confidence la sert. Les esquisses qu'elle lui permet de tracer des hommes politiques ne sont jamais indifférentes. Elles ne se satisfont pas de lieux communs, même si elles en tiennent parfois compte. Ainsi François Mitterrand est-il gratifié de l'inévitable qualificatif de *«Florentin»*, et Edouard Balladur est-il présenté comme un grand bourgeois conservateur. Cependant, ces traits sont aussitôt rectifiés par d'autres, moins connus. Parfois cruel, l'auteur sait être indulgent, aussi, avec ces dirigeants, de droite ou de gauche, qu'il décrit souvent hésitants, incertains de la voie à suivre, jouant leur sort sur des choix qu'ils ne maîtrisent pas toujours. La boursouflure le hérisse, mais la modestie le désarme.

Que nous dit Giesbert, au total? Que la France de la fin du siècle est frappée au cœur par le chômage et menacée de perdre son identité, qu'il assimile à la *«ruralité»*. Les réflexes que l'inquiétude inspire à certains Français – repli sur soi, nationalisme, xénophobie – lui font écrire que le pire n'est pas à exclure, mais il ne dit pas quelle est, selon lui, la voie à suivre pour y échapper. Entre une citation crépusculaire de Julien Green et une profession de foi dans le destin immémorial de l'Europe, le directeur de la rédaction du *Figaro* préfère la posture esthétique à l'engagement. Ainsi sacrifie-t-il, lui aussi, à l'ordre des choses.

PATRICK JARREAU

(1) *François Mitterrand ou la tentation de l'Histoire*, Seuil, 1977; *le Président*, Seuil, 1990.

COMMUNICATION

Le débat sur l'avenir de la chaîne franco-allemande

Michel Polac polémique avec Robert-André Vivien (RPR) au sujet d'ARTE

Nommément mis en cause par Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, lundi 15 novembre, au Palais-Bourbon, dans le débat sur l'avenir d'ARTE, au cours de la discussion du budget du ministère de la communication par l'Assemblée nationale (le Monde *du 17 novembre), Michel Polac nous a adressé une lettre où il déclare notamment :*

Il se produit un phénomène bizarre : dès que M. Vivien et une poignée de ses collègues du RPR m'entr'aperçoivent sur le petit écran, ils ne comprennent plus ce qu'ils entendent, ils ne savent plus ce qu'ils disent, ils deviennent hystériques. Du temps de «Droit de réponse», M. Vivien a été jusqu'à me traiter de *«vieille putain chinoise à la jambe de bois»* et ce dans *Minute*. Le voilà maintenant qui trouve *«parfaitement indécent de raconter que les Noirs sénégalais avaient violé les femmes en Rhénanie»* et ce un 11 novembre dans un débat sur la Grande Guerre, et le pire sur Arte...

Rassurons M. Vivien, je ne suis pas devenu raciste : en réalité, les historiens, sur le plateau, ont fait remarquer que lorsqu'une armée envahit un pays étranger elle est vite accusée d'atrocités sur la population (les mains coupées par les Prussiens) et j'ai dit que lorsque les Français se sont retrouvés à leur tour occupants, les Allemands ont accusé de viol nos troupes sénégalaises, une propagande qui a beaucoup servi aux nazis.

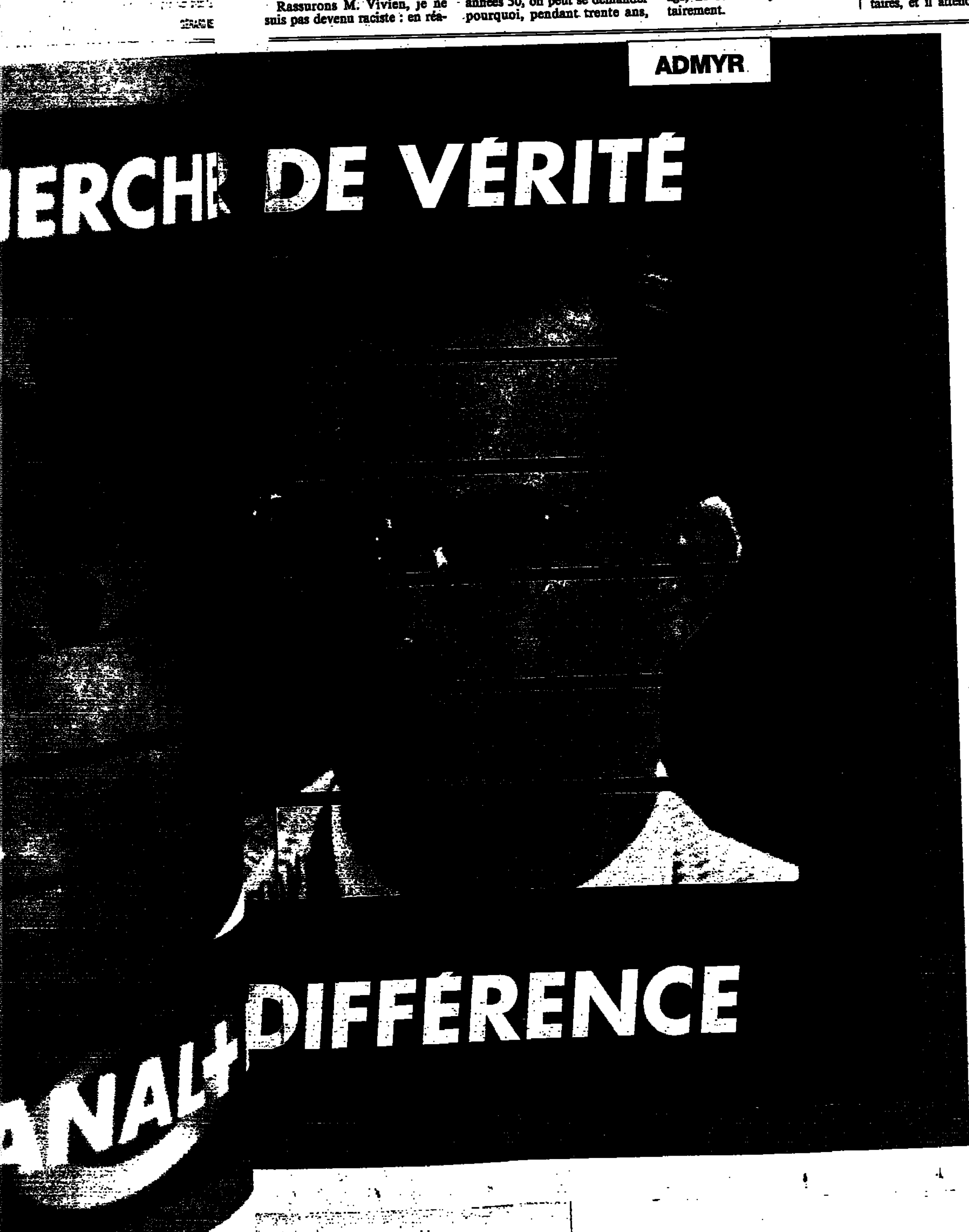
Je trouve particulièrement affligeant que les critiques les plus mensongères et les plus stupides visent la chaîne la plus intelligente (je ne suis pas membre d'ARTE, un simple collaborateur occasionnel et, ce soir-là, je faisais même un remplacement !). Si M. Vivien regardait vraiment cette chaîne au lieu de dîner en ville comme tous ses collègues, il s'apercevrait qu'approximativement un jour sur deux – c'est beaucoup – un téléspectateur peut trouver de quoi nourrir sa réflexion.

Lorsqu'on voit sur ARTE les leçons de musique de Pablo Casals qui datent des années 50, on peut se demander pourquoi, pendant trente ans, la télévision nationale a été incapable de nous présenter ces trésors : c'est peut-être que les amis de M. Vivien qui dirigeaient l'ORTF préféraient la promotion des Guy Lux, Carpentier et Zitrone (...).

Réduire la subvention d'ARTE, cela reviendrait à dire que vu le nombre d'abonnés à la Comédie-Française (je ne parle même pas de l'Opéra !), il faudrait lui couper les vivres.

Ce n'est pas une direction ou une équipe que je cherche à défendre mais un système qui libère l'intelligence des pressions du commerce. Que le ministre de la culture puisse préférer le câble pour ARTE laisse mal augurer de l'avenir.

Quant à moi, si je pouvais sauver l'avenir d'ARTE en n'affligeant plus M. Vivien de ma présence épisodique à l'écran, je me sacrifierais volontiers. Je souhaiterais la même retraite à M. Vivien si je ne savais qu'un député, quel que soit son grand âge, ne se retire jamais volontairement.



En faisant appel au banquier Jean-Marc Vernes et au GAN

«Le Quotidien de Paris» recompose son capital

Il y a six mois, Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, annonçait à la «une» la prochaine disparition de son journal, en proie aux mêmes difficultés que le reste de la presse quotidienne (stagnation de la diffusion, lourdeur des coûts de fabrication, récession publicitaire), mais également victime du *«lâchage de grandes entreprises»* qui lui auraient promis de boucler un investissement nécessaire de 80 millions de francs (*le Monde* daté 2-3 mai). Le journal, dont le chiffre d'affaires annuel est de 80 millions de francs pour une diffusion d'un peu plus de 30 000 exemplaires, enregistre depuis deux ans un déficit de l'ordre de 30 millions par an.

L'éventuelle disparition du *Quotidien*, fondé en 1974, avait sensibilisé Edouard Balladur aux problèmes des journaux et poussé le gouvernement à débloquer une aide financière exceptionnelle à la presse écrite en 1993 – 150 millions de francs au total (*le Monde* du 25 juin). Après les avoir toujours refusées, M. Tesson a finalement accepté 2,5 millions de francs d'aides de l'Etat destinées à renflouer les quotidiens à faibles ressources publicitaires, et il attend 2 millions de francs au titre de l'aide exceptionnelle.

Il semble aussi avoir convaincu des investisseurs de le rejoindre ou de revenir à lui. Philippe Tesson doit informer le comité d'entreprise du *Quotidien*, en début de semaine prochaine, de la recomposition de son actionnariat. Le groupe de journaux médicaux et para-médicaux de l'épouse de M. Tesson, le docteur Marie-Claude Tesson-Millet – qui publie notamment *le Quotidien du médecin* – verra sa part baisser de 95 % à 62 % pour laisser la place à de nouveaux actionnaires.

Déjà sur les rangs il y a six mois, le GAN devrait détenir 20 %. Le reste de l'augmentation de capital serait souscrit par Jean-Marc Vernes – l'un des nouveaux propriétaires des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, qui fut au milieu des années 80 le banquier du *Quotidien de Paris* et lui permit souvent de faire ses «fins de mois» – David de Rothschild, une filiale de la BNP et la Société des bateaux-mouches (2 à 3 % chacun).

Cet apport devrait permettre de lancer une nouvelle formule en janvier, de créer une structure commerciale au sein du journal et de prévoir un déficit limité à 18 millions de francs l'an prochain. L'équilibre, selon M. Tesson, pourrait être atteint dans trois ans.

Y.-M. L

En raison de «difficultés financières»

«Le Jour» suspend à nouveau sa parution

Jean-Christophe Nothias, fondateur et directeur-gérant du *Jour* a annoncé, jeudi 18 novembre, aux salariés de son quotidien qu'il était *«contraint et forcé»* de suspendre la parution du titre, en raison de difficultés financières. Le numéro de vendredi 19 novembre n'a donc pas paru.

Créé le 25 mars avec un investissement dérisoire de quelques millions de centimes apportés par M. Nothias et ses amis, *le Jour* avait déjà dû suspendre une première fois sa parution pendant les vacances d'été. Il avait reparu le 11 octobre, après une augmentation de capital (1,9 million de francs souscrits par deux sociétés de services), une pagination renforcée, une équipe remaniée et à un nouveau prix de vente (5 francs). Il avait aussi quitté l'imprimerie de labeur qui l'avait fabriqué lors de son lancement pour l'imprimerie CIPP (Riccobono, qui imprime d'autres quotidiens dont *Libération*), ce qui lui permettait d'être présent dans les grandes villes de province grâce au fac-similé. Mais sa fabrication et sa diffusion en province ont été handicapées (*le Monde* du 29 octobre).

Faute de publicité, le quotidien ne pouvait compter que sur ses ventes au numéro, le seuil d'équilibre étant fixé à 25 000 exemplaires diffusés. Or, il n'est vendu qu'à 10 000 exemplaires dont 5 000 à 6 000 exemplaires à Paris et en banlieue. Certains membres de la rédaction du *Jour* estimaient, jeudi 18 novembre, que cette deuxième suspension signifiait *«une mort déguisée»*.

En refusant de sanctionner le fondateur d'une radio locale

Le tribunal d'Evreux donne tort au CSA

Le tribunal de grande instance d'Evreux a refusé, jeudi 18 novembre, de sanctionner le responsable d'une radio commerciale locale, Top FM, émettant à Vernon (Eure) qui était poursuivi par le procureur de la République, à la demande du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Celui-ci reprochait à Top FM d'avoir émis à partir d'un site non autorisé.

En juillet 1991, le fondateur de Top FM avait en effet contesté le site d'émission de Chanteloup imposé par le CSA au moment de la définition du nouveau plan de fréquences, paru au *Journal officiel* du 7 juillet. *«Un marécage et des bois»* situés à un kilomètre et demi du site originel de Vernon, selon Gilles Dumarché. Jugeant ce plan totalement inadéquat, le responsable de Top FM avait installé sa radio à Vernon, provoquant alors une plainte pour concurrence déloyale de Cristal FM (une radio qui diffuse le programme Europe 2 à Vernon, Mantes-la-Jolie (Yvelines) et Les Andelys, et qui est dirigée par le patron de l'hebdomadaire *le Démocrate vernonnais*, Marc Montourcy.

Considérant que la décision d'attribution de la fréquence de Top FM par le CSA n'avait *«pas été conforme (..) ni motivée»*, le tribunal a refusé de poursuivre M. Dumarché, et il a ordonné la restitution de son matériel, saisi, le 18 juin 1992, sur réquisition du procureur. Placé sous scellé, ce matériel aurait, depuis, été volé et M. Dumarché a d'ailleurs déposé plainte. Selon Mᵉ François-Noël Ioos, avocat de M. Dumarché, le CSA a failli à sa mission, qui était de *«définir, sur l'avis du Comité technique régional (CTR) de Caen, des caractéristiques techniques d'émission en rapport avec la portée de l'émetteur et la viabilité de l'entreprise»*. Le tribunal lui a donné raison. Joint au téléphone, Guy Pichard, président du CTR de Caen, se déclarait toutefois *«surpris et étonné»*, vendredi matin 19 novembre, par cette décision.

«FRANCE-SOIR» : condamnation pour publication de photos. – La société Presse-Alliance, éditrice de *France-Soir* (groupe Hersant) a été condamnée, mercredi 17 novembre, à payer 80 000 francs de dommages-intérêts à Laurence Dreyfus, l'institutrice prise en otage avec les enfants de l'une des classes de l'école maternelle de Neuilly-sur-Seine, en mai dernier. *France-Soir* avait publié deux photos de Mᵐᵉ Dreyfus, les 11 et 18 juin, expliquant que celle-ci avait repris son activité professionnelle. Mᵐᵉ Dreyfus invoquait une atteinte à l'intimité de sa vie privée et professionnelle et à son droit à l'image et réclamait 850 000 francs. Le tribunal a jugé que les légendes des photos ne se rapportaient qu'à la vie professionnelle de l'institutrice et que celle-ci pouvait être portée à la connaissance du public. En revanche, il a jugé que les nécessités de l'information ne justifiaient pas la publication de photos, plusieurs jours après l'événement, et que celles-ci constituaient une violation du droit de chacun sur sa propre image. Le tribunal a ordonné la publication immédiate de la condamnation en première page de *France-Soir*.

«LIAISONS SOCIALES» : reprise du travail. – La rédaction du groupe *Liaisons sociales* a repris le travail, mercredi 17 novembre, après vingt-quatre heures de grève déclenchée par la société des rédacteurs opposée à une *«sanction»* visant sa présidente (*le Monde* du 18 novembre). Cette instance a indiqué que la rédaction *«reste en alerte»* et n'exclut pas de nouvelles actions afin de faire annuler cette mesure *«interdisant»* à la présidente de la société des rédacteurs, affirme-t-elle, *«de participer désormais aux réunions hiérarchiques»*.

FRANCE-INTER : Gilles Schneider nommé directeur de la rédaction. – *«Sur proposition d'Ivan Levaï»*, directeur de l'information de Radio-France, Gilles Schneider a été nommé directeur de la rédaction de France-Inter par Jean Maheu, a-t-on appris mardi 16 novembre par un communiqué de la présidence de Radio-France. M. Schneider cumulera ces fonctions avec celles de secrétaire général de l'information de France-Inter, station qu'il avait rejointe en mai 1992, après son départ de La Cinq. Il succède à ce poste à Claude Guillaumin qui, selon ce communiqué, a décidé *«de ne pas poursuivre sa collaboration à France-Inter»*, dont il assurait la direction de la rédaction depuis avril 1989.

Après un rapport de l'IGAS dénonçant le fonctionnement du Laboratoire national de santé

Simone Veil veut renforcer les pouvoirs de contrôle de l'Agence du médicament

■ RAPPORT. Un rapport inédit de l'IGAS *met en cause* le fonctionnement du département de biologie *médicale* du Laboratoire national de la santé (LNS). Dénonçant un système dans lequel l'Etat *«n'assume pas son rôle»*, ce rapport ajoute que le dispositif d'enregistrement des réactifs d'analyses de biologie médicale n'offre que des *«garanties illusoires»*.

■ MESURES. Afin de mettre un terme à cette *situation*, le gouvernement déposera au Parlement un amendement au projet de loi de santé publique de manière à renforcer les pouvoirs de contrôle de l'Agence du médicament, qui, dorénavant, coiffe les activités anciennement dévolues au LNS.

■ NOMINATION. Le professeur *Christian Janot a été nommé*, mardi 16 novembre, directeur des laboratoires et des contrôles de l'Agence du médicament par Didier Tabuteau, directeur général de l'agence. Professeur des universités, praticien hospitalier en hématologie et transfusion, M. Janot était directeur adjoint du Centre régional de transfusion sanguine de Nancy depuis 1991 et vice-président de la Société nationale de transfusion sanguine depuis 1992. Il succède au professeur Jean-Paul Cano, nommé à la présidence du conseil scientifique de l'Agence du médicament par Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé.

A la suite d'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) consacré au *«fonctionnement du département de biologie médicale du Laboratoire national de la santé»* (1), Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a décidé de proposer, à l'occasion de la prochaine discussion au Parlement du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale, un amendement visant à renforcer les pouvoirs de contrôle de l'Agence du médicament.

Ces mesures, explique-t-on au cabinet de Mme Veil, se justifient par les *«sérieuses insuffisances»* concernant tout aussi bien le contrôle de qualité des analyses de biologie médicale que les procédures d'enregistrement des *réactifs mises en lumière par le* rapport de l'IGAS qui a été demandé le 10 décembre 1992 par le directeur de cabinet de Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire.

Le Laboratoire national de la santé (LNS) a été créé en 1950 *avec pour mission de contrôler* les médicaments anti-vénériens, les produits d'origine microbienne et les eaux minérales. En 1978, un décret lui confia l'organisation et le contrôle de qualité des analyses de biologie médicale. Quatre ans plus tard, un autre décret lui attribua le dépôt des réactifs de biologie médicale. Le docteur Alain Leblanc fut chargé, à partir de 1983, de la *direction du département de biologie médicale du LNS*. En 1991, le directeur général du LNS, le *professeur Jacques Dangoumau*, qui est désormais président du conseil d'administration de l'Agence du médicament, décidait d'une réforme de structure visant à dissocier l'activité contrôle de qualité et celle d'enregistrement des réactifs en deux unités fonctionnelles distinctes. Le rapport de l'IGAS examine séparément ces deux activités.

1. Le contrôle de qualité des analyses de biologie médicale : *«Un système où l'Etat n'assume pas son rôle»*.

Instauré par une loi de 1975 sur la biologie médicale, ce dispositif a pour but de faire en sorte que *«les patients soient assurés de méthodes exactes et reproductibles d'un laboratoire à l'autre»* (2). Or, en dépit d'un cadre juridique très précis, les auteurs du rapport relèvent que *le fonctionnement* réel du contrôle de qualité des analyses de biologie médicale est particulièrement *«mal maîtrisé»*.

Un extrait de l'intervention du professeur Bailly (responsable scientifique de la Société française de biologie clinique, Nancy) lors de la journée scientifique organisée par le LNS pour les dix ans du contrôle de qualité est notamment cité : *«L'amélioration considérable de la reproductivité de certaines techniques de dosage (...) n'a pas été accompagnée de progrès dans le domaine de l'exactitude comme le montre l'analyse globale des résultats (...), la qualité en enzymologie est tout à fait préoccupante à cet égard : l'interprétation des résultats et le suivi des malades sont rendus incertains en raison du manque d'uniformisation des résultats. Aucune amélioration n'a été constatée dans ce domaine au cours de ces dix dernières années»*. Les rapporteurs indiquent que cette remarque pourrait être reprise pour tous les autres domaines du contrôle, en particulier pour les techniques faisant appel à l'immunologie.

Pour les rapporteurs, ce constat est à rapprocher du fait qu'une bonne partie du contrôle de qualité dévolu au LNS est en réalité sous-traité par des associations ou sociétés savantes aux termes d'un décret du 7 décembre 1978. Or les six associations (3) successivement agréées depuis 1979, note le rapport, le sont toujours aujourd'hui, *«sans qu'à aucun moment n'ait été envisagée la possibilité d'autres choix dans les disciplines qui leur ont été confiées»*. Les rapporteurs indiquent que les deux commissions qui doivent donner un avis sur l'agrément *«sont loin d'avoir été consultées systématiquement sur les choix de ces organismes»*. Plus encore, *«l'irrégularité des agréments se constate également en ce qui concerne le contrôle de qualité régional»*.

La mission de l'IGAS s'étonne et *«déplore»* de n'avoir pu disposer par l'intermédiaire des services administratifs du LNS, de l'ensemble des conventions signées annuellement avec les associations agréées. Les inspecteurs de l'IGAS mettent en évidence plusieurs *«graves irrégularités»*, *«chèques en blanc»* et *«manques de rigueur»* dans la rédaction des clauses financières des conventions. Face à cette situation, ajoute le rapport, le LNS *«s'est contenté du rôle de spectateur»* de l'action des sociétés savantes ou du syndicat des fabricants des réactifs de laboratoire.

Pour mettre un terme à cette situation, on indique à l'Agence du médicament, nous a précisé que l'amendement gouvernemental prévoit de «rapatrier» à l'Agence du médicament, d'ici la fin 1995, l'ensemble des activités de contrôle de qualité qui, jusqu'à présent, étaient sous-traitées par des associations ou sociétés savantes. En outre, la commission de contrôle de qualité sera rattachée à la direction générale de la santé à qui il reviendra éventuellement de prendre des mesures (inspections, sanctions). En outre une fonction de «réactovigilance» va être créée au sein de l'Agence du médicament.

GESTION : NÉGATIF
EFFICACITÉ : NÉGATIF
QUALITÉ : NÉGATIF
COMPÉTENCE : DES TRACES.

2. L'enregistrement des réactifs d'analyses de biologie médicale : *«un dispositif purement déclaratif, géré de manière approximative et offrant des garanties illusoires»*.

La procédure de dépôt et d'enregistrement des dossiers est organisée par un décret du 8 septembre 1982, pris en application de la loi du 1er août 1905 relative à la répression des fraudes et falsification en matière de produits et de services qui en est la base. Le 7 avril 1983, le Syndicat des fabricants de réactifs de laboratoire (SFRL) écrivait à ses adhérents *«qu'il était d'accord avec le LNS pour que les fabricants et distributeurs l'informent de la date de commercialisation des réactifs dont le dossier lui avait été adressé»*. Cette lettre indiquait *«qu'à titre exceptionnel»*, ils pourraient faire part au LNS *«de leur désir d'une commercialisation plus précoce à l'occasion d'un congrès national ou international»*.

La situation est d'autant plus curieuse que, selon le rapport de l'IGAS, *«l'envoi des dossiers nécessite l'utilisation obligatoire de services du SFRL, et suivant les modalités définies dans la note de cet organisme datée du 7 avril 1983»*. *«Concrètement,* notent les inspecteurs, *lorsqu'un fabricant ou un distributeur adresse un dossier de réactif au LNS et qu'il omet de le faire à l'aide des «chemises à élastiques cartonnées marque Ordex référence C de couleur jaune pour les produits lancés après le 1-12-1982 ou rouge pour ceux commercialisés avant cette date», le département de biologie médicale renvoie sans aucun examen le contenu du dossier à l'expéditeur avec une lettre-type l'invitant à se procurer des* «pochettes» *auprès du SFRL. La mission relève que ces* «pochettes» *sont fournies à titre onéreux»*. Pour les rapporteurs, cela est *«contraire au principe le plus élémentaire de neutralité de l'Etat»*.

L'instruction des dossiers est aussi jugée *«chaotique»* et *«accusant un retard considérable»*. *L'enregistrement des dossiers* s'effectue sur un cahier «courrier arrivée» sans caractère spécifique et le traitement des dossiers est *«mal suivi»*. Des retards *«inacceptables»* sont notés (au 24 février 1993, 4 666 dossiers *étaient en attente et 3 872 étaient* sans attestation !). Quant aux évaluations techniques, elles sont, selon l'IGAS, *«quasi-absentes»*. *«La section des réactifs,* s'étonnent les rapporteurs, *se comporte beaucoup plus comme un bureau d'administration centrale, chargé de gérer une procédure administrative à connotation technique, que comme une section d'un laboratoire de contrôle»*. M. Didier Tabuteau, directeur général de l'Agence du médicament, nous a précisé que, pour mettre un terme à cette situation, une nouvelle réglementation va être mise en œuvre permettant de fixer les conditions d'enregistrement, de suspension et de retrait des réactifs.

A cette fin, une commission consultative d'enregistrement des réactifs a été mise en place par M. Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Les inspecteurs de l'Agence du médicament verront leurs compétences s'étendre de manière à veiller aux bonnes règles de fabrication et d'importation des réactifs.

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

(1) Rapport sur *«le fonctionnement du département de biologie médicale du Laboratoire national de la santé»* présenté par J.-P. Chassine et P. Delomenie (la version définitive de ce rapport sera établie lorsque les inspecteurs de l'IGAS auront répondu aux remarques formulées, au vu du pré-rapport, par toutes les personnalités concernées).

(2) A titre d'exemples, les tests dont le LNS a la charge concernent des problèmes aussi variés que les tests de dépistage de l'infection par le virus du sida, les tests d'isolement et d'identification des bactéries et d'étude de la sensibilité aux antibiotiques, les tests permettant de doser le calcium, le potassium, le sodium, le cholestérol, le glucose, etc. (soit tout ce qui apparaît sur les bilans d'analyses sanguines), les dosages hormonaux plasmatiques, etc.

(3) Les six associations sont les suivantes. Pour la biochimie : la Société française de biologie clinique dont le siège est à Nancy ; pour l'hématologie : l'association Claude Bernard-Etalonorme (Paris) ; pour la bactériologie-virologie, la Société française de virologie (Paris) ; pour la parasitologie : la Société de pathologie exotique (Paris) ; pour l'hormonologie plasmatique : l'association Probioqual (Villeurbanne) ; pour la gazométrie sanguine, l'Association des biologistes de l'Ouest (Tours).

La réaction du docteur Leblanc

Responsable du département de biologie médicale du LNS, le docteur Leblanc nous a déclaré que ce document de l'IGAS n'est qu'un prérapport auquel manque la partie contradictoire. *«Cette remarque est d'autant plus importante,* nous a-t-il expliqué, *que je conteste un grand nombre de faits ou commentaires qui y sont rapportés. J'ai d'ailleurs adressé une note de 20 pages en ce sens à l'IGAS. Je conteste en particulier l'insinuation selon laquelle, pour ce qui est de l'enregistrement des réactifs, il y aurait eu de la part du LNS discrimination selon que le fabricant fait partie ou non du syndicat des fabricants de réactifs de laboratoire. C'est absolument faux et l'examen de plus de 20 000 dossiers qui ont été enregistrés le prouve.*

» D'autre part, pour ce qui concerne la sous-traitance du contrôle de qualité par six associations, je rappelle que l'agrément de ces organismes dépend de la direction générale de la santé après avis de la commission permanente de biologie médicale et de la commission de contrôle de qualité. On ne peut donc pas imputer au LNS la moindre responsabilité dans le choix de ces associations».

SPORTS

Critiqués après l'élimination de la France en Coupe du monde

Les dirigeants du football retardent l'heure des comptes

Après la déroute sur le terrain, rien ne bouge dans les instances du football français. Qualifiée de *«cauchemar»* par Noël Le Graët, président de la Ligue nationale (LNF), et de *«grand choc»* par Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française (FFF), la défaite du mercredi 17 novembre face à la Bulgarie (2-1), *qui prive l'équipe de* France de la Coupe du monde américaine de 1994, n'a pas suscité d'autre décision que l'annonce de réunions au mois de décembre sur l'avenir du football français.

Jeudi 18 novembre, M. le Graët a indiqué qu'il *n'était pas question* de *«remercier»* le sélectionneur de l'équipe de France. *«Ce serait à mourir de honte si les responsables du football français démissionnaient Gérard Houllier !»*, a-t-il expliqué. Interrogé sur son éventuelle démission, M. Fournet-Fayard s'est contenté d'indiquer qu'il assumait *«ses responsabilités»*. Déjà atteint par le drame de Furiani, par sa gestion de l'affaire Valenciennes-OM et par d'autres erreurs, le président de la FFF ne s'est jamais signalé par sa capacité à se remettre en cause lors des catastrophe à répétion qu'a connues le football français. Jeudi, il a simplement renouvelé sa confiance à Gérard Houllier, qui *«n'a pas commis de faute grave»*.

Ainsi conforté par la solidarité des deux principaux responsables du ballon rond, Gérard Houllier a confirmé qu'il avait l'attention de rester à son poste jusqu'à l'expiration de son contrat, en juin 1994. *«Je repars au combat»*, a-t-il indiqué. *«En filigrane, je prépare les objectifs 96 (championnat d'Europe) et 98 (Coupe du monde). Je reste parce que j'ai envie de rester»*. Gérard Houllier s'en est violemment pris à l'attaquant parisien, David Ginola, coupable, selon lui, *«d'un crime contre l'équipe»* pour avoir émis des critiques contre le sélectionneur et certains joueurs juste avant le match France-Bulgarie.

Les propos de Gérard Houllier augurent mal de ses relations avec les joueurs d'une équipe de France à rebâtir. Car l'élimination de la Coupe du monde 1994 coïncide avec la fin d'une génération de joueurs qui approchent de la trentaine. Jeudi, le milieu de terrain Franck Sauzée en tirait les premières conséquences en annonçant qu'il renonçait à l'équipe de France. *«J'ai vingt-huit ans et on ne sait toujours pas à quel poste me faire jouer, c'est grave»*, a-t-il déclaré au quotidien *l'Equipe*.

Hormis cette réaction individuelle d'un joueur, le football français a donc choisi d'étouffer, dans l'indécision, l'onde de choc de son élimination de la Coupe du monde et de transformer le nécessaire coup de balai en... temporisation. Mais la solidarité des hommes en place n'exclut pas les manœuvres de coulisses. Déjà, des observateurs affirment distinguer dans l'ombre un complot pour faire tomber Gérard Houllier et le sélectionneur lui-même n'a pas démenti cette éventualité. Le silence d'un Michel Platini (critique, après France-Israël, pour son successeur à la tête de la sélection française) tranche avec le soutien quasi unanime des entraîneurs français apporté à Gérard Houllier. La réaction de l'ancien sélectionneur national était attendue avec intérêt.

J. Fe.

TENNIS : Mary Pierce en demi-finale du Masters féminin. – La Française Mary Pierce, classée seizième mondiale, s'est qualifiée pour les demi-finales du tournoi du Masters en battant l'Américaine Martina Navratilova, tête de série numéro 3, en trois sets, 6-1, 3-6, 6-4, jeudi 18 novembre à New-York.

Au tribunal correctionnel de Bordeaux

Les commandos anti-IVG sur le banc des accusés

Au tribunal *correctionnel* de Bordeaux s'est ouvert, jeudi 18 novembre, le procès de dix-huit militants anti-avortement, membres d'un commando qui, le 29 *mai* 1992, avait envahi le centre IVG de l'hôpital Saint-André de Bordeaux et occupé le bloc opératoire.

BORDEAUX

de notre correspondant

Retardé par de nombreux incidents de procédure, le procès du commando anti-avortement qui, le 29 mai 1992, avait envahi l'unité 34, le centre IVG de l'hôpital Saint-André de Bordeaux, s'est ouvert dans une salle d'audience où les entrées étaient minutieusement filtrées. Le palais de justice était lui-même protégé par d'imposantes forces de police. Les audiences précédentes avaient donné lieu, en effet, à des incidents. Devant le palais, une cinquantaine de manifestants, arborant des banderoles pour ou contre l'interruption volontaire de grossesse, se sont relayés toute la journée.

L'audience avait une importance particulière pour le collectif de défense du droit à l'avortement, qui reprochait à la justice des lenteurs considérées comme inexplicables. Il faut dire que la plainte déposée par l'hôpital de Bordeaux était consécutive à quatre opérations commando à Bordeaux, une à Pau et à de nombreuses autres en France. L'audience avait une importance tout aussi symbolique pour les dix-huit militants appartenant à l'association La Trêve de Dieu ou aux comités de défense des Sauveteurs qui avaient participé à l'opération bordelaise.

Le débat juridique fut cependant complètement escamoté par l'absence de l'un des deux principaux prévenus, Claire Fontana, présidente de La Trêve de Dieu. Le tribunal n'a pas caché son agacement lorsqu'il apprit que Mme Fontana, *« enceinte de plusieurs mois d'une grossesse difficile »* selon son défenseur, faisait partie du commando qui au même moment opérait dans un hôpital de Tours (*lire encadré*). *« On peut se poser des questions sur le comportement d'une personne dont on nous dit que son état de parturiente l'empêche de se déplacer. Au moins, ici, elle aurait été assise toute la journée et elle n'aurait pas participé à la même infraction que celle qui lui est reprochée aujourd'hui »*, a fait remarquer le président Cousté, qui a mis l'affaire en délibéré au 16 décembre.

« Une réponse proportionnée à l'horreur »

Au cours du procès, Me Dominique Delthil, avocat du collectif bordelais pro-IVG, a donné lecture d'une lettre datée du 8 novembre et envoyée par Henri Fontana, trésorier de La Trêve de Dieu, époux de la présidente de cette association, aux anciens des écoles militaires de Saint-Cyr et de Navale. Afin d'éclairer les destinataires sur les motivations des accusés, il y joignait une lettre de Claire Fontana, dans laquelle il est écrit : *« Dans une situation d'anarchie, c'est-à-dire de démission du pouvoir politique qui entérine la dictature des femmes, les Sauveteurs décident de sauver l'enfant à tout prix, même contre sa mère : c'est ce qu'ils appellent le parti pris systématique en faveur de l'enfant. »*

« Or, ajoute Mme Fontana, *il n'y a pas de compromis possible dans le cas de valeurs suprêmes ou sacrées. L'Etat ne peut renier la nation, sacrifier la patrie. L'Etat ne peut sacrifier une partie de ses ressortissants et l'obligation d'obéissance à l'autorité politique cesse à partir du moment où l'Etat pour cette raison grave perd sa légitimité. »*

Son texte se termine sur un appel à la nécessité d'une *« réponse proportionnée à l'horreur »*. *« Ou bien une prise de conscience de sa signification politique conduira les chrétiens et les anti-avortements à l'obligation de résultats, ou bien les Sauveteurs, d'ores et déjà entrés en dissidence, prendront la voie du martyre »*.

PIERRE CHERRUAU

Une manifestation au CHU de Tours

« Je suis heureuse d'avoir empêché des avortements ! »

Neuf militants anti-avortement, hommes et femmes, accompagnés d'un photographe, sont arrivés, jeudi 18 novembre, dès l'aube, à l'ouverture des portes du service d'orthogénie du CHU Bretonneau de Tours, l'un des sites historiques du combat pour la liberté d'avorter en France. On y pratique aujourd'hui environ 1 100 avortements par an.

Récitant des prières et égrenant leur chapelet, ils s'enchaînent aussitôt au moyen de gros cadenas de motos, renforcés par du béton, formant ainsi une étrange chaîne humaine au sein de laquelle les croisés de cette *« opération sauvetage »* sont soudés, tête-bêche, par les pieds ou par le cou. Sur leur tee-shirt, la photographie d'un bébé joufflu et une interrogation : *« Vous avez le droit de vivre, pourquoi pas moi? »*

Alertée, l'administration hospitalière fait appel à la police, puis aux sapeurs-pompiers qui avouent leur impuissance à libérer les lieux sans mal. Il faut avoir recours à une société spécialisée en serrurerie pour parvenir, au moyen de meules maniées avec doigté, à *« libérer »* les enchaînés volontaires. On a craint un moment que l'une des militantes, enceinte de huit mois, n'accouche prématurément.

Sans violence, les neufs militants anti-IVG ont été, en début d'après-midi, transférés du CHU au commissariat où ils ont décliné leur identité. Parmi eux, se trouvait Claire Fontana, l'une des responsables du mouvement La trêve de Dieu, qui aurait dû, le même jour, se trouver devant les juges bordelais. L'hôpital de Tours a porté plainte (1).

« Je suis heureuse d'avoir pu sauver des enfants ce matin », a crié l'une des militantes, enceinte, avant d'être évacuée sur un fauteuil roulant. Ce matin-là, six avortements n'ont pu être pratiqués. Ils le seront dans les jours qui viennent.

J.-Y. N.

(1) L'action des commandos anti-avortement fait l'objet de deux textes récents : une circulaire du 27 février 1992 *« relative aux manifestations qui visent à paralyser le fonctionnement des centres d'interruption volontaire de grossesse »* et un article de la loi du 27 janvier 1993 qui prévoit des peines d'emprisonnement (de deux mois à deux ans) et des amendes (de 2 000 à 30 000 francs).

Après de nombreux incidents

Le procès d'Action directe est renvoyé à la prochaine session des assises

Le procès des quatre dirigeants d'Action directe accusés d'avoir participé en 1985 à l'assassinat de René Audran, directeur des relations internationales du ministère de la défense, a été renvoyé à une prochaine session d'assises. Des incidents de procédure ont ponctué toute l'audience du jeudi 18 novembre.

La troisième audience du procès d'Action directe s'est conclue par un fiasco judiciaire. Improbable le matin, le renvoi de cette affaire à une prochaine session d'assises était concédé le soir même. Tout s'est joué en trois actes.

Premier acte : Georges Cipriani refuse de comparaître devant la cour d'assises. Interrompu la veille par le président Yves Jacob alors qu'il lisait une longue et confuse déclaration autocritique, dénonçant ses conditions de détention, il fait savoir par l'intermédiaire d'un huissier qu'il récuse son avocat, Me Bernard Ripert. Au terme de quelques suspensions d'audience, Me Baudoin Dubelloy, commis d'office, obtient que le dossier de son nouveau client soit disjoint de celui des autres accusés et le renvoi de son affaire afin de pouvoir l'étudier.

Deuxième acte : les chefs historiques d'Action directe refusent à leur tour de cautionner ce qu'ils appellent une *« cérémonie judiciaire »*. Jean-Marc Rouillan confirme leur engagement politique – *« Nous sommes toujours solidaires des militants révolutionnaires »* – et dénonce leur situation juridique : *« Nous sommes dans un no man's land, ni prisonniers politiques, ni prisonniers de droit commun. »* Pour clore des débats dont ils se sentent exclus, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron désertent le box des accusés et demandent à leur avocat, Me Ripert, d'assurer leur défense en quittant lui aussi le prétoire.

Le président Jacob s'y oppose sur le champ en commettant d'office Me Ripert. Le procès court dès lors vers l'enlisement. Me Ripert sort de la salle de la cour d'assises comme le lui ont demandé ses clients, non sans avoir dénoncé *« l'impérialisme triomphant »* et une justice *« qui a voulu absoudre le criminel Paul Touvier »*.

« Il me faut des avocats »

« Il me faut des avocats », lance le président, qui commet d'office Me Jean-Yves Le Borgne, représentant du bâtonnier, et cinq de ses confrères. Mais Me Le Borgne, après discussion avec les accusés, ne peut que constater : *« Ma commission est à la limite de l'absurde. Mes clients ne demandent ni renvoi ni non-renvoi. Je n'ai reçu aucun mandat de ceux dont, si j'ose dire, j'assume la défense... »*

Me Daniel Soulez Larivière, partie civile, soutient la nécessité de la présence d'un avocat jusqu'au terme du procès pour tout accusé. Me Le Borgne répète que « ses » clients ont choisi Me Ripert en exigeant qu'il les défende par son absence et son silence. En conclusion, l'avocat général Jean-Paul Content requiert le renvoi du procès pour permettre à Me Le Borgne d'étudier le dossier. Impuissante, la cour s'incline au nom d'*« une bonne administration de la justice »*.

Troisième acte : sitôt les débats clos, le président Jacob, prend la parole. C'est inédit. Il déplore publiquement d'avoir dû prendre la décision de renvoyer un procès qu'il aurait voulu mener à son terme. *« S'il y a des réformes à faire,* lance-t-il, *il m'apparaît qu'il y en a de plus urgentes que d'autres. La cour a été prise au piège par l'utilisation faite par certains du code de procédure pénale. Je demande aux avocats des parties civiles de présenter nos excuses aux victimes et à leurs proches. »*

Confrontée aux silences des accusés et à leur détermination de ne pas jouer une partition qui ne leur convient pas, la machine judiciaire s'est en réalité enrayée toute seule.

LAURENT GREILSAMER

L'accident de la gare de Lyon

La cour d'appel de Paris réduit les peines des cheminots

La 20e chambre de la cour d'appel de Paris a réduit, jeudi 18 novembre, les peines prononcées par le tribunal correctionnel contre les deux cheminots jugés responsables de la catastrophe de la gare de Lyon, le 27 juin 1988 (56 morts et 56 blessés).

Le train Melun-Paris, dont le système de freinage ne fonctionnait plus, avait percuté un train de banlieue dont le départ se faisait attendre en raison du retard du contrôleur. Daniel Saulin, le conducteur du train, a été condamné à 2 ans de prison avec sursis et André Fouquet, contrôleur, à 6 mois de prison avec sursis. Le tribunal les avait respectivement condamnés, en 1992, à 4 ans de prison dont 6 mois fermes et à 2 ans de prison avec sursis. La cour, présidée par Michel Aldebert, a suivi les réquisitions de l'avocat général Guy Pichot.

Selon les magistrats, *« le comportement de M. Saulin, négligent, maladroit, illogique, ne révèle pas pour autant à sa charge un mépris des autres ou le refus systématique d'une réglementation »*. Quant à M. Fouquet, il est d'autant plus fautif qu'il *« était disponible depuis le milieu de l'après-midi (...) et qu'il avait l'obligation impérieuse d'être sur le quai deux minutes minimum avant le départ du train »*. Les syndicats CGT et CFDT, tout en se félicitant de la réduction des peines, regrettent que les dirigeants de la SNCF et les pouvoirs publics, qu'ils considèrent comme également responsables, aient été *« blanchis »* par la justice.

SOCIÉTÉ

SOLIDARITÉ

Campagnes en faveur des exclus

Le Secours catholique organise, dimanche 21 novembre, une journée nationale de sensibilisation et de mobilisation sur l'exclusion. Son slogan au futur – *« Le monde aura besoin de tout le monde »* – traduit le désir de se démarquer d'un présent aux chiffres froids : *« Cinq millions d'exclus en France, 53 millions dans l'Union européenne et 800 millions dans le monde entier. »* Dénonçant *« l'affaiblissement du lien social, la disparition du sens du bien commun »*, les responsables du Secours catholique rappellent l'analyse des évêques de la Commission sociale de l'Episcopat sur le chômage, qui est *« le fruit d'une primauté de l'économie sur l'homme, alors que l'économie devrait être mise au service de l'homme »*.

Le samedi 27 novembre, la Fédération des Banques alimentaires organise, dans toute la France, une gigantesque collecte de denrées alimentaires non périssables. Des bénévoles se tiendront, ce jour-là, devant les supermarchés, certaines mairies et des écoles, pour recueillir pâtes, riz, boîtes de conserve, huile, lait en poudre et même aliments pour bébés.

Enfin, Médecins du monde (MDM) vient de lancer une campagne nationale contre l'exclusion des soins médicaux des personnes les plus défavorisées. Sept ans après la création de sa première structure médicale, destinée aux exclus, MDM indique que *« la situation s'aggrave »*, les patients fréquentant ses 26 centres de soins répartis en France étant *« de plus en plus nombreux, et de plus en plus jeunes »* (plus de 30 % d'entre eux ont moins de vingt-cinq ans). Les pathologies lourdes comme la tuberculose, le diabète, le sida et le cancer, sont en nette augmentation, ajoute MDM. Après une campagne nationale d'affichage et des messages radio du 20 au 24 novembre, la presse écrite quotidienne et hebdomadaire relaiera l'événement.

ÉDUCATION

Les conditions de la rentrée

Étudiants et lycéens se sont peu mobilisés à Paris, davantage en province

La mobilisation des étudiants et des lycéens a été modeste, jeudi 18 novembre, à Paris. Alors que les forces de l'ordre avaient pris position autour du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et empêchaient tout accès rue Descartes, dans le cinquième arrondissement, un groupe d'une centaine d'étudiants s'est installé, dès 10 h 30, place du Panthéon.

L'organisation de ce *sit-in* avait été décidée par les syndicats UNEF (proche des communistes) et UNEF-ID (proche des socialistes), à l'issue de leur journée d'action du lundi 15 novembre contre le budget de l'enseignement supérieur (*le Monde* du 17 novembre).

Vers 15 heures, une délégation avec, à sa tête, les présidents des deux UNEF a été reçue par deux des conseillers du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon. Les représentants des étudiants ont rappelé qu'ils réclamaient des crédits d'urgence pour que la rentrée universitaire ait lieu *« dans des conditions convenables »*, ainsi qu'une loi de programmation budgétaire pour l'enseignement supérieur.

« Tous unis pour notre avenir »

A l'issue de la manifestation du lundi 15 novembre, le ministère avait annoncé que des mesures devraient être prises en faveur des établissements ayant des difficultés à assurer la rentrée. Les étudiants ont ensuite rejoint les quelques centaines de lycéens qui s'étaient rassemblés place Saint-Michel. Une partie des manifestants a rejoint, dans l'après-midi, la manifestation des salariés de la fonction publique. En province, notamment dans le Sud et le Sud-Ouest, ce sont surtout les lycéens qui s'étaient mobilisés, organisant *sit-in* et défilés. Deux mille à trois mille lycéens, auxquels s'étaient joints environ un millier d'étudiants, ont manifesté à Toulouse (Haute-Garonne) derrière une banderole : *« Etudiants, lycéens, travailleurs, tous unis pour notre avenir »*, 1 500 ont défilé et bloqué la circulation à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Enfin, à Rennes (Ille-et-Vilaine), un millier d'élèves des lycées professionnels de Rennes, Redon, Dinard et Saint-Malo ont manifesté pour réclamer une meilleure organisation de leurs stages en entreprise.

M. A.

NOMINATIONS

Jean-Pierre Beysson et André Lebeau deviennent président et directeur général de Météo-France

Jean-Pierre Beysson et André Lebeau ont été nommés respectivement président du conseil d'administration et directeur général de Météo-France, lors du conseil des ministres du mercredi 17 novembre, sur proposition de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme.

Ces nominations font suite au changement de statut des services de la Météorologie nationale, intervenu en juin dernier (*le Monde* du 18 juin). Intégrés jusqu'alors au ministère de l'équipement, ils sont désormais devenus un établissement public à caractère administratif (EPIC) sous le nom de Météo-France. André Lebeau, qui dirigeait les services de la météorologie depuis 1986, poursuit donc sa mission au sein de Météo-France, tandis que Jean-Pierre Beysson trouve un point de chute après sa démission du cabinet de M. Bosson à la suite du conflit d'Air-France.

[Né le 11 janvier 1943 à Casablanca (Maroc), *Jean-Pierre Beysson*, qui a démissionné début novembre de ses fonctions de directeur de cabinet de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il est conseiller technique du cabinet de Pierre Méhaignerie lorsque ce dernier est ministre de l'agriculture en 1977, puis directeur de l'Office interprofessionnel des vins de table (1980-1982) et directeur central de la Caisse nationale du Crédit agricole (1985-1986). De 1986 à 1988, M. Beysson est directeur de cabinet de Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports et, à partir de 1988, occupe les fonctions de directeur général des Aéroports de Paris avant de rejoindre, en avril 1993, le cabinet de Bernard Bosson.]

[Né le 4 mars 1932 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), André Lebeau est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé de physique, docteur ès-sciences, il débute sa carrière en participant de 1956 à 1958 à la seconde expédition antarctique française en Terre Adélie. Directeur du groupe de recherche ionosphérique du CNRS de 1961 à 1964, il entre ensuite au Centre national d'études spatiales (CNES) dont il deviendra, en 1973, directeur général adjoint, chargé des programmes et de la politique industrielle. En 1975, il est nommé directeur général suppléant de l'Agence spatiale européenne (ESA). De 1980 à 1983, il prend la direction de la mission du futur musée national des sciences et de l'industrie de La Villette. Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (titulaire de la chaire des techniques et programmes spatiaux), André Lebeau dirigeait les services de la Météorologie nationale depuis 1986. Il est aussi vice-président de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), et président de l'Organisation européenne de météorologie par satellite Eumetsat.]

L'Académie des sciences accueille deux nouveaux membres. – L'Académie des sciences a élu deux nouveaux membres, au cours de sa séance du 15 novembre, dans ses sections « physique » et « applications des mathématiques ». Le physicien Serge Haroche, quarante-neuf ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Paris et professeur à l'Université Paris VI, est un spécialiste de physique atomique. Il est notamment le fondateur du concept de l'atome « habillé », qui permet de prendre en compte le couplage de l'atome avec un champ intense de radiofréquence. Le mathématicien Yves Meyer, cinquante-quatre ans, ancien élève de l'ENS et professeur à l'université Paris-IX, est actuellement détaché à l'Institut universitaire de France. Il est spécialiste des ondelettes et de leurs applications aux algorithmes.

DÉFENSE

Le général Morillon est chargé d'une mission sur les actions « onusiennes » de la France

Le général de corps d'armée Philippe Morillon, qui a commandé les « casques bleus » de Bosnie, a été chargé par le ministre de la défense, François Léotard, de *« proposer des réformes dans l'organisation du ministère et de l'état-major des armées et la préparation des forces »* pour faire face aux actions du type de celles qui sont menées en Somalie, au Cambodge et en Yougoslavie. C'est ce qu'a annoncé, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 17 novembre, le ministre des relations avec l'Assemblée nationale, Pascal Clément (*nos dernières éditions du 18 novembre*).

Le 13 juillet, une annonce similaire avait été faite par le conseil des ministres, pour expliquer la nouvelle mission du général Morillon, alors nommé conseiller du gouvernement pour la défense (*le Monde* des 10 et 15 juillet). Entre-temps, le général Morillon a écrit et fait publier un livre, intitulé *Croire et oser*, qui relate son expérience à la tête de l'ONU en Bosnie (*le Monde* daté 14-15 novembre).

M. Clément a rendu compte de la communication de M. Léotard sur la participation des forces françaises aux opérations de l'ONU au Cambodge et en Somalie, d'où les « casques bleus » venus de France sont en train de se retirer, conformément aux ordres du gouvernement. Ce qui représente un contingent global de quelque 2 400 hommes. M. Clément a indiqué que François Trucy, sénateur (centriste) du Var et maire de Toulon, était chargé d'*« étudier les problèmes posés par le financement »* des actions conduites au sein de l'ONU (*le Monde* du 10 juillet).

EN BREF

JUSTICE : l'Union syndicale des magistrats demande la création de tribunaux de l'application des peines. – Dans un communiqué, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) prend acte avec *« satisfaction »* de l'instauration, par le Sénat, d'une commission de recours composée de magistrats pour les condamnés à la *« perpétuité réelle »*. Soulignant *« les conditions très insuffisantes »* dans lesquelles sont actuellement prises les décisions de libération conditionnelle *« en raison du manque d'informations sérieuses sur l'état mental et la dangerosité éventuelle du condamné »*, l'USM demande la création de *« véritables tribunaux de l'application des peines chargés de se prononcer sur toute remise en liberté par jugement susceptible d'appel, au terme d'un débat contradictoire qui permettrait également aux parties civiles de s'exprimer »*. Selon l'USM, ces tribunaux, qui supposent un effort budgétaire, *« permettraient de concilier les principes fondamentaux du droit français – au nombre desquels figure la personnalisation des peines – avec les exigences de la sécurité publique »*.

ESPACE : lancement du premier satellite russe privé. – Le groupe russe Informkosmos a supervisé, jeudi 18 novembre, le lancement et la mise en orbite géostationnaire du premier satellite russe privé de communications, destiné à la région Asie-Pacifique. Ce lancement a été fait dans le cadre d'un contrat avec la société internationale Rimsat. Cité par l'agence Interfax, le directeur d'Informkosmos, Igor Tsirlin, a indiqué que Rimsat comptait exploiter tous les canaux du satellite pendant trois ans, pour un coût d'environ 12 millions de dollars (près de 70 millions de francs). – *(AFP.)*

REPÈRES

FAITS DIVERS

Onze collégiens britanniques tués dans un accident de la route

Une violente collision entre un minibus, qui transportait des enfants âgés de douze à quatorze ans revenant d'un concert, et un véhicule d'entretien arrêté sur l'autoroute du Warwickshire (centre de l'Angleterre), a provoqué, dans la nuit du 17 au 18 novembre, la mort de douze personnes : onze enfants et le professeur de musique d'une école catholique de Hagley qui les accompagnait. Les circonstances de cet accident, dans lequel trois autres enfants ont été gravement blessés, n'ont pas encore été établies.

POLICE

Plusieurs personnes interpellées dans les milieux indépendantistes kurdes seront expulsées

Plusieurs personnes interpellées lors de l'opération de police dirigée contre les milieux indépendantistes kurdes de Turquie, jeudi 18 novembre, sont en situation irrégulière et feront l'objet d'une expulsion, a indiqué dans la soirée de jeudi, le ministère de l'Intérieur. Cette opération de grande envergure, qui a abouti à 111 interpellations, a notamment permis, selon le communiqué du ministère, de mettre la main sur des matériels *« pouvant servir à composer des engins incendiaires et des instruments destinés à falsifier des documents administratifs »*. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et *« les associations qui lui servent de relais, mènent depuis plusieurs années, dans toute l'Europe et singulièrement en France, de nombreuses actions violentes. Des assassinats ont été commis. Des Français ont été pris en otage. »* Le PKK financerait aussi des *« filières d'immigration clandestines »*.

Le communiqué rappelle que, si le gouvernement *« entend respecter sans aucune restriction la tradition d'asile qui est celle de notre pays »*, il n'acceptera pas que des étrangers se livrent en France à des actions contraires au droit, ou de nature à nuire aux intérêts de la France et à la sécurité des Français. Le ministère des affaires étrangères a apporté son soutien à l'opération policière et rappelé qu'il avait, à plusieurs reprises, *« condamné les actes de terrorisme du PKK »*.

RELIGIONS

La leçon de Bruno Etienne à l'Institut de théologie musulmane de Paris

Universitaire, spécialiste de l'islam, professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-Marseille, Bruno Etienne a prononcé, mercredi 17 novembre, la leçon inaugurale de l'Institut de théologie musulmane (quarante inscrits), créé par la Mosquée de Paris et inauguré, le 4 octobre dernier, par M. Pasqua. Affirmant que *« l'islam dissimulé des sous-sols de HLM est indigne de la France »*, M. Etienne a appelé la communauté musulmane à surmonter ses divisions et à hâter son processus d'organisation selon deux formes : *« Une gestion associative de l'environnement nécessaire à l'exercice du culte et une gestion consistoriale du culte qui ne peut dépendre que de la légitimité des clercs. »* Il a notamment cité en exemple la formule de la Fédération protestante de France qui s'est placée en interlocuteur unique grâce à un regroupement de toutes les Eglises, œuvres et mouvements protestants.

Mobilisation en faveur des sans-abri

Un SAMU social sera créé à Paris

Jean-Claude Aurousseau, préfet de l'Ile-de-France, et Jacques Chirac, maire de Paris, ont rendu public, jeudi 18 novembre, à l'Hôtel de Ville, le programme de secours aux sans-abri mis en place dans la capitale pour l'hiver. Les représentants des principales associations caritatives participaient à cette conférence de presse.

Avec plus d'un mois d'avance sur l'hiver du calendrier, le gel vient de mordre la capitale et ses milliers de sans-abri. Le préfet de l'Ile-de-France et le maire de Paris ont annoncé une série de mesures pour les aider à faire face à leurs difficultés, notamment en matière de santé. Combien sont-ils ? Personne n'est en mesure de faire leur recensement mais Jacques Chirac a avancé trois chiffres pour l'ensemble de l'agglomération. Selon lui, il y aurait environ dix mille personnes qu'autrefois on aurait qualifiées de clochards. A ces sans domicile fixe, il faudrait ajouter quinze mille marginaux et trente mille *« personnes dans la débine »* qui, victimes de la récession, *n'ont souvent ni emploi ni* hébergement convenable. Cette situation, d'une ampleur sans équivalent depuis l'immédiat après-guerre, menace d'être aggravée par un hiver qui s'annonce précoce et rigoureux. Aussi assiste-t-on à une véritable mobilisation des pouvoirs publics et des associations. Côte à côte, le préfet de la région francilienne et le maire de la capitale en ont détaillé les principales dispositions.

Tenu par le Secours catholique avec l'aide de personnels municipaux, un SVP téléphonique (05-02-24-24) a commencé à fonctionner le 15 novembre et restera en service jusqu'au 15 avril 1994. Ouvert jour et nuit et sept jours par semaine, il informe ceux qui l'appellent sur les différentes formes d'aides mises à la disposition des sans-abri et oriente ceux-ci vers les lieux d'accueil.

Environ 10 millions de francs

A compter du 15 décembre prochain, un nouveau système de secours, réclamé avec insistance par les élus socialistes au Conseil de Paris et tout à fait original, devrait être créé. Il s'agit d'un SAMU social imaginé par le docteur Xavier Emmanuelli, cofondateur de Médecins sans frontières, et actuellement responsable médical de la maison de Nanterre. L'objectif est d'aller au-devant des personnes en extrême détresse, incapables de se rendre elles-mêmes dans les hôpitaux ou les foyers de nuit. La plupart sont traditionnellement ramassées dans la rue et amenées à Nanterre soit par des bus de la RATP, soit par le car de la brigade d'assistance aux personnes sans abri (BAPSA) dépendant de la préfecture de police. Ces véhicules continueront leurs tournées, mais ils prendront désormais à leur bord une infirmière.

Cependant, un certain nombre de marginaux ou d'exclus – étrangers en situation irrégulière, malades mentaux, toxicomanes – *se méfient des gens en uniforme*, et notamment de ceux qu'ils appellent « les bleus ». Une flottille de voitures légères et banalisées, partant de Nanterre avec une infirmière et un travailleur social, iront les chercher sur simple appel des pompiers, de la police ou d'une association. Ces sans-abri généralement en très mauvais état de santé seront alors conduits, s'ils l'acceptent, soit au service d'urgence d'un hôpital ordinaire, soit le plus souvent à l'infirmerie de la maison de Nanterre, soit dans un centre d'accueil. Le docteur Emmanuelli évalue à une dizaine de millions de francs le coût d'un tel SAMU social (personnel, véhicules, modernisation de l'infirmerie). Jacques Chirac l'a assuré de l'appui de la Ville. Pour le fonctionnement (2 à 3 millions de francs par an), le parrainage d'entreprises comme la Caisse des dépôts et la Lyonnaise des eaux a été sollicité.

Pour les SDF en état de se déplacer, les pouvoirs publics et les associations ouvrent cet hiver un nombre de lits exceptionnellement élevé. Aux quatre mille places habituelles, on en a ajouté deux mille trois cent quarante, réparties en vingt-huit points différents de la capitale. Le bureau d'aide sociale de la Ville, le Secours catholique, Emmaüs, la Mie de pain, les associations protestantes et israélites, l'Armée du salut ont déniché partout de nouveaux locaux. Certains établissements privés comme l'hôpital des Diaconesses et même la mosquée de Paris offriront des lits de secours si nécessaire. Et comme d'habitude, la RATP ouvrira la station Saint-Martin qui peut abriter cent personnes. Les horaires des centres d'hébergement municipaux ont été assouplis pour faciliter la vie de ceux qui s'y rendront. Ils ouvriront plus tôt l'après-midi et fermeront plus tard le matin. Enfin, deux établissements (René-Coty et Nicolas-Flamel), ainsi que les dix-neuf bains municipaux, offriront gratuitement à tous ceux qui s'y présenteront pendant la journée une douche avec une trousse de toilette et une serviette.

Dernier projet mais non le moindre, bien qu'il soit encore en filigrane, l'Etat et la Ville veulent aider l'Armée du salut (à raison de 38 millions de francs chacun) à acheter l'hôtel Europark, un trois-étoiles de tourisme situé à la porte des Lilas (vingtième arrondissement) et actuellement en liquidation judiciaire. L'établissement, si le projet vient à son terme, serait aménagé de manière à recevoir cinq cents allocataires du RMI en voie d'insertion. Il deviendrait également le siège social de l'Armée du salut. En tout cas, il libérerait un certain nombre de places qui seraient ainsi disponibles dans les centres d'accueil pour les SDF en situation d'urgence. Grâce à cet ensemble de mesures sans précédent, la capitale sera peut-être cet hiver un peu moins dure pour les exclus.

MARC AMBROISE-RENDU

Une patinoire aux Tuileries

Jardin de glace

L'idée d'implanter une patinoire dans Paris, au cœur des jardins des Tuileries, à proximité du Louvre et des berges de la Seine a séduit plusieurs générations d'aménageurs. Une patinoire en plein air, au milieu des arbres, copie presque conforme du large parterre glacé de Central Park, où se croise tout ce que New-York compte d'amoureux de la glisse. L'audacieux projet, réalisé par l'établissement public du Grand Louvre pendant les mois d'hiver, a été une réussite.

Posée sur l'esplanade des Feuillants, la patinoire démontable des Tuileries a pris possession des lieux avec élégance et discrétion. Ses premiers patineurs ont glissé le 22 janvier. En deux mois et demi de fonctionnement, elle a accueilli plus de 20 000 personnes. Un succès populaire qui doit beaucoup plus au bouche à oreille qu'à une promotion tapageuse.

« Ni gênante ni polluante »

Cet hiver, l'établissement public du Grand Louvre a souhaité offrir à ce jardin de glace temporaire un horizon plus vaste. La patinoire, entièrement démontable, occupera une surface de 600 m², soit 200 m² de plus que la précédente. Elle ouvrira ses portes le 9 décembre, pour les fermer aux premiers beaux jours, sans doute à la mi-mars. Le matin, les élèves des écoles de l'arrondissement chausseront les patins, sous l'autorité experte d'un moniteur de la Fédération française des sports de glace. L'après-midi, l'accès sera libre pour le public.

Le succès du début de l'année a donné des idées aux promoteurs de l'opération. *« La fréquentation a été plus forte au fil des semaines. Le dimanche, elle était telle que cela devenait parfois gênant »*, raconte Patrick Weiser, responsable des services administratifs et financiers du Grand Louvre. L'établissement public *se met à rêver d'une patinoire* où les pratiquants occasionnels partageraient harmonieusement les heures de glisse avec une clientèle plus sportive. *« Nous pourrions même créer un club*, poursuit Patrick Weiser. *Nous sommes très attachés à l'action pédagogique de ce projet. Certains gamins qui n'avaient jamais vu la glace ont acquis les notions de base du patinage. Nous aimerions pérenniser cette réalisation pour donner l'habitude aux Parisiens de venir patiner aux Tuileries »*.

L'an passé, à l'occasion d'un gala de patinage artistique, Surya Bonaly avait ravi de ses pirouettes le public massé sous les arbres séculaires des Tuileries. Cet hiver, il n'est pas exclu que quelques-unes des meilleures « lames » viennent à leur tour évoluer sur la glace des jardins.

A l'avenir, la patinoire pourrait se poser sur le carré des Sangliers, tout près de l'entrée située place de la Concorde, un site jugé plus esthétique. Sous Napoléon III, le sport avait déjà investi l'endroit, le carré étant alors le théâtre de furieuses parties de croquet. Dans un tel cadre, la glace aurait alors droit à une patinoire bien à elle, servie par des lignes et une structure conçues par l'un des architectes du Grand Louvre. Elle partagerait les lieux avec le Poney-Club des Tuileries, une autre initiative récente de l'établissement public. *« A l'origine, nous voulions créer une animation qui s'intègre dans le jardin, en respectant parfaitement l'harmonie et qui ne soit ni polluante ni gênante pour les riverains »*, avoue Patrick Weiser.

ALAIN MERCIER

Pour gérer 130 000 objets trouvés par an à Paris

Les « Morillons » se modernisent

La vénérable institution des « objets trouvés » de la capitale rajeunit. L'informatique a révolutionné ses fichiers, et un numéro de téléphone a été mis à la disposition du public pour permettre de vérifier rapidement si l'objet perdu figure parmi les 130 000 articles déposés chaque année rue des Morillons.

Des boisseaux de parapluies *moissonnés un jour d'automne*, des bicyclettes esseulées, des bouquins de classe, poupées et oursons abandonnés, un surf échoué, *des crucifix martyrisés, un ventilateur encalminé*, une guitare qui détonne, des béquilles en carafe, des clés trouvées aux Champs, des portefeuilles pleins aux as, un Minitel sans adresse... L'entrepôt des « objets trouvés » de la rue des Morillons, dans le quinzième arrondissement de Paris, ressemble un peu à une caverne d'Ali Baba à l'inventaire très riche.

« Nos magasins sont pleins, s'exclame Éric Maire, chef du 4ᵉ bureau de la direction de la circulation, des transports et du commerce de la Préfecture de police. *C'est la preuve que le civisme n'est pas mort. »* 130 000 objets viennent s'entasser chaque année dans *« l'antre »* de la rue des Morillons. Un tiers de ceux qui seront identifiés seront restitués à leur propriétaire. Pour faire face à cette irréductible distraction, l'honorable institution des « objets trouvés » a entrepris une mutation informatique, qui lui permet déjà d'améliorer le service rendu au public.

Comme par le passé, l'objet récupéré sur la voie publique par des particuliers, des services de police, des chauffeurs de taxi ou des agents de la RATP est remis aux services préfectoraux dans les vingt-quatre heures. Une ordonnance de 1969 fait de ce dépôt une obligation. Il est toujours question, selon une terminologie administrative immuable, de « trouvaille », de « perdant », d'*« inventeur »* et, bien sûr, d'OTNI (Objet trouvé non identifié).

Hasard et hystérie

Mais aujourd'hui, les caractéristiques de l'OTNI sont directement entrées dans le système informatique de la préfecture. L'heure et le lieu de la « trouvaille », ainsi que sa description objective sont mentionnés, tout comme les coordonnées de l' « inventeur ». Si un élément permet d'identifier l'objet, son propriétaire est automatiquement prévenu par courrier.

« Ce système à l'avantage de confondre toute personne qui voudrait récupérer un objet qu'elle n'aurait pas perdu, souligne M. Maire. *Les jours de pluie, les parapluies sont très prisés. Mais surtout, il autorise des recherches beaucoup plus rapides. »* Auparavant, reconnaît-il, la récupération relevait un peu du hasard, et le hall impersonnel des Morillons résonnait parfois de scènes d'hystérie.

Depuis que l'ordinateur a remplacé le « cabriolet » (antique fichier manuel), la préfecture a pu réduire de moitié le nombre des guichets à temps plein. Les cinq préposés n'ont aucun mal à faire face à l'afflux des « perdants » (150 personnes par jour en moyenne). Un simple appel téléphonique permet de vérifier, pour un objet identifiable, s'il a été retrouvé et de ne venir au guichet qu'à coup sûr.

Parallèlement, l'administration a modernisé son système de gestion des stocks. *« Au début du XIXᵉ siècle, lors de la création des « objets trouvés »*, dit M. Maire, *les biens matériels étaient d'une grande rareté, et leur perte très préjudiciable. Aujourd'hui, de nombreux objets perdus ont une valeur marchande négligeable, ce qui explique la baisse des récupérations. »* Une partie des objets ne sera jamais reprise, et les services de la préfecture ont entrepris de réduire les délais avant leur destruction.

La durée de conservation dépend de la valeur supposée de l'objet : de deux mois pour les clefs et les vêtements, au fameux un an et un jour pour les biens « précieux » (montres, bijoux et numéraire). Autre évolution : en 1992, la valeur minimale, pour qu'un objet précieux expertisé soit taxé lors de sa restitution, a été réactualisée. Elle est passée de 500 à 5 000 francs, en partie *« pour réduire la comptabilité »*. Les « objets trouvés » emploient cinquante personnes pour un budget de fonctionnement d'environ 10 millions de francs par an. Les recettes, provenant des frais de garde (25 francs par objet, et taxe de 3 % de leur valeur sur les objets précieux) s'élevaient à 807 500 francs en 1992. *« Nous ne serons pas les prochains privatisés »*, ironise M. Maire. Le service est financé à part égale par la Ville de Paris et les trois départements de la première couronne. L'Etat, *via* l'administration des Domaines, chargée de revendre à échéance les objets non récupérés par le perdant ou l'inventeur (1), est en fait le principal bénéficiaire du service. Sans oublier bien sûr le citoyen, qui y trouvera toujours un remède à son étourderie.

HERVÉ MORIN

(1) Passé le délai d'un an et d'un jour, l' « inventeur » devient dépositaire usufruitier pour trente ans de l'objet trouvé. Pendant cette période, le « perdant » conserve la possibilité de le récupérer.

► « Objets trouvés », 32, rue des Morillons, 75 015 Paris. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures, jusqu'à 20 heures les mardi et jeudi. Tél. : 45-31-98-11.

Par une série de mesures immédiatement applicables

La RATP améliore la sécurité de ses agents

A l'issue d'une rencontre, mercredi 17 novembre, entre le PDG de la RATP, Francis Lorentz, et les organisations syndicales, la Régie a annoncé une série de mesures, immédiatement applicables, de nature à améliorer la sécurité dans le métro et les autobus (*le Monde* du 17 novembre). D'une manière générale la coopération entre les forces de sécurité de la RATP et la police nationale sera renforcée, avec la création, notamment, d'un PC commun.

Les principales mesures sont les suivantes :

– 110 agents supplémentaires seront affectés aux services de sécurité et 3 nouvelles unités de surveillance, notamment pour les autobus dans les gares de banlieue, seront créées. Le programme d'équipement des bus en postes de conduite anti-agression sera accéléré pour s'achever fin 1995. Tous les bus seront munis d'un nouveau système de radiotéléphonie d'ici la fin de l'année.

– Trois nouvelles lignes de métro seront dotées du service en station, dit « NS2 », avec la mise en place d'agents mobiles et de moyens de télésurveillance.

– Présentation au début de l'année prochaine d'un programme de lutte contre la fraude.

La RATP va d'autre part améliorer ce qu'elle appelle *« les mesures d'accompagnement exprimant la solidarité de l'entreprise avec les agents victimes d'agressions »*. La formation des agents d'exploitation à l'analyse des *« risques et à la maîtrise des situations conflictuelles »* sera, elle aussi, accélérée.

Au total, la Régie investira 160 millions de francs l'an prochain pour améliorer la sécurité et protéger son réseau. Dans trois mois la direction fera le point avec les organisations syndicales sur l'avancement des mesures annoncées. Enfin Francis Lorentz a décidé un moratoire de trois mois concernant les sanctions prises après des arrêts de travail spontanés et qui étaient à l'origine des grèves partielles de ces dernières semaines.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

CHASSE A L'HOMME. Film américain de John Woo, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CHASSE GARDÉE. Film français de Jean-Claude Biette : Reflet Médicis II (ex-Logos II), 5ᵉ (43-54-42-34).

LE FIL DE L'HORIZON. Film portugais de Fernando Lopes, v.o. : 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83).

LIBERA ME. Film français d'Alain Cavalier : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60).

NUITS BLANCHES A SEATTLE. Film américain de Nora Ephron, v.o. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (36-65-70-38) ; UGC Maillot, 17ᵉ (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA PLACE D'UN AUTRE. Film français de René Féret : Gaumont Hautefeuille, 6ᵉ (36-68-75-55).

TWIST. Film canadien de Ron Mann, v.o. : Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (43-54-42-34).

ZOMBIE AND THE GHOST TRAIN. Film finlandais de Mika Kaurismaki, v.o. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (36-68-75-55) ; Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65) ; Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55).

REPÈRES

VAL-DE-MARNE

Hommages à Henri Mondor

Pour rendre hommage à Henri Mondor, le Centre hospitalo-universitaire de Créteil qui porte son nom lui consacre jusqu'au 15 décembre un ensemble de manifestations. C'est la première fois qu'un grand hôpital de l'Assistance publique accueille *« une action publique de culture scientifique et artistique »* avec des expositions (« Henri Mondor » ; « Les épidémies : de la rage au sida » ; « Les peintres de la médecine »...), de nombreuses conférences et des tables rondes publiques (« Céline et Mondor » ; « De Pasteur au sida »...). Il faut y ajouter des projections de vidéos (cinq films ont été réalisés spécialement), des concerts, des représentations poétiques (Mallarmé, Claudel...) et théâtrales, avec des extraits de *Pasteur* de Sacha Guitry, destinés à tous les publics et notamment aux *malades. Cette manifestation* pluridisciplinaire devrait tourner sur toute la France l'année prochaine.

RESTAURATION

Vivre et couvert pour les étudiants

Les élèves du collège Utrillo, les potaches du lycée Rabelais, les 12 000 étudiants de l'antenne que la Sorbonne a exilée porte de Clignancourt dans le dix-huitième arrondissement vont enfin pouvoir déjeuner à leur aise. Le Centre régional des œuvres universitaires (CROUS) de Paris a fait réaménager complètement la vieille cantine du lycée Rabelais pour accueillir tous ces demi-pensionnaires. Le conseil régional y a consacré 200 millions de francs. Conséquence, le vétuste et soixante-huitard « resto-U » de Clignancourt a fermé en novembre et sera bientôt démoli. Sur le terrain appartenant à la ville on va édifier, avec l'aide du conseil régional, du conseil de Paris et du ministère de l'éducation nationale, une résidence universitaire. Trois immeubles, offrant 380 studios, et une cafétéria, le tout signé par Architecture-Studio et protégé du périphérique par un mur antibruit, pour un coût estimé à 250 millions de francs. Ouverture à la rentrée 1995. Il y avait deux décennies qu'on n'avait pas construit dans Paris intra-muros des logements pour étudiants.

CULTURE

MUSIQUES

Chants égyptiens et syriens au Théâtre de la Ville

Mort et transfiguration de la musique arabe

■ **DES RACINES ROMPUES.** – **Il s'en est fallu de peu pour que l'esprit, le répertoire, les modes d'interprétation des musiques arabes classiques ne disparaissent dans le grand courant moderniste des années 30. Le mot d'ordre est alors d'universaliser les cultures. Les leçons viennent, en terre égyptienne, de maîtres formés dans les conservatoires occidentaux.**

■ **UNE RÉSURRECTION.** – **Pourtant, des firmes discographiques avaient, dès le début du siècle, fixé la voix de vétérans et perpétué les façons de faire de la grande tradition, celle de la fin du dix-neuvième siècle. De jeunes interprètes-musicologues entreprennent aujourd'hui un travail de recherche et de résurrection.**

Le 28 mars 1932 s'ouvrait, au Caire, le premier Congrès de musique arabe. Convoqué par le roi Fouad Ier d'Egypte, imaginé par un musicologue français, le baron Rodolphe d'Erlanguer, le Congrès du Caire marque un tournant fondamental dans l'histoire de la musique classique arabe, alors aux prises avec un passé brillant (la *renaissance culturelle*, la Nahda, à la fin du XIXe siècle) et le sentiment de sa décadence. *«Assoupissement, corruption, inculture»* : orientalistes, puis Orientaux, se plaignent de l'affadissement du répertoire et des styles, souvent imputé aux lourdeurs de l'Empire *ottoman. Ils appellent de leurs* vœux un modernisme inspiré de la musique occidentale, déjà largement diffusée au Caire. La ville possède un Opéra et plusieurs écoles de musique. Les maîtres ont été formés dans les meilleurs conservatoires européens. Accompagnant l'émergence des mouvements nationalistes pan-arabes, musiciens et musicologues cherchent à créer un mode, ou *maqâm*, unique pour tous les pays de la zone (l'équivalent, *en tant que* principe unificateur, de la gamme occidentale).

Les traditions de ces pays diffèrent pourtant profondément. Le *maqâm* permettrait de jouer une musique identique de Damas à Marrakkech, de Tunis au Caire. Poussant le jeu plus loin, certains théoriciens, tel le Libanais Wadia Sabra, proposent de mettre au *point une échelle tonale universelle*, utilisée à la fois par l'Orient et l'Occident. Aux musiciens prestigieux venus de Syrie, d'Algérie, d'Egypte, du Liban ou de Tunisie, se mêlent des Européens de renom : Paul Hindemith, Bela Bartok, Aloïs Haba... Les discussions furent vives, emportées et passionnantes. Pourtant, le Congrès du Caire fut un échec.



Aïcha Redouane

D.R.

«Pis, explique Habib Yammine, musicologue libanais et joueur de *riqq* (tambourin) au sein de l'ensemble Al Adwar, qui accompagne la chanteuse Aïcha Redouane, *ces positions équivalaient à l'invention du synthétiseur : totalement réducteur, car une note est une note : il devint impossible de «tourner autour» avec, pour chacun, sa subtilité, sa coloration particulière.»* D'une certaine manière, la manifestation sonne le glas du répertoire classique arabe. L'ère du cinéma est ouverte. Suivant l'exemple du grand musicien égyptien Sayed Darwish, surnommé «le Verdi de l'Orient», Mohamed Abdel Wahab et Oum Kalsoum vont, à partir des années 30, bâtir leur carrière à travers le cinéma sur le mélange des genres. Aux formations traditionnelles (luth, cithare *kanoun*, violon et flûte *ney*), s'ajoutent les grands orchestres à cordes, rythmes et modes s'occidentalisent. Entretemps, tous les grands maîtres issus de la Nahda sont morts.

Une technique vocale épurée

A *partir de 1904*, les firmes discographiques naissantes (Odéon, Deutsche Grammophon, La Voix de son maître) s'installent au Caire. Des compagnies locales se créent, telles la Baidaphon (par la famille libanaise Baida), ou Cairophon, toujours existante. Elles enregistent tous les grands chanteurs et musiciens – Soliman Abou Dahoud, Yussef El Manyalawi, le «chanteur des princes», le joueur de *kanoun* Abd El Hamid El Quddâbi, le violoniste Ibrahim Sahaloun – héritiers directs de la Nahda arabe. Il y a une dizaine d'années, Aïcha Redouane, berbère et marocaine, entend par hasard, sur un 78 tours datant du début du siècle, la voix émouvante *du Libanais Yussef Taj* et celle d'Alia El Atrache, la mère de Farid El Atrache et de Asmahan. Puis elle écoute la jeune Oum Kalsoum. *«J'ai été alors saisie d'un profond sentiment de vérité.»* Pour bâtir son répertoire, Aïcha Redouane va dès lors fouiller chez les collectionneurs cairotes.

«C'est le début d'un mouvement de rénovation où la recherche tient un rôle fondamental, puisque hormis les traités musicaux, qui exposent les éléments d'arithmétique, les systèmes rythmiques, la musique arabe n'est généralement pas écrite», explique la chanteuse, qui a gardé de ses origines berbères une technique vocale épurée, dans des tessitures aiguës. Pour leur concert au Théâtre de la Ville, Aïcha Redouane et l'ensemble Al Adwar (*kanoun*, luth, violon, *riqq*) ont choisi d'interpréter Abdu Hamuli *et Mohamed Uthman, des compo*siteurs disparus en 1900 et 1901. Les poèmes sont puisés dans la tradition arabo-andalouse.

La salle parisienne a choisi d'inviter, *quelques jours plus tard*, le chanteur syrien Hamza Chakour, chef de la confrérie mawlawi de Damas, pour un récital de chants et de musique soufis. Lecteur de Coran et récitant de confrérie mystique, il est, à Damas, un des plus grands interprètes du chant sacré soufi. Il est accompagné par Al Kindi, un trio (le Français Julien Weiss à la cithare *kanoun*, le Tunisien *Mohamed Saada au ney*, Adel Shams Eddine, virtuose égyptien du *riqq*, le tambourin) habitué des concerts croisés avec des musiciens venus d'horizons divers, tel le chanteur de maalouf tunisien, Loutfi Bouchnak.

La singulière aventure d'Al Kindi est d'abord celle d'un homme, Julien Weiss, guitariste classique, ex-étudiant à l'Ecole normale de musique, qui, au début des années 70, découvre le *kanoun*, la cithare arabe dont il devient un virtuose reconnu par ses pairs. Après un long périple à travers la culture musicale arabe, qu'il étudie au Caire, puis en Tunisie, en Turquie, en Syrie et en Irak, il fonde Al Kindi en 1983. *«Il s'agissait de trouver un équilibre parfait entre le vent, le* ney, *la corde, le* kanoun, *et la percussion, le* tar. *Mais aussi de tenir compte de la situation actuelle de la musique arabe : par exemple de la raréfaction des lieux de concerts, de lieux sociologiques vivants, ce qui aboutit à une véritable désertification de la pratique musicale.»*

Al Kindi puise son répertoire dans des traditions voisines, mais *qui se fréquentent habituellement* peu : dans l'arabo-andalou du Maghreb, la tradition syro-égyptienne réactivée par la Nahda, dans les héritages des Abbassides d'Irak, ou dans le répertoire classique de la Turquie. Julien Weiss travaille les durées et les équilibres de la musique qu'il traduit également en partitions écrites. *«J'ai entendu des critiques à ce sujet, mais des partitions existent depuis le XIXe siècle, il était courant de les utiliser dans les années 30. Elles permettent de se comprendre entre voisins. De plus, aujourd'hui*, poursuit Julien Weiss, *l'idée d'intemporalité qui permettait la transmission par les maîtres ne fonctionne plus. De même, il fallait revaloriser la musique instrumentale, dans un univers dominé par l'impérialisme du chant. Donner aux musiciens la possibilité de développer de longues improvisations, sans la dictature des grands orchestres, des violons, du son massif.»*

Pour mieux assumer sa tâche de promeneur trans-frontalier, Julien Jalal Eddine Weiss a modifié la structure de son *kanoun* (102 cordes au lieu de 78), *«pour retrouver les gammes correctes en toute occasion»*. De quoi renouer avec l'esprit du Congrès du Caire.

VÉRONIQUE MORTAIGNÉ

▶ **Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, métro Châtelet. Concerts de 18 heures : le 19 novembre, Houria Aïchi, chant des Aurès ; Aïcha Redouane le 20 ; Sheikh Hamza Chakour, le 25. Tél. : 42-74-22-77. Discographie : *Aïcha Redouane, Egypte*, 1 CD Ocora distribué par Harmonia Mundi. Ensemble Al Kindi, *Musique classique arabe*, 1 CD Auvidis/Ethnic B6735. Loufti Bouchnak et l'Ensemble Al Kindi 1 CD Al sur ALCD 1/3, distribué par Media 7. Congrès du Caire, 1932, Bibliothèque nationale/Institut du monde arabe, 1 coffret de 2 CD, avec livret APN88/9-10. Cheikh *Youssouf El Mani Alawi*, Archives de la musique arabe, 1 CD Club du disque arabe AAA065.**

MARC DUCRET, aux Rencontres de jazz de Nevers

Les années 60 sans nostalgie

NEVERS

de notre envoyé spécial

Marc Ducret ne tient pas en place. Sur la scène du Théâtre municipal, il se déhanche, pantin désarticulé, accompagnant par ses mouvements chaque note de guitare. Autour de lui, les neuf musiciens de sa formation, Seven Songs, en paraissent presque trop sages. Une double rythmique, acoustique et électrique, quatre cuivres, un mélange de générations. Ils sourient tous, ravis d'une étonnante séquence consacrée aux Beatles. Dans la mélodie de *Lucy in the Sky with Diamonds* est venue s'insérer une allusion marquée au *Wild Thing* de Jimmy Hendrix.

Le 18 novembre, Marc Ducret présentait, dans le cadre des Rencontres internationales de jazz de Nevers, *News from the Sixties*, Nouvelles des années 60. *«Ma musique de cette époque, celle que j'ai entendue gamin à la radio*, explique le guitariste, *celle que j'ai toujours jouée et qui ne cesse de m'inspirer, d'être à la base de tout mon travail.»* Marc Ducret ne succombe à aucune nostalgie. *«Reprendre tels quels des airs connus ne m'intéressait vraiment pas. Je n'ai pas non plus voulu en faire un prétexte à improvisations, à la manière des standards pratiqués par le jazz.»* Marc Ducret a donc écrit de la musique, beaucoup, d'où émergent des citations rapides, des extraits de morceaux commre *Dock of the Bay* d'Otis Reddding, *Friday on my Mind*, des Easy Beats, *les Sucettes* de Serge Gainsbourg. Des thèmes sans ordre chronologique, pour rappeler que ces années 60 ont été celles des Beatles, du twist, du rhythm'n blues, du rock psychédélique, du *free jazz*. Toutes musiques dont Ducret a nourri son apprentissage du jazz puis sa maturité. On l'aura ainsi entendu, avec François Jeanneau, Patrice Caratini, Michel Portal, auprès de Tim Berne ou de Louis Sclavis.

Marc Ducret sait tout jouer, peut tout jouer. *News from the Sixties* se présente comme un grand délire électrique, un grand divertissement. Le soir précédent, sur la même scène, le guitariste était aux côtés de Louis Sclavis, au sein de l'Acoustic Quartet. Un autre univers, également personnel, à peine amplifié, nécessitant dextérité et attention. Ducret y est à son aise : virtuose. Son orchestre actuel, Seven Songs, a maintenant trouvé son équilibre. Les improvisations se fondent dans une masse sonore, en forme de jeu de piste dans laquelle on discerne, petit à petit, en fil conducteur, les recherches des premières formations électriques du trompettiste Miles Davis. Seven Songs avance d'une manière identique, par empilement rythmique, *sur une voie qui n'a été que rarement empruntée.*

SYLVAIN SICLIER

▶ **Prochains concerts des rencontres internationales de Nevers : John Lindberg, Albert Mangelsdorff et Eric Watson ; Henri Texier, Azur quartet invitent *Michel Portal*, ce vendredi 19 novembre. François Corneloup quartet ; Slide Hampton ; *Big band lumière de Laurent Cugny*, le 20 novembre. Tél. : 86-59-21-30.**

PRIX LITTÉRAIRES. – Le prix du *Levant à Rachid Mimouni.* – *Le* prix du Levant, décerné sous l'égide du conseil général du Var et doté d'un montant de 300 000 francs, a été attribué à l'écrivain algérien Rachid Mimouni pour son roman *la Malédiction* (Stock). Menacé de mort par les intégristes musulmans, Rachid Mimouni figurait sur la dernière sélection du prix Médicis. Après de longs palabres, le jury lui avait finalement préféré, lundi 15 novembre, Emmanuèle Bernheim pour *Sa femme* (Gallimard) (*le Monde* du 17 novembre).

ARTS

L'inauguration officielle du Grand Louvre

Le président en son musée

Atmosphère de cohabitation renforcée pour l'inauguration officielle, jeudi 18 novembre, de *l'aile Richelieu. L'ancien ministre* de la culture et son successeur, Jack (Lang) et Jacques (Toubon), *encadrent le président de* la République. Dans son sillage on remarque, le maire de Paris, Jacques Chirac, et le président du Sénat, René Monory, Pierre Joxe, président de la Cour des comptes et Mme Pompidou, ainsi que les différents acteurs de l'opération : l'établissement public constructeur, avec Emile Biasini et Jean Lebrat, les architectes, avec Ieoh Ming Pei et Michel Macary, sans oublier Michel Laclotte, le directeur du *musée avec le* ban et l'arrière-ban des conservateurs, massés derrière lui.

François Mitterrand dévoile une inscription rappelant que, sous son *«règne»*, fut achevé le vieux dessein poursuivi par tous les régimes : l'aggrandis*sement, toujours repris,* du vieux palais. Il entame ensuite une rapide visite des salles, *s'accordant une halte devant* la stèle noire du code d'Hammourabi – le premier législateur – et dans la cour Khorsabad aux milieu des lions ailés. Dans le département des objets d'art, l'épée du sacre des rois de France retient un instant l'attention du président qui ralentit le pas en traversant la salle où sont accrochées les douze *tapisseries des Chasses de Maximilien.*

Nouvelle halte au dernier étage, au milieu de la galerie Médicis peuplée de ses *immenses Rubens*, puis plongée dans les écoles du Nord, sous la houlette du responsable du *département des peintures*, Pierre Rosenberg, écharpe rouge déployée. Un dernier coup d'œil dans les cours Marly et Puget dédiées à la sculpture française, et François Mitterrand gagne la sortie des artistes – le *parking souterrain* – à travers les espaces commerciaux de la cours du Carrousel. Il admire au passage *la pyramide inversée*, énorme diamant de verre dessiné par Ieoh Ming Pei.

Dans l'après-midi, le premier ministre, Edouard Balladur, par*courait à son tour* l'aile Richelieu. Il a déclaré ne garder aucune nostalgie du temps où, ministre des Finances, *il* occupait les lieux. Il s'est toutefois abstenu de pénétrer dans son ancien bureau, aujourd'hui transformé en buvette.

A *l'Elysée*, après avoir remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur à Ieoh Ming Pei, le président de la République donnait une réception pour célébrer l'achèvement du projet. *«Sur le Louvre d'aujourd'hui, tout à été dit, tout le sera, mais il me semble que la critique cède le pas devant la juste louange»*, a remarqué M. Mitterrand *avant de rendre hom*mage à l'ancien secrétaire d'Etat aux grands travaux, Emile Biasini et à Jack Lang qui sut en son temps *«avoir les doigts d'Harpagon»* pour arracher les crédits de la culture aux ministres du budget. Le président en a conclu qu'il fallait *«des ministres très résolus»* pour la rue de Valois et a évoqué les *«réserves d'énergie» dans* lesquelles Jacques Toubon – qui assistait à la cérémonie – devra puiser pour *«parachever ce qui a été entrepris»*.

E. de R.

CINÉMA

ZOMBIE AND THE GHOST TRAIN de Mika Kaurismaki

Le jeune homme aux allumettes

Avec sa dégaine de rocker revenu de tout et son air de Woody Woodpecker fatigué, Antti est un mort-vivant. Son surnom de «*Zombie*» lui colle à la peau comme son dégoût de vivre, qui l'entraîne vers ce vide qui l'attire, l'envahit et l'engloutit au détour de chaque rue, qu'elle soit de Finlande ou de Turquie.

On le sent dès les premières images, qui saisissent un envol de pigeons sur le port d'Istanbul, on le sait tout au long du film, construit *sur un retour en arrière de six* mois : personne ne ramènera Zombie à la vie. Ni Marjo, son amie un moment infidèle, ni Harry (Matty Pellonpaa, l'acteur fétiche des frères Kaurismaki), chef et chanteur du groupe des Mulefukkers, qui l'accueille d'abord comme «roadie», puis en qualité de bassiste. L'alcool et la drogue, instruments d'une révolte qui n'est, en apparence, *dirigée que contre lui*, le conduiront aux portes du néant, qu'ouvrira pour lui une femme voilée. Les images froides du neuvième long-métrage de Mika Kaurismaki inscrivent le désespoir résigné de *Zombie dans* un univers proche de celui de *la Fille aux allumettes*, le film qui révéla en France le talent de son frère cadet, Aki. D'une remarquable cohérence de style, ce film devrait permettre à Mika Kaurismaki de sortir enfin de l'ombre dans laquelle le tenaient les succès remportés par son frère.

Ses personnages évoluent de bars glauques en appartements étouffants, de rues silencieuses en concerts assourdissants, sans que jamais rien ne soit pris au tragique. Pas même le lent suicide de Zombie, émaillé de traits d'humour ou de fantastique. Une nuit, à l'hôpital, Zombie reçoit la visite du Train fantôme, ce groupe de rock *«qui fait beaucoup de tournées, mais que personne n'a jamais vu»*, et dont les membres lui remettent de mystérieuses pilules.

PASCAL MERIGEAUD

NOTES

CHASSE à L'HOMME de John Woo

On espérait que l'arrivée de John Woo à Hollywood serait l'occasion de célébrer le mariage du lyrisme propre au cinéma d'action de Hong-*kong et de l'efficacité* américaine. Hormis de nombreuses scènes d'affrontements, *Chasse à l'homme* ne présente guère d'intérêt. Outre l'intronisation de Woo, *Chasse à l'homme* devait marquer l'élévation du pugiliste belge Jean-Claude Van Damme au rang d'acteur. Le sujet est judicieusement choisi : une variation sur *les Chasses du comte Zaroff*, transposée à La Nouvelle-Orléans, où des messieurs en mal de sensations fortes paient des fortunes pour tirer un gibier humain. Le réalisateur fait de son mieux pour valoriser sa superstar mais on comprend qu'il ait laissé entendre que le film présenté n'est pas celui qu'il avait en tête, ni même celui qu'il avait tourné, la commission de contrôle américaine ayant exigé des coupes à six reprises.

H. Bé.

LA PLACE D'UN AUTRE de René Féret

Dure journée pour Thomas, jeune comédien de vingt-trois ans : il ébauche une liaison, apprend que celle qui partageait sa vie depuis trois ans a décidé de le quitter et, au volant de sa voiture, renverse un garçon de son âge, qui se trouve plongé dans un coma dépassé. Quelques semaines plus tard, après la mort de son père, Thomas sombre dans la dépression. L'histoire est vraie, René Féret l'a vécue. Mais, au cinéma, l'enchaînement des événements ne doit pas être plausible, il faut qu'il réponde à une cohérence interne, autour de laquelle le scénario s'organise. Et si elle est nécessaire, la sincérité de l'auteur n'est pas suffisante. L'intelligence du réalisateur, le soin qu'il apporte à la description de l'évolution du mal-être du personnage, la qualité de la composition de Samuel Le Bihan ne peuvent effacer durablement le sentiment que l'on a de feuilleter les pages d'un manuel de psychologie appliquée.

P. M.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 17 novembre figure page 17 Sauf dans notre édition Rhône-Alpes



THÉATRE

TEMPÊTE SUR LE PAYS D'ÉGYPTE à Saint-Denis

Deux médecins russes

Tchekhov et Boulgakov ont été médecins. Boulgakov a porté deux témoignages sur l'hôpital : *Récits d'un jeune médecin*, et *Morphine*. Un docteur est présent dans plusieurs pièces et nouvelles de Tchekhov. Mikhaïl Afanassievitch et Anton Pavlovitch ont eu de la médecine deux pratiques distinctes. Sitôt diplômé, Boulgakov s'en va exercer dans les hôpitaux rudimentaires d'un hameau isolé, Nikolskoïe, et d'une ville guère plus développée, Viazma. Seul, il doit y faire face au sous-équipement. Sans doute a-t-il usé de stupéfiants, pour tenir. Bientôt il abandonne la médecine, pour écrire, mais dans sa maison de Kiev il recevra tout de même quelques malades, amis, voisins, ou urgences.

Lorsque Boulgakov raconte l'hôpital, c'est cas par cas : telle amputation d'une jambe de jeune fille, telle trachéotomie réalisée sur un enfant. Le risque, la douleur, l'échec, bref le dramatique de l'action, habitent ces pages. Les faits que décrit ici Boulgakov se situent surtout entre 1917 et 1919, et comme il est un écrivain on ne peut plus allégorique, le sang et la souffrance de sa chirurgie de fortune semblent recouper plus d'une fois les orages noirs d'Octobre.

Tchekhov, lui, meurt treize ans avant la prise du Palais d'hiver. C'est contre l'incurie et la sauvagerie du régime tsariste qu'il se bat, et contre leur corollaire : l'ignorance du peuple. Les accidents du travail en usine, dans les villes, et les hécatombes dues aux épidémies, à la sous-nutrition, à la misère, dans les campagnes, débordent une médecine du cas par cas. Tchekhov est l'homme de la prévention, de la prophylaxie.

Affaire de lumière

Nous rendre sensibles ces aventures de médecins de deux écrivains que nous aimons beaucoup a tenté Pierre Laville qui s'était rendu coupable déjà d'une pièce russe en 1982, avec *le Fleuve rouge*. *Tempête sur le pays d'Egypte* (titre-mystère, comme cela se fait à présent), c'est surtout la première expérience du jeune docteur Boulgakov dans son hôpital fantôme, en plein bled, en pleine «inculture», à Nikolskoïe. Une cascade de cas tragiques, d'interventions d'urgence, risquant le tout pour le tout, accomplies la plupart du temps à l'encontre des parents. Certes la pièce est poignante, mais l'envoûtement très étrange et très intense qu'elle exerce repose avant tout sur la mise en scène, vraiment magique, de Jean-Claude Fall (laquelle se confond intimement avec le décor de Gérard Didier).

C'est à croire que ces deux compères sont allés vivre quelques mois dans un trou perdu de la Volga ou du Dniepr : dans ce théâtre de Saint-Denis ils suscitent le «charme» (dans le sens d'ensorcellement) du dedans des maisons russes quand elles sont construites en troncs d'arbres. Ils n'ont pas mis un seul objet, pas un seul accessoire «typiquement russe». Ce qu'ils ont donné, c'est la quintessence du fond de l'isba, son fluide fait d'une qualité singulière de silence, un silence d'anesthésie, mais «poreux» ; fait aussi de la perception sensible d'une paix, d'une déconnection. C'est affaire de lumière, aussi, qui traverse à l'horizontale les petites fenêtres, une lumière bleutée.

Les *Récits d'un jeune médecin* de Boulgakov – une source de Pierre Laville – rendent sensible la part d'irréalité que secrète l'intérieur russe, qui détermine ainsi, chez l'habitant, une léthargie. Une inaction. Jean-Claude Fall nous fait toucher en douce ce débrayage, cette illusion, par l'emploi fugace de figurines découpées, d'ombres chinoises qui dansent à peine sur le mur. Et il faut noter aussi la patte sournoise du musicien, Marc Marder. Il est très fort. Il a vu que Boulgakov, dans ce récit, est un peu vantard, se raconte comme un intervenant rapide, courageux, sans faute, un vrai sauveur des causes perdues, c'est quand même pesant, à la longue, alors Marc Marder a composé des petites pauses moderatos, qui «calment le jeu», des merveilles de segments de lignes mélodiques comme surprises de loin, en plein air, et lui non plus n'a mis aucun folklore.

Le jeune comédien Manuel Blanc est très fort en docteur Boulgakov comme en docteur Tchekhov : d'une vie, d'une énergie spirituelle, d'une présence immédiate, rares. Et Brigitte Fossey assiste ces deux médecins-phénomènes en aide-soignante de bonne foi et d'excellente volonté.

(Vous ne pourrez pas lire les *Récits d'un jeune médecin*, de Boulgakov : ses deux éditeurs, L'Age d'homme et Le Seuil, négligent de les réimprimer.)

MICHEL COURNOT

► Théâtre Gérard-Philipe. 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h 30. Tél. : 42-43-00-59. Jusqu'au 12 décembre. Places 80 F et 100 F.

Hervé Lelardoux met en scène «Ubu» à l'Athénée

Petit-fils de clown et de peintre

Dans le cadre de scène s'inscrit un castelet à dimensions humaines, comme une boîte dans la boîte, tous contours confondus. Un clown annonce le spectacle à venir. Une femme minuscule tourne une poulie énorme, censée lever le rideau de fer. Apparaissent dans un capharnaüm très étudié plateau, dessous, plate-forme, coulisses. Le théâtre est là, en vrai et en trompe-l'œil. Et les personnages : Ubu l'obscène, sa femme lilliputienne, Bougrelin prince héritier, le Capitaine Bordure, matamore cocu... *Ubu*, c'est *Macbeth* revu par les Guignols de l'info, et davantage encore. La version qu'en donne Hervé Lelardoux – créée au Théâtre national de Bretagne (*le Monde* du 25 mai) et reprise à l'Athénée – offre des images de conte noir kitsch et sophistiqué.

Hervé Lelardoux n'est pas un débutant. Sa fascination pour le théâtre remonte à son enfance, à ses huit ans grâce à son grand-père, peintre et clown. Plus tard, lycéen à Rennes, il se passionne pour tout ce qui se relie au surréalisme, et pour *«la réflexion sur le théâtre telle qu'elle était menée dans les années 70 : suppression de la barrière scène-salle, et d'une manière générale de toute barrière»*. Il est prêt à sauter le pas lorsqu'il assiste à un spectacle de Catherine Dasté, qui, à l'époque, travaille avec et pour les enfants, à partir de leurs dessins, de leurs inventions. Hervé Lelardoux trouve alors la liberté dans l'écriture dont il rêve, et dans le rapport au texte *«l'absence des contraintes auxquelles se soumettaient les professionnels de l'époque, tout au moins à Rennes»*.

L'insouciance et le pouvoir

C'était une grande époque, partout le théâtre bougeait, proliférait. Les cinq ou six troupes encore reconnues en activité en Bretagne sont nées à ce moment-là. *«Nous étions plus nombreux, mais le seul endroit où l'on pouvait travailler étant le centre dramatique, beaucoup sont partis, d'autres ont abandonné. Pour ceux qui sont restés, chacun a œuvré dans son coin. Moi, tout naturellement, je me suis dirigé vers les enfants.»*

Hervé Lelardoux se lance dans un théâtre d'intervention, comme on le pratiquait en ce temps-là. Il voyage, se décentralise, investit des quartiers, où avec ses comédiens il s'installe pendant une semaine, inventant des histoires qui chamboulent les mercredis. Il milite, participe à des actions sur le plan national. Il y croit ferme, mais les institutions, écoles ou autres, n'aident pas. *«Il y a eu récupération de la part des enseignants, et nous sommes restés marginalisés. La lassitude est venue. Le découragement. Nous avons remis en question ce que nous défendions : la spécificité de notre action.»*

Aussi naturellement qu'il s'est lancé dans l'aventure du théâtre pour enfants, Hervé Lelardoux change de cap. Il continue d'investir des endroits insolites, il les théâtralise, il cherche *«un type d'écoute, un retour d'attention comme nous l'avions trouvé avec le public des gosses. Ils m'ont enseigné le sens des images, c'est avec eux que s'est forgée mon expérience»*.

Son *Ubu* représente un aboutissement. On y retrouve ses obsessions, les ambiguïtés de l'enfance et de la féerie surréaliste, la force des images, une beauté mélancolique, un humour distant. Le décor, la boîte dans la boîte, offre le champ libre aux disproportions. Haut, bas, grand, petit, gaîté, cruauté, anxiété, tout est juxtaposé, entremêlé.

*«Au départ, le choix d'*Ubu *m'a paru évident. Je croyais bien connaître la pièce, puis en la lisant dans l'idée de la monter, j'ai commencé à avoir peur. Je me suis rendu compte qu'elle vit dans notre mémoire bien au-delà du texte lui-même. Elle vit sur ce qu'on lui apporte.»*

Ce que Hervé Lelardoux a apporté à cette trame schématique et parfois gauche, c'est le choc de deux mondes qui interfèrent : celui de l'insouciance et celui du pouvoir. Le monde de l'enfance et celui des adultes.

COLETTE GODARD

► Athénée, salle Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra. Métro Opéra, Havre-Caumartin. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Mardi à 19 h. Dimanche à 16 h. Jusqu'au 19 décembre. Places 90 F et 140 F. Etudiants 65 F. Tél. : 47-42-67-27.

DANSE

JAN FABRE au Théâtre de la Ville

Odeurs de décomposition

Il s'en faut de peu que le public ne s'invective à la sortie du spectacle de Jan Fabre, présenté dans le cadre du Festival d'Automne. Le Flamand provoque le scandale et le rejet autant que l'admiration. Sa dernière création *Da un'altra Faccia del Tempo*, sur des musiques d'Eugeniusz Knapik et de Sofia Gubaidulina, ne faillit pas à la règle.

Le spectacle dure deux heures. Il débute par une flamboyance noire, des lumières teintées d'or. Neuf danseurs sont dissimulés derrière un rideau de perles qui, en bougeant, accentue les oscillations et les balancements des corps. Danse de deuil et d'apparat qui, imperceptiblement, prend son ampleur sur le violon romantique de Knapik. Elle est un sas, qui nous porte et nous emporte, nous anesthésie.

On plonge brutalement dans des scènes dignes de *la Nef des Fous* ou du *Jardin des délices* de Jheronimus Bosch. Les plaisirs masochistes et la douleur des corps s'exhibent, singeant les formes d'une piété dévoyée. L'hystérie et les comportements obsessionnels gouvernent la communauté. Un individu, dès qu'il se sent menacé, gratte le sol. On dirait une poule. Tous les codes moraux sont inversés. Rien n'est caché, tout est montré, y compris deux hommes nus. Des spectateurs quittent la salle.

Le danseur Antony Rizzi incarne un diable faunesque, nu comme un ver, poilu comme une bête. Il commet des ravages en hurlant de joie, tire sur tout ce qui bouge, se crée des complices partout où il passe. Il sème un capharnaüm répugnant, se vautre dans l'ignominie. Une voix crie : *«Eventrez les bébés !»* La sublime *Els Deceukelier* et Marc Moon Van Overmeir, tous deux comédiens, sont enduits de glu et de sang. On leur colle des plumes et du duvet blancs qui les transforment en archanges rédempteurs ridicules, engoncés comme des cosmonautes. Ils rient l'un de l'autre, tout en contemplant, impuissants, la dégénérescence des humains.

Pour Fabre, le chaos est affaire d'hommes. Le diable en est un, et il mène le sabbat avec des danseurs d'un très bon niveau classique. Ils sautent et font des tours, grisés par leur cruauté, possédés. Les femmes, elles, sont porteuses d'ordre. Leurs danses, sur pointes, reviennent comme un leitmotiv, en de grands alignements cérémoniels qui glacent par leur raideur militaire. A la fin, quand elles roulent au sol, les jambes cassées à angle droit, telles de gigantesques araignées écarlates, on se met, soudain, à regretter le diable.

On éprouve fatalement une forte résistance à devoir choisir entre le pire et l'atroce. Trop, c'est trop. Mais si la lourdeur, parfois, écrase le sens de cette prophétie de la décomposition, la beauté plastique et l'ampleur de la dramaturgie emportent l'adhésion. C'est le point fort de Jan Fabre qui vient des beaux-arts et participe aux grandes expositions. La Dokumenta de Kassel, en 1992, mettait l'accent sur son travail. Il manie, en maître, les effets optiques, les trompe-l'œil, les coups de théâtre visuels.

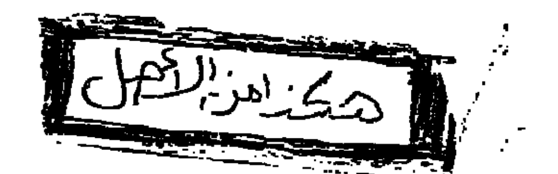
Alors qu'on croit la pièce finie, des dizaines d'assiettes blanches tombent des cintres et se fracassent au sol. Trois jeunes filles arrivent. En slip et soutien-gorge blancs, elles se fraient un passage, parmi les éclats de porcelaine, pour danser une dernière fois encore, quelques gestes très simples.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Jusqu'au 20 novembre, 20 h 30. *Théâtre de la Ville*, place du Châtelet, 75004 Paris. Tél. : 42-74-22-77. Prix des places : de 90 F à 140 F. Jan Fabre sera au Théâtre de la Bastille, du 20 au 28 janvier 1994 (sauf les 23 et 24), à 21 heures. Location ouverte trois semaines à l'avance. Tél. : 43-57-42-14.







Les discussions entre Européens et Américains sur le commerce international

Washington se dit prêt à «dialoguer» mais pas à renégocier le préaccord de Blair House

■ OUVERTURE. *Au lendemain* **de la** *ratification* **par la Chambre des** *représentants* **du traité de l'ALENA entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, le sous-secrétaire américain à l'agriculture, Gene Moos, a déclaré que les Américains étaient prêts à dialoguer avec les Européens à propos de leurs inquiétudes sur le préaccord agricole de Blair House.** *Sans envisager une* **renégociation, ils sont prêts à** *certaines «clarifications et interprétations».* **Mickey Kantor et Leon Brittan, les négociateurs américain et européen du Cycle de l'Uruguay, se retrouveront le 22 novembre à Washington.**

■ PRUDENCE. Le gouvernement français s'est déclaré satisfait mais reste prudent quant à la réalité de l'ouverture américaine. «Nous sommes décidés à tout faire pour avoir un accord, mais nous souhaitons que nos partenaires manifestent la même ouverture et la même *détermination»,* **a** *déclaré* **Edouard Balladur au Sénat. Du** *côté des agriculteurs,* **le CNJA s'est prononcé en faveur d'une** *vraie réouverture du préaccord* **de Blair House marquant un changement de sa philosophie.**

NEW-YORK

de notre correspondant

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ratifié, Bill Clinton compte maintenant mobiliser son énergie pour faire aboutir, avant le 15 décembre, les négociations commerciales multilatérales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Dès jeudi 18 novembre, le président américain a profité du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la région Asie-Pacifique (APEC), à Seattle, sur la côte Ouest des Etats-Unis, pour lancer un appel à la libéralisation des échanges mondiaux et à un aboutissement rapide de l'Uruguay Round. Dans le même temps, son administration a fait quelques ouvertures en direction des Européens avec lesquels subsistent plusieurs contentieux, sur l'agriculture notamment.

Evoquant le pré-accord agricole de Blair House entre les Etats-Unis et la Commission européenne, le sous-secrétaire à l'agriculture, Gene Moos, a ainsi déclaré, jeudi à Washington, que les Américains étaient *«prêts à s'asseoir avec les Européens»* et à *«voir si nous pouvons tenir compte de leurs inquiétudes, celles des Français notamment».* M. Moos a cependant précisé qu'il n'était pas question, pour le gouvernement américain de *«renégocier l'accord de Blair House»,* mais d'ouvrir *«un dialogue»* pouvant conduire à certaines *«clarifications et interprétations»* de cet accord. Il reprenait ainsi, et pour la première fois, les termes mêmes utilisés par le commissaire européen chargé de la négociation, Sir Leon Brittan, le 27 septembre, lorsque celui-ci avait rencontré Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce. M. Kantor a déclaré, jeudi, que pour *«parvenir à un succès* [de l'Uruguay Round], *chaque pays devait donner sa part».* A Washington, ces différents propos sont considérés par un responsable européen comme *«un premier pas»* de la part des Américains. Des discussions techniques ont débuté vendredi matin, entre des représentants agricoles de l'administration américaine et de la Commission de Bruxelles. Se déroulant dans un lieu tenu secret, elles devraient permettre de préparer la rencontre de MM. Kantor et Brittan prévue à partir de lundi 22 novembre à Washington. Mais alors que les experts spéculent sur les conséquences de la victoire de Bill Clinton (le succès de l'ALENA rend-t-il l'administration plus ou moins portée à rechercher un compromis avec l'Europe?), certains s'interrogent aussi sur la compatibilité des concessions accordées par le président à certains parlementaires pour «acheter» leur voix. Le maintien de tarifs douaniers sur certains agrumes et produits textiles notamment pourrait être en contradiction avec les objectifs de libéralisation du GATT.

E. I.

L'heure du GATT

Suite de la première page

Mise en scène? Pressions de dernière heure sur les Européens, et surtout sur les Français, présentés comme les empêcheurs de négocier en rond et d'aboutir? La journée du jeudi 18 novembre, au lendemain de la ratification de l'ALENA, restera comme celle de l'apaisement. Le sous-secrétaire américain à l'agriculture, Gene Moos, a tenu un langage nouveau, laissant entendre que les Etats-Unis avaient renoncé à l'intransigeance absolue qu'ils affichaient depuis que les Européens, unis sur ce point depuis leur conseil du 20 septembre, demandaient une nouvelle discussion du pré-accord agricole de Blair House, conclu mais non signé entre les Américains et la CEE à l'automne 1992. Voilà qu'aujourd'hui les Américains, libérés de l'ALENA, se déclarent prêts au *«dialogue»* sur Blair House, et tout en excluant une renégociation qui n'est pas formellement demandée par la CEE, envisagent *«clarifications et interprétations».* Au même moment, le pugnace négociateur américain, Mickey Kantor, reconnaît que, pour aboutir à un accord, *«chaque pays devrait donner sa part».*

Une petite musique nouvelle qui réintègre dans les négociations du GATT l'esprit de compromis. Mais jusqu'à quel point? Ce changement américain est-il seulement tactique, afin d'acculer la CEE à jeter du lest à son tour, ou marque-t-il un vrai tournant de la négociation avec, à la clef, de nouvelles propositions? Les Américains soufflent un peu le chaud et le froid. Au sommet de Seattle des pays de l'APEC – Forum de coopération économique de l'Asie-Pacifique –, qui viennent d'admettre en leur sein le Mexique, les Américains maintiennent la pression en cherchant à faire adopter une déclaration commune pour inciter les Européens à se montrer plus souples...

Un modèle de «partenariat»

La ratification de l'ALENA – dont le président Clinton veut faire un modèle d'un *«partenariat»* qu'il souhaite étendre à l'ensemble de l'Amérique latine – et la réunion de Seattle sont là pour rappeler que le monde est aujourd'hui marqué par la constitution de grands blocs régionaux : l'Union européenne, l'ensemble Etats-Unis-Mexique-Canada, les pays de la région Asie-Pacifique, etc. Dans quelle mesure ces blocs vont-ils favoriser ou gêner l'instauration d'un véritable système multilatéral de libre-échange? On est au cœur du débat sur le GATT, alors que la réunion de Seattle montre que les Etats-Unis se tournent de plus en plus vers l'Asie-Pacifique, où ils sont en rivalité avec le Japon, au détriment de l'Europe. Un article de *Business Week* montrait récemment que *«selon les partisans de Clinton, la prospérité future des Etats-Unis dépend davantage d'un développement des échanges commerciaux avec les économies en pleine expansion de l'Est asiatique que du maintien des relations traditionnelles avec les économies ralenties de l'Europe occidentale».* D'ici à la fin du siècle, les Etats-Unis devraient faire 40 % de leur commerce extérieur avec la zone Asie-Pacifique, soit... deux fois plus qu'avec l'Europe.

Cette forte tentation asiatique relativise peut-être les concessions que les Américains sont prêts à faire vis-à-vis du Vieux Continent. Cela peut expliquer la prudence avec laquelle les Français, qui craignent par-dessus tout que la discussion du Cycle de l'Uruguay se referme sur eux comme un piège, ont accueilli les ouvertures américaines à propos de ce nouveau dialogue sur Blair House. Edouard Balladur, Gérard Longuet et Alain Juppé n'ont certes pas caché leur satisfaction et leur volonté d'arriver à un accord équilibré au GATT – selon le principe qu'il n'y aura d'accord sur rien tant qu'il n'y aura pas d'accord sur tout – mais ils savent qu'ils vont mener dans les prochains jours une partie très serrée. L'ouverture américaine ne va-t-elle pas conduire à une tentative d'isoler la France au sein de la CEE si celle-ci ne répond pas au geste américain avec un esprit de compromis que ses partenaires européens souhaitent d'autant plus qu'ils sont pour la plupart désireux d'aboutir à un accord rapide? Le premier ministre doit compter avec les états d'âme de sa majorité où se retrouvent partisans et adversaires d'une conclusion positive du GATT. Il doit compter aussi avec la méfiance des organisations d'agriculteurs qui craignent, après avoir donné le sentiment d'assouplir leurs positions, être les dindons de la farce.

Alors que les Etats-Unis restent réticents, ils l'ont encore montré jeudi à Genève, à la création d'une «organisation multilatérale du commerce», se substituant au GATT, les prochains jours vont être décisifs. Des contacts préparatoires entre Américains et Européens, notamment sur l'agriculture, ont précédé la prochaine séance de discussions entre Mickey Kantor et Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne, qui se retrouvent à partir de lundi 22 novembre à Washington. Ce sont ces contacts et cette rencontre qui permettront de voir si les déclarations apaisantes du 18 novembre relèvent de la mise en scène ou constituent un vrai tournant, si la logique d'un système multilatéral de libre-échangisme, pour lequel les Japonais se déclarent aussi prêts à œuvrer, l'emporte sur celle de blocs régionaux repliés sur eux-mêmes.

MICHEL NOBLECOURT

Les réactions à la décision américaine

M. Balladur réaffirme la nécessité d'«un vote à l'unanimité» des Douze

Edouard Balladur a réaffirmé, jeudi 18 novembre, au Sénat, que *«seul un vote à l'unanimité du conseil des ministres* [européens] *pourrait arrêter la position européenne»* sur les négociations commerciales du GATT. Le premier ministre, qui s'exprimait à l'occasion des questions d'actualité, a souligné qu'à la suite du dépôt de *«plusieurs memorandums portant sur une quinzaine de points»* de la discussion, la France attend *«une évolution de* [ses] *partenaires».*

«Nous ne l'avons pas encore constatée, a-t-il précisé. *Nous n'entendons pas être mis, le 14 décembre dans l'après-midi, en position d'accepter ou de refuser dans les deux heures qui suivraient, un accord qui nous serait apporté tout ficelé.»* M. Balladur a rappelé que *«si l'on veut que l'Union européenne ait une identité, nous souhaitons qu'elle se dote d'instruments de politique commerciale identiques à ceux des autres, pour que nous n'ayons pas un accord déséquilibré qui mettrait en position d'infériorité l'Europe et la France». «Nous sommes décidés à tout faire pour avoir un accord, mais nous souhaitons que nos partenaires manifestent la même ouverture et la même détermination»,* a-t-il conclu.

De son côté, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, qui était entendu, jeudi, par la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, a qualifié de *«bonne nouvelle»* l'approbation par le Congrès américain de l'Accord de libre-échange ALENA. *«Etant désormais renforcés sur la scène internationale,* a assuré M. Lamassoure, *les Etats-Unis disposent d'une latitude de négociation nouvelle, qui permet de mettre fin à la paralysie qui affecte, depuis près de deux mois, les négociations du GATT.»*

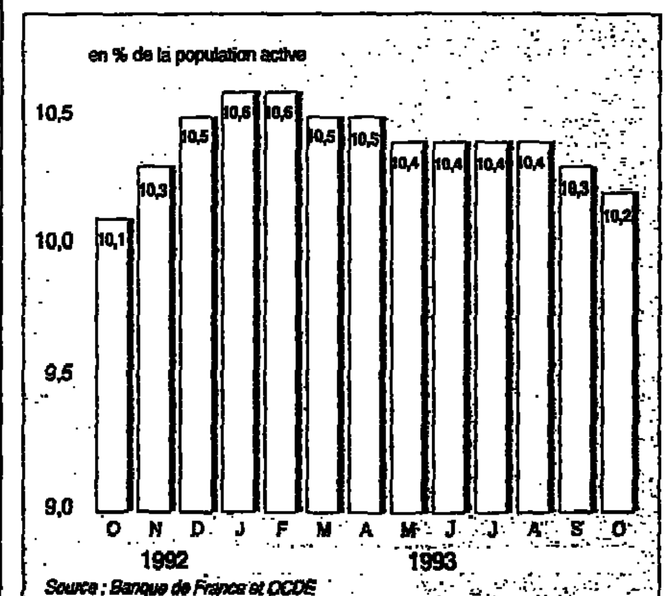
La décision américaine de revenir à la table des négociations pour rediscuter avec la France et l'Union européenne de *«certaines inquiétudes»* qu'elles ont exprimées au sujet du préaccord de Blair House sur le volet agricole du GATT *(lire d'autre part)* a, de manière générale, été accueillie avec satisfaction mais prudence par le gouvernement français. Selon l'entourage du premier ministre, *«elle montre la volonté américaine d'engager le dialogue, mais il faut savoir ce qu'ils accepteront, ce qu'ils sont prêts à apporter»* dans les discussions.

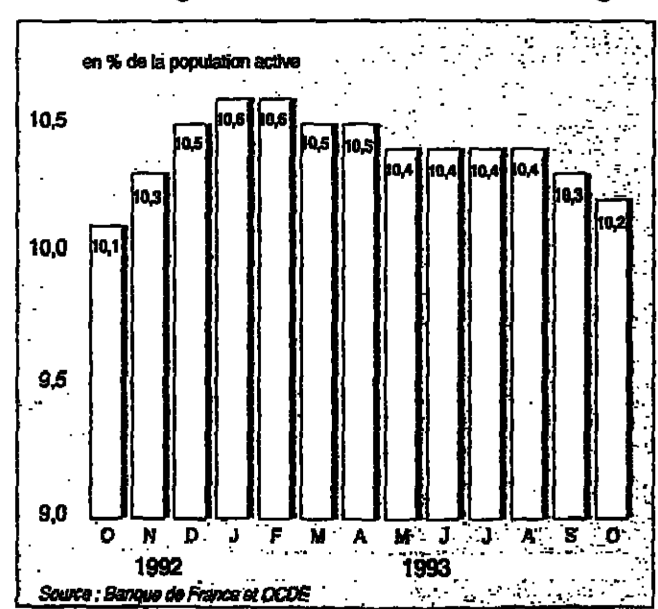
Pour Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, il s'agit d'*«une bonne nouvelle». «Beaucoup avaient déclaré que les choses se passeraient mieux après le 17 novembre. Cela se confirme»,* a-t-il ajouté. Réaction identique de son homologue des affaires étrangères, Alain Juppé, qui avait estimé, jeudi 18 novembre, que l'adoption de l'ALENA permettrait de *«lever une hypothèque»* et d'accélérer les discussions du GATT.

Le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a réagi, quant à lui, avec une certaine méfiance, soulignant qu'il n'était *«pas rassuré pour autant».* Pour le syndicat agricole, cette décision américaine de revenir à la table des négociations était *«relativement inéluctable»,* mais ne doit pas constituer *«une réouverture tactique pour boucler rapidement l'accord».* Il doit s'agir d'*«une vraie réouverture»* qui *«remette en cause fondamentalement la philosophie de Blair House et son caractère déséquilibré»,* a souligné le CNJA.

De son côté, François Perigot, président du Conseil national du patronat français (CNPF), a affirmé que *«la position de force acquise par l'administration Clinton face au lobby protectionniste»* après la ratification de l'ALENA *«va lui permettre de mieux négocier avec plus de souplesse»* dans le dialogue sur le GATT. *«Quand on est en position de force, on peut faire des concessions, mais on peut être aussi plus exigeant»,* a toutefois déclaré M. Perigot.

Le chômage baisse en Grande-Bretagne





En Grande-Bretagne, le taux de chômage par rapport à la population active a diminué, revenant de 10,3 % en septembre à 10,2 % en octobre. Mais, surtout, la baisse enregistrée est la plus importante qui se soit produite, en valeur absolue, depuis quatre ans et demi. En un mois, le nombre de chômeurs a reculé de 49 000, avec 2 555 100 demandeurs d'emploi.

Selon une étude de l'OCDE

La croissance serait de 3 % aux États-Unis en 1994

La politique monétaire américaine va se durcir dès la fin de l'année, estime l'OCDE dans son rapport annuel sur les Etats-Unis. Une hausse des taux à court terme serait en effet nécessaire pour apaiser les craintes qu'ont les marchés financiers d'une accélération de l'inflation. *«Le niveau actuel des taux d'intérêt réels à court terme, très proche de zéro, est manifestement insoutenable»,* estime l'OCDE. *«Un durcissement monétaire anticipé sera nécessaire si l'inflation a véritablement touché son point bas et est en train d'amorcer une hausse limitée et durable.»*

Le rapport salue le plan *«crédible»* de l'administration Clinton pour réduire le déficit budgétaire à 3,9 % du PIB (produit intérieur brut) l'an prochain contre 4,6 % en 1992. Ce plan devrait autoriser des taux d'intérêt à long terme beaucoup plus bas et permettre de maintenir les investissements à un niveau élevé.

L'OCDE se montre critique vis-à-vis de la manière dont l'administration Clinton aborde la politique commerciale. Les Etats-Unis *«continuent de recourir à des procédures d'investigation complexes et coûteuses dans les affaires de droits anti-dumping et de droits compensateurs».* Ils ont d'autre part entrepris de convaincre les Japonais de procéder à *«une expansion volontaire des importations»,* mais les objectifs chiffrés prévus *«risquent d'engendrer une bureaucratisation des échanges»* et pourraient *«saper le système commercial multilatéral ouvert»,* sans modifier le déficit courant américain.

L'OCDE prévoit une croissance de 2,75 % cette année, qui passerait à 3 % l'an prochain contre 2,6 % en 1992. Le taux de chômage devrait, lui, tomber endessous de 6,5 % fin 1994, contre 6,8 % en 1993.

Tout en laissant inchangés ses taux directeurs

La Bundesbank s'inquiète des dépenses de Bruxelles

FRANCFORT

de notre correspondant

Le conseil central de la Bundesbank, réuni jeudi 18 novembre, a laissé inchangés ses deux principaux taux directeurs, l'escompte et le Lombard. Mais il a annoncé que le taux des prises en pension (le troisième taux directeur et le plus important concrètement) sera ramené de 6,29 % à 6,25 % la semaine prochaine, après une baisse de 9 points (0,09 %) il y a quelques jours. Cette décision s'interprète comme un geste d'attente des futures données, qui devraient être positives, sur l'inflation et la masse monétaire.

D'autre part, la Bundesbank a sévèrement critiqué, dans son rapport mensuel de novembre, le niveau des dépenses de l'Union européenne. Elle estime que trop de crédits et d'emprunts communautaires mettent en danger la convergence vers la monnaie unique dans certains pays. La banque centrale a calculé que les transferts financiers de l'Allemagne passeront de 38 milliards de marks actuellement à 52 milliards dans cinq ans, soit une croissance de 8 % l'an, alors même que la République fédérale doit très strictement borner ses dépenses budgétaires pour redresser son économie. La Bundesbank souligne que l'Allemagne n'est plus le pays le plus riche d'Europe depuis la réunification (mais le sixième en termes de pouvoir d'achat par tête). Pourtant, sa contribution «nette» à l'Union est passée de 10,5 milliards de marks en 1987 à 22,4 milliards en 1992 et devrait atteindre 30 milliards en 1997. C'est la première fois que la Bundesbank, ou une quelconque autorité germanique, aborde ce thème de la contribution allemande à l'Europe.

E. L. B.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

■ Mises en chantier : + 2,7 % en octobre. – Aux Etats-Unis, les mises en chantier de logements ont augmenté de 2,7 % en octobre par rapport à septembre. Les mises en chantier de maisons individuelles ont progressé de 5,8 % alors que celles d'appartements ont baissé de 20,2 %. Sur un an (octobre 1992-octobre 1993), les mises en chantier de logements ont enregistré une hausse de 13,9 %. Les demandes de permis de construire ont augmenté en octobre de 2,8 % et sur un an de 14,5 %.

JAPON

■ Commerce extérieur : excédent de 11,01 milliards de dollars en octobre. – La balance commerciale a été excédentaire, en octobre, de 11,01 milliards de dollars (65 milliards de francs) en données non corrigées des variations saisonnières. En septembre, l'excédent s'était élevé à 12,7 milliards de dollars. Par rapport à octobre 1992, les exportations ont augmenté de 1,2 % pour s'établir à 31,4 milliards de dollars tandis que les importations ont progressé de 0,9 % à 20,4 milliards de dollars.

SOCIAL

Le CNPF n'excluant pas de réduire les pensions des régimes complémentaires

Le financement de la retraite à soixante ans reste incertain

Simone Veil, ministre des affaires sociales, a reçu, jeudi 18 novembre, les partenaires sociaux qui demandent à l'Etat d'augmenter sa participation au financement de la retraite à soixante ans par les régimes complémentaires. Si les syndicats n'excluent pas une augmentation des cotisations, le patronat menace de réduire le niveau des pensions.

Les fuites en avant se paient avec retard mais souvent au prix fort. En créant en 1983 l'Association pour la gestion de la structure financière (ASF), les partenaires sociaux et les pouvoirs publics imaginaient avoir trouvé le meilleur moyen de permettre aux caisses de retraite complémentaire de supporter le coût du passage de 65 à 60 ans de l'âge de cessation d'activité. Refusant de pérenniser clairement le financement de cette réforme, ils ont repoussé le règlement d'un problème qui, au fil des années, est devenu ingérable.

Financée par l'Etat, dont la participation annuelle est passée de 10 milliards à 1 milliard depuis 1990, et par l'UNEDIC (qui n'avait plus à indemniser les chômeurs de plus de soixante ans), l'ASF dépend d'un accord collectif qui, renouvelé il y a trois ans en pleine croissance économique, arrive à échéance le 31 décembre. Or, sous le double effet du chômage et du ralentissement économique sur les rentrées de cotisations, l'ASF enregistrera un déficit cumulé de 8,9 milliards de francs fin 1993. Pour la période 1994-1998, il faut s'attendre à un besoin de financement de 25 milliards, car l'impact de la réforme du régime d'assurance-vieillesse de la Sécurité sociale sera trop progressif pour peser rapidement sur les dépenses.

Formule de compromis

Les deux organismes de retraite complémentaire (l'ARRCO pour l'ensemble des salariés du privé et l'AGIRC pour les cadres) traversent eux aussi une période difficile. Pour la première fois de son existence, l'AGIRC sera en déficit à hauteur de quelque 3 milliards de francs cette année et devra puiser dans ses réserves. Les gestionnaires patronaux et syndicaux réclament donc au gouvernement qu'il porte à 5 milliards sa participation à l'ASF. Cette dernière, font-ils remarquer, doit supporter les *«garanties de ressources»* accordées par l'Etat lors de certaines opérations de restructuration du secteur public (sidérurgie et chantiers navals).

Jeudi, au sortir de leur rencontre avec Mme Veil, les partenaires sociaux n'avaient guère de raison de se montrer optimistes. Le seul commentaire du ministre a été d'inviter les régimes complémentaires à prendre *«leurs responsabilités face à la situation démographique et économique à laquelle ils sont confrontés»*. D'ailleurs, quel que puisse être l'apport financier de l'Etat, il ne permettra d'éponger qu'une partie des déficits. Dès lors, deux solutions sont envisageables. La première consiste à augmenter de 0,3 point la cotisation que verse l'UNEDIC à l'ASF. Les syndicats l'accepteraient mais le patronat, qui entend développer les fonds de pension par capitalisation (*le Monde* du 11 novembre), exclut le principe d'un prélèvement supplémentaire sur les entreprises. La deuxième aboutit à appliquer des *«coefficients d'abattement»* sur les pensions complémentaires. Pour les cadres, il faudrait amputer de 57 % les retraites versées aux nouveaux venus ou réduire de 17,5 % celles de la totalité des 60-65 ans...

En évoquant ouvertement cette dernière option, le patronat cherche évidemment à faire pression sur ses deux partenaires. Au CNPF, on assure que cette menace va bien au-delà des considérations tactiques et doit donc être prise au sérieux. Toutefois, les employeurs se placeraient dans une situation périlleuse s'ils refusaient obstinément de participer à une formule de compromis.

JEAN-MICHEL NORMAND

Après l'avis favorable du Conseil d'Etat

Il n'y a plus d'obstacle juridique à la réforme de France Telecom

Le vice-président du Conseil d'Etat, Marceau Long, devait officiellement transmettre, vendredi 19 novembre, au premier ministre, Edouard Balladur, ainsi qu'à Gérard Longuet, ministre de l'industrie, et à André Rossinot, ministre de la fonction publique, l'avis autorisant l'emploi de fonctionnaires au sein d'une société anonyme, dans la perspective du changement de statut de France Telecom.

Le Conseil d'Etat a finalement donné son blanc-seing. Réunis en assemblée plénière, jeudi 18 novembre, les juges de la Haute Assemblée ont en effet levé la principale inconnue juridique pouvant hypothéquer le projet de réforme de France Télécom. *«La loi portant création d'une société anonyme pourra placer des corps de fonctionnaires de l'Etat auprès de cette société et investir le président de celle-ci du pouvoir de nomination et de gestion de ces agents publics sans méconnaître une règle ou un principe de nature constitutionnelle»*, précise ainsi l'avis.

Mais le texte est catégorique : ces agents devront exercer des *«missions de service public»*. Ce qui, aux yeux des juges de l'Assemblée du Palais-Royal, suppose que le projet de loi *«définisse»* ces missions, que le capital de la future SA *«demeure majoritairement détenu par l'Etat»*, qu'un *«cahier des charges»* garantisse la *«bonne exécution du service public»*, indépendamment de sa qualité d'organisme de droit privé.

Cette position de principe du Conseil d'Etat, favorable au gouvernement, signifie, en clair, que les 152 000 agents de France Télécom pourront intégralement conserver leur statut de fonctionnaires au sein de la nouvelle société anonyme. L'avis autorisant, en outre, le futur président de la SA à mener toutes les opérations de gestion du personnel, qu'il s'agisse du recrutement ou de l'exercice du pouvoir disciplinaire.

Une disposition peu prisée

L'argumentation du Conseil d'Etat reconnaît aussi, en particulier, au futur patron de la SA, la qualité d'*«autorité subordonnée»* (1). A condition toutefois que le gouvernement dispose à son égard, par dérogation au droit privé des sociétés, d'un pouvoir exclusif de nomination et de révocation. Cette disposition risque d'être peu prisée par les partenaires minoritaires potentiels de France Télécom. Déjà qu'ils sont privés de leur droit de regard sur le statut du personnel, les futurs actionnaires n'auront donc pas non plus leur mot à dire quant au choix du président.

Si cette argumentation juridique déblaie le terrain, au prix d'une construction alambiquée, elle ne résout pas pour autant tous les problèmes. La décision de poursuivre la réforme relève désormais de la seule volonté politique, les pouvoirs publics ne pouvant plus s'abriter derrière des difficultés juridiques pour faire machine arrière.

Les syndicats qui doivent être reçus dès la semaine prochaine par Gérard Longuet, ministre de l'industrie, ne manqueront pas de le lui rappeler : *«La décision du Conseil d'Etat ne nous fait pas changer le fusil d'épaule, nous demandons toujours le retrait pur et simple du projet»*, précisent tant FO que la CFDT, en s'appuyant sur le succès de la grève du 12 octobre qui avait rassemblé 75 % de personnel hostile à la réforme. De son côté, la CGT a lancé un nouvel appel à la grève *«d'ici le 15 décembre»*.

Cette opposition irréductible est d'autant plus embarrassante pour le gouvernement qu'il a besoin de l'appui de FO et de la CFDT pour faire passer sa réforme.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE et CAROLINE MONNOT

(1) Au sens de l'ordonnance du 28 novembre 1958 relative aux nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat.

A l'initiative d'une quinzaine d'entreprises nationales

La manifestation unitaire du secteur public a rassemblé plus de 12 000 personnes

La manifestation des salariés d'une quinzaine d'entreprises publiques a rassemblé, jeudi 18 novembre, entre le Champ-de-Mars et les abords de l'hôtel Matignon, à Paris, quelque 12 000 personnes, selon la police (15 000 à 20 000 selon les organisateurs), auxquelles s'est joint, en fin de parcours, un cortège de lycéens et d'étudiants.

Organisé par les sections syndicales CGT et CFDT (et parfois FO, CFE-CGC et CFTC), ce défilé très coloré a rassemblé des salariés de Bull, Rhône-Poulenc, Thomson-CSF, la SEITA, Les arsenaux, Elf-Aquitaine, Total, Renault ou de la SNECMA, venus protester contre *«l'Etat, premier licencieur de France»*. En tête, une banderole, dépourvue de mention syndicale, proclamait *«ensemble dans l'unité avec les salariés du secteur public et nationalisé, nous disons non aux licenciements et aux suppressions d'emplois»*.

Avant le départ du cortège, plusieurs rassemblements ont eu lieu dans la matinée. Un millier de salariés de Chausson, filiale de Renault et de PSA, ont tenté de manifester devant le siège de Peugeot mais ont été repoussés par les forces de l'ordre. En fin de parcours, la manifestation a été rejointe par un cortège d'étudiants. Une banderole revendiquant *«les 20 milliards de l'armée pour l'éducation»* suivait de quelques mètres le cortège des employés des arsenaux... Après la dislocation, une dizaine de représentants CGT, CFDT et CGC de plusieurs entreprises publiques ont été reçus à l'hôtel Matignon. Selon la délégation, les conseillers du premier ministre ont assuré *«qu'aucun licenciement sec n'interviendrait»* dans les entreprises publiques, mais également chez Chausson, qui appartient au secteur privé.

Des initiatives ont également eu lieu à Toulouse, où 5 000 étudiants, lycéens et salariés, dont un millier de gaziers et d'électriciens, ont paralysé le centre-ville, ainsi qu'à Annecy, Marseille (où des postiers et des cheminots ont défilé) et Lille.

INDUSTRIE

Malgré un marché européen en chute de plus de 15 %

Volvo et Renault sont bénéficiaires sur neuf mois

Pour les neuf premiers mois de l'année, Renault et Volvo affichent des résultats avant impôts, respectivement, de 1,032 milliard de francs pour le français et 1,059 milliard de couronnes (762 millions de francs) pour le suédois.

A un peu plus de quinze jours de la date fatidique du 7 décembre, à laquelle les actionnaires de Volvo seront réunis en assemblée générale pour voter sur la fusion avec Renault, les résultats financiers des deux constructeurs pour les neufs premiers mois de l'année prennent un relief particulier.

Les partisans de la fusion y verront une raison de plus de voter pour. Dans une conjoncture difficile, les deux constructeurs affichent des résultats positifs. Malgré une baisse de 8,3 % de son chiffre d'affaires, qui atteint 124,191 milliards de francs, Renault continue d'afficher des bénéfices avant impôts (1,032 milliard de francs). Volvo, profitant de son internationalisation, accroît son chiffre d'affaires, qui atteint 73,5 milliards de couronnes, dont 67 milliards pour les branches auto et poids lourds. Ces chiffres traduisent une augmentation de 2 % hors fluctuations monétaires. En outre, Volvo renoue avec les bénéfices, et dégage un résultat net avant impôt de 1,059 milliard de couronnes contre une perte de 707 millions pour les trois premiers trimestres de 1992. La dépréciation de la couronne a un effet positif sur ce résultat. Cet effet devrait atteindre légèrement plus de 1 milliard de couronnes pour l'ensemble de l'exercice 1993. Toutes les sociétés du groupe dégagent des bénéfices d'exploitation. Le résultat net de la branche automobile est néanmoins toujours légèrement négatif.

Ce qui explique en partie que le résultat de Renault soit pénalisé par une contribution négative de Volvo (à hauteur de 344 millions de francs), alors que les résultats de Volvo bénéficient au contraire d'un apport positif de Renault pour un montant de 321 millions de couronnes suédoises.

Plaidoyers contradictoires

Ces chiffres, qui attestent de la bonne santé financière et industrielle des deux groupes, plaident donc en faveur d'une fusion. Ils mettent plus que jamais en évidence la complémentarité géographique des deux groupes. Les dirigeants de Volvo rappellent d'ailleurs le *«bien-fondé»* de la fusion dans leur communiqué sur leurs résultats financiers.

Les adversaires de la fusion ne manqueront néanmoins pas de voir aussi dans ces chiffres une baisse des résultats de Renault (– 86 % par rapport à l'exercice précédent) intervenant alors que Volvo amorce son redressement.

Pour tenter de les faire changer d'avis, le premier ministre Edouard Balladur aurait envoyé une lettre à son homologue suédois Carl Bildt, pour lui rappeler les engagements de l'Etat Français sur les points les plus contestés de l'accord. Cette information n'était néanmoins pas confirmée vendredi matin par les services du premier ministre.

Pendant ce temps, la fronde continue en Suède. Certains actionnaires estimeraient actuellement qu'il ne suffirait plus d'une majorité simple, mais d'une majorité des deux tiers pour faire approuver la fusion lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre. Ce que réfute néanmoins formellement le constructeur suédois.

ANNIE KAHN

Faute d'une solution du cas italien

La restructuration de la sidérurgie européenne est en panne

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Partie remise ! Réunis jeudi 18 novembre à Bruxelles, les ministres de l'industrie des Douze, butant principalement sur le cas italien, ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur les modalités de la restructuration de la sidérurgie. Le programme communautaire est supposé aboutir à une réduction de la production d'acier de 30 millions de tonnes d'acier et de 20 millions de tonnes de produits laminés, grâce à des fermetures «volontaires» d'installations. Mais les industriels concernés ne veulent pas s'engager sans avoir la certitude que leurs efforts ne seront pas compromis par le maintien de laminoirs non rentables ou la création d'installations financées par des aides publiques (*le Monde* du 19 novembre).

Selon la réglementation communautaire, les aides publiques accordées pour la modernisation ne sont tolérées que dans la mesure où elles s'accompagnent de fermetures de capacités de production. Après de longues tractations, les cas espagnol et portugais ont été réglés. On a pu constater, jeudi, que la solution imaginée pour restructurer Eko-Stahl, dans l'ex-RDA, n'enchantait guère plusieurs États membres, mais personne ne conteste qu'il y a là, pour le gouvernement fédéral, un difficile héritage.

Reste l'Italie... L'aide fournie par l'État, dans la perspective de la privatisation du groupe public Ilva, atteint 2,5 milliards d'écus (17 milliards de francs). En contrepartie, la Commission réclame une réduction de la capacité de production de 2 millions de tonnes. Pour y parvenir, elle suggérait la fermeture de trois fours de réchauffement sur les trains du laminoir de Tarente. Les Italiens veulent se limiter à deux fours... Le commissaire européen Karel Van Miert a proposé une formule de compromis (une réduction de la production sur un autre site ou bien encore le «goulottage» du troisième four de Tarente), que les Italiens n'ont pas accepté. Un nouveau rendez-vous a été pris pour le 17 décembre. Les élections municipales italiennes étant passées, Paolo Savona, le ministre italien, devrait alors bénéficier d'une plus grande liberté d'action.

PHILIPPE LEMAITRE

SERVICES

Une libéralisation sous contrôle

La création de nouvelles grandes surfaces inquiète les PME

Le gouvernement a publié, mercredi 17 novembre, un décret et un arrêté fixant les conditions d'ouverture des grandes surfaces dont l'effet, dans l'immédiat, sera de mettre fin au gel de projets nouveaux décidé dès son arrivée par le gouvernement Balladur.

Comme prévu, ces textes créent un Observatoire national d'équipement commercial, de dix-sept membres, qui devra présenter chaque année au premier ministre un rapport sur l'évolution de l'appareil commercial. En outre, chaque nouveau projet d'ouverture présenté par une enseigne devra être accompagné d'une étude d'impact, sur laquelle les chambres de commerce et d'industrie et des métiers pourra faire des observations pendant un mois.

«La pause dans la création des grandes surfaces ne saurait s'interrompre à ce jour», a notamment assuré M. Lucien Rebuffel, président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), menaçant de *«manifester son mécontentement»* si elle n'était plus respectée.

Une campagne des chambres de commerce

«Nos emplettes sont nos emplois»

«Nos emplettes sont nos emplois» : après les industriels du textile et du papier, après les établissements de crédit, c'est au tour des chambres de commerce et d'industrie d'avoir recours à la publicité pour faire passer un message économique : la responsabilisation du consommateur.

Grâce à des spots télé faisant appel à des personnalités du monde du spectacle, il s'agit aujourd'hui de faire comprendre au consommateur que le contenu de son caddie n'est pas innocent. L'idée est simple : s'il continue, comme il le fait actuellement, à se précipiter sur les articles à «premiers prix», il entraîne tout le pays dans une spirale de l'appauvrissement, lourde de conséquences. Car qui dit petit prix, dit soit produit importé, soit marges réduites au maximum et, en fin de chaîne, menaces pour l'emploi dans l'Hexagone. La recherche effreinée de bas prix menace en effet non seulement les industriels, les agriculteurs mais aussi les distributeurs, lancés dans une bataille sans merci qui lamine leurs profits. S'il est vrai que les services sont le dernier secteur créateur d'emplois, il faut également y penser.

Le slogan pourrait être aussi bien *«achetez Français»*, mais il serait trop en contradiction avec le grand marché européen... et dans le passé, les campagnes de ce type ont échoué. D'ailleurs, il se heurte à un problème de taille : la définition d'un produit français. De quoi parle-t-on ? d'un bien fabriqué, assemblé ou conçu dans l'Hexagone ? A l'heure des délocalisations, après quinze ans de restructurations industrielles qui ont souvent abouti à la disparition de secteurs ou de produits entiers, la question est posée.

F. V.

Lire également page 25 la chronique «Images» de Daniel Schneidermann

Décidée pour une période de onze jours

Une grève perturbe l'activité d'American Airlines

NEW-YORK

de notre correspondant

Après Air France, American Airlines. Depuis jeudi 18 novembre, l'activité de la première compagnie aérienne des Etats-Unis, American Airlines, est profondément perturbée. L'association des personnels navigants de la compagnie a en effet appelé les 21 000 employés qu'elle représente à une grève nationale de onze jours à partir de jeudi. Le syndicat souhaite ainsi faire pression sur la direction dans les discussions sur le renouvellement du règlement intérieur de l'entreprise (il se traduirait, selon l'organisation des employés, par un allongement de la durée du travail et par une baisse simultanée des salaires) et le financement de l'assistance médicale en faveur des retraités.

Depuis plusieurs semaines déjà, le personnel navigant d'American Airlines circulait dans les aéroports du pays en appelant les voyageurs à boycotter la compagnie. La grève engagée jeudi devrait durer onze jours, et donc affecter le trafic d'American à un moment de l'année où il est généralement très intense, pendant la période des vacances de Thanksgiving (jeudi 25 novembre). Au grand dam du syndicat, la compagnie menace de remplacer les grévistes par un personnel administratif reconverti. Les pilotes d'American Airlines devaient décider vendredi d'un éventuel mouvement de solidarité.

Jeudi, de nombreux vols d'American Airlines ont été supprimés, d'autres retardés. Les compagnies concurrentes ont proposé d'accepter les billets American sur leurs propres vols. Après avoir constaté le blocage des négociations avec le syndicat, les dirigeants d'American ont dû retourner de New-Orleans sur Dallas en empruntant un vol d'une compagnie concurrente, Southwest Airlines.

ERIK IZRAELEWICZ

Une initiative pour aménager le temps de travail

Axa aura un « cadre de réserve »

Le groupe d'assurances AXA a signé jeudi 18 novembre avec tous les syndicats un accord pour trois ans mettant en place une série de mesures originales d'aménagement du temps de travail, qui permettraient l'embauche de deux à trois cents personnes à temps plein. L'accord, paraphé par tous les syndicats (CFDT, CFTC, CGC et CGT), innove en créant le « cadre de réserve ». Il s'agit d'une formule de dispense d'activité à partir de cinquante-cinq ans entièrement financée par le groupe, qui pourrait concerner entre 150 et 250 personnes. Ces cadres volontaires percevraient 70 % de leur rémunération annuelle brute, avec « un minimum garanti » de 87 500 francs brut. En cas de « coup de feu », pour un coup de main temporaire ou afin de servir de formateurs, ils pourraient être rappelés au sein de l'entreprise pour une durée maximale de quatre à huit mois par an, selon les cas. Ces dispenses d'activité seront compensées à raison d'un recrutement pour trois entrées en « cadre de réserve ».

Le groupe Axa prévoit aussi un doublement du nombre de salariés à temps partiel, avec de nouvelles modalités comme les congés supplémentaires en période de vacances scolaires. Ils ne sont actuellement que 500 à le pratiquer sur les 8 500 salariés du groupe, soit 7 % de l'effectif. L'accord donne au salarié la possibilité de « calquer son temps de travail sur le rythme de l'année scolaire », lui permettant d'être en congé à la fois à la Toussaint, à Noël, en hiver, au printemps et en été, pour un nombre total de 45 ou de 63 jours, selon la formule choisie. Dans la première formule, le salaire diminuera de 6,15 %, et dans la seconde de 13 %.

Pour le passage au temps partiel, qui repose aussi sur la base du volontariat, Axa recrutera un salarié à durée indéterminée et à temps complet, pour deux emplois à temps plein transformés en mi-temps. Au total, « les effectifs seront en hausse, et le nombre de postes en baisse », précise le groupe, avec un solde très légèrement positif en équivalents temps plein.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Air Inter prévoit une perte de plus de 200 millions de francs en 1993

Air Inter envisage pour cette année « un déficit de plus de 200 millions de francs », dont cent millions sont « directement imputables » aux conséquences des grèves qui ont récemment affecté le groupe Air France, a annoncé la compagnie jeudi 18 novembre à l'issue du premier conseil d'administration ordinaire tenu par Michel Bernard, le nouveau président de la compagnie. Sur les dix premiers mois de l'année, le trafic d'Air Inter n'a progressé que de 0,6 % par rapport à la même période de 1992, avec près de 14 millions de passagers transportés, alors que le conflit social a induit une perte d'environ 200 000 passagers.

Les syndicats continuent de contester les décisions annoncées le 14 octobre par le ministre des transports au sujet de l'ouverture du ciel français à la concurrence. Dix d'entre eux ont indiqué qu'ils avaient déposé des préavis de grève pour le 22 novembre et les jours suivants, sans donner de précisions sur les modalités d'action.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

REPRISES

BESNIER reprend la coopérative laitière Unicoolait. – Le groupe Besnier, première entreprise laitière française, va prendre le contrôle d'Unicoolait, situé à Sarrebourg en Moselle. « La coopérative fondée en 1950 n'avait plus qu'à choisir entre le partenariat actif et le dépôt de bilan », a expliqué, mercredi 17 novembre, Michel Bonnetier, président du conseil d'administration d'Unicoolait, pour justifier cette entrée majoritaire d'un groupe familial privé dans le capital. Si le protocole d'accord a été signé, le montant de la transaction n'a pas été communiqué. Au terme de cet accord, Besnier détiendra 51 % des parts d'Unicoolait (550 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992), mais entend supprimer dès à présent 60 des 280 emplois. Cette mesure pourrait engendrer quelque 20 licenciements secs. La fabrication de beurre et d'emmental sera transférée vers d'autres unités du groupe Besnier, tandis que la fabrication des produits frais demeurera à Sarrebourg.

FININFO acquiert Dima titres pour 17 millions de francs. – Fininfo, groupe français spécialisé dans les systèmes d'aide à la décision sur les marchés financiers, va acquérir la totalité du capital de la société Dima titres, filiale commune de la Société des Bourses françaises (SBF) et de la Sicovam, pour 17 millions de francs. Un protocole d'accord a été signé, lundi 15 novembre, entre la SBF, la Sicovam et Fininfo. Par cette acquisition, Fininfo renforce sa présence dans le domaine de la vente de données, sur lequel il évoluait précédemment avec ses filiales SDIB et Informatitres, sociétés spécialisées dans la commercialisation des cours et opérations sur titres (OST) sur valeurs mobilières françaises et étrangères. La société Dima titres, spécialisée dans la commercialisation d'informations sur les valeurs mobilières de type OST, réalisera pour l'exercice 1993 un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 millions de francs, pour un résultat hors éléments exceptionnels (non récurrents) voisin de l'équilibre.

BOURSE

LE GROUPE OHF voit la cotation de ses actions suspendue. – La cotation des actions du groupe OHF Etudes et Participations (médecine vétérinaire, biotechnologie) a été suspendue jusqu'à nouvel avis au second marché, dans l'attente d'un communiqué de presse, a indiqué jeudi 18 novembre la Société des Bourses françaises (SBF). Le groupe avait enregistré en 1992 une perte nette consolidée de 162,6 millions de francs (40 millions de francs en 1991) pour un chiffre d'affaires de 599 millions. Il avait annoncé en mai son intention de vendre l'ensemble de ses participations dans le secteur vétérinaire, afin de faire face à cette situation. OHF souhaite réorienter ses activités vers la biotechnologie, avec sa filiale Clonatec, spécialisée dans les tests de diagnostics et de dépistage.

LA COMMANDE ELECTRONIQUE connaît aussi une suspension à Paris. – La cotation des actions de la société La Commande électronique, inscrite au second marché de la Bourse de Paris, a été suspendue jeudi 18 novembre, jusqu'au 26 novembre inclus, dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse, a annoncé la Société des Bourses françaises (SBF). La Commande électronique (LCE), dont le siège est situé à Douains, dans l'Eure, est placée en redressement judiciaire depuis avril. La société, victime d'une très forte contraction de son volume d'activité, a enregistré une perte nette de 60 millions de francs au premier semestre et s'attend à une perte de 70 millions pour l'année pour un chiffre d'affaires de 150 millions de francs. Le 14 octobre, le tribunal de commerce d'Evreux avait renouvelé pour cinq mois la période d'observation du redressement judiciaire de la société d'électronique, un délai qui devait permettre pour trouver de nouveaux partenaires financiers pour recapitaliser La Commande électronique.

COOPÉRATION

EURELECTRIC signe un accord-cadre avec les entreprises d'électricité de la CEI. – Le président d'Eurelectric, le groupement européen des entreprises d'électricité, et directeur général d'EDF, Jean Bergougnoux, et le président de l'Electric Power Council qui regroupe les électriciens de la CEI, Vladimir Djangirov, ont signé jeudi 18 novembre à Prague un accord-cadre de coopération qui est le premier entre les électriciens de l'ex-URSS et d'Europe occidentale. Ce contrat-cadre, qui doit déboucher sur une « démultiplication du savoir-faire mis en pratique dans chacun des pays de la CEI », selon M. Bergougnoux, porte sur huit domaines : organisation et gestion de l'entreprise d'électricité, formation des exploitants, études de systèmes d'information entre les membres de l'EPC, analyse du cadre législatif, études de réseaux, analyse des programmes d'investissements, interconnexion des réseaux de la CEI et protection de l'environnement. *(Corresp.)*

NOMINATIONS

LE CONSEIL DES MINISTRES nomme de nouveaux dirigeants dans l'aéronautique. – Le gouvernement a nommé, mercredi 17 novembre, en conseil des ministres, Jean-Philippe Duranthon à la direction des programmes aéronautiques civils et Philippe Jaquard à la direction de la navigation aérienne. La nomination du futur directeur général de l'aviation civile en remplacement de Michel Bernard, PDG d'Air Inter devrait intervenir mercredi prochain. M. Duranthon, 39 ans assurait les fonctions de sous-directeur à la direction du budget, où il a suivi les questions de transport. M. Jaquard, 50 ans, était chargé depuis 1983 de la sous-direction technique à la direction de la navigation aérienne.

PARIS, 19 novembre = Calme

Dans un marché calme vendredi, la Bourse de Paris était plutôt orientée, à la baisse. En début d'après-midi, l'indice CAC 40 se maintenait à un niveau proche de l'équilibre (+ 0,05 %) pour s'inscrire à 2 150,72 points après avoir ouvert sur un recul de 0,35 %. Les séances de hausses successives enregistrées depuis le début de la semaine conduisent actuellement à de légères prises de bénéfices, « ce qui est bien normal », a souligné un intervenant. Le volume des échanges est assez faible avec 1 milliard de francs de transactions enregistrées sur le marché à règlement mensuel.

L'annonce dans la matinée par l'INSEE d'une baisse de 1 % de la production manufacturière en France en septembre n'a pas suscité de réactions particulières chez les boursiers. L'excédent du commerce extérieur, qui a reculé en août à 2,9 milliards, n'a eu aucun effet.

Le marché reste avant tout fixé sur l'évolution des taux d'intérêt et ne prend pas actuellement en compte les indicateurs économiques, a remarqué un opérateur.

Selon lui, les anticipations de baisse des taux vont continuer de soutenir le marché ces prochaines semaines, malgré une légère inquiétude qui date de jeudi soir, lorsqu'à Wall Street on a observé une petite remontée des taux longs américains. Du côté des hausses sur le marché à règlement mensuel figuraient La Rochette, Suez et Peugeot. En baisse on notait Olipar, SAT et le certificat Crédit lyonnais.

NEW-YORK, 18 novembre ⬇ Repli

Des prises de bénéfices après la ratification de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) et une remontée des taux d'intérêt à long terme américains dans le sillage d'une bonne statistique économique ont pesé sur Wall Street jeudi 18 novembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 685,34 points, en baisse de 19,01 points, soit un repli de 0,51 %. L'activité a été très soutenue avec quelque 311 millions de titres échangés. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de douze contre sept : 1 266 contre 776, alors que 624 titres restaient inchangés.

La passage de l'ALENA était anticipé par les investisseurs, qui avaient porté le Dow Jones pour la première fois en clôture mardi au-dessus du seuil de 3 700 points. Selon les experts, les prises de bénéfices illustrent l'adage selon lequel on achète sur la rumeur et on vend sur le fait.

Mais la progression des taux d'intérêt a été le principal responsable du recul de Wall Street. La remontée a été provoquée par la publication d'une baisse nettement supérieure aux attentes (20 000 contre 4 000) des demandes d'allocations-chômage la semaine dernière, ce qui a ravivé les inquiétudes sur une accélération des pressions inflationnistes.

VALEURS	Cours du 17 novembre	Cours du 18 novembre
Alcoa	68 3/4	68 1/2
ATT	56 3/4	56
Boeing	40 1/2	39 1/8
Chase Manhattan Bank	31 3/4	32 1/4
Du Pont de Nemours	48	48 7/8
Eastman Kodak	61 1/2	60 3/4
Exxon	63 3/4	64 1/2
Ford	62	62 1/2
General Electric	96 5/8	97 1/2
General Motors	53 7/8	54 5/8
Goodyear	41	42 1/8
IBM	51 7/8	52 3/4
ITT	92 1/2	93 1/4
Mobil Oil	77 1/4	77 3/4
Pfizer	66 7/8	65 5/8
Schlumberger	62	62 3/8
Texaco	68 3/4	65 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	140	140
Union Carbide	20 1/2	20 5/8
United Tech.	65 5/8	64 5/8
Westinghouse	13 1/2	13 1/2
Xerox Corp.	82 3/8	82 1/4

LONDRES, 18 novembre ⬆ Légère progression

Les valeurs ont légèrement progressé, jeudi 18 novembre, à la Bourse de Londres, stimulées par la baisse plus forte que prévu du chômage en Grande-Bretagne en octobre et les espoirs d'une baisse prochaine des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 5,5 points à 3 125,5 points, soit une avance de 0,2 %. Il avait auparavant compté jusqu'à 15 points de hausse, après le vote de la Chambre des représentants américains en faveur de l'ALENA et l'annonce d'une baisse de 49 000 du nombre des chômeurs en octobre, alors que les analystes tablaient seulement sur une réduction de 5 000 personnes sans emploi. La séance a été assez animée, avec 704,3 millions d'actions échangées contre 659,4 millions la veille.

Mais l'ouverture en baisse de Wall Street et des prises de bénéfice ont réduit ensuite ses gains.

Du côté des valeurs, Whitbread a avancé de 19 pence à 519, après l'annonce d'une hausse plus importante que prévu de son bénéfice semestriel. Allied Lyons a gagné 11 pence à 572 et Guinness 2 pence à 451, par sympathie.

VALEURS	Cours du 17 novembre	Cours du 18 novembre
Allied Lyons	5,62	5,74
BP	3,43	3,49
BTR	3,54	3,65
Cadbury	4,68	4,68
De Beers	13,18	13,19
Glaxo	6,50	6,50
GUS	5,81	5,70
ICI	6,74	6,75
Reuters	16,45	16,62
RTZ	6,56	6,76
Shell	6,85	6,92
Unilever	11,17	11,23

TOKYO, 19 novembre ⬇ Sous les 18 000 points

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse vendredi 19 novembre, après avoir fait preuve d'instabilité tout au long de la séance. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei a terminé sur un recul de 225,13 points, soit 1,24 %, à 17 941,19 points, après être monté en séance jusqu'à 18 337,73 points. C'est la première fois depuis le 17 mars que l'indice Nikkei termine sous la barre des 18 000 points. Les transactions ont porté, comme la veille, sur environ 200 millions de titres.

Les cours ont été surtout affectés par des ventes d'arbitrage, tandis que les investisseurs préféraient attendre prudemment les résultats du sommet nippo-américain de Seattle.

VALEURS	Cours du 18 novembre	Cours du 19 novembre
Ajinomoto	1 280	1 270
Bridgestone	1 290	1 290
Canon	1 460	1 460
Fuji Bank	2 280	2 250
Honda Motors	1 470	1 460
Matsushita Electric	1 440	1 420
Mitsubishi Heavy	650	644
Sony Corp.	4 840	4 840
Toyota Motors	1 810	1 810

CHANGES

Dollar : 5,9402 F ⬆

Vendredi 19 novembre, le deutschemark évoluait faiblement à 3,4641 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4620 francs (cours indicatif de la Banque de France) la veille en fin de journée, tandis que le dollar s'échangeait à 5,9402 francs contre 5,9165 francs jeudi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	18 nov.	19 nov.
Dollar (en DM)	1,7065	1,7135
TOKYO	18 nov.	19 nov.
Dollar (en yens)	107	107,73

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (19 nov.)	6 3/4 % - 6 7/8 %
New-York (18 nov.)	2 15/16 %

BOURSES

	17 nov.	18 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	597,45	602,16
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 147,99	2 149,67

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	17 nov.	18 nov.
Industrielles	3 704,35	3 683,67

LONDRES (indice « Financial Times »)

	17 nov.	18 nov.
100 valeurs	3 120	3 125,50
30 valeurs	2 363,80	2 371,40
Mines d'or	242,50	245,60
Fonds d'Etat	103,54	103,84

FRANCFORT

	17 nov.	18 nov.
Dax	Clos	2 085,34

TOKYO

	18 nov.	19 nov.
Nikkei Dow Jones	18 186,32	17 941,19
Indice général	1 551,32	1 539,59

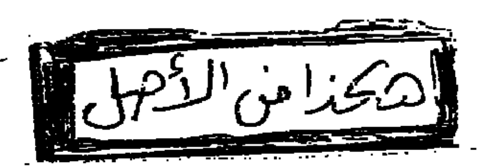
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9420	5,9450	5,9875	5,9925
Yen (100)	5,5080	5,5134	5,5655	5,5734
Ecu	6,6639	6,6715	6,6592	6,6703
Deutschemark	3,4640	3,4655	3,4666	3,4698
Franc suisse	3,9390	3,9424	3,9578	3,9634
Lire italienne (1 000)	3,5485	3,5525	3,5275	3,5336
Livre sterling	8,7573	8,7648	8,7782	8,7906
Peseta (100)	4,3005	4,3043	4,2710	4,2778

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 1/4	2 3/8	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 3/4	6 7/8	6 9/16	6 11/16	6 5/16	6 7/16
Deutschemark	6 3/16	6 5/16	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1 000)	8 11/16	8 15/16	8 11/16	8 15/16	8 7/16	8 11/16
Livre sterling	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	9 3/16	9 3/8	9	9 3/16	8 3/4	8 15/16
Franc français	6 9/16	6 11/16	6 1/2	6 5/8	6 1/16	6 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 19 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,01 % (2149,53)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
5	EDF-GDF 3%	5700	—	—
10	B.N.P. (T.P)	1076	1071	– 0,46
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1021	1025	+ 0,28
10	Renault (T.P.)	2315	2324	+ 0,39
10	Rhone Poulenc(T.P)	2511	2550	+ 1,55
10	Saint Gobain(T.P.)	1149	1165	+ 1,39
10	Thomson S.A (T.P)	1051	1050	– 0,10
25	Accor 1	639	624	– 2,35
10	Air Liquide 1	810	800	– 1,23
10	Alcatel Alsthom 1	757	755	– 0,26
10	Alcatel Cable 1	633	628	– 0,79
50	Alspi 1	375	375	—
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	684	675	– 1,32
5	Axa 1	1549	1530	– 1,23
25	Bail Equipement 1	48,10	48,10	—
25	Bail Invest. 1	1123	1130	+ 0,62
25	Bancaire (Cie) 1	511	512	+ 0,20
25	Banque Colbert C2	146	151	+ 3,42
50	Bazar Hot. Ville 2	661	651	– 1,51
10	Berger (M) 2	1230	1230	—
25	Bertrand Faure 2	470	480	+ 2,13
25	BIC 1	1187	1185	– 0,17
25	BIS 1	153	153	—
10	BNP 1	288,80	286,10	– 0,87
25	Bollore Techno.1	344,50	344,50	—
10	Bongrain 1	3051	3056	+ 0,16
25	Bon Marche (Au) 1	642	642	—
25	Bouygues 1	656	654	– 0,30
10	BSN 1	664	664	—
5	Casal + 1	1242	1243	+ 0,08

Quotité (1)	VALEURS
10	Dassault-Aviation1
25	Dassault Electro 1
10	De Dietrich 1
10	Degremont 1
50	Dev.R.N-P De Cal 2
25	Dev.R.Sud-Est.Ly(2
50	DMC (Dollfus Mi)(
25	Docks France 1
25	Dynaction 1
10	Eaux (Gle Des) 1
25	EBF (Epeda B.) 1
25	Ecco 1
10	Eiffage(ex Foug.)1
10	Elf Aquitaine 1
25	Elf Sanofi 1
10	Erap-Elf CPet 1
50	Eridania Beghin 1
25	Essilor Intl 1
25	Essilor Intl ADP 1
50	Esso 1
5	Eurafrance 1
100	Euro Disney 1
10	Euro RSCG W.W
25	Europe 1- 1
100	Eurotunnel 1
10	Filipacchi Medias
100	Finextel 1

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CBC 1	360	353,10
Centenaire Blanzy	375,20	372,10
Ceragon Holding	26	—
Champex (Ny)	9,10	—
CIC Un.Euro.CIP 1	325,50	326
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	367,50	367,20
Concorde-Ass Risq2	934	995
Constr.Mee.Prov.	11,50	11,50
Credit Gen.Ind.	95	—
Derbley	610	—
Didot Bottin	510	500
Eaux Bassin Vichy	2500	—
Ecia 1	498	504

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Steel	1025	—
Taittinger 1	2182	2190
Tour Eiffel	280	—
Ufiner Cofrath	1900	1970
Vicat 2	450	450
Virax	101,10	—

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CFPI	1270	1265
C.N.I.M 1	336	335
Codetour	158,10	152,10
Creeks	251	251
Dauphin OTA	1250	1225
Devanlay 2	145	144
Labor.Dolisos	120	—
Editions Belfond	310	310,10
Europ.Propulsion 2	215	212,50
Finacor	892	890
G.I.M. S.A.	152	144,40
Gravograph	782	—
Guintoli	—	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
TF1-1	534	537
Thermador Hold(Ly)	460	450
Unilog	255,10	251,10
Viel et Compagnie#	215	215

Sicav (sélection) 18 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Emergence Poste	111,87	108,61
Energia	387,86	379,82
Eparcic	4118,48	4118,48
Eparcourt-Sicav	4448,45	4437,36
Epargne Associat.	26756,88	26452,22
Epargne-Unie	1612,33	1573
Ecfi Cash capi.	9090,02	9090,02 ◆
Eurco Solidarité	1256,14	1243,70
Eurocic Leaders	1287,48	1249,98
Eurodyn	1397,71	1363,62
Euro Gan	7808,06	7603,98
Fonsicav	16529,60	16456,61
France-gan	13829,48	13297,56

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Nord Sud Develop	1968,69	1984,76
Obli-Associations	190,59	187,76
Oblicic-Mondial	3205,05	3157,68
Oblicic-Régions	1156,14	1139,05
Obliutur	3497,39	3432,18
Oblig. ttes caté.	214,49	211,31
Oblilion	1778,69	1761,08
Oblisécurité Sicav	14745,25	14745,25
Obliys	538,16	522,33
Oraction	1671,21	1636,45
Paribas Capitalisation	1913,14	1875,45
Paribas Opportunites	151,34	146,93

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Univer	265,14	265,14
Univers Actions	1634,72	1594,85
Univers Obligations	2142,80	2102,85
Valorg	2330,27	2327,94
Valrea	60620,98	60599,68
Winterthur St-Honore	274,79	262,33

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 18/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9185	5,9165	5,60	6,10
Ecu	6,6485	6,6570	—	—
Allemagne (100 dm)	345,7500	346,2000	338	359
Belgique (100 F)	16,3470	16,3305	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	308,2300	308,6200	300	321
Italie (1000 lires)	3,5435	3,5470	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,2800	87,2500	83	91
Irlande (1 iep)	8,2835	8,2605	7,85	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,7445	8,7475	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4200	2,4195	2,69	3,09
Suisse (100 f)	392,6100	394,1700	381	403
Suède (100 krs)	71,7000	71,7200	67	76
Norvège (100 k)	79,8300	79,8700	76	85
Autriche (100 sch)	49,1650	49,2250	48	51
Espagne (100 pes)	4,2910	4,2500	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4000	3,4050	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5025	4,4978	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,5133	5,5476	5,34	5,69

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 18/11
Or fin (kilo en barre)	70500	71500
Or fin (en lingot)	70800	71400
Napoléon (20f)	407	406
Pièce Fr (10 f)	307	310
Pièce Suisse (20 f)	408	409
Pièce Latine (20 f)	408	410
Souverain	518	517
Pièce 20 dollars	2595	2510
Pièce 10 dollars	1250	1210
Pièce 5 dollars	708,25	706,25
Pièce 50 pesos	2855	2880
Pièce 10 florins	425	421

Matif (Marché à terme international de France)
18 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 188 651

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,44	127,80	124,50
Précédent	128,34	127,76	124,44

CAC 40 A TERME
Volume : 24 035

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2197,50	2166	2178
Précédent	2188,50	2164	2177

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

M. et Mme Léon MASLIAH,
M. et Mme Georges ZERMATI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Robin,

dans le foyer de
Pierre-Emmanuel et Nathalie MASLIAH,

le 15 novembre 1993.

11, boulevard du Temple,
75003 Paris.

Jules
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Valentine,

Paris, le 12 novembre 1993.

Frank et Roselyne SERAC.

Isabelle COURRÈGES
et
Benoît BLIARD
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Victor,

le 11 novembre 1993.

43, rue Eichenberger,
92800 Puteaux.

Décès

– Antoine et Odile Georges-Picot,
Grégoire Georges-Picot,
Jean-Baptiste et Pauline Georges-Picot,
Les familles Venon, Weston, Hume, Prevost,
Leurs enfants,
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine BAUDIN,

survenu le 18 novembre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le *jeudi 25 novembre, à 8 h 30, en l'église* Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés aux institutions de lutte contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue Vauquelin,
75005 Paris.

– *Les membres du Centre* d'études et de recherches en informatique linguistique (CERIL) et du Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique (LADL),
Ses collègues et amis des universités de Marne-la-Vallée et de Paris-VII,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Denis MEUNIER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur de recherche,

survenu le 17 novembre 1993, à Paris.

– M. Rémy Rontchevsky,
Mme Suzanne Poussière,
sa sœur, et ses enfants,
M. et Mme Albert et Denise Stevens,
son beau-frère et sa sœur,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gabrielle CASSEL
professeur honoraire
d'enseignement général,
officier des Palmes académiques

survenu le 12 novembre 1993 à Strasbourg, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 23 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-François de Stiring-Wendel, et les cendres seront déposées dans le caveau de famille au cimetière de Stiring-Wendel.

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Guérin,
67000 Strasbourg.

25, avenue André-Malraux,
57000 Metz.

– Mme Dominique Fraisse,
son épouse,
M. Olivier Fraisse,
son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dominique FRAISSE,
conseiller d'Etat,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 16 novembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 novembre 1993, à 10 h 30, en *la chapelle de l'hôpital du Val-de-*Grâce, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

– Claire et Charles Cyroulnik,
Boris et Erna Oksengorn,
Jacques Oksengorn,
Simon Oksengorn,
Marianne Beguelin,
Henriette Ferrier,
Leurs enfants, petits-enfants,
Alliés
Et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bracha GIRSZOWICZ,

survenu le 12 novembre 1993, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi *17 novembre*, au cimetière parisien de Bagneux.

Ils rappellent le souvenir de

Marc et Ita GIRSZOWICZ,
Abraham et Paule OKSENGORN,
déportés à Auschwitz en 1944.

14, rue Quincampoix,
75004 Paris.

– *Versailles. Paris. Orgerus.* Savigny.

On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

Mme Elisabeth
MÉRAND-HANOUN,

survenu le 16 novembre 1993, dans sa cinquante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 novembre, à 11 heures, en l'église de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire).

De la part de
Sa *famille,*
Et de ses amis.

– Mme Pierre Pascal,
son épouse,
Olivier et Bénédicte Pascal
et leurs enfants,
Catherine et Jean-Philippe Bailloux
et leurs enfants,
Florence et François Mersch
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès, le 17 novembre 1993, de

M. Pierre PASCAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le *lundi 22 novembre, à 10 heures,* en l'église du Sacré-Cœur de Mulhouse, 84, rue de Verdun, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de Riedisheim.

« Le Seigneur réconforte mon âme. Il me guide par le droit chemin pour l'honneur de son nom. »
Psaume 23, vers 3.

5a, rue du Général-de-Gaulle,
68400 Riedisheim.

– Mme Michel Rayer,
née Armelle Compagnon,
son épouse,
M. Philippe Rayer,
son *fils,*
Sa famille,
Sa belle-famille,
Et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès subit du

docteur Michel RAYER,

survenu à son domicile, le 10 novembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu à Evreux, *dans l'intimité familiale.*

Une messe sera célébrée à son intention, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le mardi 23 novembre 1993, à 18 heures.

32, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

Anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait

M. Léon BEN SOUSSAN.

Que tous ceux qui l'ont aimé pour sa générosité et sa droiture pensent à lui.

Henri Ben Soussan,
18, rue *Alphonse-Karr,*
06000 Nice.

– Pour le dixième anniversaire du retour à *Dieu de*

Marc-Henry BINOCHE,

souvenez-vous de lui dans vos pensées et vos prières.

– Une pensée est demandée pour

Jacques LE FOYER,
ingénieur ECP,

disparu le 20 novembre 1976.

– Le 22 novembre 1983, en la fête de Sainte-Cécile,

Marie-Christine
PLANAUD-DOUBLIER,

achevait une brève existence *ardemment consacrée* à la musique.

Ses fidèles penseront à elle.

Dans le souvenir de son père,

l'aspirant Christian PLANAUD,
(promotion Indochine, † Myto 1947).

Condoléances

– La Formation continue de l'université de la Sorbonne nouvelle-Paris-III,
Et l'équipe du DHEPS (diplôme des hautes études des pratiques sociales) prennent part à l'immense peine de la famille et des amis de

Mme Janine GRIÈRE,
fondatrice du DHEPS
à Paris-III-Sorbonne nouvelle,

récemment disparue.

FCP 3,
13, rue de Santeuil,
75005 Paris.

Communications diverses

– *Déjeuner des anciens de Saint-*Louis, Le Mans-Paris : 27 novembre 1993. Tél. : 45-06-32-84 (Girard), 48-73-36-64 (Aveline).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèse étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

YOGA : toutes portes ouvertes le dimanche 21 novembre. – Comme chaque année à la même période, l'Union nationale de yoga (UNY) organise, le dimanche 21 novembre, une journée nationale destinée à faire connaître cette discipline et qui a pour thème *« Que peut apporter le yoga en temps de crise ? ».* Dans toute la France, des professeurs accueilleront les néophytes pour leur faire goûter les postures et les respirations. A Paris, au siège de la Fédération nationale des enseignants de yoga (FNEY), des cours gratuits seront donnés toute la journée après inscription préalable.

▶ Renseignements et inscriptions : UNY et FNEY, 3, rue Aubriot, 75004 Paris. Tél. : 42-78-03-05.

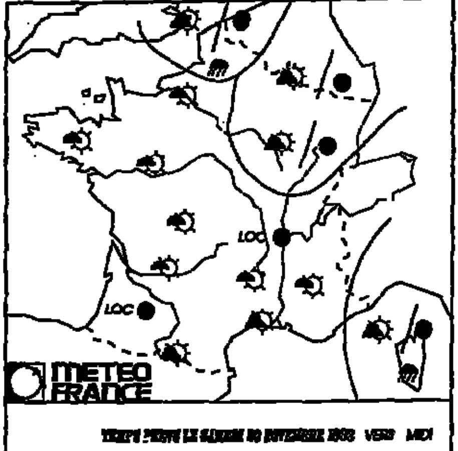
Semaine de la bonté

Cas nº 4. – Daniel vit avec son père, hémiplégique, depuis le départ de sa mère. C'est un très bon élève de 3e et il doit participer au voyage linguistique organisé pour sa classe de russe. Mais le coût total du séjour correspond à la totalité de la pension de son père. Des aides diverses vont l'aider à réunir la somme nécessaire, il reste 1 500 F à trouver pour permettre à Daniel de ne pas être privé de cette formation.

Cas nº 44. – M. L..., réfugié politique, a appris le français et obtenu un diplôme d'informatique. Inscrit en faculté, il suit des études pour devenir technicien supérieur en informatique. En ce moment, il a trouvé un emploi de vendeur de journaux de 3 h 30 à 8 h 30, mais il a besoin d'un véhicule. Il lui manque 2 500 F pour compléter le paiement de ses leçons de conduite. Il aura ensuite une voiture fournie par l'employeur. Le courage de M. L... mérite cette aide.

▶ Les dons sont à adresser à *la Semaine de la bonté,* 4, place Saint-Germain-des-*Prés,* 75006 *Paris.* CCP PARIS 4 52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 1993 VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : plus nuageux par l'est, et encore ***plus froid.*** – Au lever du jour, le ciel sera couvert sur les frontières du nord du pays, de Champagne-Ardennes à l'Alsace, et il neigera faiblement en plaine. En cours de matinée, le ciel s'éclaircira ; en revanche, les nuages progresseront plus au sud, gagnant la Franche-Comté puis le nord des Alpes en soirée.
Au nord-est de la Seine, le ciel sera également très chargé toute la journée, et quelques *averses pourront se déclencher dans l'après-*midi sur les côtes de la Manche, gagnant le Cotentin en soirée.
Sur l'extrême sud-est de la Corse, le temps sera instable. Les nuages seront nombreux, ils donneront des averses, notamment sur le littoral Corse. De plus, le vent de nord-est soufflera assez fort entre la Corse et le continent, atteignant parfois 60 km/h en pointes. Sur le reste *du pourtour méditerranéen, le soleil devra lutter* avec de nombreux passages nuageux.
Le ciel pyrénéen deviendra plus nuageux en cours d'après-midi, et des flocons de neige tomberont çà et là, en soirée.
Les températures minimales seront comprises entre – 3 et – 6 degrés en général, sauf les régions méditerranéennes, qui afficheront 5 degrés au lever du jour. Dans la journée, le thermomètre sera en baisse encore par rapport à la veille. Les températures resteront négatives sur *un tiers nord-est, comprises entre – 2 et 0* degré.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

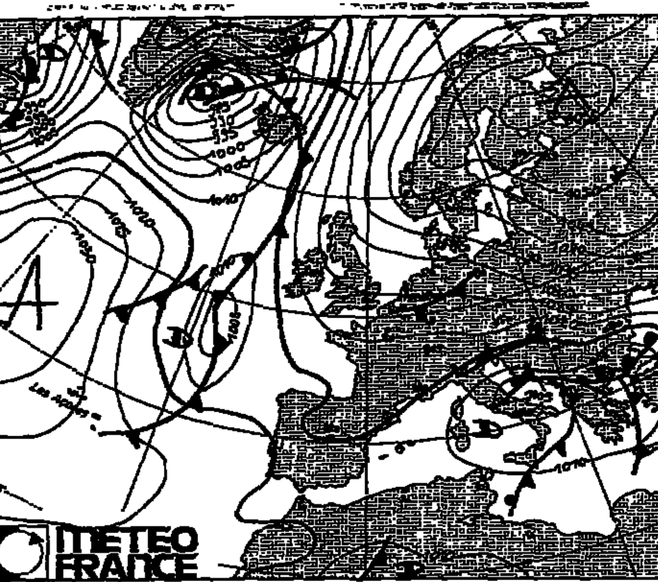
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	15/ 7
BIARRITZ	13/–1
BORDEAUX	13/–1
BOURGES	5/–3
BREST	8/–1
CAEN	6/–3
CHERBOURG	5/–1
CLERMONT-FER.	3/–5
DIJON	5/–3
GRENOBLE	7/ 1
LILLE	3/–3
LIMOGES	11/ 2
LYON, BRON	4/–1
MARSEILLE	14/ 9
NANCY, ESSEY	3/–4
NANTES	7/–2
NICE	11/ 4
PARIS-MONTS	8/–1
PAU	13/–2
PERPIGNAN	13/ 6
POINTE-A-PITRE	30/24
RENNES	6/–2
ST-ETIENNE	6/–2
STRASBOURG	4/–3
TOULOUSE	13/ 4
TOURS	5/–3
ÉTRANGER	
ALGER	18/ 8
AMSTERDAM	2/–3
ATHÈNES	11/ 9
BANGKOK	35/27
BARCELONE	13/ 5
BELGRADE	0/–10
BERLIN	0/–4
BRUXELLES	3/–4
COPENHAGUE	6/–4
DAKAR	26/20
DJERBA	–/–
GENÈVE	3/ 1
ISTANBUL	7/ 4
JÉRUSALEM	16/ 7
LE CAIRE	25/16
LISBONNE	16/ 8
LONDRES	6/–1
LOS ANGELES	18/ 9
LUXEMBOURG	2/–3
MADRID	12/–2
MARRAKECH	23/11
MEXICO	19/11
MILAN	5/–2
MONTRÉAL	4/–1
MOSCOU	–12/–16
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	30/19
NEW-YORK	15/ 7
PALMA-DE-MAJ.	18/ 6
PÉKIN	1/–6
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	12/ 7
HONGKONG	–/ –
SÉVILLE	20/ 7
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	3/ 1
SYDNEY	25/20
TOKYO	18/14
TUNIS	14/ 8
VARSOVIE	–5/–14
VENISE	7/–2
VIENNE	–1/–8

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-11-1993 à 18 heures TUC et le 19-11-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 21 NOVEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, *directeur de la gestion*
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 19 NOVEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Charlotte de Turckheim.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.

20.45 ► Téléfilm : Une famille formidable. *Bonnes et mauvaises surprises*, de Joël Santoni (1re partie).
22.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Madagascar (2e partie). *Extrêmement surf ; Les livres du désert*, de Frédéric Presles ; La danse du feu, de Bernard Guerrini ; Sari-Sarinama, de Massimo Dotta.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les chansons de Gérard Calvi.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : *Que le meilleur gagne* (et à 3.50).
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Info route.
20.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes. *Meurtre à ciel ouvert*, de Bernard Dumont.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. *Destins*. Invités : J.-M. G. Le Clézio *(Diego et Frida)* ; Natalia Babel, *fille de l'écrivain russe* Isaac Babel pour *la Parole ressuscitée* et *Dans les archives littéraires du KGB*, de Vitali Chentalinski ; Eric Emmanuel Schmitt pour *le Visiteur*, au Petit Théâtre de Paris ; Sogyal Rinpoche, lama tibétain, à propos du film de Bernardo Bertolucci *le Petit Bouddha*.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. *Présenté par Vincent Perrot.*
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.* Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Bruxelles.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Homme de terre*, de notre collaborateur Eric Fottorino.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal *de la région.*
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. *Il était une fois à Buenaventura*, de Sophie Bontemps et Marc de Banville.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Patrick Timsit. Equateur : les doigts de paille ; Syrie : les luthiers de Damas ; France : les gueules noires, que sont-elles devenues ?
22.50 Journal et Météo.

CANAL PLUS

15.45 Magazine : *L'Œil du cyclone.*
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Téléfilm : Les Epées de diamant. De Denys de La Patellière.
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche. *La Légende de l'île au trésor.*

— *En clair jusqu'à 20.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : *Nulle part ailleurs.* Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Yann Collette.
20.00 Sport : Football. *Bordeaux-Martigues.*
22.00 Flash d'informations.
22.05 Documentaire : Jackie Kennedy. De Maurice Paleau.
22.55 Cinéma : JFK. □ Film américain d'Oliver Stone (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 *Documentaire : Macadam.* Glenn Miller (rediff.).
19.00 Série : Slattery & McShane.
19.30 Documentaire : La vie sentimentale de Georges le tueur.
19.40 ► Documentaire : *Au Louvre* avec les maîtres. De Richard Copans.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Série : Algéries. Les Yeux de Cécile, téléfilm de Jean-Pierre Denis.
22.00 Documentaire : L'Europe est encore loin. De Wolf Gaudlitz.
23.00 Cinéma : Black Hill. ■■ Film britannique d'Andrew Grive (1988).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Capital.

La mode pas chère.
20.45 Téléfilm : Mariage en noir. De James Goldstone.
22.35 Série : Mission impossible.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Radio archives.* Spécial Henri Pichette (2).
21.32 Musique : Black and Blue. Kenny Clark joue Hodeir. Avec Martial Solal et André Hodeir.
22.40 Les Nuits magnétiques. Mythe où es-tu, mythe que dis-tu ? (4).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de la tour Eiffel) : Claire Désert, Emmanuel Strosser, Eric Lesage, pianos ; Marie-Annick Nicolas, violon ; Marc Coppey, violoncelle ; Vincent Le Texier, baryton ; Danielle Laval, piano.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de *la tour Eiffel : Christian* Escoudé, Marie-Ange Martin et Frédéric Sylvestre, guitares.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Jean-Jacques Hyest.
RTL, 18 h 30 : *François d'Orcival* et Daniel Vernet.
France-Inter, 19 h 20 : « *Socialistes : quelles réponses aux problèmes du pays ?* », avec Laurent Fabius (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Pourquoi pas ?

QUEL miracle quotidien, la France ! *Un soir elle s'effondre* au Parc des Princes, et elle se réveille le lendemain propriétaire d'un des trois plus grands musées du monde, avec New-York et Saint-Pétersbourg. Fournet-Fayard, Houllier, Ginola, et ce maudit but de la dernière seconde : c'était déjà de l'histoire ancienne, un fond *de poubelle, un irréel cauchemar.* Dans la nuit, le génie français avait balayé les papiers gras et installé les lampions : on inaugurait. La grande verrière de l'aile Richelieu du Grand Louvre baignait de son incomparable lumière tout le journal télévisé : le président et les chevaux de Marly, Fournet-Fayard et le beaujolais nouveau. Et même *les manifs* : « *Vous avez envie de travailler mieux que d'habitude ?* », demandait TF 1 à un des ouvriers du chantier. Bien sûr, il en avait envie !

Ce fut *Christine Ockrent, qui* posa à l'architecte Pei la *question de la journée* : « *Qu'avez-vous compris de l'esprit français ?* » « *Je crois qu'il y a un profond sens des traditions en France* », répondit l'architecte sino-américain. C'était gentil mais, si on peut se permettre, un peu plat. L'esprit français ? Sans doute M. Pei n'avait-il pas encore vu Anny Duperrey dans la nouvelle campagne publicitaire des chambres de commerce, cherchant à convaincre les *Français d'acheter français.* Plus exactement, comme le *susurre la comédienne à la fin* d'un spot sublime, « *Européen, et pourquoi pas français ?* ». Quels vertiges, quelles pro*messes, dans ce* « *pourquoi pas ?* » ! « *Pourquoi pas français ?* », suggère Anny Duperrey comme sur le point de succomber voluptueusement à une avance, à moins que ce ne soit elle qui nous lance une provocante œillade.

Déjà grisé de champagne, ce « pourquoi pas ? » nous fait soudain vaciller, balourds de consommateurs que nous sommes, qui nous préparions à acheter stupidement coréen – coréen ! pourquoi pas bulgare ? – *sans oser, même dans nos* rêves les plus fous, imaginer *que nous pourrions*, oui, acheter français. Acheter européen, nous dit Anny Duperrey, c'est une bonne action, un devoir, comme voter « oui » à Maastricht, regarder une soirée thématique d'ARTE ou une « Heure de vérité » du chancelier Kohl. Mais acheter une machine à *laver française*, c'est tout autre chose. Une bravade, *un premier frisson de collégien*, une transgression inouïe, un *geste fou jeté au monde entier* sans souci du lendemain, un pied de nez à Clinton, un poisson d'avril collé dans le dos de Mickey Kantor. Et nous sommes vaincus d'avance. A quoi ne serions-nous pas prêts pour illuminer Anny Duperrey d'un de ces éclats de rires arrachés au malheur, ce malheur dont elle a si bien parlé chez *Cavada, l'autre soir ! Cette* œillade, ces malheurs, ces rires *qui s'étranglent en sanglots*, ces sanglots ressuscités en *fous rires* : voulez-vous comprendre la France, M. Pei ? Regardez Anny Duperrey.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde* radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

TF 1

8.10 Télé-shopping.
8.40 *Club Dorothée.*
10.20 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.43).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ?
11.45 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : *A vrai dire.*
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Les Enfants taupes, de Patrick Charles-Messance et Tony Comiti.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
14.20 La Une est à vous. *Avec la série : Agence tous risques.*
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Super nana. Emission présentée par Patrick Sébastien et Pierre Perret. Election de la Super nana 1994. Les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.
23.05 Téléfilm : Brigade de choc. Piège à conviction, de Rob Cohen.

FRANCE 2

8.05 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.05 Magazine : Grands galops. Avec à 9.25, Sur les pistes, de Pierrette Brès.
9.25 Magazine : *Samedi aventure.* Retour à la vallée des Meerkats.
10.30 Le Magazine de l'emploi. Présenté par Daniela Lumbruso.
11.35 La Revue de presse de Michèle Cotta.
12.35 Expression directe. UNAPL ; UDF.
12.59 Journal et Météo.

13.25 ► Magazine : Géopolis. *Présenté par Claude Sérillon.* Paris International, de Caroline Glorion et Jean-Louis Normandin.
14.15 Magazine : Animalia.
15.20 Magazine : *Samedi sport.* A 15.25, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 16.00, Football : Nice-Rennes.
18.00 Série : Matt Houston.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Philippe Gildas.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, *Journal des courses* et Météo.
20.50 Jeu : que le meilleur gagne. Animé par Nagui. *Au profit des Compagnons d'Emmaüs, l'association créée par l'abbé Pierre.*
22.25 Série : Kojak. L'Affaire Belorus, de Robert Markowitz.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : La 25e Heure. *Présenté par Jacques Perrin.* Igor, voyage intérieur d'un toxicomane, de Jean-François Gallotte.

FRANCE 3

8.00 Magazine : Espace entreprises. Découverte d'une entreprise ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Ecrans francophones.
9.30 Magazine olympique. *L'actualité sportive.*
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume.
10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes. *Présenté par Pierre Rousselet-Blanc.*
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 *Samedi chez vous* (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La Conquête de l'Ouest.
17.40 ► Magazine : Montagne. *Rencontre avec le professeur* Alexandre Minkowski ; Reportage : le Train céleste, de Malek Sahraoui.
18.25 Jeu : Questions *pour un champion.* Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. La bibliothèque des tout-petits.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. *Invitées : Marthe Villalonga*, Mélody, Julie Arnold.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Série : La Guerre blanche. Le Bal des menteurs, de Pedro *Maso Paulet.*
22.20 Journal et Météo.
22.45 Sport : Patinage artistique. 7e Trophée Lalique : danse (programme libre), dames, *couples, hommes.*
23.50 Magazine : *Musique sans frontière.* Trois villes en Afrique : Dakar, Bamako, Abidjan. Avec le *zouglou (danse rap), un clip de* Roch BI, les Potes de la rue, Meiway ; La fête de la musique à Dakar, un clip sur le sida, Youssou N'Dour, Wassis Diop, Oumou Sanghare, Habib Koïté. Paris-métisse, avec Safi Boutella.

CANAL PLUS

8.15 Documentaire : Dans la nature *avec Stéphane Peyron.* Le Combat Mursi, de Thierry Machado.
9.10 Cinéma : Les Mamies. □ Film français d'Annick Lanoë (1992).
10.35 Le Journal du cinéma.
10.40 Cinéma : Nicky et Gino. □ Film américain de Robert M. Young (1988).

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. *Une émission polluante.*
14.00 Téléfilm : La Rage d'aimer. De Francis Mankiewicz.
16.00 Documentaire : Jackie Kennedy. *De Maurice Paleau.*
16.45 Surprises.
17.00 Sport : Football américain.
17.50 Canaille peluche. Souris souris.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
20.30 *Téléfilm : L'Obsession* de Pat Bennett. De John Nicolella.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Surprises.
22.15 *Magazine : Jour de foot.* Buts et extraits des matches de la 18e journée du Championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Psychokiller. □ *Film américain* de William Lustig (1989). Avec Judd Nelson, Robert Loggia, Leo Rossi.
0.30 *Cinéma : Hamlet.* ■ Film américain de Franco Zeffirelli (1990).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Au Louvre avec les maîtres (rediff.).
18.00 *Magazine :* Mégamix (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. La tour de Babel européenne. Berne-Fribourg, Fourons, *Luxembourg.*
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. La Colombie.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités soviétiques et américaines de la semaine du 20 novembre 1943.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : La Fin d'un voyage. De Heiner Stadler.
22.10 Téléfilm : Voyage à Tunis. De Peter Goedel.
23.50 Cinéma d'animation : Snark. Retracer, de Michael Langoth ; Kartons, de Roman Lang ; *Cow-boys, ça c'est rien*, de Phil Mulloy ; Carnaval, de Michaël Gaumnitz ; Déjeuner du matin, de Patrick Bokanowski.

M 6

8.00 M 6 Kid. Graine de champion ; Peter Pan ; Rahan ; Bucky O'Hare.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invité : Jean-Claude Dreyfus.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Tonnerre *mécanique.*
15.00 Série : Covington Cross.
16.00 Série : Département S.
17.00 Série : L'Aventurier.
17.30 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (rediff.).
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Nissan. A la conquête de l'Europe.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes.
20.50 Téléfilm : La Nuit du harem. De Billy Dale.

FRANCE-CULTURE

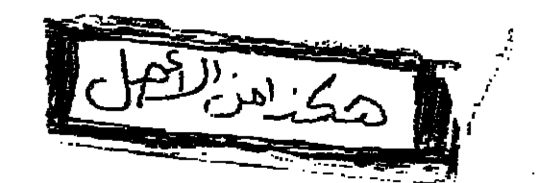
20.30 Photo-portrait. Jacques Darriulat, philosophe et historien d'art.
20.45 Dramatique. Enfonçures, texte écrit et mis en scène par Didier-Georges Gabily.
22.35 Musique : Opus. Bix Biederbeck, le jeune *homme à la trompette.*
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Jean Portante : l'édition et la littérature au Grand-Duché de Luxembourg.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Soirée lyrique (en direct de *Gand) : Samson et Dalila*, opéra en trois actes, de Saint-Saëns, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra flamand, dir. Imre Pallo ; sol. : Florence Quivar, *mezzo-soprano*, Vladimir Popov, Gregroy McLeod, ténors, Roger Heynen, Herman Bekaert, *Christian Serre*, basses.
23.00 Maestro. Ernest Ansermet, par François Castang.
0.05 Carrefour de la guitare. Par Robert Vidal.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 heures : « *Innovations au travail, la preuve par l'exemple* » (« *Rue des entrepreneurs* »).
Radio-Classique, 13 heures : Jean-Louis Beffa (« Questions orales »).



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Au musée !

Discordance des temps. Un musée ferme piteusement, un autre s'agrandit triomphalement. Deux jours après le cadenassage, par Boris Eltsine, du Musée Lénine, à Moscou, la République française inaugure un royal Grand Louvre. L'aile Richelieu a été rendue au peuple après avoir été, de haute lutte, reconquise, en d'autres temps balladuriens, sur les finances, qui y nichaient leurs sombres desseins.

Mais, des reliefs léniniens, que faire ? Le musée consacré au fondateur de l'Union soviétique exposait tout un fourbi pluraliste, d'une paire de galoches à usage sibérien à la Rolls qui lui fut offerte naguère, en passant par la somme des manuscrits qui ébranlèrent le monde.

Si la France était généreuse, elle rachèterait ce fonds à la Russie pour le faire figurer à Orsay, devenu musée des arts du vingtième siècle, et de ses révolutions.

PROCYON

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : « l'Islam laïque », d'Olivier Carré *(page 2)*.

INTERNATIONAL

ALENA : les Mexicains soulagés

Après l'approbation par la Chambre des représentants des Etats-Unis de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les Mexicains, échaudés par les péripéties de la négociation, sont soulagés, tout en restant prudents *(page 5)*.

Le puzzle afghan

Alors que de nombreux combats entre chiites et sunnites secouent encore Kaboul, d'autres régions et villes de l'Afghanistan vivent paisiblement. C'est le cas de Hérat *(nos éditions datées du 19 novembre)*, mais aussi de Mazar-i-Sharif, la grande ville du Nord, en proie à une frénésie de commerce et de construction *(page 6)*.

La réunion de l'APEC à Seattle

Le président Clinton ouvre, ce vendredi à Seattle, la réunion « au sommet » de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), avec l'intention d'y imposer sa vision d'une « communauté du Pacifique » *(page 6)*.

POLITIQUE

Le projet de budget à l'Assemblée nationale

En remerciant les députés de la majorité de leur soutien, le ministre du budget a confirmé, vendredi 19 novembre, son intention de continuer la réforme de l'impôt sur le revenu *(page 11)*.

SOCIÉTÉ

Le procès des commandos anti-IVG

Le procès de dix-huit militants anti-avortement qui avaient envahi, le 29 mai 1992, le centre IVG et occupé le bloc opératoire de l'hôpital Saint-André, à Bordeaux, s'est ouvert devant le tribunal de la ville *(page 15)*.

CULTURE

Musique arabe au Théâtre de la Ville

Au Théâtre de la Ville, à Paris, la Marocaine Aïcha Redouane, l'Ensemble Al Kindi et le Syrien Sheikh Hamza Chakour retracent l'évolution du répertoire de la musique arabe classique et du chant sacré soufi *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Renault et Volvo : neuf mois bénéficiaires

Malgré un marché européen en chute de plus de 15 %, Renault et Volvo affichent, pour les neuf premiers mois de l'année, des résultats positifs. Les partisans de la fusion s'en trouvent confortés *(page 21)*.

La réforme de France Telecom

L'avis du Conseil d'Etat ayant été favorable, le gouvernement doit convaincre le personnel de France Telecom du bien-fondé de la réforme de son statut *(page 21)*.

Services

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3617 LMDOC et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à XII

Demain

Heures locales

Et si le développement économique ne pouvait désormais résulter que d'un travail de fourmi mené sur le terrain ? La DATAR fait le bilan des douze sites pilotes créés pour favoriser la formation des hommes et l'attrait des territoires.

Le numéro du « Monde » daté vendredi 19 novembre 1993 a été tiré à 487 910 exemplaires

Un épineux problème au sein du gouvernement

Simone Veil s'oppose aux projets d'Edouard Balladur sur la régionalisation de l'appareil hospitalier français

Un conflit aigu oppose depuis peu, de manière ouverte, le premier ministre à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, au sujet de la réforme des hôpitaux publics. Edouard Balladur souhaite accentuer au plus vite la tutelle budgétaire sur les hôpitaux publics en créant de nouvelles structures, inspirées de l'Assistance publique de Paris, à l'échelon de chaque région. Mme Veil est opposée à une telle réforme. Contrairement à ce qu'a annoncé il y a quelques jours M. Balladur, elle ne formulera pas prochainement de propositions en ce sens devant l'Assemblée nationale.

En annonçant, lundi 15 novembre, à l'occasion de la pause de la première pierre de l'hôpital Georges-Pompidou, à Paris, une prochaine réorganisation de la tutelle budgétaire des structures hospitalières publiques, Edouard Balladur a provoqué une très vive surprise chez les professionnels de la santé ainsi que chez de nombreux élus. De plus, cette annonce soulève un épineux problème, au sein du gouvernement, entre Mme Veil et M. Balladur.

Saluant, à l'occasion de la restructuration qui conduit à Paris à la construction du futur hôpital Georges-Pompidou *« la capacité de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris à mener une politique ambitieuse de modernisation »*, le premier ministre a fixé les grandes lignes de l'action de son gouvernement en matière de politique sanitaire.

« Troisième pays au monde pour la dépense de santé par habitant, la France ne se place qu'au dixième rang pour les indices de morbidité. On peut donc s'interroger sur l'efficacité de notre système », a-t-il déclaré, souhaitant que notre pays *« s'engage dans la voie d'une maîtrise de la dépense de manière à ce que les solidarités essentielles de notre société puissent être assurées dans des conditions compatibles avec les intentions des créateurs de la sécurité sociale ».*

Se félicitant de l'accord conventionnel récemment passé entre l'assurance maladie et quelques syndicats de médecins libéraux, M. Balladur estime que cet effort serait dénué de toute portée si le secteur hospitalier (qui représente la moitié des dépenses de santé en France) ne prenait pas sa part.

« Si depuis dix ans les efforts déployés par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris avaient été appliqués à l'ensemble du territoire national, ce sont quinze mille des quelque soixante mille lits hospitaliers excédentaires qui auraient pu être transformés au service des besoins de nos compatriotes et des impératifs de santé publique », a déclaré M. Balladur, convaincu *« que les pouvoirs publics n'ont pas su se doter des moyens d'une politique hospitalière ».*

Le premier ministre estime en outre que la politique de restructuration hospitalière doit être *« définie et conduite à l'échelon régional ou interrégional ». « Une telle réforme suppose une meilleure intégration des structures hospitalières autour des grands pôles hospitaliers de notre pays. Elle implique que les compétences des services de l'Etat soient réorganisées en conséquence, et que la tutelle budgétaire s'exerce de manière simplifiée sur un plus petit nombre d'interlocuteurs qu'à l'heure actuelle ».*

Sur le modèle parisien

Il s'agit en d'autres termes de l'annonce par le premier ministre de la création de structures équivalentes à des *« assistances publiques »* à l'échelon régional. Mettre en place une telle organisation hospitalère *« définie et conduite à l'échelon régional ou inter-régional à l'image de ce qui se fait à Paris »* permettrait, selon M. Balladur, d'avancer plus facilement et plus rapidement dans la voie de la restructuration hospitalière dans laquelle s'est engagé le gouvernement.

Ce dernier a mis les établissements hospitaliers, publics et privés à but non lucratif, au pied du mur (*le Monde* du 9 novembre) en fixant un taux directeur drastique pour l'année 1994 (3,35 % contre 5,15 % en 1993) et en posant le principe de la suppression rapide de soixante mille lits excédentaires. Or, on estime à Matignon que l'autorité des préfets pourrait ne pas être suffisante pour amener certains établissements à accepter la fermeture d'un nombre substantiel de lits.

Pour mieux répartir les moyens et en finir avec un certain cloisonnement, le premier ministre propose donc, fort de l'exemple de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, d'organiser une complémentarité autour de pôles régionaux ou départementaux suffisamment puissants pour exercer une réelle autorité.

En fait, l'économie essentielle de cette démarche consiste à éviter que les directeurs des hôpitaux, mais aussi et surtout les élus concernés, ne freinent le mouvement de restructuration auquel est attaché le gouvernement. Dans nombre de villes, l'établissement hospitalier – dont la présidence du conseil d'administration revient de droit au maire –, est en effet le principal employeur local.

La commission des affaires sociales du Sénat, qui estime avoir largement contribué à faire adopter en première lecture le projet de loi sur la restructuration hospitalière, conteste les derniers projets du premier ministre. Invoquant *« leur expérience d'élus locaux »*, nombre de sénateurs dénoncent aujourd'hui le risque, au travers des regroupements de services, d'assister à un renforcement de la puissance des centres hospitalo-universitaires au détriment des petits établissements.

« Vouloir faire en province ce qui se fait à Paris où l'Assistance publique règne en maîtresse, conduirait à une bonne maîtrise arithmétique des moyens, mais se solderait par une très mauvaise répartition géographique », assure-t-on à la commission des affaires sociales du Sénat. Dans les jours qui viennent, la majorité sénatoriale s'apprête à sensibiliser – c'est un euphémisme – les députés RPR, UDF et centristes qui auront à examiner le projet de loi sur la santé.

M. Balladur a déclaré, le 15 novembre, que Simone Veil annoncerait prochainement des propositions dans le sens d'une restructuration du tissu hospitalier public à l'échelon régional. Sera-ce le cas ? Rien n'est moins sûr. On indique en effet de bonne source que Mme Veil n'est pas favorable à cette réorganisation de la tutelle budgétaire. Selon plusieurs observateurs et responsables du monde hospitalier, le concept même d'assistance publique n'est pas un modèle à suivre. Il apparaît dépassé, pas toujours performant, souvent très coûteux et en toute hypothèse difficile à mettre en œuvre à l'échelon des régions ou des interrégions.

« Sur un coin de table »

Mieux vaut, selon ces responsables, une véritable planification centralisée, fondée sur des données médicales précises et associée à une relative autonomie budgétaire des établissements hospitaliers. Mme Veil ne cache plus aujourd'hui son opposition absolue aux projets de M. Balladur. Après l'avoir manifestée sans paroles mais de manière éloquente lors du discours du premier ministre du 15 novembre, elle l'a réitérée sans nuances le 17 novembre devant la commission sénatoriale des affaires sociales, indiquant notamment *« à propos de certaines déclarations du premier ministre, que le projet éventuel d'une régionalisation de notre appareil hospitalier lui paraissait encore très imprécis, qu'il s'agisse de son contenu ou de ses origines ».*

On confirme d'autre part dans son entourage qu'il faut impérativement parvenir à faire l'économie de la création de superstructures à l'échelon régional. On voit mal enfin comment, si elle devait malgré tout se faire, cette réforme – la plus importante depuis le début du siècle et qui soulève de considérables difficultés politiques – pourrait être mise en œuvre *« sur un coin de table ».*

JEAN-YVES NAU et JEAN-MICHEL NORMAND

Balance commerciale : + 2,9 milliards de francs en août

Le commerce extérieur de la France a enregistré en août un excédent de 2,9 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS) et de 1,2 milliard de francs en données brutes. Les importations brutes ont atteint 69,9 milliards de francs et les exportations 71,1 milliards de francs. En données CVS, les importations se sont élevées à 91,3 milliards de francs et les exportations à 94,2 milliards de francs. Depuis janvier 1993, le solde de la balance commerciale en données brutes est positif de 52,8 milliards de francs au lieu de 20,3 milliards de francs pour les huit premiers mois de 1992. En données CVS, l'excédent est de 50,5 milliards de francs depuis janvier 1993 au lieu de 18,6 milliards de francs pour les huit premiers mois de 1992.

La balance des produits manufacturés (matériel militaire compris) a été déficitaire en août de 1,1 milliard de francs en données CVS après avoir été excédentaire de 8,8 milliards de francs en juillet. Cette dégradation s'explique par la chute anormale pour un mois d'août des ventes d'équipements automobiles des ménages (le solde en données CVS est passé de +835 millions de francs en juillet à –1,6 milliard de francs en août) et par une baisse des ventes de matériel militaire. La France n'a vendu en août que six Airbus pour une valeur de 2,5 milliards de francs contre huit en juillet soit 3,2 milliards de francs.

Par zones, la balance de la France a été, en données CVS, déficitaire de 34 millions de francs avec ses partenaires de l'Union européenne. Elle est devenue déficitaire de 775 millions de francs avec l'Allemagne après un excédent de 1,9 milliard de francs en août. Le déficit commercial avec les Etats-Unis s'est dégradé en août pour s'établir à 2,6 milliards de francs au lieu de 341 millions de francs en juillet.

L'INSEE révise les chiffres du PIB de la France

Le produit intérieur brut (PIB) de la France a enregistré au premier trimestre une baisse de 0,8 % au lieu de 0,7 % initialement annoncée par l'INSEE. Au second trimestre, en revanche, le PIB a augmenté de 0,3 %. Le gouvernement table sur une diminution du PIB de 0,8 % en 1993 après une hausse de 1,2 % en 1992.

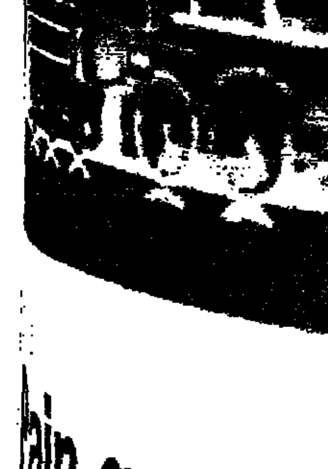
Feu vert pour des essais de fusion nucléaire dans Phébus

La direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a autorisé, jeudi 18 novembre, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) à mener à Cadarache un premier essai contrôlé de fusion partielle d'éléments combustibles de réacteur nucléaire dans l'installation Phébus. Cette opération, qui a suscité voici quelque temps un émoi en Allemagne où des agences de voyage invitaient leurs clients à éviter cette région de la France au cours de leurs déplacements, aura lieu entre le 30 novembre et le 2 décembre. Cinq autres essais de ce type seront effectués par l'IPSN qui, au travers de ce programme international de 900 millions de francs, veut étudier le comportement des produits radioactifs libérés lors de l'accident d'une centrale nucléaire et être à même de prévenir les effets de tels phénomènes accidentels.

Condamnation de deux lanceurs de marteau

Le tribunal correctionnel de Mâcon (Saône-et-Loire) a condamné, vendredi 19 novembre, deux lanceurs de marteau de niveau national à un an de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende pour *« attentats à la pudeur avec violence, contrainte et surprise »*, commis à l'encontre d'une jeune sportive, lors d'un stage d'athlétisme en 1991 (*le Monde* daté 17-18 octobre). Laurent Bettolo, 27 ans, et Jean-François Grégoire, 25 ans, ont en outre été condamnés à verser conjointement 40 000 francs de dommages et intérêts à la victime, Catherine Moyon.







Le Monde

temps libre

STYLE

Le noir est mis



PHOTO NICK KNIGHT (SUSIE BICK POUR YOHJI YAMAMOTO)

Lancé par les stylistes japonais il y a moins de dix ans comme un défi et presque comme une morale, l'usage du noir a pris au fil des modes des tours et des détours auxquels son histoire et sa symbolique ne le préparaient pas. Il n'était plus seulement le signe du deuil ni celui de la rigueur des grands soirs, il était pour eux la recherche d'une autre beauté. Et cette beauté avait ceci de particulier qu'elle pouvait être acclimatée, apprivoisée par le plus grand nombre. Les créateurs jetaient le pont entre leurs dessins d'atelier et l'esprit d'une époque qui tournait le dos à l'éphémère de la fausse gaieté.

(Lire page IV.)

INTÉRIEUR

Petits trains



GILLES DE FAYET

Déstabilisé comme de nombreux autres secteurs des ventes, le marché des jouets anciens serait sur le point de retrouver un certain équilibre. Les amateurs le constateront sans doute à Drouot début décembre où sera mise aux enchères une partie de la collection Petiet. Au même moment ouvre à Montreuil une exposition rétrospective consacrée à un grand constructeur français, Jep, témoin par sa production de quelques-uns des grands courants sociologiques qui ont traversé l'entre-deux-guerres.

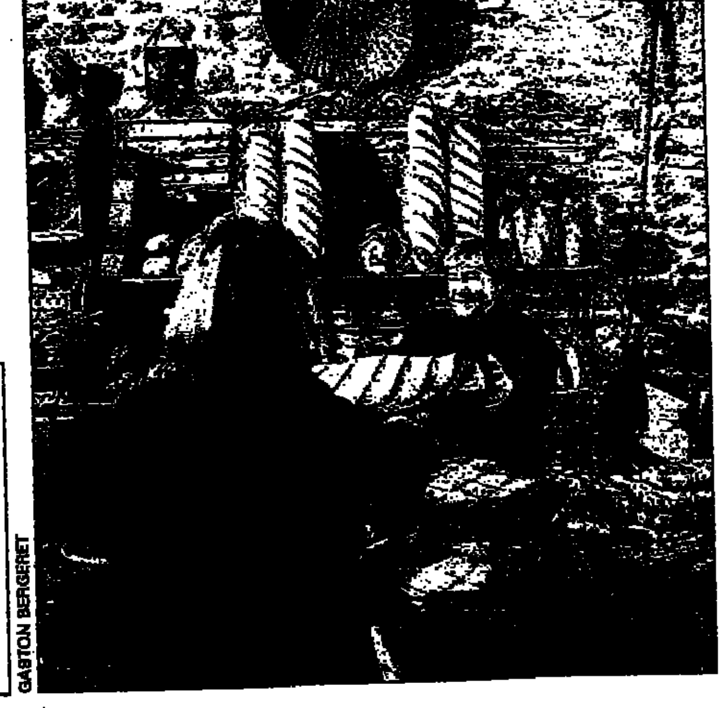
(Lire pages II et VIII.)

TABLE

Pain quotidien

La boulangerie française, qui ne passait pas pour la pire, n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Savoir-faire oublié, mécanisation sauvage et barbare, cuisson aléatoire... Notre pain quotidien ne nous est plus aujourd'hui donné avec l'assurance des saveurs d'autrefois. Certains artisans ont pris conscience de cet état d'abandon et renouent avec des techniques traditionnelles, pour la sauvegarde de leur métier.

(Lire page X.)



GASTON BERGERET

VOYAGE

Passage à l'Est

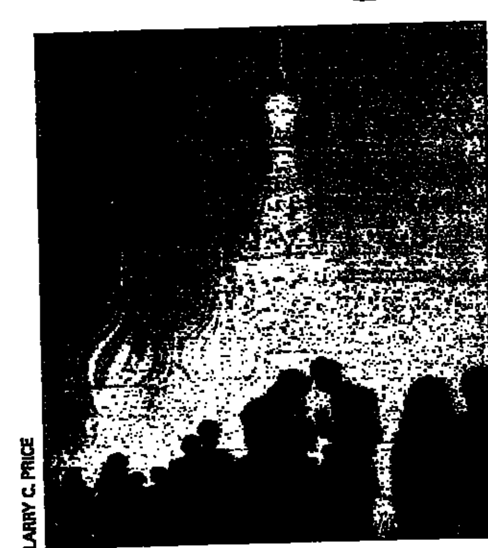
C'était pendant l'été 1990, les premières vacances de l'ère postcommuniste dans une Europe débarrassée du rideau de fer et du mur de Berlin ; alors que des étrangers hilares exhibaient fièrement des médaillons de Lénine et autres reliques socialistes macabres achetées au prix fort, les Hongrois avaient, comme d'habitude, répondu par l'ironie en affichant à leur tour un autre badge : *« Je ne suis pas un touriste ! »* L'« Est », tellement inconnu et ignoré pendant des décennies, devenait soudain l'objet de toutes les curiosités.

Passer à l'Est n'était pas une mince aventure. En revenir n'est pas toujours une simple aventure.

Par millions, les touristes sont partis à la découverte de cette « autre Europe ». Le triangle mythique de la Mitteleuropa – Prague, Vienne, Budapest –, jadis si paisible, a été littéralement pris d'assaut par des légions de routards en tout genre.

Les frontières si longtemps étanches se sont transformées en passoires : le Vieux Continent divisé fêtait ses retrouvailles. Mais au lyrisme parfois teinté de condescendance des uns répondait – déjà – un sarcasme empreint d'irritation. Aux côtés des tee-shirts à l'effigie de Marx barrée de l'inscription *« Wanted »*, les vendeurs à la sauvette dans les rues de la capitale hongroise en exhibaient d'autres sur lesquels on pouvait lire : *« Budapest is not Bucarest »*...

Une nuance d'orthographe qui en dit long sur l'agacement de ceux que l'on continue confusément de ranger à l'« Est », alors qu'ils aspirent à rejoindre la « Maison commune » tout en revendiquant leur différence. Une ambivalence que résume merveilleusement l'écrivain Peter Eszterhazy : *« En réponse aux questions bienveillantes des curieux, nous déclarions, non sans une certaine suffisance, que pour comprendre l'Europe centrale, il*



LARRY C. PRICE

fallait en être mais que, par ailleurs, en être impliquait ne pas se comprendre soi-même. (1) »

Et pourtant, un pays comme la Hongrie, à l'image de sa transition politique, s'était progressivement ouvert depuis la fin des années 70. La Hongrie, qui aimait se présenter comme *« la baraque la plus gaie du camp socialiste »*, ne sortait pas du même isolement que certains de ses voisins. Pour les uns, l'après-communisme n'a fait que confirmer les différences existant de longue date. Pour les autres, il a révélé la diversité d'une Europe qui sortait de l'ombre...

Même si l'engouement touristique pour l'« Est » est aujourd'hui retombé, les « pionniers » ont laissé des traces. En témoigne la multiplication des journaux anglophones à destination des communautés étrangères, de Moscou à Varsovie. Mais le phénomène est surtout visible à Prague, où les résidents anglo-saxons, dont le nombre est évalué à trente mille, représentent presque une minorité nationale !

Toutefois, Prague est sans doute l'exception dans cette région où les « ravages » du tourisme de masse n'ont pas encore engendré des « villes-musées ». Mais vu l'importance des énormes enjeux financiers, le tourisme à l'« Est », à l'image des pays eux-mêmes, est en pleine mutation. Pour l'instant, les circuits et les infrastructures sont encore balbutiants. Mais l'essentiel est peut-être ailleurs ; à une enseignante américaine qui lui demandait ce que ses étudiants de Chicago pouvaient apprendre dans les universités d'Europe centrale, un vieux professeur hongrois a laconiquement répondu : *« La survie ! »*

Yves-Michel Riols

(1) Cité dans *Lettre internationale*, numéro 30, 1991.

(Lire nos articles pages VI et VII.)

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

De Rimbaud à Monfreid

Alors que la Maison Rimbaud à Aden doit être ouverte en janvier, comme Centre poétique et culturel franco-yéménite, la Commission française d'histoire maritime, l'Association France-Yémen et le Centre culturel yéménite à Paris organisent, les 29 et 30 novembre à la salle Clemenceau du *palais du Luxembourg (Sénat)*, un colloque sur « Le Yémen et la mer Rouge ». Y interviendront notamment l'amiral-chroniqueur Henri Labrousse, le grand yéménologue franco-syrien *Joseph Chelhod, le poète arabe* Chaouki Abdelamir, notre confrère Jean Lacouture qui parlera de Malraux au Yémen et Guillaume de Monfreid, petit-fils de l'écrivain-baroudeur, qui *évoquera son grand-père. Le Musée de* la marine et le Musée Monfreid présenteront *in situ* une exposition sur la mer Rouge. Renseignements au Centre culturel yéménite, tél. : 47-23-61-76.


D.R.

Ecrans rétro

Le cinéma français des années 30 et 40, en copies neuves, est à l'écran dans dix-neuf salles des Hauts-de-Seine, jusqu'en juin prochain. De *la Kermesse héroïque* (Jacques Feyder) à *la Fin du jour* (Julien Duvivier), de *Lumière d'été* (Jean Grémillon) à *Bonne chance* (Sacha Guitry), en passant par *la Dame d'onze heures* (Jean Devaivre, musique de Joseph Kosma), neuf films programmés un jour par mois. L'initiative est soutenue par le conseil général des Hauts-de-Seine qui invite également les amateurs du septième art à profiter, du 1er au 7 décembre, de l'offre d'une place gratuite sur un deuxième film à l'occasion de festivals (hommage au cinéma canadien, rétrospective Belmondo, films d'animation) organisés pendant cette semaine-là. Renseignements et programmes au 47-29-30-31.

Art vidéo à Gentilly

Trois journées, les 26, 27 et 28 novembre, à Gentilly, dans le Val-de-Marne (renseignements au service culturel de la mairie : 47-40-58-29), consacrées à la vidéo. Projections, ateliers, « installations » vidéo, spectacles, concours... Thème principal : les villes - New-York, Hongkong, Saint-Pétersbourg, Berlin, Bruxelles... - et leurs banlieues. Mais aussi les images de synthèse ou une rencontre avec ceux qui inventèrent pour la télévision les Shadocks.

Grieg à la Sorbonne

Sous le titre « Grieg et Paris, roman*tisme, symbolisme et modernisme* franco-norvégien », l'Observatoire musical français organise une série de manifestations du 22 au 27 novembre pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Grieg. Outre un colloque international à la Sorbonne, il propose une série de concerts à l'église Saint-Roch (lundi 22), dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne (le 23), à Sainte-Clotilde (le 24), au Musée d'Orsay (le 25), au Centre culturel suédois (le 26) et à Radio-France (le 27). Renseignements pour les concerts à l'ambassade de Norvège, *tél. : 47-23-72-78.*

Bailly fête le livre

Cinquième Forum du livre de Bailly (Yvelines), samedi 20 novembre *(14 heures à 19 heures) et dimanche* 21 (midi à 18 h 30) avec, sous le chapiteau dressé face à la mairie, écrivains (dont Agnès Desarthe, Françoise Hamel, Noëlle Chatelet, Jacques Derogy), dessinateurs (dont Faizant, Trez) et actrices (Annie Girardot) venus dédicacer leurs ouvrages. Egalement présents seize libraires couvrant l'ensemble des secteurs de la littérature, une place importante étant réservée aux jeunes lecteurs. En marge du Forum, deux conférences : l'une consacrée à l'histoire des premiers Jeux olympiques (samedi, 18 heures, à la mairie), l'autre aux rallyes Paris-Dakar et Paris-Pékin (21 heures, samedi, salle des fêtes) en présence de pilotes, journalistes, organisateurs, techniciens, photographes et médecins. Renseignements auprès du service culturel au 30-80-07-55.

Globe-trotters à Issy

Ce sont des baroudeurs. L'amour des voyages chevillé au cœur, ils ont créé l'association Aventure du bout du monde (11 *bis*, rue Maison-Dieu, 75014 Paris, tél. : 43-35-08-95), *Globe-Trotters Magazine* (le 32e numéro vient de paraître) et le Festival des globe-trotters, rendez-vous annuel des découvreurs de planète. Son approche est aussi riche que le monde qu'il reflète par des films, des diaporamas, des expositions (maquettes géantes de villes yéménites, thankhas tibétains), des débats (santé, voyage pratique) et un espace commercial bien ciblé (librairie, marché aux épices, musiques). Les 20 et 21 novembre, au Palais des arts et des congrès d'Issy-les-Moulineaux (25, avenue Victor-Cresson, métro Mairie-d'Issy), de 10 h 30 à 19 h 30, entrée : 70 F ; soirée du samedi, de 20 heures à *minuit : 60 F. Informations : Minitel* 36-15 code ROUTARD, infos ABM.

Poudreuse à Chaillot

Face à la tour Eiffel, sur l'esplanade du Trocadéro, 300 m³ de neige bien craquante, prélevée sur les pistes de l'Espace Killy, à Val-d'Isère et Tignes, et acheminée par camion jusqu'à la capitale. Pour permettre aux Parisiens de découvrir et de s'initier, le samedi 27 et le dimanche 28 novembre à partir de 10 heures, à la technique du surf des neiges, sous la conduite des moniteurs de ces stations. En prime, l'après-midi, démonstration de slalom et de figures acrobatiques par les meilleurs. Renseignements auprès de l'office du tourisme de Val-d'Isère, tél. : 79-06-06-60.

Gennevilliers-les-Vignes

Les producteurs sont présents, en direct, lors de la Foire aux vins organisée au centre administratif et culturel de Gennevilliers (177, avenue Gabriel-Péri, tél : 47-99-33-92) les 19, 20 et 21 novembre. Repas gastronomique le samedi soir, enveloppe-souvenir philatélique, concours de dégustation... Une quarantaine d'exposants présentent toutes les régions vinicoles de France et les produits gastronomiques qui les accompagnent.


D.R.

RÉGIONS

Le piano d'Estrella à Caen

Pour le cinquantenaire de l'indépendance du Liban, le 22 novembre, à 19 h 30, au Mémorial de la paix, à Caen, le grand pianiste argentin d'origine *libanaise, Miguel Angel Estrella*, participera à un spectacle au cours duquel sera joué notamment *Kfar Sama*, hymne à la renaissance du Liban, de Mansour Labaky, avec la voix de *Jean Piat. Mémorial de la Paix, 14000* Caen, tél : 31-06-06-44.

Hiver en Creuse

« *La Creuse*, dit un joli slogan, *c'est encore un secret pour tout le monde.* » Attention toutefois au succès du bouche à oreille qui, lentement mais sûrement, vante le charme « exotique » d'un département qui offre toujours des pêches en étang avec vente de poisson sur la chaussée, des marchés de pays, des foires à la laine, des brocanteurs et des balades en forêt pour ramasser les châtaignes. Un pays où les routes parlent tantôt de tapisserie (Aubusson), tantôt de maçons et qui, l'hiver venu, vous réchauffe d'un pâté de pommes de terre à la crème et d'un feu de cheminée. A vivre dans un confortable gîte rural : 1 000 F la semaine en moyenne pour six personnes, 750 F du vendredi soir au dimanche soir, draps et chauffage compris. *Renseignements auprès* de Service Loisirs Accueil, 43, place Bonnyaud, BP 243, 23000 Guéret, tél. : 55-51-93-23.

Gîtes de neige

Quand on arrive, tout est prêt. La maison est chauffée, la cheminée *préparée*, les draps et provisions de base sont à leur place. L'occupant des lieux a le champ libre. En partant, il mettra la clé sous la porte sans avoir à faire le ménage. Ces détails ont leur prix, raisonnable, fixé par les Gîtes de France (35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 49-70-75-75) : hors vacances scolaires, du vendredi soir au dimanche soir, à partir de 700 F. Leur brochure *Gîtes de neige 1993-1994* est parue, avec son choix de 370 adresses de gîtes ruraux, chambres d'hôtes et chambres de groupe. Comme il s'agit en général de vieilles maisons restaurées, situées dans un rayon de 15 km autour de la station, il est préférable de venir avec sa voiture.

Centenaire d'un « solitaire »

Il a fait le tour du monde. Un des tout premiers navigateurs en solitaire, Alain Gerbault, le « *dandy révolté* », était né en Mayenne. Laval fête son centenaire en ouvrant un « espace » qui lui est dédié et qui retrace son parcours : l'enfance dans un milieu bourgeois, la guerre de 1914 (il est pilote de chasse), les aventures en haute mer (il traverse l'Atlantique en 1923, puis construit son bateau), le séjour en Polynésie et ses prises de position en faveur des habitants d'origine. Spectacles, tournois sportifs, expositions de photographies, projections de films, conférences, sont programmées dans la ville qui rend hommage à l'écrivain mort en 1941 de la malaria à Timor, en Indonésie. Programme sur demande à la mairie de Laval (tél : 43-49-45-10) ou à l'association *Alain-Gerbault, Musée-école de la* Perrine, 10, rue du Douanier-Rousseau, 53000 Laval. Tél : 43-53-35-74, télécopie : 43-56-63-22.

D.R.

Une chambre au château

Dans le Bourbonnais, entre Montluçon et Moulins, une demeure du dix-neuvième siècle, le château de Longeville, ouvre ses chambres d'hôtes. Dans un château, on ne plaisante pas avec le décorum : dîner aux chandelles dans la grande salle à manger, soirée clavecin au salon de musique ou danses anciennes au grand salon, petit déjeuner dans la petite salle à manger ou au jardin. Promenades sous les grands arbres du parc. Chambre à partir de 290 F la nuit, petit déjeuner compris. Dîner, 150 F, vin compris. Le château de Longeville (03240 Deux-Chaises, tél. : 70-47-32-91) est à trois heures de Paris.

ETRANGER

Les Anglais vus par Bill Brandt


BILL BRANDT

Encore quelques semaines pour voir, à Londres, la rétrospective du photographe Bill Brandt, né à Hambourg en 1904, *qui* commença sa carrière en Hongrie, en France et en Espagne avant de s'installer en Angleterre en 1931. Trois cents clichés répartis sur cinquante-cinq années, de 1928 à 1983, dont les fameuses séries sur le travail des femmes, les Anglais chez eux ou les reportages de la période de la guerre (*le Monde* du 27 octobre). Jusqu'au 12 décembre, tous les jours, au Barbican Center (tél. : (19) 44-71-638-41-41). Catalogue, 192 pages, 200 photographies, Thames and Hudson.

Thaïlande en fêtes

D'octobre à avril, la Thaïlande est saisie par le démon de la fête. Fêtes colorées et animées qui naissent en un lieu, durent deux ou trois jours avant de s'éteindre pour renaître *ailleurs*. Danses, parades, régates, défilés de chars, son et lumières, rassemblements d'éléphants se succèdent ainsi aux quatre coins du pays. Des spectacles que Nouvelles Frontières propose de vivre dans le cadre de circuits en mini*bus (8 à 10 participants) avec chauf*feur et guide parlant français. De la Loi Kratong (fête des lumières), du 24 novembre au 7 décembre, aux fêtes du Nouvel An thaï, en avril, en passant par la fête des cerfs-volants (3 au 18 décembre), celle des lions, des *dragons* et des ombrelles (14 au 29 janvier), celle des fleurs (28 janvier au 12 *février*) et les fêtes du roi Narai, en février. Autour de 8 900 F avec l'hébergement, les petits déjeuners et le vol Paris-Bangkok A/R. Renseignements au 41-41-58-58 ou sur *Minitel 3615 code NF.*

Mozart de janvier

Aux mélomanes qui ont épuisé les charmes de ses prestigieux festivals d'été et de Pâques, Salzbourg offre, en janvier, ses « Mozartwoche », ses « Semaines Mozart », presque uniquement consacrées à l'enfant prodige. Fêtes plus intimistes qui n'en voient pas moins les grands noms de la musique de chambre (le Quatuor *Hagen, l'ensemble Concerto Köln*) y côtoyer de prestigieux solistes (comme la pianiste Maria Tipo) et des orchestres mythiques telle la Philharmonique de Vienne. Avec, en prime, un « Pasticcio » du dix-huitième siècle, mêlant, sur le thème de l'*amour, scènes dramatiques et airs de* concerts de Mozart. Mozart dont on *visitera, bien sûr, la maison natale.* Un voyage proposé du 22 au 25 janvier, par Koré (86, bd des Batignolles, 75017 Paris, tél. : (1) 42-93-28-58) pour 8 500 F par personne en chambre *double, repas, concerts et avion.*

A la carte

Partir, c'est choisir. D'où l'intérêt de la brochure « A la carte » concoctée par Havas Voyages et qui regroupe 170 suggestions de séjours aux quatre coins du *monde. Un éventail de for*mules d'hébergement, de l'hôtel étoilé à la chambre chez l'habitant, de la villa au château, du mobil-home à la croisière, de l'Europe aux continents *plus lointains. Un carnet d'adresses et* un guide qui précise climats, formalités et tarifs de location de voiture, décrit les lieux et les loisirs pratiqués, explique comment séjourner au meilleur prix, seul ou en famille. Dans les agences Havas Voyages, sur Minitel *3615 code Havas Voyages et au* (1) 42-88-59-85.

Noël au Liban

Le Liban. Le découvrir ou y revenir. Pour redonner espoir à un peuple qui panse ses blessures mais n'en accueille pas moins le visiteur avec son hospitalité traditionnelle. Tomber sous le charme, après Lamartine et Nerval, devant les vestiges phéniciens, romains et byzantins. Une semaine *pour découvrir Baalbek, Anjar, Saïda,* Tyr, Eschmoun, Beit Eddine, Byblos et les cèdres millénaires. Et assister à la messe de minuit dans la cathédrale Notre-Dame de Harissa, qui surplombe Beyrouth. *Un circuit du voya*giste Ikhar (32, rue du Laos, 75015 Paris, tél. : (1) 43-06-73-13). Départ le 23 décembre, 12 900 F par personne en chambre double. Une destination également programmée par Découvrir (agences, huit jours autour de *9 000 F*), *Rev'Orient* (agences, sept jours, de 8 300 à 8 900 F selon la date) et Oriensce (43-36-10-11, huit jours, 10 250 F en demi-pension).

VENTES

A toute vapeur

Depuis deux ans, les ventes *répétées de la succession* Henri Petiet ont attiré des amateurs de livres et d'estampes de qualité. Le 3 décembre prochain, on découvrira à Drouot un autre aspect de ce collectionneur qui réunit un ensemble de *jouets ferroviaires* entre 1939 et les années 60, période où l'on chinait les meilleures pièces sur les puces et les brocantes. Personnalité éminente du monde *de l'art, Henri Petiet (1894-1980)* vient d'une famille qui lui lègue *le goût des livres rares* et de la grande collection. Son père et son grand-père étaient ingénieurs aux Chemins de fer du Nord. Dans leur sillage, le jeune Henri commence très tôt une collection ferroviaire, avec des cartes postales et des livres. Il l'enrichit peu à peu de traités techniques, de dessins, de photos et de rapports qui contribuent à faire de lui un des meilleurs experts du chemin de fer mondial.

Il s'intéresse ensuite aux modèles réduits, et ses connaissances historiques et techniques des trains lui permettent de sélectionner ces pièces selon des critères très précis. En premier lieu, il s'attache à retrouver *sur les prototypes la réalité d'un* modèle de train. Les proportions et l'allure générale comptent plus que les détails. Selon lui, l'impression donnée par l'original doit se retrouver sur le reproduction : puissance, *faiblesse, solidité ou fragilité.* Vient ensuite le regard de l'esthète, qui considère les jouets comme de l'art populaire et achète de nombreux objets pour leur charme enfantin. D'autre part, il aime que sa collection *lui rappelle des personnalités* qu'il apprécie : autres collectionneurs artisans, modélistes, ingénieurs ou simples amateurs.

Composée de 250 lots environ, la vente comprend locomotives, *voitures de voyageurs* et wagons de marchandises de grandes marques de jouets : Märklin, Bing, Carette, Hornby, Jep, Schoenner, GMP, Bassett Love, etc., dans tous les écartements de rails (0, I, II, III ou IV). *En vedette*, toutes les grandes marques de Märklin, la référence pour ce type de jouets. Une locomotive Märklin « crocodile », fabriquée entre 1933 et 1941, écartement « *0* », est estimée 38 000 à 45 000 F. La locomotive Commodore Vanderbilt, toujours de Märklin, écartement « I », estimée 35 000 à 40 000 F, a obtenu environ 84 000 F dans une vente à *Londres l'année dernière. Pour* les modèles moins prestigieux, les prix des locomotives demeurent autour de 1 000 F, ceux des wagons à partir de 600 F.

A signaler l'édition d'un catalogue extrêmement précis, rédigé par Clive Lamming, historien des jouets anciens. En plus de la description détaillée des lots présentés, les estimations sont *accompagnées* de une à quatre étoiles qui traduisent l'état de conservation.

Héritage d'un grand connaisseur, cette vente attirera probablement tous les ferrovipathophiles fervents, qui auront là *l'occasion de s'offrir un Noël* comme autrefois.

Catherine Bedel

▶ **Hôtel Drouot, vendredi *3 décembre à 14 heures*, exposition le 2 décembre de 11 heures à 18 heures, le 3 décembre de 11 heures à midi. L'étude Picard, 5, rue Drouot, 75009. Tél. : 47-70-77-22.**

▶ **« Toymania », Salon du jouet de collection, aura lieu les 4 et 5 décembre au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.**

Rue de Bourgogne

L'histoire de la rue de Bourgogne se confond avec celle d'Orléans. Elle a vu passer Jeanne d'Arc, elle a vu Péguy enfant et Péguy écrivain. Aujourd'hui, c'est une rue refuge, cosmopolite.

Orléans veille comme une douairière sur son passé. La rue de Bourgogne tire un *trait parallèle à la Loire. Le grand* César déjà y fit sans doute tinter ses éperons lorsque, à la poursuite de Vercingétorix, il ravagea la ville en 52 avant J.-C., faisant une grande tuerie de Carnutes, les Gaulois du lieu. Dès le Bas-Empire, l'axe de la rue est déjà tracé : c'est le fameux *decumanus* que l'on trouve dans toute ville romaine et qui croise en son milieu le *cardo*, orienté nord-sud, aujourd'hui la rue Parisie. C'est par la rue de Bourgogne sur*tout que Jeanne* d'Arc, *dont* les *pas* sont ici minutieusement comptés, entra *dans* la ville en 1429.

C'est en effet par la rue de Bourgogne qu'on pénètre dans Orléans, qu'on bouscule les bastilles, et que l'on part à l'assaut de la ville. Les beaux quartiers, la rue Royale et ses arcades protectrices sont au bout du cheminement. Il y a des rues faites d'un bloc, peuplées de certitudes. La rue de Bourgogne au contraire lutte, pousse, gémit, ricane, s'invective, *s'entraide, et s'endort* le soir, harassée d'avoir trop vécu, en faisant les rêves les plus fous.

C'est là que Péguy passa son enfance. Il était *né à quelques* pas, dans le faubourg Bourgogne, peuplé d'artisans consciencieux. Sa mère le conduisait par la main au catéchisme à l'église Saint-Aignan, mais un charron, nommé Boitier, qui habitait *en* face, lui avait glissé un jour un exemplaire des *Châtiments*, en un temps *« où on se cachait encore à moitié pour l'emporter sous le bras »*. Quittant sa besogne de rempailleuse, Mme Péguy *avait ouvert une épicerie* au n° 2 de la rue de Bourgogne. C'est là, dans la sombre arrière-boutique, qu'il composa en 1896 sa première *Jeanne d'Arc*. Au sortir de l'épreuve, il se lancera à fond dans la défense de Dreyfus.

Quant à sa maison natale au *50 du faubourg-Bourgogne*, elle a disparu dès 1923. Les édiles municipaux voulaient ouvrir une voie nouvelle conduisant à un hypothétique port sur la Loire – la navigation avait cessé depuis longtemps – que mijotait la chambre de commerce. Deux projets étaient en lice. L'un supprimait la maison natale du poète. L'autre traversait le jardin du maire. Ce qui aurait été inconvenant.

Jusqu'ici, la rue est encore faubourienne. Elle a laissé, descendant sur la Loire, la superbe demeure de Philippe Egalité, hélas en ruine aujourd'hui, bien que propriété municipale, le château de la Motte-Sanguin, construit par Victor Louis, l'architecte du Palais-Royal, où le *futur régicide exerçait ses dons* d'industriel et de séducteur. Au-delà *de la rue de la* Tour-Neuve, d'où monte encore de la Loire une bonne odeur de vinaigre – Orléans comptait à la veille de la Révolution deux cents vinaigreries –, voici la rue de Bourgogne devenue culinaire. Des restaurants la bordent. Cuisines maghrébines d'abord, puis asiatiques, orientales, africaines se sont accumulées en strates. Dans des vapeurs de couscous et de riz colombo, face au bar Alger la nuit, chaque année, le 29 avril, Jeanne d'Arc, caparaçonnée, sous les traits d'une jeune fille méritante de la cité, *franchit* la *porte Bourgogne*, reconstituée en carton pâte comme dans une production de *Cecil B. De* Mille. La cérémonie marque le grand départ des traditionnelles fêtes du 8 mai, durant lesquelles les Orléanais tombent dans la transe johannique.

Quelques pas plus loin, dans cette atmosphère toujours faubou*rienne, on est surpris de trouver la* préfecture (n° 181), édifiée sur l'*emplacement du couvent de* Bonne-Nouvelle, tenue sous l'ancien régime par des bénédictins, et dont le sous-sol, affirment les érudits, recèle le *forum* et les temples de la ville antique. L'échancrure de la rue Pothier permet une échappée sur l'imposant transept sud de la cathédrale. Au coin des deux rues s'élève la salle des Thèses : c'est tout ce qui reste de l'ancienne université d'Orléans et de son « quartier latin », célèbres au Moyen Age et à la Renaissance. Le droit surtout était au menu. *Curieusement, Etienne* Dolet, qui était né dans le quartier, n'y étudia *pas* ; mais *tout* le monde *était frappé* par son teint africain, ce qui fit sans doute qu'on mit plus d'ardeur à le brûler place Maubert à Paris en 1546. Au XVIIe siècle, il semble que l'université fit relâche, à en croire Charles Perrault : *« Moyennant finance /Dans Orléans un âne obtenait sa licence »*. Et à la Révolution, on mit la clef sous la porte, il n'y avait plus qu'un étudiant.

Ayant gagné ses galons, après s'être *frottée aux institutions*, la rue se piétonnise, s'embourgeoise, non *sans* s'*autoriser quelques retours* frivoles. Dans certaines arrière-salles, de vieux libertaires racontent leur guerre d'Espagne. Les vitrines se font plus sages. *Il* est temps de rectifier la position avant de rentrer définitivement dans la ville et de déboucher dans la rue Royale, qui monte fièrement du pont qui porta *« le plus lourd fardeau de France »*. Madame de Pompadour en effet utilisait l'ouvrage pour se rendre en son château de Ménars.

Près de la rue de Bourgogne, en 1969, des commerces tenus par des juifs furent la cible d'une rumeur : des jeunes filles étaient supposées disparaître dans les cabines d'essayage pour être enlevées et envoyées vers des lieux de prostitution exotique. La ville, décrite comme une des plus françaises et des plus raisonnables, se mit à divaguer. On parla d'un sous-marin qui *remontait* la Loire pour prendre livraison de ses « victimes ». Il fal*lut du temps pour* « bouter » la rumeur hors des murs d'Orléans.

Régis Guyotat


BOGDAN KONOPKA

Chaque 29 avril, Jeanne d'Arc franchit la porte Bourgogne.

RIVERAIN

« Maho » le solidaire

« JEANNE D'ARC ? Comment le modeste Algérien que je suis ne s'intéresserait-il pas à l'héroïne qui se révolte contre l'occupant ? », dit « Maho » Djouad, quarante-cinq ans, qui anime des associations dans le quartier. *Cette rue, c'est mon village, c'est la rue des transplantés, le réceptacle de la différence. C'est pourquoi l'entraide et la solidarité y sont plus fortes. Le quartier est plein de souffrance et de misère. On se mobilise dès qu'il y a des dérapages »*. « Maho » parle de son enfance dans un village du Constantinois, dans une Algérie alors française : *« Je revois encore ma mère, un coq blanc dans une main, et dans l'autre un panier rempli d'œufs, et j'entends encore l'instituteur lui répondre qu'il n'y avait pas de place pour moi à l'école. »* C'était en 1951. Et la famille Djouad, qui avait *« la rage de s'intégrer »*, avait fait son baluchon pour la métropole. *« A la gare Saint-Charles à Marseille, quelqu'un devant a demandé un billet pour Orléans. »* Va pour Orléans.

Aujourd'hui, cela fait qua*rante ans que « Maho » réside* à Orléans. Mais, par une de ces bizarreries administratives, il a perdu la nationalité française en 1969, et depuis ne l'a pas récupérée. Le 15 janvier 1992, sa « réintégration » a été ajour*née à deux ans. Décision* qu'il a contestée devant le tribunal administratif. Peut-être juge-t-on qu'il est trop bien assimilé.

PIGNON SUR RUE

2 L'ancienne épicerie de Mme Péguy
Mme Péguy tient épicerie au rez-de-chaussée. Quittant la rue d'Ulm, Charles, durant l'année 1896, s'installe dans l'arrière-boutique pour écrire sa première *Jeanne d'Arc*. Une plaque, sur la façade de l'immeuble – mal en point –, rappelle cet épisode de la vie de Péguy, dont la maison natale, au 50, faubourg Bourgogne, a disparu depuis longtemps.

125/127 Emplacement de la porte Bourgogne
A la hauteur de ces deux numéros se dressait la porte Bourgogne, par laquelle Jeanne d'Arc pénétra, le 29 avril 1429 à 8 heures du soir, avant de se rendre maîtresse de la ville, le 8 mai suivant. *« Vinrent pour la recevoir... bourgeois et bourgeoises en grand nombre, portant torches et flambeaux allumés et témoignant une aussi grande réjouissance que s'ils eussent reçu un ange descendu du ciel, envoyé de Dieu pour les délivrer »*, dit la chronique de l'époque. Depuis, Orléans n'a jamais cessé, *sauf pendant* la Révolution et entre 1940 et 1944, de célébrer sa libératrice.

248 Le Bar Bourgogne
Ce bar affiche du « rock à la pression », aime le cuir et le jean.
▶ **Tél : 38-53-85-10.**

266 Bar Le Paxton
Ce bar, dont le patron, surnommé « Bab's », vient de Dakar, est un passage obligé de la jeunesse orléanaise.
▶ **Tél : 38-81-23-29. Ouvert jusqu'à 3 heures du matin.**

287 Coutellerie Pesty
Le plus ancien commerce de la rue. Depuis 1924, la coutellerie Pesty équipe les tables orléanaises.
▶ **Tél : 38-62-24-74.**

Les couleurs du noir

Le noir *« ombre finale et silhouette de tout »*, énonçait il y a un peu moins de dix ans le couturier japonais Yohji Yamamoto. Visionnaire. Voilà que cette non-couleur éclaire aujourd'hui notre vie de toutes ses nuances.

Marché noir, travail au noir, *marée noire*, liste noire. Dans son édition du 10 juin 1991, l'hebdomadaire américain *Time* imprimait sur sa « une », entièrement travaillée en *noir, quatre lettres encore plus* noires : EVIL (le mal) : *« Existe-t-il, ou est-ce que les mauvaises choses ne font que se produire ? »* Livrée du deuil, le noir a toujours hanté l'imagerie populaire, aux couleurs de Satan, prince invulnérable des ténèbres. Le noir absorbe la lumière et ne la rend pas. C'est l'obscur, le ténébreux, le menaçant. Il teinte la nuit, mère dans la mythologie gréco-romaine du sommeil et de la *mort, mais également de toutes* les misères du monde, comme la maladie, la pauvreté, la vieillesse. *« J'entre en humeur noire »*, écrivait Molière, pour parler de ses chagrins. Associé à *l'idée du mal, il se* retrouve dans des expressions comme « tramer de noirs desseins », « la noirceur de son âme », à l'enseigne du cafard, du pessimisme et de la mélancolie : « Broyer du noir », « voir tout en noir ». Si les Romains marquaient d'une pierre noire les jours néfastes, les écoliers n'appellent-ils pas – là-bas – le lundi de la rentrée des classes Black Monday ? « Etre dans le noir » : ne rien *comprendre* à *quelque chose*, ne plus s'y retrouver, dit le Petit Robert.

Et pourtant, jamais en cette fin de siècle, le noir n'aura été aussi présent dans la vie quotidienne : habillement, bureaux, habitat. Rassurant, *il s'impose en toile de fond* d'une époque qui a fait de cette non-couleur une référence absolue du goût contemporain, l'étendard du chic à tous les prix, qui permet aux riches et aux pauvres de s'excuser mutuellement. Alors que l'écart s'agrandit chaque jour davantage. Le noir, *« ombre finale et silhouette de tout »*, annonçait, en visionnaire, le couturier japonais Yohji Yamamoto en 1985 (1), trois ans après son premier défilé à Paris. Il voulait prouver *l'existence d'une « autre* beauté » : celle de ces femmes marchant sur le podium sans bijoux, sans talons, sans âge, enveloppées d'ombre.

Avec Rei Kawakubo (Comme des garçons), ils allaient soudain bouleverser les codes de la séduction : l'être contre le paraître, la mise en forme à travers le noir, de la vérité du visage, émergeant d'une flaque de tissu, costume destructuré, *tee-shirt de soie troué, ou manteau* comme réduit à une forme pure, sans coutures (Issey Miyaké). Ce fut la grande vague japonisante, dont l'influence allait largement dépasser *le domaine du vêtement. C'était* l'enterrement des années disco, roses, ludiques et scintillantes. Le noir prit valeur de concept. Les appartements se vidèrent, traversés de lignes néo-industrielles. Les décorateurs devinrent architectes, les couturiers créateurs, et l'art de vivre devint un problème existentiel à méditer dans des lofts immaculés. Pareil au blanc des années 70, le noir devint le signe de reconnais*sance de l'avant-garde. Non plus* futuriste mais nostalgique, en référence au graphisme des arts déco, et du Bauhaus : espace, formes, fonction.


FRANÇOISE HUGUIER/AGENCE VU

La femme en noir ne fait plus figure d'exception.

Photo de mode, publicité, design, architecture : au cours de la dernière décennie, le noir a justifié toutes les mises en scène du dépouillement, considéré par les uns comme l'imposture du vide, par les autres comme l'expression d'un luxe réduit à sa quintessence. Ne dit-on pas que les vrais amateurs de chocolat le préfèrent noir ? Alain Senderens, à la tête du restaurant parisien Lucas Carton, a conçu, en hommage à l'artiste Condo, un *turbo poché et cerné* d'encre de sèche. *« Il y a un blanc presque parfait et un noir très sombre, très brillant comme une laque avec des reflets qui peuvent aller vers le bleu... »*

Le noir, couleur de must, a *donné au moindre gadget les vertus* de l'indispensable et à la technologie une plus-value culturelle. Dans les supermarchés, on trouve même aujourd'hui des emballages noirs pour *les savons : chez Camay, le* blanc est griffé *light*, le rouge *classic*, le noir *chic*. Sur le bureau présidentiel, l'objet noir a toujours l'air d'être signé, le téléphone noir semble posséder plus de touches secrètes que les autres. Bien des références du design contemporain sont noires : lampe Tizio de Richard Sapper, chaise Costes de Philippe Starck, ou bureau de Jean-Michel Wilmotte. Certains contemporains sont entrés dans le noir comme on entre dans les ordres, valeur refuge d'une certaine bourgeoisie gardant *le temple de la modernité*. Noir nomade des *« gens de nulle part »* (Yohji Yamamoto), repoussant le bleu de France dans les greniers de l'Histoire.

Cette nouvelle mythologie du noir a permis de rejeter les lieux communs et les tabous transmis de génération en génération, d'adapter à sa vie quotidienne ce que Malevitch proposait en 1913 avec son *Carré noir sur fond blanc* : *« Dépouillez-vous vite de la peau abîmée des siècles. »* Ainsi les années 80 ont-elles permis au noir de se dépoussiérer. *Exit* le noir uniquement réservé au deuil, ou encore le noir de la « tenue de soirée de rigueur » – la petite robe noire de madame, le queue-de-pie de monsieur.

Le noir a même en partie cessé d'alimenter les frousses collectives : ni militaire ni *destroy*, mais simplement urbain. *Oubliées les chemises* noires des fascistes, les blousons noirs des houligans : dans sa dernière campagne publicitaire, le grand magasin londonien Harrods fait poser sur une banquette victorienne une petite fille en kilt et perfecto noirs. De quoi faire oublier que le film *The Wild One (l'Equipée sauvage)*, de Stanley Kramer (1954), fut interdit en Grande-Bretagne jusqu'en 1967. Marlon Brando allait, dans ce rôle de chef de bande, *faire du cuir noir* l'étendard des anges de l'enfer. Désormais, les tee-shirts noirs à tête de mort des punks s'exposent au musée, et, dans les milieux lancés, on parle de *revival*. La Doc Martens, le godillot tout-terrain, est devenue la Weston des rebelles : 400 000 vendues en France depuis 1988, dont 200 000 en 1993.

Le noir s'est fait caméléon. Il a quitté le vestiaire pur et dur des pop stars (Lou Reed, Patti Smith...) pour le dressing de l'architecte (Jean Nouvel), du créateur de mode (Azzedine Alaïa, Yohji Yamamoto), du cinéaste (Wim Wenders). Il s'est assoupli, uniforme sans forme, panoplie unisexe, pyjama de ville *qu'on enfile, comme dit Agnès B.*, *« pour régler le problème et penser à autre chose »*. Pour nombre de femmes, le noir s'impose comme une solution de facilité, grâce notamment à l'*introduction des nouvelles* fibres (Lycra), qui lui ont permis de passer de la nuit habillée à la journée extensible : le caleçon ou la robe en stretch d'Azzedine Alaïa, si copiée depuis, et surtout les collants, plus doux au toucher et plus résistants. Chez Dim – leader du marché avec 315 millions de paires chaque année, – les ventes de transparents noirs ont atteint leur apogée en 1992, avec 35 % à 40 % des ventes.

Dédramatisé, le noir a sacrifié *son mystère. La femme en noir, diva* de velours ou androgyne en smoking (Yves Saint Laurent), ne fait plus figure d'exception. Avant, le noir, c'était la divine solitude, l'amazone, *un rôle* ; *la Jeune Fille en costume d'Espada*, de Manet ; une ensorcelée de Goya ; Delphine Seyrig dans *l'Année dernière à Marienbad*. Reste Barbara. Au Théâtre du Châtelet, à Paris, où devant une salle en délire elle chante *ses amours, cette femme* est peut-être la dernière à faire rayonner ce noir, de sa seule présence, de sa voix qui déchire l'ombre, le silence : *« J'ai peur mais j'avance ! »* *Exception ? Le noir se porte dans* l'indifférence, habillant celles qui, pour exister, semblent s'excuser d'apparaître. Noir de crise, noir sans désir ? Les derniers sursauts de la fatale en Thierry Mugler – ou de la Lola en guêpière Chantal Thomass – semblent appartenir à l'esthétisme glacé des années 80. Le noir des années 90 n'éclaire pas plus qu'il ne révèle : il fait écran, couleur de la morosité, d'un malaise économique et moral. Il est devenu gris. Gonflé de pluie. Crépusculaire. Feutré. Gratté. Bouilli. Etriqué. Usé. Luxueusement cousu à une morale de l'intériorité et du péché. Le vent ne souffle plus du Japon, mais de l'Allemagne (les robes de nonne expressionnistes de Jil Sander), de la Belgique (les soutanes de Martin Margiela, Ann Demeulesmester), rendant aux femmes les atours du puritanisme, de *l'habit noir* qui les rend invisibles, honteuses d'en faire trop, au moment où l'on parle d'une féminisation des moeurs...

Le noir a laissé son empreinte durable. Au dernier Salon des tissus Première vision, quatre cents tisseurs ont fait le bilan des premiers échantillonnages de l'hiver 1994-1995. *Couleurs vedettes : grenat*, garance, cacao, encre et, pour les enfants, sanguine, bleu-gris... Qu'en est-il de la magie du noir ? Aujourd'hui, rares sont ceux qui peuvent encore *libérer son éclat*, le réinventer. Faire qu'il procède d'un théâtre de gestes, d'une attitude. Devienne une beauté en soi, et non pas sa consolation. *« Le noir flanque tout par terre »*, disait Gabrielle Chanel. Les grands couturiers ont toujours *été* des couturiers du noir. Balenciaga, Yves Saint Laurent et d'autres l'ont adopté pour imposer leur ligne ; la seule couleur capable peut-être d'exprimer la gravité de ce métier qu'on dit frivole. De lui donner une mémoire. Le noir, n'est-ce pas d'abord la trace, la cicatrice du temps qu'il nous reste ? *« Excessif et fou, il barre les autres couleurs, parce qu'il a la foi »*, vient d'écrire Sonia Rykiel dans *Collection terminée, collection interminable* (Flammarion, 1993).

Pour cet hiver, Jean-Paul Gaultier a même présenté une collection nimbée de noir inspirée par les photos du ghetto de Varsovie d'*Un monde disparu*, de Roman Visniac. C'est dans l'ombre qu'il semble donner le meilleur de lui-même, sans doute parce que, comme l'avoue Yohji Yamamoto, *« l'important, c'est le sens de la matière : quand on le perd, on collectionne les idées »*.

Laurence Benaïm

(1) Entretien avec Yvonne Baby, *le Monde* du 9 septembre 1985.

Au Royaume de l'Ombre

Agnès B.

Parmi les modèles les plus vendus, *version homme ou femme, le costume* en laine sèche noire, (la veste autour de 1 700 F, le pantalon environ 800 F). Et toujours le blouson-fifre de cuir (autour de 4 000 F), une dizaine de modèles de chemises *noires*, de la popeline de coton à la soie brillante, longue, fendue, ou zippée, (de 380 F à 920 F), le cardigan pression (autour de 360 F).

▶ 3 et 6 rue du Jour, 75001. Liste des points de vente : 40-03-45-44.

Comme des Garçons.

Jeux de déconstruction dans la brume : blouson court en coton gratté et manches de veste d'homme (4 240 F), pull dont les manches se prolongent au *milieu de la main* (2 380 F), ou pantalon si large qu'on peut n'enfiler qu'une seule jambe et laisser l'autre en traîne (3 999 F)...

▶ 42, rue Etienne-Marcel, 75002. Liste des points de vente : 42-96-12-50.

Jean-Paul Gaultier

Un hiver néo-hassidique signé par le plus orthodoxe des créateurs, avec une grande maîtrise de la coupe : robe de maille bouillie et de velours frappé changeant (1 975 F), cafetan matelassé *reversible (5 100 F)*, smoking de crêpe de laine, veste cape et panta-jupe (6 500 F), chapka noire (2 100 F).

6, rue Vivienne, 75002. Liste des points de vente : 42-96-19-20.

Kookaï

La société fête ses dix ans et une stratégie qui a fini par devenir un style : les petits prix de la mode. Cent trente points de vente plus tard, les basiques font la une de l'hiver : pull chaussette laine et acrylique (199 F). Twin set, cardigan (299 F), et ras du cou (219 F), pantalon marin noir (399 F).

▶ 46, rue Saint-Denis, 75001. 15, rue du Temple, 17000 La Rochelle. 319, rue Bonne, 38000 Grenoble. Liste des points de vente : 40-26-30-30.

Issey Miyaké

De l'extra-extra *small* au médium, les panoplies plissées ultra-légères et infroissables, *pour reine de nuit* poids plume et nomades de luxe. Comme découpés au laser, débardeur 790 F, cardigan, 1 350 F, robe longue 1 670 F.

▶ Pleats Please, 201, boulevard Saint-Germain, 75007. Galeries Lafayette, 25, rue de la Chaussée d'Antin, 75009. Solis, 3, rue des Archers, 69006 Lyon.

Sonia Rykiel

A la fois construite et fluide, la veste en crêpe à boutons dorés (4 750 F). Pantalon *« ni droit ni large »* (2 650 F). *une vingtaine de modèles de pulls noirs* (de 1 350 F à 2 100 F), et le classique jogging de luxe en velours éponge, sweat shirt (750 F), et pantalon monté sur élastique (690 F).

▶ 175, boulevard Saint-Germain, 75006. 70, boulevard Saint-Germain, 75005. Galeries Lafayette. Liste des points de vente : 49-54-60-00.

Jil Sander

Dans l'ancienne maison de couture de Madeleine Vionnet, 900 m² sur quatre niveaux, ou, en direct de Hambourg, le minimalisme cossu des nouvelles « pédégères », passant *sans* décalage d'avions en vernissages : tailleur veste longue coulissée, et jupe frôle-cheville en gabardine *de laine* (9 380 F). Doudoune d'agneau plongé (13 490 F), robe de nonne en crêpe (6 610 F) ou manteau double face (8 190 F) et pas l'ombre d'une couleur vive ou d'un imprimé. A visiter.

▶ 52, avenue Montaigne, 75008.

Yves Saint Laurent

Hommage à Marlène et présent dans chaque collection depuis 1966, le smoking, comme ligne noire du maître. *Grain de poudre toujours*, en version andalouse pour l'hiver, avec boléro, et pantalon taille haute bordée d'un noeud de satin (4 500 F et 3 350 F), ou à double boutonnage et cabochons de *strass (7 980 F la veste, et 2 680 F le* pantalon).

▶ 38, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008. 6, place Saint-Sulpice, 75006. Liste des points de vente : 44-31-65-32.

Y's Yohji Yamamoto.

Une nouvelle boutique noire et blanche *pour une nouvelle ligne plus accessible*, où l'on retrouve pour homme et femme, les classiques costumes en gabardine de laine, chaplinesques cet hiver, autour de 3 500 F.

▶ 3, rue de Grenelle, 75006. 47, rue Etienne-Marcel, 75001. Gago, 20, rue Fabro, 13100 Aix-en-Provence. Zaza, 8, place Saint-Georges, 31000 Toulouse.

Et aussi : Maria Luisa.

A silhouette-tige, le noir le plus *pointu* de la saison : robe en satin cuir signée Mario Chanet (2 900 F), manteau en patchwork de noirs de Jean Colonna (3 250 F), *blazer en grain de poudre* vieilli de Martin Margiela, (3 800 F).

▶ 2, rue Cambon, 75002.

ENTRETIEN AVEC SONIA RYKIEL

« J'étais rousse, on m'habillait en vert... »

« *Etre luxe du matin au soir dans un pull noir...* » Avec deux cent soixante points de vente à travers le monde, *Sonia Rykiel a su faire de son nom* une griffe. Son défilé à inspiré à Robert Altman, l'idée d'un film, *Prêt-à-porter*, qu'il tournera à Paris dès mars 1994. Surnommée aux Etats-Unis, dès 1964, « la reine du tricot », elle a affranchi la bourgeoisie de certains préjugés, imposant le noir comme une couleur qu'elle signe en lettres d'or. Son *empreinte, son rituel*. De podiums en façades de boutiques, de coutures à l'envers en superpositions, son noir résiste en souplesse et traverse les modes, en marge des poncifs du style sexy, et ceux du misérabilisme.

Noir des grandes égéries de Montparnasse et de Saint-Germain-des-Prés, noir qui allonge, démultiplie, crayonne une silhouette sans entraves. Si pour elle, *« une belle robe, c'est une comédienne qui parle juste »*, le noir demeure le personnage principal d'une histoire racontée depuis trente ans : *« La mode, c'était une page blanche. Je m'en suis servie pour faire autrement : mon premier noir, c'était un pull en velours éponge, et puis une robe de future maman. Avoir une robe noire remplie de tous les bébés du monde, je trouvais cela merveilleux. J'ai été élevée à Neuilly. Là-bas, le noir c'était réservé au deuil et aux vieilles femmes. Comme j'étais rousse, on m'habillait en vert. Je suis entrée dans le noir pour me cacher, pour me révéler. Il est devenu pour moi irremplaçable. Renoncer au noir ? Pourquoi ? Je ne pourrais l'abandonner que pour une raison grave, terrible. C'est presque un geste, une façon de se mouvoir. Une chose dans laquelle je peux déborder. Je ne me sens jamais aussi bien que dans un endroit cerné. J'ai besoin de ces zones d'ombres. J'adore le noir, parce que j'aime avec passion les autres couleurs. Un vêtement noir sur un cintre, c'est comme un mobile de Calder. En couleur, il aurait l'air d'un épouvantail. Car le noir bouge tout le temps : il y a des noirs obscurs, et des noirs rouges,*


SARAH MOON

Sonia Rykiel.

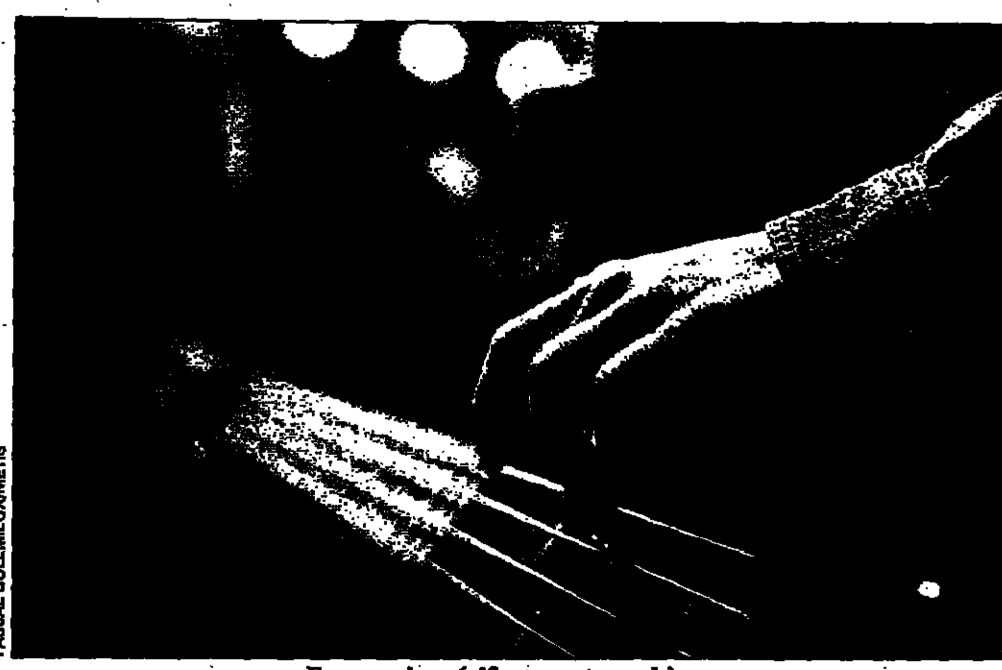
intenses. Avec lui, on peut se battre, mais jamais tricher. J'aime le noir qui désarçonne. Le noir est beau déhanché, détraqué. Les gens impeccables me font peur : j'ai toujours envie de leur dire : « Défaites-vous. » Le noir est une couleur indécente quand on ne sait le porter. C'est un travail. Aujourd'hui la rue est noire. Je ne sais pas si c'est un refus ou une reconnaissance. Les gens sont choqués par tout ce qui se passe. Sarajevo. Les enfants qu'on bat. Le sida. Il y a une manière d'être, un peu défaite. Le jeu n'existe plus. Faire ce métier devient de plus en plus difficile, parce qu'à chaque fois, on doit s'extirper pour essayer d'intéresser le monde. Le noir exige d'être adoré, désiré comme un homme, sinon, il vous salit, vous noircit, vous tue. Il déforme, il attaque. Une robe noire est une parure merveilleuse si vous vous pâmez devant elle. Elle vous ouvre le passage. Se cacher dans le noir, c'est dramatique. On devient la petite marchande d'allumettes. Le noir, il faut le dépasser, le faire vivre. J'essaie de continuer de raconter des histoires à mes vêtements pour qu'ils les racontent aux femmes. »

L. B.



Maldroitiers

Les gauchers vivent sur une autre planète, celle des droitiers. Une planète pas vraiment amie, dont les habitants ont toujours renâclé à admettre dans leurs rangs ces mutants aux gestes louches.



PASCAL DOLEMIEUX/METIS

Ergonomie spécifiquement gauchère.

LE titre de la toute fraîche biographie de Henri Leconte – *Ma vie de gaucher* – sonne comme une revanche. Comme si le gaucher n'était pas chez lui sur les courts ! Recensant John McEnroe, John Connors, Guillermo Vilas, Martina Navratilova et Roscoe Tanner, certains ont même parlé de conjuration. Le pourcentage n'est pas moindre en d'autres sports unimanuels, comme l'escrime ou le ping-pong. On a cherché la clé de l'énigme dans la disposition du cerveau. Les analyses ne convergent que sur un point : entre la réception d'un signal sensoriel et le déclenchement du geste qui sauve, le gaucher a un déclic d'avance. Et, en sport, toute milliseconde est cruciale. De plus, le gaucher prévoit les réactions du droitier, tout en restant lui-même indéchiffrable. Au poker, une susperstition prescrit de l'éviter. Dans *The Left Handed Gun*, d'Arthur Penn (1958), Paul Newman ne fauche-t-il pas de sa main gauche une légion de cow-boys trop sûrs d'eux ?

Dans *les Lois* (III A), Platon éprouvait la nostalgie d'une société où nous ne serions plus *« estropiés sous le rapport des mains »*. Elle existe encore chez certains primitifs. Mais il semble que le premier outil, en suscitant une « bonne » main, tua l'ambidextrie. D'après certains, ce fut la lance : on la confiait à la main droite, pendant que le bras gauche tenait le bouclier contre le cœur. Pourtant, la disparition des lances n'a rien changé. Aujourd'hui comme hier, la proportion droitiers-gauchers, assumés ou non, serait de neuf pour un.

Des études souvent contradictoires laissent pressentir qu'elle est partout à peu près stable. Ainsi, les pays arabes ne comptent pas plus de gauchers en dépit de leur écriture senestrogyre – mais dont l'angle d'attaque est à droite. La Chine et le Japon avouent peu de gauchers ? La pression du conformisme les aurait contrariés. A l'inverse, leur envol dans les statistiques américaines tiendrait au zèle déployé pour ne pas contrarier la « gaucherie », et qui, dans certains cas douteux, aurait plutôt engendré des droitiers contrariés. Mais cette sollicitude ne vise-t-elle pas à réparer des millénaires de ségrégation discrète ?

S'orientant au sens commun, la plupart des sociétés ont exalté la droite. Déjà, le mot latin a des accents funestes : *senestra* évoluera chez nous en « sinistre ». En Europe, la main droite, siège de la droiture, prête serment, fait le signe de croix et le salut militaire. La gauche, elle, patronne la gaucherie. Sans l'alliance à l'annulaire, sa faiblesse en ferait le marchepied des tentations. En anglais, elle est *left* : abandonnée. En allemand, *links* : tordue. Et ces vues sont universelles. Les hindous ont dévolu la gauche à la « voierie » intime. Même chose chez les musulmans, pour qui elle est la main du diable. Comment oser être gaucher ?

Les médecins ont répondu. Au siècle dernier, un psychiatre italien « découvrit » dans les prisons un taux anormal de gauchers. La gaucherie, comme les bosses du crâne ou le front bas, trahissait *« le criminel-né »*. Plus tard, un de ses confrères notera *« la fréquence des gauchers parmi les enfants arriérés et débiles »*. Ces hypothèses ont fait place à d'autres. Ainsi l'hérédité. La moitié des couples gauchers auraient des enfants gauchers. D'autres expliquent la gaucherie par un excès de testostérone qui aurait ralenti la maturation du cerveau gauche – aux commandes du côté droit. La primauté d'un hémisphère serait pourtant moindre chez le gaucher que chez le droitier – ce qui l'habiliterait aux activités requérant la coordination des deux mains... Jusqu'en 1963 – et bien au-delà pour les conservatoires de musique –, l'usage fut, autant qu'il se pouvait, de contrarier la « mauvaise main ».

Dans cette « rééducation » à la chinoise, dyslexie et bégaiement entraient dans la danse. Avec, au bout, l'échec scolaire. A moins que l'enfant n'ait trouvé une discipline plus « gauchère ». Elles ne manquent pas. La gaucherie unit Bach et Pascal, Heine et Dufy. Et aussi Nelson, Pelé, Lewis Caroll, Barthes, Tibère, Bismarck, Andersen, Beethoven, Paganini, Michel Serres, Charlie Chaplin, Goethe, Holbein, Billy le Kid... Quant à Léonard de Vinci, ses « carnets en miroir » sont un exemple de l'écriture inversée chère à certains gauchers. C'est que l'écriture à droite est rétive au gaucher. Ses doigts, d'ordinaire, attaquent par en haut, la paume balayant l'encre encore humide de la phrase en cours. Les taches étaient inéluctables. Si le gaucher écrit par en dessous, en bon élève, c'est le stylo qui se cabre. La plume laboure, se tord, s'ouvre. Elle réclame un droitier.

Imaginez un droitier basculant, à travers le miroir, dans un univers gaucher. Un cauchemar. Il empoigne le couteau à pain : le tranchant ne mord pas. Remonter sa montre l'oblige à des contorsions. Tire-bouchon, ciseaux, robinets, bec verseur des casseroles, ouvre-boîtes, épluche-pommes de terre, tout se dérobe. S'il passe son manteau, le boutonnage se rebelle. La poignée de main confiante tendue vers la porte s'achève en torsion du coude. Dehors, les tourniquets du métro, les commandes de la voiture et les freins du vélo réveillent dangereusement les vieux réflexes... Des gauchers passent ainsi leur vie à se heurter. C'est épuisant.

A Londres, une boutique tenue par des gauchers (Anything Left Handed, 57 Brewer Street) leur offre une gamme d'objets usuels. En revanche, Paris leur dédie peu. Quelques pinces, ciseaux et couteaux à légumes dans les grands magasins. Des fusils, des arcs et des arbalètes. Des guitares et des appareils photos. Ces manques-là trempent le caractère. Les gauchers sont privés de polo et ne conduisent jamais un orchestre – il faudrait pour cela l'inverser. Leur dextérité est recherchée dans certains travaux manuels. Pour un peu, ils se verraient dotés de pouvoirs surhumains. Essayez donc, cher droitier, d'écrire une lettre en parlant d'autre chose...

Jacques Brunel

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Larmes à gauche

Ce que j'en ai marre d'appartenir à une minorité opprimée, vous ne pouvez pas savoir. Et quand je dis une, façon de parler. Je cumule. En brave petit soldat j'ai donc participé à la plupart des combats pour l'égalité des droits. Sauf un. Le plus dur. Ça, j'ai pas eu le courage. Je me suis défilée en me faufilant dans les rangs serrés du plus grand nombre. J'espérais passer à l'as. Et voilà que mon chef me sonne :

« Dis donc, on sort un truc à l'intention des gauchers. Tu n'en serais pas, par hasard ?

– Comment t'as deviné ?

– Question de flair. Le gaucher honteux, le planqué, l'hypocrite qui tient son Bic de la main droite et son clope de la main gauche, je le repère au pif. Et ça me fout en boule. C'est lâche, c'est sournois et...

– T'en parles à ton aise ! Tu sais pas ce que c'est que d'avoir été persécuté de tous temps, en tous lieux. A commencer par le Seigneur. Il a placé à sa droite les petits vernis, les autres il les a maudits. On ne nous aime que morts ou couchés. Après avoir passé l'arme à gauche ou avant de se lever du mauvais pied.

– Jolie formule ! Trop jolie pour être de toi. Tu l'aurais pas piquée dans *l'Eloge du gaucher* de Jean-Paul Dubois ? Tu l'as lu en cachette, hein ? C'est bien ce que je pensais. Bon, alors t'as vu que Nietzsche, Michel-Ange, Jack l'Eventreur, Léonard de Vinci, Baden Powell et Fédéric II ont assumé, eux !

– Eux, c'est limite, mais ça passe, ils sont célèbres alors que moi... J'ai trop honte, j'ose pas.

– Allez, un peu de cran, un peu de culot, bon sang, secoue-toi et remonte au créneau. Pense à tous ces jeunes qu'on livre à un sort terrible en les laissant libres de pousser au lieu de tirer à la ligne.

– Plains-les ! Moi, en me contrariant, en me cafouillant les hémisphères, en m'obligeant à écrire de la main droite, j'ai perdu les pédales. Je suis incapable de mettre un nom sur un visage. A commencer par le tien ! Je ne sais toujours pas si tu t'appelles Jean-Jacques ou Jean-Michel.

– Jean-Pierre. Mais, bon, il y a beaucoup plus grave. Les Américains se sont livrés à des travaux d'où il ressort que si tu te sers de ta main gauche, ne serait-ce que pour te laver les dents, tu ne peux pas espérer vivre plus de soixante-six ans et quatre mois.

– Ça, par exemple ! Et pourquoi ?

– Une maladresse congénitale, une inadaptation fondamentale qui tient aux circonvolutions du cerveau. Enfin, tu vois le topo. Bien dans le style des études menées à Yale sur le quotient intellectuel des Blacks comparé à celui des Blancs. Inférieur naturellement. A l'époque, ces conclusions avaient fait scandale. Aujourd'hui on condamne à une mort prématurée dix pour cent de la population du globe et personne ne moufte.

– Et tu voudrais que je me signale à l'attention de ces tueurs en alertant Amnesty International ? Ce serait du suicide !

– Mais non, voyons ! A ton âge, t'es sauvée, là. T'as échappé au massacre ! »

MUSICIEN

Concerto pour l'autre main

Violoniste, le gaucher peut *inverser sa mentonnière* – tant pis s'il détonne au milieu de l'orchestre. Batteur, il réorganise ses caisses. Trompettiste, il n'a pas de gêne excessive à presser les pistons. Pianiste de jazz ou de rock'n'roll, il excelle, comme Jerry Lee Lewis, dans le jeu des basses. Mais si le gaucher se mêle de guitare, à l'exemple de Paul McCartney, de Jimi Hendrix ou d'Iggy Pop, il ne lui suffit pas toujours d'inverser les cordes.

Pour se venger des poussiéreux professeurs de conservatoire qui lui « bridèrent » les deux mains en l'obligeant à jouer à droite, Laurent Joulin, gaucher contrarié, fils de gaucher, s'emploie depuis dix ans à rassembler des guitares acoustiques et électriques, des basses et des banjos d'une ergonomie spécifiquement gauchère. D'une douzaine à ses débuts, les voici passés à quelque deux cent cinquante – parmi lesquels de nombreuses Stratocaster. Pour obtenir ces instruments, les fabricants n'ont guère qu'à inverser leurs machines. Mais c'est un petit geste qu'ils font payer cher. A la maison, ensuite, de les négocier au meilleur prix.

Avec le temps, cette boutique bourdonnante s'est muée en repaire de gauchers : on y écluse ses aigreurs en toute fraternité. Une boutique semblable existe à Houston. Son nom est South Paw : le crochet du boxeur gaucher...

J. B.

▶ Le Gaucher, 14, rue de Douai 75009 Paris. Tél : 48-74-17-50. Tous les jours sauf dimanche, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures.

CÔTÉ LIVRES

Sportif
Ma vie de gaucher, d'Henri Leconte, Editions Solar, 1993, 114 F. D'affres en émois, l'odyssée tumultueuse d'un battant décrié. En quelques revers foudroyants, l'imprévisible gaucher règle ses comptes avec le public français (les Anglais, à l'inverse, adorent ses foucades : ils le surnomment d'Artagnan), la presse et la malchance. De gaucherie, il n'est ici guère question – si ce n'est pour souligner combien la sienne séduisit ses entraîneurs.

Facétieux
Eloge du gaucher dans un monde manchot, de Jean-Paul Dubois, Le Livre de poche, 1986, une quinzaine de francs chez les libraires d'occasion. Le livre-culte des gauchers. Gaucher contrarié, quoique repentant, l'auteur fait un petit tour de la question en quelque 180 pages amusantes et vives. De Sigmund Freud à Dieu, des tribus soudanaises aux moulinettes maléfiques, ce concerto pour la main gauche décline la plupart des grands repères et n'élude aucun des soucis qui jalonnent l'existence gauchère.

Musicien
Les Gauchers, d'Henri Hécaen, Presses universitaires de France, 1984, 162 F. Cette somme neuropsychologique est l'œuvre d'un membre honoraire de l'Ecole des hautes études. C'est dire avec quel sérieux sont exposées les controverses épineuses touchant la phylogenèse de la dominance cérébrale et la pathologie corticale chez l'adulte. En s'accrochant, le profane glanera des données précieuses sur la prédisposition gauchère à la musique, la fragilité auto-immune des gauchers et les variations du flux sanguin dans leur crucial hémisphère droit.

Écolier
Les Gauchers du bon côté, de Marie Alice Du Pasquier-Grall, Hachette, 1987, 75,50 F. Un livre simple, mais tout en nuances, destiné aux parents angoissés. Psychologue clinicienne à l'hôpital Sainte-Anne et enseignante à Paris-X, l'auteur examine les enfants atteints de troubles de la graphie. Quand vient l'âge du choix de la main, elle dépiste les gauchers purs et ceux chez qui l'usage de la droite, pour des questions de confort social, peut être encouragé à moindres frais. On s'étonne d'y apprendre, entre autres, que bien des gauchers excellent en mathématiques, discipline que tout un chacun localisait dans le cerveau gauche « analytique ».

Contrarié
Etre gaucher, d'Henri de Montrond, Editions Albin Michel, Bibliothèque Richaudeau, 1993. Tout juste paru. Enseignant (droitier) de l'esthétique du livre à Paris-XIII, l'auteur a longuement observé ses élèves et dépisté quantité de gauchers contrariés. Il les exhorte à retrouver l'ambidextrie chère à Platon, puisque eux seuls en sont capables. Dans ce petit livre chahuté, mais passionné, le lecteur découvrira, pêle-mêle, un plaidoyer d'Etiemble pour l'ambidextrie (*« libérons les gauchers, nous n'aurons plus d'écrivains »*), un rappel du film *Jean de Florette,* une déclaration de Bernard Tapie et les traces de mains gauches dans la grotte d'Altamira.

Budapest brade ses fantômes

A Budapest, les rues changent de nom, les chars russes rouillent dans des parcs abandonnés, et l'on montre du doigt, en se moquant, les statues de Lénine, Marx ou Engels, dans les endroits où elles sont parquées. Une histoire à faire sourire, pas forcément rire.

Rendu à *Budapest*, le voyageur aura soin de se munir du plan qui porte la mention *« Uj utcanevekkel »* (nouvelles rues). Car, depuis l'« année du tournant » – terme employé dans le langage officiel du régime hongrois pour désigner la prise du pouvoir par les communistes en 1948 –, les cartes n'ont cessé de tourner : il fallut soudain à Staline son avenue, à Lénine son boulevard, à Marx sa place, et clouer le bec à tous les princes. Staline passé de mode, on *décide que son avenue – l'avenue* Staline, autrefois avenue Andressy – a fait son temps, et la majestueuse artère qui mène du centre-ville à la place des Héros est fugitivement nommée, pendant la révolution de 1956, avenue de la Jeunesse-Hongroise..., *pour devenir, après* l'élan kadariste de 1957, l'avenue de la République-Populaire. C'en est encore trop pour les nouveaux dignitaires de 1989, qui décident de la rebaptiser du nom du célèbre comte austro-hongrois – héros de *1848 et artisan de la double monarchie* –, de celui-là même qu'elle portait avant le tournant fatal : la voilà à nouveau avenue Andressy. Un coup dur pour les représentants de l'agonisante ambassade d'Union soviétique située au coin de la rue, *que l'on vit arborer quelque temps* encore, et non sans mélancolie, sur ses murs l'enseigne-pancarte indiquant *« Avant la République populaire »*.

Les Budapestois eux-mêmes en perdent parfois leur latin, et le visiteur devra rapidement s'initier à la logique diabolique de ce pays qui ne vit pas naître pour rien l'inventeur du Rubik's Cube. Depuis la grande braderie de noms de 1989 (déjà bien amorcée dès 1956, et surtout après la nouvelle attaque antistalinienne de Khrouchtchev lors du XXII[e] *congrès de 1961), les postiers* deviennent fous, et le personnel de l'administration a de quoi s'occuper, avec la remise en ordre des fichiers et la réimpression des papiers d'identité. Une caricature dans un journal local montrait un enfant obligé, pour ne pas se perdre, d'emmener avec lui son grand-père, seule mémoire vivante capable d'adapter les nouvelles rues aux adresses d'un calepin. Quand on a *décidé que le monde se retournerait* comme une crêpe, on n'y va pas par quatre chemins. Près de la gare de l'Ouest, la place Marx s'est changée ni plus ni moins en place de l'Ouest. A Lénine, on préfère définitivement la bien-aimée impératrice Sissi, et le *boulevard Lénine est le nouveau* boulevard Elisabeth.

François-Joseph n'a pas bénéficié des mêmes faveurs, et le pont qui portait son nom, devenu en 1948 pont de la Liberté, a gardé cette appellation, qui, il est vrai, a de quoi flatter tous les régimes. *On ne va* plus, en revanche, au cinéma La Paix, Le Progrès, ou La Victoire. Pas de sursis, naturellement, ni pour la fête ni pour la place du 7-Novembre (transcription en calendrier roumain du 26 octobre *1917* ; une plaisanterie *hongroise dit* que l'agence Tass était en retard pour informer des dates !). Quant à la rue des Epoux-Rosenberg, elle aurait voulu garder l'image de leur idéalisme lunaire qu'elle n'aurait pas mieux fait en redevenant, *comme dans l'ancien temps, la rue* de la Lune. Reste la place de Moscou : va-t-on lui faire un sort ? *« C'est tout de même la capitale de l'ancien plus grand pays du monde »*, hasarde un conseiller municipal un peu nostalgique, et *presque en s'excusant. Un passant* grognon, lui, émet un avis plus nuancé. *« La place la plus laide et la plus crasseuse de Budapest peut bien garder le nom de Moscou. »*

Depuis 1989, quatre cent vingt-huit propositions de nouveaux noms de rues ont été enregistrées. Car n'importe quel riverain est autorisé à porter plainte contre une rue dont il a décidé que le nom était « irritant » à ses oreilles. L'arrondissement en avise alors la Fondation pour la protection de l'image de la ville (rebaptisée fugitivement « Fondation pour l'embellissement de l'*image de la ville* », *les communistes* s'indignant de ce sous-entendu perfide selon lequel il s'agissait de « protéger » la ville – contre qui, grands dieux ? Désormais, en revanche, on n'embellit plus, on protège. Le conseil de la fondation émet un jugement qu'il transmet à l'assemblée municipale.

Aujourd'hui, la liste établie en *1989 a officiellement donné* lieu à tous les changements envisagés, avec pour principe de réattribuer les noms existant au moment de l'unification des villes de Buda et de Pest, en *1873*, *et que portaient les rues* pendant l'âge d'or des années 30, véritable paradis perdu d'un temps de paix où Budapest était comme une petite Vienne, avec ses intellectuels et ses bains turcs. Cependant, seulement une partie des rues *communistes sont rebaptisées, et on* n'en finit pas, en creusant bien, de juger des dénominations « irritantes ». Les postiers ne sont pas au bout de leurs peines.

Ne cherchez donc pas de logique à cette valse infernale. La *manie du baptême collectif est* à l'image du défilé arbitraire d'exécutions-réhabilitations qui caractérise l'histoire hongroise vis-à-vis de ses héros. Pourquoi a-t-on supprimé la rue du Capitaine-Goussev (aujourd'hui rue de l'Aigle), alors *que ce capitaine*, héros d'un roman du Hongrois Bela Illes, et qui n'a jamais existé, n'avait contre lui que d'être russe, pour les besoins du roman ? Pourquoi la rue Gorki subsiste-*t-elle, quand la place Gorki* est devenue, elle, place Széchényi et l'allée Gorki l'allée du Bois-de-la-Ville ? Pourquoi le filet de bœuf à la Pouchkine est-il devenu filet Esterhazy, quand la rue Esterhazy est, elle, devenue irrévocablement la rue Pouchkine ? Pourquoi ? Demandez *« pourquoi ? »*, on vous répond *« parce que »*.

Par une curieuse alchimie, les noms semblent parfois influencer les rues, comme s'ils déclenchaient une réaction psychologique chez les riverains. L'ancienne rue Royale, *rebaptisée rue Maïakovski, s'était* progressivement dégradée, virant à la puanteur. Redevenue rue Royale, elle semble aujourd'hui prête à tout pour mériter son qualificatif. La voilà du dernier chic, le comble du faubourg kitch, avec banques, *centre commercial*, bureaux à louer, magasins d'alimentation de luxe, tape-à-l'œil pompier et façades clinquantes.

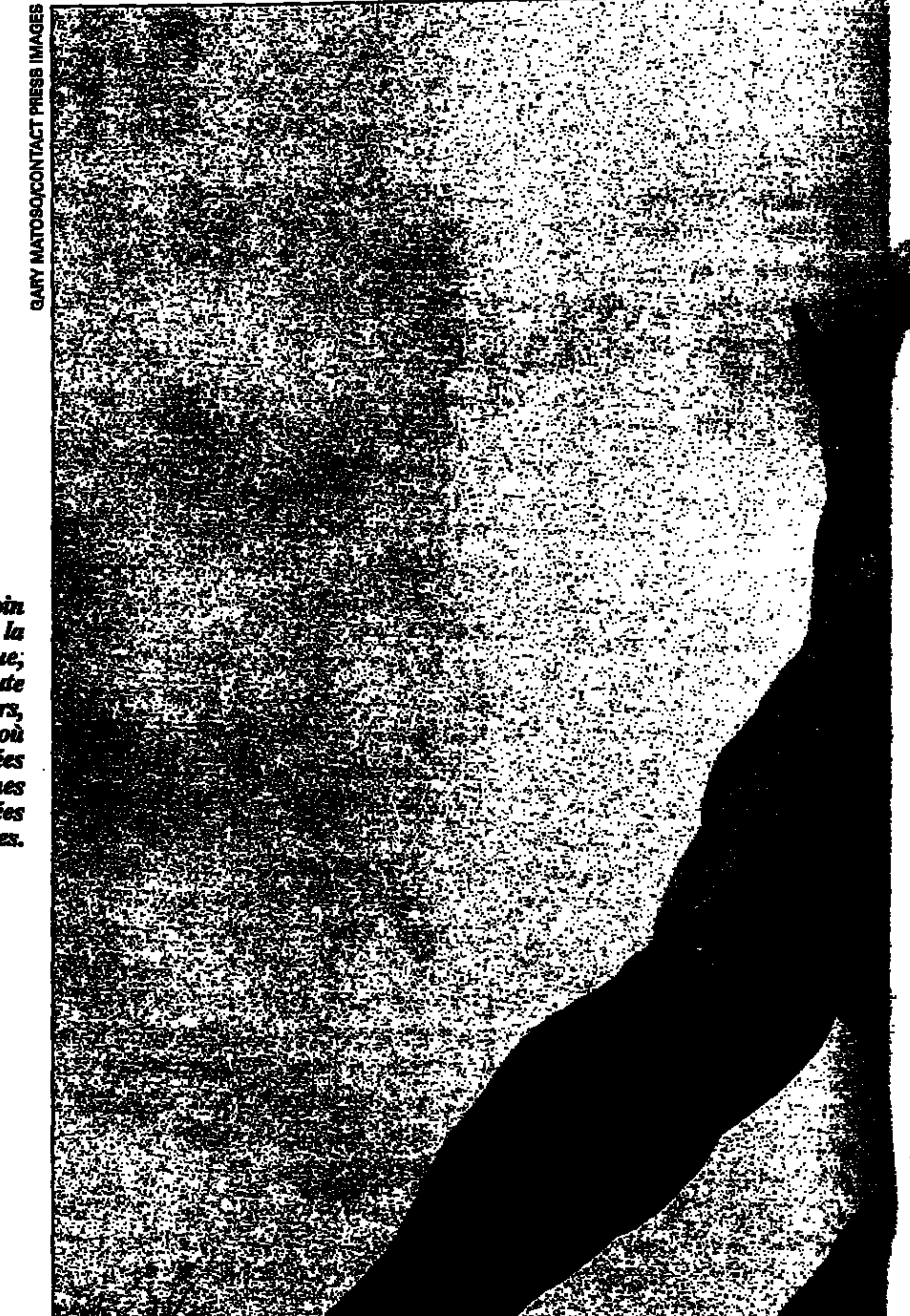
Fallait-il changer les noms ? Les jeunes s'en *moquent*, parce *que* c'était de l'histoire ancienne, les *autres protestent qu'il faut assumer* sa mémoire. L'un d'eux se rappelle avec émerveillement s'être promené dans Paris en 1957 muni d'un Baedeker de 1906. *« Le drame de la Hongrie, c'est que sa continuité a toujours été rompue. Changer les rues et les monuments, c'est créer de nouveaux enterrements, de nouvelles ruptures, et une tristesse de plus chez ce peuple dont plus de 60 % de l'histoire est faite de guerres, qu'il a, de plus, toujours perdues. Nous sommes faits aussi du passé communiste, il faut l'accepter. Sinon, on devient fou. »*

Alors que la ville se débarrasse tant bien que mal de ses noms maudits, préférant aux traces du passé la folie des adresses qui changent, elle délègue à sa lointaine banlieue (sur la route de Budaörs) le soin de conserver dans un parc en plein air les statues des années rouges, jadis érigées à la gloire de la République populaire, et rares survivantes des destructions vengeresses à coups de pioche en 1956 et 1989.

Parqués comme des bêtes, bustes et monuments vous contemplent. On retrouve Lénine, subrepticement enlevé de la place des Défilés pour cause de réparation peu avant les changements, et qui n'était jamais revenu. Avec lui, Marx et Engels façon cubiste, quelques soldats russes et vaillants prolétaires, dont un intime de la place des Défilés, que les enfants surnommaient « Vestiaire », parce que, s'élançant avec une *étoffe*, il avait l'air de vouloir vous rattraper pour vous donner votre manteau.

Parmi les absents, l'horrible statue de la Liberté qui domine encore la ville depuis les hauteurs du mont Gellert. Symbole de la libération par les Russes, elle a fini par échapper au parc après de lourdes discussions : on a choisi, perdu pour perdu, de donner un dernier coup de botte aux Allemands et de rendre aux Russes ce *dernier hommage*, mais le soldat russe qui se trouvait à ses pieds, est, lui, déporté dans le « goulag » aux statues. Tout comme on a supprimé la Fête nationale du 4 avril [1945] qui rendait grâces aux Soviétiques. Allez vous y retrouver. Autre grand absent du parc : Staline, première victime des coups de pioche de 1956. Lors de la dernière cérémonie commémorant le 23 octobre 1956, il y a un mois, *sa statue fut reconstituée sommairement* et exposée à son ancien emplacement, mais, sans son corps, la grosse tête reposant à côté de la paire de pieds. Il faut croire qu'elle n'avait pas sa place au « zoo », et elle a disparu comme elle était venue.

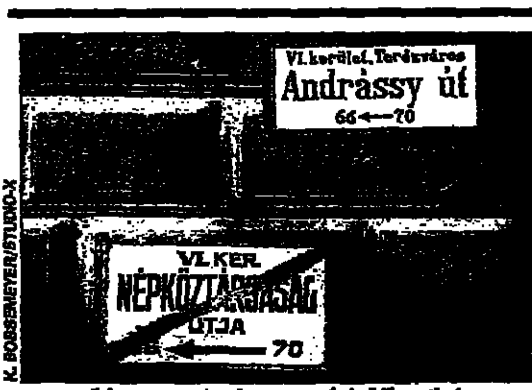
Déjà baptisé « maison des fantômes », et inauguré en 1992, le jour de la Fête de l'adieu (deuxième anniversaire du départ des dernières troupes soviétiques), le « zoo » des statues n'a pas fini d'attiser les polémiques. *« On aurait mieux fait de tout détruire »*, disent certains, ou de *« vendre très cher à des Américains riches »* pour prétendument indemniser les victimes du communisme. Flanqués là sans commentaire (de ce point de vue, le musée n'est pas une réussite), les colosses moustachus brandissent



Loin dans la banlieue, sur la route de Budaörs, le parc où sont regroupées les statues des années rouges.

CARNET DE ROUTE

Transports
De la gare de l'Ouest (construite par Eiffel), les trains partent vers l'Est. De la gare de l'Est, ils partent vers l'Est. Demandez si de la gare du Nord, ils partent aussi vers l'Est, on vous répondra, sincèrement surpris : *« Non, pourquoi ? »*
Attention aux taxis : tous munis du même capuchon lumineux, les privés coûtent au moins le triple de ceux qui sont affiliés à une compagnie, lesquels sont reconnaissables à la grosse vignette collée sur la portière. Eviter les Mercedes garées devant les hôtels de luxe. De l'aéroport, une navette part toutes les demi-heures pour le centre-ville.



L'avenue Andressy a été débaptisée trois fois avant de reprendre son nom d'origine.

Derrière les façades
On vient moins à Budapest pour ses monuments culturels, peu nombreux, que pour la qualité de ses immeubles. *La beauté, fût-elle* triste *et décadente*, se cache derrière les porches, dans les quartiers du château, du 5[e] arrondissement, de l'ancien ghetto juif (autour de la synagogue) ou de l'avenue Andrassy. Cours abandonnées, splendides et décrépites, patios rectangulaires bordés de balcons à plusieurs étages, rambardes en fer forgé, escaliers rafistolés, colonnes de stuc qui s'effritent, nostalgie habsbourgeoise *et* désolation mélancolique. Place Roosevelt, le palais Gresham, ancien siège d'une compagnie d'assurances britannique, dont la cour rappelle le style anglais des Indes, est l'un des plus beaux de l'époque Sécession.

Marchés
Il y a, dès 5 heures, le grand marché aux fleurs (Budaorsi utca) et, dès 6 heures, le « marché aux esclaves », où l'on vient « acheter » au noir une main-d'œuvre qui se presse, prête à tout, place de Moscou (Moszkva ter) ; le marché aux puces (Ecseri utca, 9[e] arrondissement), et de nombreux marchés *de fruits et légumes, dont* le marché couvert (Vamhaz körut). Survivance du Comecon, le « marché polonais » (à Kelenföld, 11[e] arrondissement – mais il peut changer d'adresse) est un immense souk sordide, dans le brouhaha de toutes les langues d'Europe centrale et orientale, où l'on trouve de tout, du cognac yougoslave aux répondeurs téléphoniques (sans garantie), à des prix dérisoires. Dans les rues, des Hongroises de Transylvanie vendent des produits d'art populaire.

Cafés
Difficile de ne pas prendre racine dans les grands cafés à l'autrichienne – *Kavehaz*. Le plus somptueux est l'ancien repaire des écrivains au début du siècle, le New-York, en style rococo, et le plus fréquenté, la pâtisserie Gerbeaud (prononcer Zserbo), place Vörösmarty. Angelika et le café de l'hôtel Astoria, avec leurs vieilles dames surmontées de chapeaux anachroniques, le Müvesz et le Lukacs de l'avenue Andrassy, ne valent pas moins d'y faire la pause. Pour les déjeuners rapides : *meleg szendvics* (sandwich chaud : croque-monsieur), omelette hongroise, *pogacsa* (sorte de scone salé) ou de merveilleux gâteaux.

Bains
Lequel choisir ? Le Gellert, pour son architecture de style Sécession (mais envahi par les touristes) ; le Kiraly et le Rudas (la *plus belle section est* réservée aux hommes) parce qu'ils datent de l'occupation turque ; le Lukacs, parce qu'il est plus populaire est fréquenté quotidiennement par les Hongrois – sa piscine en plein air est le rendez-vous des intellectuels ; le Szechenyi, *le plus grand bain* thermal d'Europe, pour son architecture néoclassique est la piscine des joueurs d'échecs. On comprend que les Turcs aient trouvé leur bonheur à Budapest qui compte 117 sources thermales. En plein centre-ville, elles ont toujours leur pouvoir de guérison.

Cinéma
Acheter *Pesti Müsor*, le programme hebdomadaire des spectacles. Pour voir des films (français) en langue originale sous-titrée, veiller à ce que ne figure pas la mention *« mb »* (*magyarul beszel* : doublé en hongrois).

DERNIÈRE HEURE

La mort dans le désordre

Si la Transylvanie nous fait rentrer le cou, préparer nos gousses d'ail et brandir nos croix de bois, les Hongrois, eux, vont jusqu'à y chercher leurs tombes. Dracula pas peur. De Transylvanie, cœur symbolique de la Hongrie et douloureusement arrachée par le traité de Trianon, arrive une nouvelle mode de stèles funéraires, surgie avec le renouveau patriotico-nationaliste hongrois, dont cette petite région des Carpates, passée de l'autre côté de la frontière roumaine, est l'un des emblèmes persistants.

A côté de la place de Moscou, à Széna tér, quelques piliers en bois sculpté se dressent sur une parcelle de terrain vague, où une inscription rappelle les résistants tombés en 1956. De loin, on croirait une exposition d'art africain. Il s'agit en fait de ces tombes transylvaines, reconnaissables par leur forme simplifiée – une colonne de deux ou trois mètres –, très légèrement sculptées et dépourvues de toute ébauche de croix, ceintes d'un fin ruban aux couleurs du drapeau magyar. Une tradition médiévale en Transylvanie, que certains Hongrois se mettent à adopter pour leur propre enterrement, et indépendamment de leur religion.

Ces mêmes tombes, on les retrouve dans un quartier éloigné de Budapest, véritable forêt sans toit de ces piliers sculptés, annoncés par un vaste portail isolé, sans mur ni barrières, n'ouvrant ni ne fermant sur rien. Nous sommes à l'extrémité du cimetière Ur Köztemetö, parcelle 301, au panthéon ou mémorial des martyrs de l'insurrection.

Deux cent soixante révolutionnaires de 1956 reposent quelque part sous les piliers, combattants inconnus ou célèbres parmi lesquels Imre Nagy, soudain (et provisoirement ?) réhabilité en héros après avoir été traîné dans la boue. Exécutés entre 1956 et 1958, ils furent jetés dans une fosse commune avec les criminels de droit commun, loin de la ville, pour éviter les recueillements idolâtres. L'un des premiers changements en Hongrie, quelques mois avant les élections de 1990, prit la forme d'une curieuse cérémonie, presque tribale : il fallut exhumer les corps, identifier les os des héros et les réenterrer plus dignement au même endroit.

Le Père-Lachaise a son homologue au Kerepesi Temetö, le plus charmant et le plus majestueux des cimetières de Budapest. Presque tous ceux dont les noms désignent les rues de la ville sont là : écrivains, musiciens, comédiens ou hommes d'Etat de l'histoire hongroise. Et même les fameux joueurs d'échecs Marocsy et Charousek ont retrouvé le comte Karolyi et Lajos Kossuth à qui les Hongrois devaient bien ce splendide mausolée néoclassique, gardé par deux panthères en pierre. Quant à la partie juive du Karepesi, elle est violemment endommagée par le vandalisme et n'égale pas les superbes allées du cimetière juif de Uj Köztemetö, ni celles de Farkasréti – accessible par une entrée extérieure – où règne une étonnante atmosphère de désordre et d'abandon.

Dans le cimetière de Farkasréti où le plus célèbre riverain, Bela Bartok, a l'air d'être puni, seul dans un tombeau maussade et loin de ses homologues Liszt et Erkel qui reposent, eux, parmi les artistes du Kerepesi, la géographie des tombes est particulière. Une carte fournie par le bureau d'information, à l'entrée, désigne l'étrangeté d'un classement par catégories sociales : moines, soldats, écrivains, travailleurs, artistes sont groupés dans leurs parcelles respectives et représentés sur la carte par différents symboles. Les critères de classification ont de quoi laisser perplexe, mais, pour peu que l'on soit déjà rodé aux diableries de la logique hongroise, on saura garder son flegme et ne pas paraître dérouté, par exemple, par les mouettes indiquant sur la carte la section consacrée spécialement aux victimes des catastrophes aériennes, ni par les rondeurs de la Vénus de pierre honorant la tombe d'une hôtesse de l'air... Le très gourmand comte Dracula n'a sûrement pas dit son dernier mot.

M. V. R.

▶ ***Comment se rendre aux cimetières :***

• Uj Köztemetö, dans le 10e arrondissement, entre Köbànya et l'aéroport (à une bonne demi-heure du centre), accessible par les tramways 28 et 37 depuis Blaha Lujza tér. Un bus fait le trajet de l'entrée principale à l'extrémité du cimetière où se trouve la parcelle 301.

• Kerepesi, dans le 8e, près de la station de métro Keleti pàlyautvar. Entrée principale sur Fiumei ut.

• Farkasréti, à Buda, dans le 12e, Németvölgyi ut, 99. Accessible par le tramway 56 depuis Moszkva tér. Le cimetière juif est au coin de Erdiut.





« On aurait mieux fait de tout détruire. »

des menaces muettes qui ne font plus peur à personne. Il ne manque que les cages et les cacahuètes, mais les enfants gloussent, et c'est salubre, disent les parents.

Comme dans le café Marxim, rue Kis-Rokus, où l'on peut commander une pizza au milieu des barbelés de miliciens en cire et des étoiles rouges, dans la suave atmosphère du Goulag. Il faut sans doute un sens excessif de l'ironie et du cynisme pour ne pas y attraper la chair de poule, et ce café d'un goût douteux, s'il fait ricaner les jeunes Hongrois peu concernés par un stalinisme bien amolli, ne rencontre pas une clientèle très rieuse auprès des Russes, des Roumains ou des Polonais de passage. Quoi qu'il en soit, l'exutoire par l'ironie profite aux vendeurs des marchés, où les déchets laissés par les Soviétiques – munitions et kalachnikovs, uniformes, bottes, médailles, casques d'officiers – connaissent un succès fou. On a même joué un char à la tombola.

Momifier, ironiser, ou laisser pourrir ? C'est le triste sort des chars abandonnés dans les anciens parcs d'entraînement des troupes soviétiques. Pour les aventuriers, amateurs de choses interdites, une promenade s'impose à Hajmaskér, au nord du lac Balaton. Chars cabossés, baraquements, fortins, carcasses d'obus et de roquettes, étoiles rouges et inscriptions russes reposent sans témoin dans une clairière déserte perdue au milieu d'une forêt. Les Russes ont tout laissé sans nettoyer.



Faut-il rire de ce que la plaque commémorant les tortures commises dans l'ancien bâtiment de la police politique hongroise, place Oktogon, soit aujourd'hui située entre un Burger King et un Wimpy's ? Mis hors d'état de nuire derrière leurs cages à fantômes, les colosses moustachus laissent danser dans l'allégresse dollars, schillings et deutschemarks qu'un nouveau zoo accueillera peut-être un jour. rue Vaci, la compagnie Aeroflot fait triste figure face aux firmes viennoises. Mais on peut voir, en cherchant bien dans les wagons du tramway et du métro, d'insolentes petites plaques de métal qui ont réussi à se faire oublier : *« sdielano V CCP » (« made in USSR »).*

De notre envoyée spéciale
Marion Van Renterghem

INTÉRIEUR

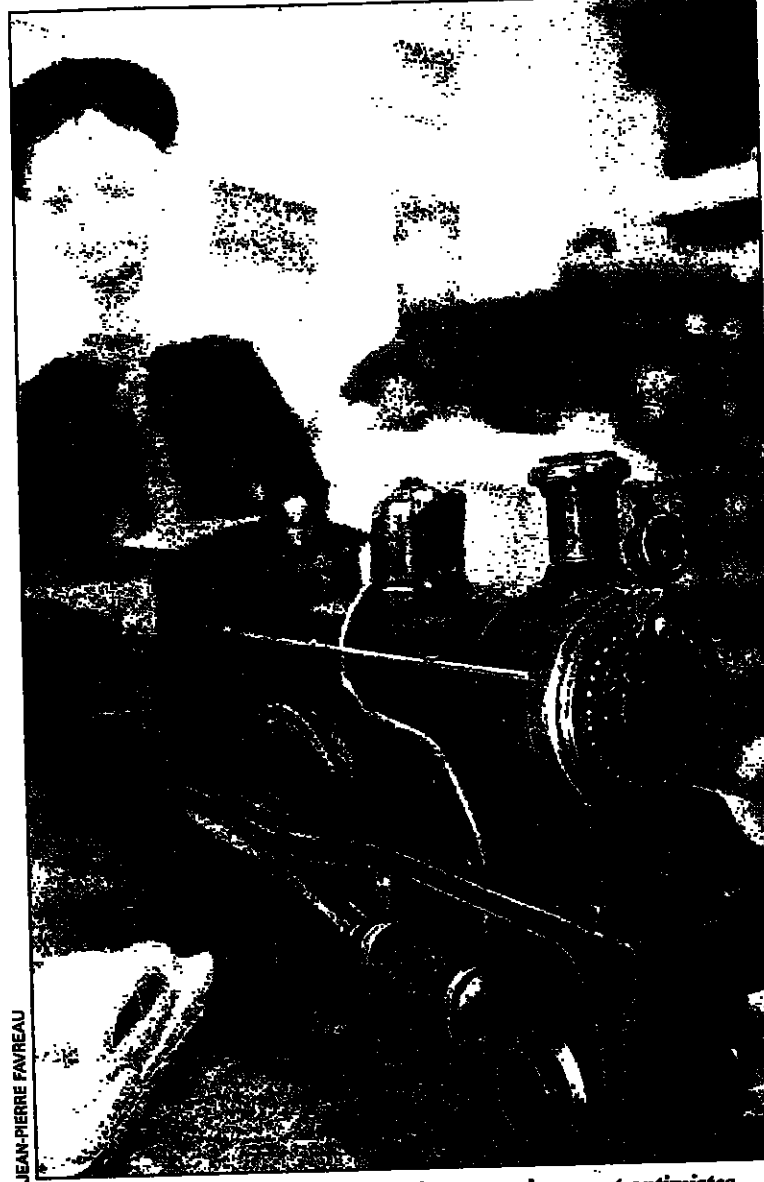
Les jouets de la passion

Le monde des jouets anciens est le paradis des collectionneurs. En salle des ventes ou en boutique, ils courent après leur enfance dans un mouvement toujours recommencé d'achats et de reventes.

Malgré la motivation des acheteurs, plus passionnelle que spéculative, les prix des jouets de collection ont atteint des sommets en 1989 et 1990 ; après une baisse et une stagnation de deux ans, il semble que des nouvelles tendances commencent à se dégager.

Comme beaucoup d'autres, ce secteur a suivi l'ensemble du marché de l'art : le très fort engouement qui s'est manifesté pendant deux à trois ans a fini par déstabiliser les cotes une fois la fièvre retombée. Au plus fort de la flambée, on constatait une demande extrême d'achats sans discernement, les plus beaux objets comme les moins intéressants. C'est peut-être ce déséquilibre qui a été le plus nocif. Les acheteurs avertis ou néophytes se sont retrouvés avec des pièces surpayées, qui n'ont plus intéressé personne dans une conjoncture devenue morose du jour au lendemain avec la guerre du Golfe. Le commerce de l'art gelé, on a vu les prix tomber de haut lors de nouveaux échanges. Avec le recul, on s'aperçoit aujourd'hui combien la spéculation effrénée qui a sévi pendant ces « trois glorieuses » (1988-1989-1990) s'est révélée mauvaise pour l'ensemble du secteur. A côté des particuliers qui s'étaient laissé entraîner dans cette valse des prix, les antiquaires et les galeries de tableaux sont sans doute ceux qui ont payé le plus cher cette affaire.

Toutefois, certaines spécialités ont mieux résisté que d'autres à la crise, notamment celles qui font appel à la passion de la collection. Tout en subissant des réajustements, en particulier sur les pièces de haut niveau, les jouets anciens sont loin d'avoir connu l'effondrement de la peinture moderne et contemporaine. Une fois éradiquée l'idée de profit maximum dans un court laps de temps, les échanges ont peu à peu repris leur cours avec au passage quelques tassements. Si bien que l'on ne parle plus de catastrophe, mais d'un assainissement du marché qui nécessitait quelques sacrifices pour repartir d'un bon pied. Aujourd'hui, les spécialistes de jouets sont optimistes.


JEAN-PIERRE FAVREAU

Aujourd'hui, les spécialistes des jouets anciens sont optimistes.

On remarque cependant un net changement d'attitude chez les acheteurs, qui manifestent maintenant une très grande exigence quant à la qualité, et un refus d'investir de manière inconsidérée. Ainsi, l'état de conservation a-t-il pris une très grande importance. Les repeints, réparations et restaurations sont devenus un facteur de baisse notable. Alors qu'ils achetaient auparavant pour posséder un modèle, les collectionneurs recherchent désormais des pièces le plus près possible de leur état d'origine, préférant même de légères détériorations à des ajouts postérieurs. Par exemple, un « Trèfle » 5 CV Citroën vaut environ 20 000 francs quand il est présenté dans sa boîte de carton en parfait état, entre 10 000 et 12 000 francs sans la boite, même s'il a quelques éclats de peinture retouchés. Il atteindra à peine 5 000 francs avec des restaurations. Curieusement, le phénomène des demandes de boîtes d'origine est apparu depuis peu et a soudain pris beaucoup d'importance. Il s'applique aussi bien aux poupées et accessoires qu'aux jouets en tôle.

La poupée connaît son âge d'or au cours du XIXe siècle avec la fabrication des têtes en porcelaine, qui lui donnent un air vrai et vivant. Les modèles les plus cotés sont l'œuvre de quatre fabricants : Thuilier, Bru, Jumeau, Steiner, qui se négocient entre 20 000 et 400 000 francs. En dehors de ces pièces de haut niveau, de sympathiques collections sont accessibles à toutes les bourses. Les « Mignonnettes » ont une tête en biscuit ou en porcelaine et datent de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle. Fabriquées en France ou en Allemagne, elles se vendent entre 500 et 5 000 francs.

Produits de 1880 à la fin des années 50, les baigneurs en celluloïd, entre 300 et 3 000 francs. Ils ont été longtemps délaissés au profit de la porcelaine, puis ont pris peu à peu une place sur le marché, au fur et à mesure que les grandes créations voyaient leurs prix monter et que les générations qui avaient joué avec venaient les acheter.

La célèbre « Bleuette », mascotte du journal *la Semaine de Suzette*, est celle qui a le plus beau trousseau : chaque semaine paraissait un nouveau patron pour habiller soi-même sa poupée. De 1905 à 1957, « Bleuette » raconte l'histoire du siècle à travers ses vêtements. Suivant son ancienneté, elle vaut de 4 000 à 8 000 francs.

La dernière arrivée sur le marché des poupées de collection est sûrement la plus célèbre aujourd'hui : Barbie l'Américaine, avec ses pieds cambrés pour chaussures à talons et ses perruques. Les premiers modèles arrivés en France en 1963 cotent entre 600 et 2 000 francs.

Les jouets en tôle subissent la même disparité de prix entre le plus haut niveau et les pièces moyennes. Des jouets ferroviaires de qualité se trouvent à partir de 300 francs, par exemple une locomotive mécanique JEP des années 50. Leader mondial, la marque allemande Marklin a produit les plus beaux modèles de trains, certains à plus de 100 000 francs. Mais aussi des jouets moins raffinés, édités en très grandes quantités, comme des petites locomotives d'avant-guerre, qui se vendent autour de 1 000 francs. Il faut compter 1 500 francs pour une gare Marklin, entre 200 et 2 000 francs pour une JEP.

Les premières petites voitures Dinky Toys datent de décembre 1933, et les collectionneurs s'intéressent aussi aux séries limitées que cette marque continue de sortir. Suivant la rareté du modèle, la couleur et l'état de conservation, les prix varient entre 150 et 6 000 francs.

Avec l'importance croissante prise par l'état de conservation des jouets, il convient d'être particulièrement vigilant avant d'acheter. Attention aux restaurations qui peuvent faire baisser un prix jusqu'à 70 % : les résines utilisées actuellement sont pratiquement invisibles. Pour les poupées en porcelaine, soulevez la perruque pour vérifier que la tête n'est pas fêlée. Pour éviter toute déconvenue, le mieux est de s'adresser à un spécialiste qui engage sa responsabilité en délivrant un certificat. Celui-ci, en plus d'une description exacte de l'objet, avec ses éventuels défauts, doit préciser son origine t sa date de fabrication. Ceux qui commencent une collection auront intérêt à éviter les bourses d'échange où circulent bien souvent les « nanars » dont personne ne veut.

Catherine Bedel

MUSÉE

Jep entre deux guerres

A Montreuil, les jouets Jep envahissent pour un an le Musée de l'histoire vivante. Fleurons de l'industrie française du jouet d'entre les deux guerres, ils furent fabriqués sur place, dans une usine de la rue de Paris, de 1908 à 1964.

Inventive et instructive, cette exposition est à l'opposé du classique entassement d'objets sous-titrés qui n'intéressent que les connaisseurs. Fuyant les sentiers battus, ses organisateurs refusent aussi l'attendrissement nostalgique que provoque un jouet oublié aux yeux d'un adulte. Leur principe directeur est de faire de l'histoire à travers un objet familier à tous.

Sous une forme explicite, l'exposition raconte les jouets Jep et leurs soixante années d'existence. Elle montre comment l'évolution générale du monde, la découverte de nouvelles techniques, les changements économiques et sociaux, les événements contemporains dictent en quelque sorte la sortie d'un nouveau jouet et influent aussi sur les motivations psychologiques de l'acheteur. En 1934, un enfant désireux d'un transatlantique Jep répond aux préoccupations spécifiques d'une époque : les actualités cinématographiques diffusent les images des stars débarquant à New-York au pied des gratte-ciel, flattant le mythe de la traversée luxueuse, avec grands dîners en smoking dans les salons art déco. Pour appuyer ces éléments didactiques, des photos illustrant le port de New-York, l'aéroport du Bourget ou le circuit des 24 Heures du Mans voisinent avec les jouets qu'ils ont inspirés. Les grands événements du siècle, comme la première liaison aérienne, une victoire en course automobile, ou la mise en service d'un nouveau type de locomotive sont intégrés à l'ensemble de l'exposition par des reproductions de journaux d'époque, des extraits de films d'actualité (passés en vidéo continue) et des affiches de films.

Dès l'entrée, le visiteur est placé dans son rôle de consommateur de jouets : trois vitrines reconstituent l'ambiance, le décor et la présentation desdits jouets à l'époque de leur fabrication. La première figure les années 1900, avec un décor plein de volutes et d'arabesques ; la deuxième est toute art déco, et la troisième consacrée aux années 50 et 60.

Dans la salle suivante, une chronologie des créations Jep est présentée décennie par décennie, illustrée par des jouets significatifs de leur époque. Plusieurs thèmes sont ensuite successivement abordés : l'exploit technique, à travers la première vraie locomotive à vapeur réalisée par ce fabricant, la commercialisation, avec catalogues, emballages, réclames à placer sur les comptoirs des marchands de jouets. On verra aussi les grands classiques, ces jeux ou jouets inusables ; toupies, jeux de plein air, jeux de chevaux de courses. Les petites filles ne sont pas oubliées et peuvent admirer six décennies de cuisinières, poussettes, berceaux, dînettes, etc. Sont même évoqués les week-ends à la campagne, si chers aux années 60 que la dernière tentative de modernisation des productions Jep leur est consacrée, avec des créations peu connues : golfs miniatures, échasses, jeux pour la voiture, mobilier de jardin pour poupée, tirs.

L'usine de la rue de Paris fait aussi partie des thèmes directeurs de l'exposition. Elle devint, de 1920 à 1939, la plus importante des firmes françaises de jouets. Soumise à rude concurrence à partir des années 50, l'entreprise Jep ferme l'usine de Montreuil en 1964, puis abandonne la fabrication de jouets en 1968.

Riche de plusieurs milliers de jouets prêtés par des collectionneurs repérés dans toute la France, cette exposition – qui doit durer près d'un an – plaira sans doute à plusieurs générations, des grands-parents aux petits-enfants. Située dans un grand parc municipal équipé de jeux de plein air et doté en plus d'un Guignol dont les programmes changent chaque semaine, l'exposition Jep sera une agréable desination, aussi instructive que sympathique.

C. Be.

▶ Musée de l'histoire vivante, 31, bd Théophile-Sueur, 93100 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62 et 63. Du 20 novembre à octobre 1994. Entrée 20 F, tarif réduit 10 F. Métro : Mairie-de-Montreuil, puis autobus 122, arrêt Parc Montreau.

PRATIQUE

Boutiques

Poupées Robert Capia, 24, galerie Véro-Dodat, 75001. Tél. : 42-36-25-94.

Sophie Dubac, 105, rue Dubac, 75007. Tél. : 45-48-49-01.

Hermine, 57, rue du Grand-Marché, 37000 Tours. Tél. : 47-37-54-62.

Taillant, 1, rue de la Prévôté, 30000 Nimes. Tél. : 66-21-70-02.

Jouets en tôle : Gilles Scherpereel, marché Vernaison, stand 130, allée 7, Puces de St-Ouen.

Au Petit Maillet, 10, rue Maillet, 75006. Tél. : 45-67-68-29.

Ozanne, 7, rue Pestalozzi, 75005. Tél. : 43-37-91-79.

Frédéric Marchand, 6, rue Montfaucon, 75006. Tél. : 43-54-32-82.

Galerie de Chartres, 1 *bis*, place du Général-de-Gaulle, 28000 Chartres. Tél. : 37-36-04-33. La seule salle de ventes aux enchères spécialisée dans les jouets de collection.

Livres

Poupées, de Robert Capia, Editions Arthaud/Flammarion, 350 F.

Le Guidargus des poupées et bébés de collection, de François Theimer, éditions de L'Amateur, 350 F.

Le Guidargus des jouets de collection, de François Theimer, éditions de L'Amateur, 350 F.

Jep, le jouet de Paris et *Les jouets Citroën*, de Clive Lamming, Ed. Maeght, 620 F et 580 F.

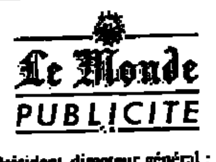
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

هكذا من الأصل

Typo-topographie

On marche beaucoup en France. De plus en plus. L'IGN le sait, et ses techniciens aussi qui balisent et animent avec le plus grand soin leurs cartes à l'usage des randonneurs.



F. BOUILLOT/MARCO POLO

Six couleurs, logo dans le goût du jour, papier plus doux : le confort en marchant.

En 1968, l'Institut géographique national, qui avait senti le vent tourner, publie la première carte de randonnées pliée sur la forêt de Fontainebleau. Suivent, deux ans plus tard, les deux séries de cartes touristiques pliées : la rouge (16 cartes régionales au 1/250 000, 1 cm = 2,5 km), routière et culturelle, et la verte, pratique pour le vélo (74 cartes au 1/100 000, 1 cm = 1 km). En 1975, la carte dite « d'état-major » (au 1/80 000) a du plomb dans l'aile : les premiers numéros de la « Série bleue », bien plus détaillée (1/25 000, 1 cm = 250 m), inaugure le puzzle des 1 850 cartes topographiques qui vont couvrir l'ensemble du territoire français. Il se voit complété, depuis deux ans, par les 140 cartes « Top 25 ». Ces dernières, truffées de renseignements touristiques propres à combler les péripatéticiens (du grec *peripatein*, se promener), décrivent le littoral, les massifs montagneux et les forêts de France. Inéluctable évolution qui livre aux orties treillis et rangers : les cartes topographiques invitent à l'exploration de champs qui ne sont plus de bataille et de forêts qui cachent beaucoup d'arbres. Selon la Fédération française de randonnée pédestre, ils sont dix à douze millions d'individus qui pourraient bien correspondre au portrait-robot établi par l'IGN : *« Tout promeneur désirant mieux comprendre son environnement naturel ou urbain, son univers quotidien ou le lieu de ses vacances ...»*

Pour autant, la carte n'est pas née de la dernière pluie, Françoise Minelle, agrégée d'histoire et de géographie, le rappelle dès l'introduction de son livre (1) : *« Représenter son environnement immédiat est pour l'homme un geste beaucoup plus spontané et beaucoup plus simple que de codifier un système d'écriture. On trouve donc des cartes à peu près partout à la surface du globe et quasiment à toutes les époques. »* Selon cet auteur, la cartographie a évolué au cours de six « âges » successifs : philosophique (l'Antiquité grecque), théologique (plutôt obscurantiste du IVe au XIIe siècle en Occident), humaniste (la Renaissance), scientifique (XVIIIe siècle), universel (XIXe siècle), enfin celui du satellite. La première carte-image du monde connue, une tablette babylonienne, date du VIe siècle, mais il faut attendre l'aube du XVe pour que les savants redécouvrent la *Géographie* de Ptolémée (IIe siècle avant notre ère), qui sera un des premiers livres imprimés, en même temps que la Bible : par-delà les siècles et les mers, la rencontre de Christophe Colomb et du bibliothécaire d'Alexandrie scelle la naissance de la carte moderne, *« synthèse de la carte scientifique, mais théorique, de Ptolémée et du portulan, exact mais empirique »*.

Dès lors, les progrès de la cartographie signent les conquêtes – et l'exploitation – de nouveaux territoires. Objet d'une rivalité exacerbée et d'un secret jalousement gardé, la carte demeure souvent manuscrite, tant la représentation du monde est d'abord celle des puissants. Une certaine appréhension a peut-être saisi le géographe La Hire lorsqu'il publie, en 1682, la nouvelle carte des contours de la France : elle allège la silhouette du pays de quelque embonpoint. Le Roi Soleil n'en prend pas ombrage et s'amuse que *« les messieurs de l'Académie lui aient fait perdre une partie de son royaume »*.

En fait, passionné de géographie (comme Louis XV et surtout Louis XVI), il a déjà souscrit à l'initiative de Colbert en créant, en 1666, l'Académie des sciences ainsi que l'Observatoire de Paris – devenant affaire d'Etat, la cartographie balbutie les premières notions d'un aménagement du territoire à venir. Après l'abbé Picard, quatre générations de la famille Cassini s'échinent à établir la fameuse carte topographique éponyme. Publiée au milieu du XVIIIe siècle, la « carte de Cassini » se vend à quatre livres la feuille. Las ! La frappant du secret d'Etat, Napoléon s'en réserve ensuite l'usage, strictement militaire, tandis que les autres puissances européennes se dotent d'instituts officiels, dépendant généralement de l'armée. En 1831, le corps des ingénieurs géographes, créé en 1696 par Vauban, est assimilé au corps d'état-major ; ses officiers, après avoir effectué une nouvelle triangulation entre 1818 et 1824, élaborent une carte topographique, imprimée au 1/80 000, en noir et blanc : celle, fameuse, dite « de l'état-major », dont la publication s'étale de 1832 à 1880.

Pour dresser la carte de la France qui l'a détrônée, le service géographique de l'armée d'abord, puis l'IGN se sont appuyés sur des points de repère fournis par les réseaux géodésique et de nivellement. Le premier part de la croix du Panthéon à Paris et compte plus de cent mille points – dont la position est connue au millimètre près – répartis dans toute la France. L'altitude des quatre cent mille repères du second a été déterminée très précisément à partir du niveau zéro donné par le marégraphe de Marseille. Le (beau) temps des arpenteurs célestes, la flotte d'avions IGN basée à Creil, est compté, les conditions maximales de navigation et de prise de vues n'étant réunies, en France, que trente jours par an. Le terrain est photographié à la verticale, la focale de l'objectif et la hauteur de vol déterminant l'échelle de la photo aérienne. Une première ébauche de carte est tracée (photogrammétrie), en observant les photographies aériennes en stéréoscopie (vision en trois dimensions à partir de deux photos prises sous deux angles différents). Sur le terrain, les « compléteurs » relèvent les détails invisibles sur photos et recueillent les données topographiques ainsi que la toponymie.

D'autres types d'informations peuvent être fournies par l'Office national des forêts (les numéros de parcelles), la Caisse nationale des monuments historiques (l'indication des villes d'art) ou les fédérations de randonneurs pédestres, équestres, etc. Les artistes cartographes gravent ensuite sur des matières plastiques les différentes couleurs de la carte, qui peut être enfin imprimée. Encore réalisée selon une chaîne de production classique, la Top 25 sera produite, dans deux ans, à partir des bases de données informatiques et des techniques de numérisation.

En tout cas, ce sont pas moins de dix millions de cartes par an – dont quatre millions destinées au grand public – qu'imprime l'établissement public administratif. Sa mission : réaliser et tenir à jour la carte de base de la France et ses cartes dérivées. Histoire oblige, son premier client demeure l'armée. En effet, le 1er juillet 1940 est dissous le service géographique de l'armée, créé en 1888, en même temps qu'est fondé l'Institut géographique national qui hérite de quatre Potez 540, des bombardiers reconvertis par le SGA en avions d'observation. L'année suivante, l'Ecole nationale des sciences géographiques ouvre ses portes aux futurs ingénieurs et techniciens de l'Institut (deux cents élèves par an). Aujourd'hui, il emploie deux mille agents, dont trois cents ingénieurs, compte six centres interrégionaux de production et dix-sept agences régionales, une filiale à l'exportation (IGN-France International), une unité de production et de traitement d'images spatiales (IGN Espace), une imprimerie intégrée, une base aérienne à Creil et un service de documentation internationale (1 500 000 cartes et 4 millions de photos aériennes).

Outre dix mille points de vente en France (dont cinq cents géolibraires), l'Institut tient boutique, sur 650 m², à l'Espace IGN, sur les Champs-Elysées, où les Franciliens peuvent préparer leurs escapades. Avec trente mille exemplaires vendus par an, la carte de la forêt de Fontainebleau fait figure de best-seller, un succès certes relatif compte tenu du nombre de visiteurs (dix millions par an !). *« Selon l'étude typologique que nous avons réalisée il y a deux ans, notre clientèle présente un niveau socioculturel élevé : plus de 60 % sont bacheliers... »*, commente Pascal Lory, directeur du marketing à l'IGN. A sa collection de seize cartes consacrées aux principales forêts d'Ile-de-France, l'IGN a apporté une amélioration certaine, notamment dans la présentation : logo au goût du jour, photo couleur attractive en couverture, meilleure lisibilité grâce aux six couleurs employées (au lieu de quatre), papier plus doux et plus grande surface couverte que les autres Top 25.

« Notre politique de nouveaux produits tente de « coller » à la vague des loisirs actifs. C'est pourquoi nous développons les contacts avec les fédérations et les éditeurs de ce secteur », résume Pascal Lory. Au point que la carte des golfs de France (no 910) et celle consacrée au canoë-kayak et aux sports d'eau vive (no 905) sont déjà parues. Grimpeurs et adeptes du VTT devront patienter encore quelques mois... Avec la Fédération française des randonneurs pédestres, qui regroupe 1 200 associations, les relations sont déjà anciennes : l'IGN fournit les fonds de cartes (au 1/50 000) nécessaires à la réalisation des cent vingt topo-guides régionaux de la FFRP que l'Institut distribue, tandis que les quelque cinq mille bénévoles de la Fédération transmettent l'information recueillie sur le terrain – 40 000 kilomètres de sentiers de grande randonnée (GR et GR de pays) et 80 000 kilomètres d'itinéraires de promenade. Depuis l'année dernière, la FFRP a d'ailleurs entrepris une campagne de communication visant à sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine des chemins et des sentiers de France (plusieurs centaines de milliers de kilomètres !), que menacent tant l'abandon que l'urbanisation.

Des Journées nationales de la randonnée ainsi que des Assises régionales et nationales des chemins et sentiers de France se tiendront donc en 1994 et devraient poser les jalons d'un futur conservatoire national des chemins et sentiers de France. Une piste à suivre...

Véronique Balizet

(1) *Représenter le monde*, de Françoise Minelle (collection « Explora », Presses Pocket).

MARCHEUR

Rouge et blanc : le GR

« C'est pendant la guerre et dans la Résistance que mon grand-père, chirurgien à Nîmes, a découvert les chemins, *raconte Eric Bosc*. En 1947, il fut l'un des fondateurs du Comité national des sentiers de grande randonnée, ancêtre de la FFRP, qui ont défini la notion de GR et inventé le fameux sigle rouge et blanc. A l'aide des cartes d'état-major de l'armée et de leur connaissance de la région, ils ont mis au point la technique du balisage et tracé des itinéraires nord-sud et est-ouest à travers la France, en passant par les lieux les plus agréables et avec le souci de retrouver d'anciens chemins. Dans ma région des Cévennes et du Languedoc-Roussillon, les itinéraires empruntent les anciennes drailles de transhumance, de larges pistes par lesquelles les bergers et leurs troupeaux de moutons gagnaient les montagnes...

» J'ai presque quarante-huit ans et je marche depuis plus de trente ans. Au plaisir des débuts, celui de l'effort physique, se sont ajoutés ceux que procurent la découverte de la nature, la rupture avec le monde citadin, stressant et bruyant, l'aspect convivial de la marche. A l'exemple de mon grand-père, je participe, depuis quatre ans, à la création d'un chemin de fond de gorges, celles du Gard et du Gardon, qui sera ouvert au printemps prochain. Créer un itinéraire, c'est passionnant ! Cela nécessite une recherche historique, des travaux de cartographie et de cadastre ; il faut interroger les gens du pays afin de retrouver l'itinéraire sur le terrain, enfin demander l'autorisation auprès de la commune.

» Dans le Gard, nous sommes une trentaine de baliseurs qui nous chargeons de l'entretien des 1 800 kilomètres de sentiers existants. Chacun, selon sa disponibilité, s'occupe de 20 à 60 kilomètres. Médecins, enseignants, chômeurs, retraités, nous passons de temps à autre une journée ensemble à nettoyer les chemins. Avoir le chemin le plus beau, le mieux entretenu, cela fait partie de l'amour-propre du bénévole et encourage une petite compétition entre nous.

» Chaque année, nous vérifions que l'itinéraire est maintenu et que le balisage est respecté – on n'a pas que des amis dans l'espace rural, où l'intrusion du citadin n'est pas toujours bien vue. On part avec les cartes, du matériel de nettoyage (sécateur, machette) et de fléchage de direction (clous, marteaux, pancartes, etc.), une petite caisse en bois qui contient du matériel de peinture : les GR sont signalés en rouge et blanc – c'est une marque déposée –, les petites randonnées en jaune et les GR « de pays » en rouge et jaune. On parcourt rarement de grandes distances dans la journée car on marche lentement et on est chargé.

» Un point de vue, une vieille église, ça fait plaisir lorsqu'on a quelques kilomètres avant d'y parvenir. Et puis, la marche à pied, c'est simple : il suffit de mettre un pied devant l'autre... »

V. B.

FORÊTS À PIED

Cartes Top 25 forêts

Seize cartes de l'IGN permettent d'arpenter dans le détail les forêts de : Versailles, Marly et Saint-Germain (2214 ET) Rambouillet, PNR de la haute vallée de Chevreuse (2215 OT) ; Etampes/Dourdan (2216 ET) ; Clermont/Creil (2312 ET) ; Montmorency, L'Isle-Adam et Carnelle (2313 OT) ; Paris-Meudon et Fausses-Reposes (2314 OT) ; Palaiseau/Arpajon (2315 OT), Milly-la-Forêt/Malesherbes/La Ferté-Alais (2316 ET), Chantilly, d'Halatte et Ermenonville (2412 OT) ; Dammartin-en-Goële (2413 OT) ; Marne-la-Vallée/Eurodisneyland (2414 ET) ; Evry/Melun (2415 OT) ; Fontainebleau (2417 OT), Compiègne et Laigue (2511 OT) ; Villers-Cotterets (2512 OT) ; Meaux-vallée de l'Ourcq (2513 OT). Prix : 53 F.
En outre, la carte intitulée France-Grande randonnée (n 903) offre une vue d'ensemble de tous les sentiers de grande et petite randonnée en France. Prix : 25 F.

▶ **Chez tous les revendeurs IGN et à l'Espace IGN, 107, rue La Boétie, 75008 Paris. Liste des points de vente labélisés IGN sur Minitel 3615 code IGN.**

Topo-guides de l'Ile-de-France

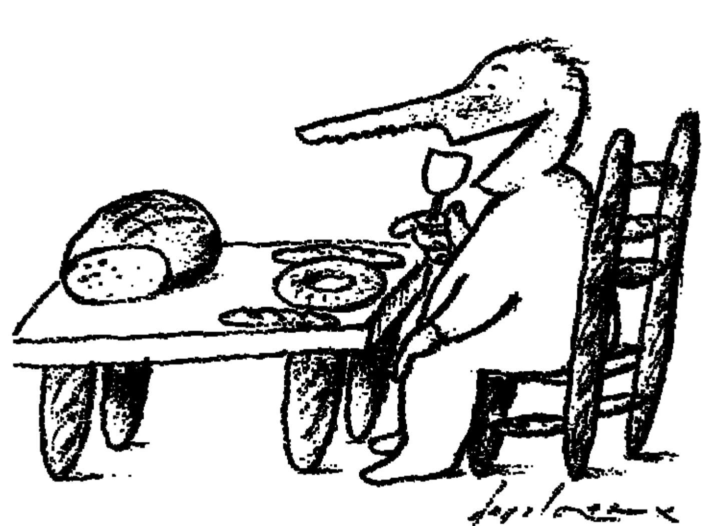
Reconnue d'utilité publique et agréée jeunesse et sports et environnement, la FFRP publie cent vingt topo-guides (format 13,5 × 21 cm), véritables guides pratiques pour découvrir, à pied sur les sentiers balisés, les régions françaises. Chacun contient un plan général avec l'ensemble des itinéraires décrits, des idées et des tracés d'itinéraires, des informations pratiques (adresses et ressources utiles, bibliographie, etc). Sept topo-guides permettent de découvrir les sentiers de grande et de petite randonnée de l'Ile-de-France, accessibles par les transports en commun : tour Ile-de-France (101), Ile-de-France est (104), Ile-de-France ouest (121), Yvelines (043), vallées Marne et Morins (018), vallons de l'Essonne (117), vallée du Loing (110).

▶ **Vendus 72 F, 80 F et 89 F selon le volume, dans les comités départementaux, au siège de la Fédération (9, avenue George-V, 75008 Paris. Tél : 47-23-62-32) ainsi que chez les revendeurs IGN et à l'Espace IGN. Minitel 3615 code Rando. Centre d'information Sentiers et Randonnée, 64, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél : 45-45-31-02.**

TABLE

Le pain du boulanger

***« Je vous ferai un pain si bon que ça ne sera plus un accompagnement pour autre chose, ça sera une nourriture pour les gourmands. »* Pagnol, *la Femme du boulanger*.**



Le pain ? Une pâte levée obtenue avec de la farine de blé ou de seigle, additionnée d'eau et de sel, et cuite au four. Symbole d'une tradition française alimentaire, le pain est-il nécessaire ? La Faculté l'affirme. Mais dans la production industrielle de la boulangerie actuelle, bien peu de produits correspondent à l'exigence minimale. On assiste pourtant, de plusieurs manières, à un retour du pain. A Paris aujourd'hui, les boulangers-artisans se comptent sur les doigts de la main. Ceux, du moins, qui ne se contentent pas d'employer des pâtes congelées ou des farines composées, prêtes à l'emploi.

Quelques rares restaurateurs font leur pain, avec plus ou moins de bonheur : chez Alain Passard, Jean-Claude Ferrero ou bien l'illustre Robuchon, le pain est un régal. D'autres s'adressent aux bons fournisseurs, dont Poilâne est le champion toutes catégories, mais aussi Saibron, le *Moulin de la Vierge*, Poujauran et quelques autres, auxquels il faut ajouter plusieurs nouveaux venus : Beauvallet et Julien, qui fournissait l'excellente baguette du *Dodin-Bouffant*, et Galupeau, proche du marché Saint-Germain. Et aussi Michel Moisan, un cas à peu près unique. Restaurateur à l'enseigne des *Vieux Métiers de France* (1), il est aussi boulanger-artisan, rue de Patay, dans le treizième arrondissement de Paris, et partage son temps entre ses fourneaux et son pétrin ! Le pain quotidien, c'est l'élément autour duquel se cristallise la vie du groupe. Il n'est que de voir la queue, devant la boulangerie, rue de Patay, le soir, pour acquérir la flûte chaude ou bien la tourte au levain, qui fleure une délicate odeur de bon pain d'il y a très longtemps.

La flûte est obtenue par le pétrissage rapide de deux farines différentes, un « pointage » lent d'environ douze heures ; la cuisson dans un four classique assure une croûte croquante et fine, et une mie bien alvéolée, qui reste fraîche toute une journée. La tourte au levain est une farine de blé issue de l'agriculture biologique. Le goût de levain, légèrement acidulé, persiste après la cuisson ; la mie est légère et fraîche, due à la farine employée, broyée avec une meule de pierre. C'est ce pain qu'il sert à ses hôtes, naturellement, dans l'extravagante salle à manger de son restaurant, richement décorée par les Compagnons du tour de France. Un pain qui porte une charge émotionnelle, celle du terroir, perdu ou retrouvé ? Allez savoir ! *« Le pain, encore une fois, campe au premier plan, comme une substance vitale, symbole de la lumière solaire et des grands espaces lumineux »*, nous dit Piero Camporesi (2).

Le pain quotidien, c'est bon, c'est nourrissant, mais monotone. Nos boulangers en réveillent les saveurs. Et la mode, capricieuse par nature, s'inspire parfois des usages de l'Antiquité : les Romains aromatisaient déjà leur pain avec la graine de pavot, de cumin, de fenouil ou avec du persil. Sa qualité pourtant, et sa consommation, ont également chuté, ce qui explique la réaction de ces pères nourriciers que sont les restaurateurs qui s'intéressent au pain. A Paris, chez ces artisans réputés, qu'ils proviennent du fournil ou bien qu'ils soient de haute cuisine, le travail se fait avec soin, ainsi que l'entend Alain Raichon, le chef du *Saint Moritz* (Paris 8e). C'est le *sine qua non* de cette boulangerie de mémoire.

Le particulier peut aussi « mettre la main à la pâte » (3), grâce aux farines des magasins Naturalia. Il lui suffira de préparer son levain la veille au soir, une dizaine d'heures avant de pétrir la pâte, en délayant le tiers de la farine et de la levure. Il laissera reposer le récipient recouvert d'un linge à la température du local. Le lendemain, il ajoutera le sel et l'eau, le reste de la farine et de la levure. Il lui faudra ensuite travailler la pâte avec énergie, l'allonger avec la paume et la replier pour emmagasiner l'oxygène nécessaire à l'extension des levures. Suivra la première fermentation, pendant une heure environ ; ensuite viendra le façonnage du pâton, puis l'enfournage, après la ciselure à la pointe du couteau, qui est la signature de l'artiste.

Jean-Claude Ribaut

(1) Aux Vieux Métiers de France, 13, bd Auguste-Blanqui Paris 13e. Tél. : 45-88-90-03

(2) *La Terre et la Lune. Alimentation, folklore, société.* Aubier, collection « Histoires » 1993, 145 F.

(3) *Les Vieux Fours à pain (Construire son four, faire son pain)*, de Pierre Delacrétaz. Cabédita, Morges (Suisse), 1993.

▶ ***Bon pain :***

Michel Moisan, 114, rue de Patay, Paris-13e, tél. : 45-83-80-13 (goûtez aussi l'excellent gâteau berrichon aux rattes de Jean-Pierre Clot).

Beauvallet et Julien, 6, rue de Poissy, Paris 5e, tél. : 43-26-94-24.

Galupeau, 12, rue Mabillon, Paris 6e, tél. : 43-54-16-93.

LE VIN

Les lignes du Seigneur

La SNCF a-t-elle une mémoire ? Aurait-elle une parole ? Au début des années 80, quand le TGV Atlantique n'était encore qu'un rêve, la Société nationale avait annoncé son intention de percer le tuffeau du coteau nord de la Loire, à hauteur de Vouvray, en un lieu dit la Vallée-Chartier. Atteinte majeure à un site superbe, stérilisation des caves où vieillissaient d'antiques millésimes et de plus jeunes en effervescence, viol souterrain d'un terroir d'appellation d'origine contrôlée, le projet avait vivement ému.

Puis vint l'heure du compromis. Et l'on entendit la puissance ferroviaire annoncer que le TGV honni deviendrait le plus bel ambassadeur des vins de la région en général et des vouvrays en particulier, qui seraient quotidiennement servis dans les rames bleues du futur. Les vignerons se dirent alors que, tout compte fait, ce tunnel valait bien un marché. Et l'on vit, un jour de grand soleil, les confréries vigneronnes de Vouvray et de Montlouis se retrouver sur le pont du TGV au-dessus du fleuve royal qui, depuis toujours, les séparait. C'était en 1988.

Mais, aujourd'hui, la promesse n'a pas été tenue ! Oublieuse, la SNCF a laissé à un tiers la gestion anonyme de ses futurs bars ; et des vins de Vouvray, il semble ne jamais avoir été, ici, question. En lieu et place on trouve le plus triste, le plus aseptisé des programmes gustatifs : muscadet et rosé de Loire millésimés 1992 de la maison Sauvion (qui sait pourtant, ailleurs, proposer sous son nom quelques remarquables productions nantaises) ; un pauvre cahors côtes-d'olt, privé de son âge, et un bordeaux générique 1991 (château-ducla) étrangement sélectionné par Jean-Claude Jambon, *« meilleur sommelier du monde »*. Le tout, quelle que soit l'étiquette, est vendu 25 francs les 25 centilitres.

Dans cette vitrine de la technologie française, de telles propositions heurtent le bon goût et nuisent autant à l'enjeu qu'au renom des vins et aux véritables intérêts de la viticulture. Et l'on en vient soudain, fort de cette promesse oubliée, à rêver à d'autres trains, à des rames d'harmonie où l'on offrirait les vins issus des terroirs traversés. Le TGV Atlantique offrirait alors alternativement les trop peu connus *coteaux-du-vendômois*, des vouvray, des montlouis, un noble-joué, avant la simplicité sauvignonne des vins du haut Poitou et les superbes complexités libournaises de Pomerol et de Saint-Emilion.

Ainsi ouverts, les jeux ne seraient jamais faits tant sont infinis dans l'Hexagone les croisements du train et de la vigne. On descendrait le Rhône accompagné des incroyables accents de la syrah et du viognier. L'Alsace, de Colmar à Strasbourg, oserait enfin lutter contre la bière. La Champagne réclamerait au plus vite le transport ferroviaire de ses bulles. Le Beaujolais trouverait un nouveau territoire, et la Bourgogne pourrait enfin perdre sa pudeur. Fort d'une telle révolution, on oserait un jour quitter le rêve en gare de Roanne pour, à pied, aller goûter, dans l'opulence de chez Troigros, simple côtes-roannaises que propose, sans fard ni gêne, Jean-Jacques Banchet. Puis, enfin, remontant les ballasts de la Loire, on irait brûler un cierge laïque devant le gouffre de la Vallée-Chartier.

Jean-Yves Nau

▶ **La véritable découverte des coteaux du Vendômois (multiples cépages, production microscopique) impose le voyage au pays de Ronsard. Dans l'attente, se renseigner en confiance chez Claude Norguet (tél. 54-77-12-52) ainsi que chez Jean Brazilier (tél. 54-72-81-72) 41100 Thoré-la-Rochette.**

A Montlouis, il faut noter deux superbes anomalies liquoreuses issues de vendanges tardives et triées. Jacky Blot, domaine de la Taille-au-Loup (tél. 47-39-50-80) et Jacky Suppligeau, 37270 Montlouis-sur-Loire (tél. 47-45-07-75). 90 F le 1990 liquoreux et 40 F le 1992 moelleux.

Deux signatures des côtes-roannaises : celles de Robert Sérol, 42370 Renaison (tél. 77-64-44-04) et Alain Baillon 42820 Ambierle (tél. 77-65-65-51).

JEUX

PHILATÉLIE

Saint Nicolas

LA Poste mettra en vente *générale, lundi 29* novembre, un *timbre* à 2,80 F, affecté d'une surtaxe de 0,60 F en faveur de la Croix-Rouge française. Réalisé d'après une image de Metz, il représente *saint Nicolas.*

Les productions de l'imagerie *de Metz, florissante* au siècle dernier, étaient surtout axées sur la morale et l'instruction, avec des icônes religieuses, des contes, des planches militaires et des évocations de *l'époque napoléonienne.*

Saint Nicolas, évêque de *Myre, serait né à la fin du troisième ou au début du quatrième siècle à Patara (Turquie actuelle) et décédé vers 343. Il est représenté sur le timbre avec, à sa droite, un bateau qui rappelle son rôle de protecteur *des navigateurs en détresse.* A ses pieds figurent les trois petits enfants – qui s'en allaient glaner aux champs – qu'il aurait ressuscités après leur meurtre par un aubergiste. *Saint Nicolas apparaît déjà, en France, sur des timbres de 1951* (imagerie d'Epinal) et 1974 (basilique de Saint-Nicolas-de-Port).



D.R.

Le timbre, au format vertical 27 x 32,75 mm, dessiné par *Jean-Paul Véret-Lemarinier,* gravé par *Claude Durrens,* est imprimé en taille-douce. Il est vendu à l'unité et en carnet de dix (34 F).

P. J.

▶ Vente anticipée à Metz (Moselle), *les 27 et 28 novembre, au bureau de poste* « premier jour » ouvert dans l'église Saint-Pierre-aux-Nonnains, 1, rue de la Citadelle (derrière l'Arsenal).

En filigrane

• **Grand Prix de l'art philatélique.** – La série consacrée aux espèces protégées de canards, dessinée *et gravée par* Marie-Noëlle Goffin, émise le 6 février dernier, a remporté le 43e Grand Prix de l'art philatélique français décerné par le *jury qui se réunit traditionnellement* à l'occasion du Salon philatélique d'automne.

• **Natacha.** – L'hôtesse de l'air Natacha, héroïne du dessinateur François Walthéry, figure sur un timbre mis en vente *par la Poste belge,* le *16 octobre.*

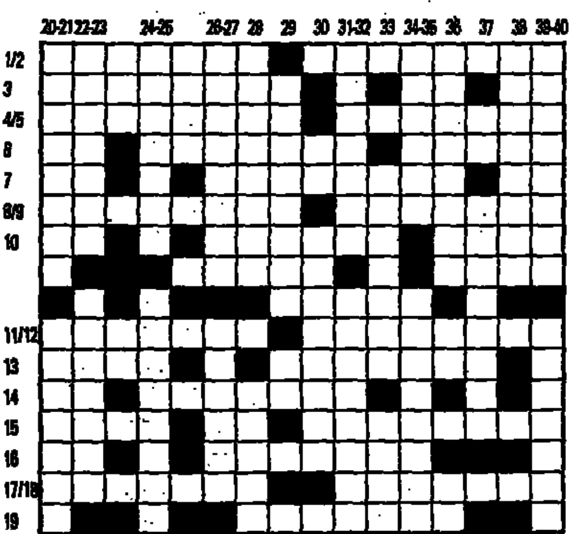
• **Ventes.** – *Solide vente à prix nets Roumet (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56),* avec catalogue couleurs de 167 lots de France classique.

Belle vente sur offres de *novembre* Xavier Pigeron (Paris, tél. : (1) 45-48-86-16). *France et colonies classiques* : bloc de neuf du Cérès 40 c orange (départ 12 500 F), *La Rochelle* n° 261A (30 000 F), Tahiti, nos 2 et 3a (11 000 F et 9 000 F).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes,* 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen récent contre 15 F en timbres.

Anacroisés (R)

n° 792



HORIZONTALEMENT

1. AABEFFL. – 2. AGINSTUW. – 3. EEEIMNUV. – 4. IINORSTU. – 5. EEMNOST (+ 1). – 6. ACENNNT. – 7. AACILMOR. – 8. AEEFILNR (+ 3). – 9. AAESSTT (+ 1). – 10. ADINNT. – 11. EEGPRUX. – 12. DEGINRSS. – 13. EEISSST (+ 1). – 14. EIINSTU. – 15. ACEEEIMS. – 16. ABEORRS (+ 4). – 17. IOOPPRR. – 18. AELNRTU. – 19. AOPSTTU.

VERTICALEMENT

– 20. AEUNTUX. – 21. ACEEPRS (+ 3). – 22. EEFLNTU (+ 1). – 23. EEIPRRX. – 24. ACEILOV (+ 2). – 25. CEIIMNPU. – 26. ADELNORS. – 27. BGIORU. – 28. ACEIIMNT (+ 2). – 29. EEEINRSS (+ 4). – 30. ADEIIRST (+ 9). – 31. AAMNTTW. – 32. EEEGMNRT (+ 2). – 33. EHIMSST. – 34. AMMNOT. – 35. AACIOSTT. – 36. ADEGLRUU. – 37. EHIMMOST. – 38. ADEENNOS. – 39. AEESSSTT (+ 2). – 40. EGILRSS (+ 1).

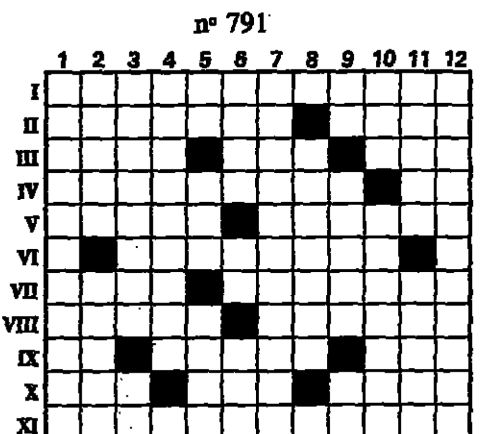
SOLUTION DU N° 791

1. NAZAREEN. – 2. SOLFIEE (FOLIEES). – 3. *NIZERE (NIEREZ, RENIEZ).* – 4. *MARECAGE.* – 5. TACLERA (CALTERA, LACERAT, RECALAT). – 6. ROTARIEN (AIRERONT...). – 7. IDOINES. – 8. NIAMES (SAMIEN...). – 9. SUGGERA (GAGEURS, GRUGEAS). – 10. DOSERENT (RETONDES, DETRONES). – 11. AVERSES (REVASSE, VESSERA). – 12. ESPADON. – 13. ALIBORON, âne. – 14. ACETEUX (CETEAUX, EXECUTA). – 15. RAREFIE (REFAIRE, REFERAI). – 16. PRETEUSE (PETREUSE, REPUTEES). – 17. BIENFAIT. – 18. TERRER. – 19. LILIAL. – 20. RETICULE. – 21. FLEOLES. – 22. INTRANT (NITRANT). – 23. RUSSISAS. – 24. NUMERISA (URANISME...). – 25. ARBORAI. – 26. UVULAIRE. – 27. ZEROTAGE. – 28. *GRABEN.* – 29. *RECUREES (RECREUSE).* – 30. OFFICIA (COIFFAI). – 31. RECRIA (CARIER, CIRERA, CRIERA, ECRIRA). – 32. *ENGRENAS (GARENNES).* – 33. *OEILLET.* – 34. SEPTIMO (IMPOSTE). – 35. OREADES (ADOREES). – 36. ACETAL (CALETA, ECALAT, ECLATA). – 37. LEUCOSE (OCULEES, CLOUEES, ECOULES, *COULEES*). – 38. *DETELEES (DELESTEE).* – 39. RIOTER. – 40. ILIENNE. – 41. NEURULAS. – 42. ECRASAT (ACTERAS, CARATES, ECARTAS, RECASAT). – 43. EXERESES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Mots croisés

n° 791



HORIZONTALEMENT

I. C'est du billard. – II. On la sonde. Sur la table, on fait peu de poids. – III. Une vraie punaise! Enfin dans sa majorité, mais n'est pas chef de la famille. Il n'est pas *impossible* de l'ébranler. – IV. Peuvent tirer le canon. Rivale de BB. – V. Il a tout d'un bloc de glace. Gare, ses feuilles sont coupantes. – VI. Fière de sa croix. – VII. Appartient au privé. Après la moisson. – VIII. Bonnes à *mettre* en terre. N'a plus de sens commun. – IX. Note. Protège le tapis. Présente force et épaisseur. – X. C'est maintenant la quatrième. Ile. Il bée ou se ferme *pour dispenser ou retenir sa chaleur.* – XI. Les forces leur manquent, et aussi l'envie.

VERTICALEMENT

1. Ne travaille pas en sécurité. – 2. Prélude au repas. En fit trop. – 3. Grande bouffe. A l'intérieur. – 4. A plusieurs, elles font des histoires. – 5. Note. Peut être nourri. Souvent appelé pour les I. – 6. Ne nous en couvrons pas. Note. A des *tons cuivrés.* – 7. Indispensables *pour la danse du ventre.* – 8. Ouvrent une voie. – 9. Possessif inversé. Ils sont sous nos yeux. Note. – 10. Dans les Pyrénées. Convient pour le vase. – 11. Il est dans la descendance de Noé. Pour s'y installer, il *vaut mieux retourner* la position. – 12. Prennent la place à leur tour et parfois avant leur tour.

SOLUTION DU N° 790

Horizontalement

I. Examinatrices. – II. Dévolu. Augure. – III. Unau. Batelier. – IV. Conspire. St. – V. Apt. Lésés. Eve. – VI. Thana. Isba. On. – VII. Rogaton. Irait. – VIII. Ibères. Creuse. – IX. Ce. Caen. Ecrin. – X. Estourbissent.

Verticalement

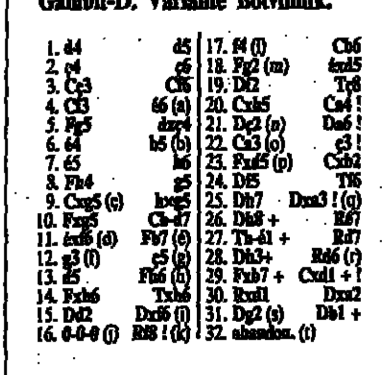
1. Educatrice. – 2. Xénophobes. – 3. Avantage. – 4. Mous. Narco. – 5. Il. Plateau. – 6. Nubie. Oser. – 7. Arsin. NB. – 8. Tâtées. – 9. Rue. Sbires. – 10. Igls. Arecs. – 11. Cuite. Aure. – 12. Ere. Voisin. – 13. Serpentent.

François Dorlet

Echecs

n° 1564

(Championnat du monde par équipes, Lucerne, 1993)
***Blancs* : G. Kamsky (Etats-Unis)**
***Noirs* : A. Shirov (Lettonie)**
Gambit-D. Variante Botvinnik.



1. d4	d5		17. f4 (l)	Cb6
2. ç4	ç6		18. Fg2 (m)	éxd5
3. Cç3	Cf6		19. Df2	Té8
4. Cf3	é6 (a)		20. Cxb5	Ca4 !
5. Fg5	dxç4		21. Dç2 (n)	Da6 !
6. é4	b5 (b)		22. Ca3 (o)	ç3 !
7. é5	h6		23. Fxd5 (p)	Cxb2
8. Fh4	g5		24. Df5	Tf6
9. Cxg5 (c)	hxg5		25. Dh7	Dxa3 ! (q)
10. Fxg5	Cb-d7		26. Dh8 +	Ré7
11. éxf6 (d)	Fb7 (e)		27. Th-é1 +	Rd7
12. g3 (f)	ç5 (g)		28. Dh3+	Rd6 (r)
13. d5	Fh6 (h)		29. Fxb7 +	Cxd1 + !
14. Fxh6	Txh6		30. Rxd1	Dxa2
15. Dd2	Dxf6 (i)		31. Dg2 (s)	Db1 +
16. 0-0-0 (j)	Rf8 ! (k)		32. abandon. (t)	

NOTES

a) La « défense slave » et ses dérivés comme le « système de Méran » (3. Cf3, Cf6 ; 4. Cç3, é6 ; 5. é3, Cb-d7 ; 6. Fd3, dxç4 ; 7. Fxç4, b5) et le « système Botvinnik » (3. Cf3, Cf6 ; 4. Cç3, é6 ; 5. Fg5, dxç4 ; 6. é4, b5 ; 7. é5, h6 ; 8. Fh4, g5) font partie du répertoire cher au grand maître letton.

b) Entrant dans le « système Botvinnik ».

c) Une autre grande variante *consiste en 9. éxf6, gxh4 ; 10. Cé5,* Dxf6 ; 11. g3 ou 11. Fé2. Le recul du Fh4 en g3 favorise les Noirs ; par exemple, 9. Fg3, Cd5 ; 10. Cd2, Cb-d7 ; 11. Cd-é4, Da5.

d) 11. g3 est également jouable.

e) Et non *11..., Cxf6 ? à cause de* 12. Df3, Fé7 ; 13. Cxb5.

f) La vieille suite 12. Fé2 cède aux Noirs une forte initiative après *12...,* Db6 ; 13. a4, 0-0-0 ; 14. a5, Da6 ; 15. 0-0, ç5 ; 16. d5, éxd5 ; 17. Cxd5, *Dd6 ; 18. Cf4,* Dé5 ; 19. Ff3, Dxg5 ; 20. Fxb7+, Rç7 ! (Nei-Book, Tallinn, 1965).

g) Ou *12..., Db6 ; 12..., Dç7 et* 12..., Da5.

h) Un carrefour important. Une faute à éviter est *13..., b4* à cause de 14. Fxç4 !, bxç3 ; 15. dxé6 avec gain. La continuation *13..., Db6 ;* 14. Fg2, 0-0-0 ; 15. 0-0 ; b4 a été longuement *analysée et semble poser quelques problèmes difficiles aux Noirs* ; 16. Ca4, Db5 ; 17. a3 !, Cb8 ; 18. axb4, çxb4 ; 19. *Dg4,* Fxd5 ; 20. Tf-ç1, *Dd7 (20...,* Cç6 est préférable) ; 21. Txç4+ !, Fxç4 ; 22. Dxç4+, Dç7 ; 23. Cb6+ !, axb6 ; *24. Fb7+ !, Rxb7 (si 24..., Rd7 ;* 25. Db5+, Rd6 ; 26. Ff4+) ; 25. Ta7+, Rxa7 ; 26. Dxç7+, abandon. (Tolstyn-Kozlov, 1988).

i) Ou 15..., Txf6 ; 16. Fg2, Cé5 ; 17. 0-0, Cf3+ ; 18. Fxf3, Txf3 ; 19. Dé2, Fxd5 ; 20. Tf-d1 (Karpov-Ribli, 1988). *Shirov suit ici une ligne de* jeu qu'il a récemment expérimentée à Linares contre Youssoupov.

j) Si 16. Cé4 est moins clair : 16..., Df3 ; 17. Cd6+, Ré7 ; 18. Tg1 (si 18. Cxb7, Tb5 !), Dxd5 ; 19. Dxb6, Dxd6.

k) Une amélioration. Après 16..., 0-0-0 ; 17. Cé4 ! les Blancs sont mieux et après *16..., Fxd5 ; 17. Cxd5, éxd5 ;* 18. Fg2, Cb6 ; 19. Fxd5, 0-0-0 ; 20. Fxb7+, Rç7 ; 21. Dxd8, Txd8 ; 22. *Txd8,* Rxd8 ; 23. *Fa6 les Blancs* ont un léger avantage.

l) Si 17. Cxb5, Fxd5.

m) Les Blancs ne craignent pas la suite 18. *Cxd5,* Cxd5 ; 20. *Fxd5,* Td8 ; 21. Dg2, Txd5 ! ; 22. Txd5, ç3 ! ; 23. Th-d1, çxb2+ ; 24. Dxb2, *Dxb2+ ;* 25. Rxb2, *Fxd5 ;* 26. *Txd5,* Txh2+ ; 27. Rb1 avec une nullité probable mais 18. Cxd5, Fxd5 ; 19. Fxd5, *Td8 ;* 20. *Dg2, ç3 !* ; 21. Fé4, *Té8 !*

n) Et non 21. Cxa7, Ta8 ; 22. Cb5, Da6 !

o) Ni 22. Cç3, Cxç3 ; 23. bxç3 (si 23. *Dxç3, Dxa2*), *Tb6 !*

p) Si 23. bxç3, Tb6 !

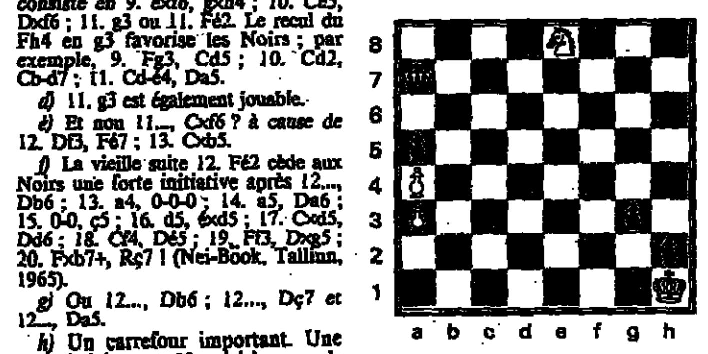
q) Avec une menace d'échec à la découverte.

r) Et non 28..., Rç7 ? ; 29. Té7+.

s) Parant 31..., Dd2 mat.

t) Si 32. *Ré2, Té8+ ;* 33. *Rf1, Dxé1* mat.

ÉTUDE N° 1564
V. CUCIUC (1953)



Blanc (4): Rh1, Cé8, Pa3 et a4.
Noirs (4): Ra7, Pa5, g3 et h2.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1563
M. BENT (1993)

(*Blancs* : Rb5, Ta1 et h1, Cb5. Noirs : Rd7, Td8 et f3, Pé7.)

Si 1. Th-d1+ ?, Ré8 nulle. 1. Ta-d1+, Rç7 (ç8) ; 2. Tç1+, Rd7 ; 3. Th-d1+, Ré8 ; 4. Txd8+, Rxd8 ; 5. Cç6+, Ré8 ; 6. Cé5 !, Th3+ ; 7. Ra4 !, Tb8 ; 8. Th1, Ta8+ ; 9. Rb5 et les Blancs gagnent.

Claude Lemoine

Dames

n° 469

LE COIN DU DÉBUTANT

• *LES DAMES DANS LES* PRISES: (SUITE de la chronique n° 468).

Autres exemples d'application de l'obligation de donner priorité à la prise majoritaire: que la pièce qui prend soit pion ou dame, il faut prendre du côté du plus grand nombre.

3e exemple.

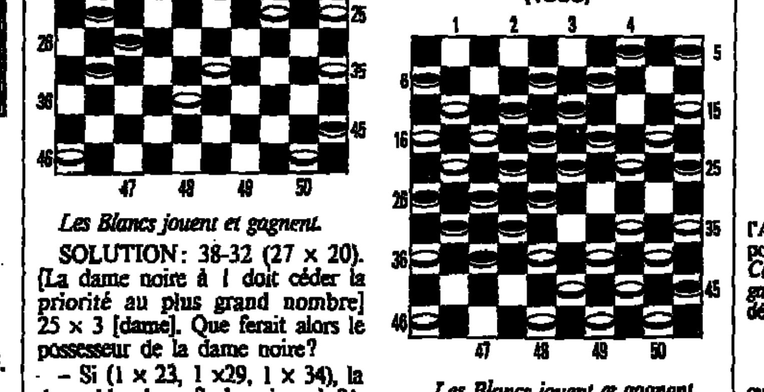
1 2 3 4 / 5 15 25 35 45 / 6 16 26 36 46 / 47 48 49 50

Les Blancs jouent et gagnent.

La dame noire a attaqué, à la case 16, le pion blanc à 11. Mais *ce pion va demeurer sauf;* les Blancs imposant la règle rappelée ci-dessus.

SOLUTION: 23-18 (12 × 32) 34-30 (25 × 43) 49 × 27 (16 × 20) 15 × 51, la dame blanche rafle cinq pièces, +.

4e exemple.



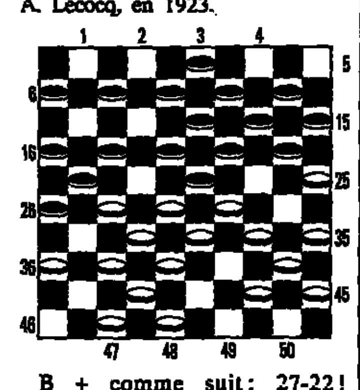
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION: 38-32 (27 × 20). [La dame noire à 1 doit céder la priorité au plus grand nombre] 25 × 3 [dame]. Que ferait alors le possesseur de la dame noire?

– Si (1 × 23, 1 ×29, 1 × 34), la dame blanche rafle les pions à 21, 31 et la dame.

– Si (1 × 40), à quelle case la dame blanche doit-elle s'arrêter après la rafle 3 × ...? Réponse: à la case 48 sinon (40-34...), etc. nulle. Donc 3 × 48 (40-49), *forcé, mais final de gain par opposition* 50-44! (49 × 40) 35 × 44 (45-50 dame) [ou...?] 48-37 (50 × 41) 46 × 37, + *par opposition.*

• *L'UNIVERS MAGIQUE:* coup de dame sans appel exécuté, *dans la position ci-dessous,* par A. Lecocq, en 1923.



B + comme suit: 27-22! (18 × 27) 29 × 18 (13 × 22) 33-29 (22 × 24) 37-31 (26 × 28) 38-32 (X) 42 × 4!!, *rafle six pions, dame,* +.

SOLUTION DU PROBLÈME n° 468
POUGHON (1993)

Blancs: pions à 25, 29, 31, 32, 34, 38, 39, 44, 47.
Noirs: pions à 8, 9, 10, 11, 13, 15, 18, 26, 30.

32-28 (26 ×37) 47-41 (37 × 46) 28-23 (46 × 19...) 29-23! (19 × 29) 25 × 5!, +.

PROBLÈME n° 469
P. GARLOPEAU (Rochefort) (1993)

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION: dans la prochaine chronique.

Composé pour *le Monde,* ce problème comporte une combinaison en 17 temps!

Jean Chaze

Bridge

n° 1561

LA BELLE D'INDIANAPOLIS

Ce chelem réussi à Indianapolis, au *Championnat* d'Amérique, est une *illustration* des miracles que peut parfois accomplir la technique.

♠ V 7 4
♡ A D V 4
◇ A 3
♣ 5 4 3 2

♠ R 10
♡ R 8 7 5
◇ 4
♣ A R 9 8 7 6

N / O E / S

♠ 9 8 5 3 2
♡ 9 2
◇ 9 8 7 5
♣ V 10

♠ A D 6
♡ 10 6 3
◇ R D V 10 6 2
♣ D

Ann.: E. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Nickell	*Walker*	Freeman	*Kniest*
–	–	Passe	1 ◇
2 ♣	contre	passe	2 ◇
passe	3 ♣	passe	3 ♠
passe	4 ◇	passe	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ◇...

Ouest ayant *attaqué* le Roi de Trèfle et l'As de Trèfle, *comment Tom Kniest a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU *contre* toute défense?

Réponse

Il était bien entendu nécessaire que le Roi de Cœur soit en Ouest, mais il fallait prévoir que *le Roi de Pique serait mal placé* car Ouest (qui n'avait que cinq Trèfles) n'aurait guère pu annoncer 2 Trèfles sans cette carte. Alors que pouvait-on espérer?

D'abord *faire quatre Cœurs* et trouver ensuite la douzième levée en *squeezant Ouest* à Pique et Trèfle. Mais qu'arriverait-il si le Roi de Cœur était quatrième (ce qui était le cas).

Il manquait cette fois deux levées! Heureusement, il existe un coup technique qui permet de récupérer ces deux levées, le squeeze répété où *le même adversaire est squeezé deux foix.*

Observez le déroulement de ce squeeze en cascade: après avoir coupé l'As de Trèfle, le déclarant *a fait* une première impasse à Cœur et a coupé une deuxième fois Trèfle (pour être certain qu'Est *ne pourrait plus être gardé* à Trèfle). Ensuite, *il a tiré tous ses atouts:*

♠ R 10 ♡ R 8 7 ♣ 9 — ♠ V 7 ♡ A D 4 ♣ 5 / ♠ A D 6 ♡ 10 6 ◇ 10

Sur le dernier Carreau (et la défausse *du 7 de Pique*), *Ouest subit une terrible* pression: 1) s'il jette le 9 de Trèfle, le déclarant refait l'impasse à Cœur et tire le 5 de Trèfle *affranchi qui permet,* cette fois, de squeezer Ouest à Cœur et Pique; 2) s'il jette un Cœur, c'est le même *scénario,* mais avec le 4 *de Cœur* affranchi pour le squeeze à Pique et Trèfle; 3) s'il jette le 10 de Pique, Sud tire l'As de Pique et la Dame de Pique pour le squeezer à Cœur et Trèfle.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR

Le Championnat du monde junior, qui a eu lieu cet été à Arhus au Danemark, s'est terminé sur la victoire des Allemands qui ont battu les Norvégiens par 254 à 303 IMPs dans la finale de 96 *donnes. Une des deux équipes* américaines a terminé troisième devant les Danois, les Chinois de Taïpeh, les Chinois de *Pékin et neuf* autres pays. *Les* Français n'avaient pas été qualifiés.

La 29e donne de la finale montre bien la technique des juniors allemands.

♠ R 10 8 6
♡ R 9 5
◇ A R
♣ R 10 5 3

♠ 9
♡ D 10 4 2
◇ 9 8 6 5 3 2
♣ A 7

N / O E / S

♠ D 7 5 4
♡ A 8 6
◇ D 7
♣ V 8 4 2

♠ A V 3 2
♡ V 7 3
◇ V 10 4
♣ D 9 6

Ann.: S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nordt	Est
Reps	Molberg	Joest	Kvam
Passe	passe	*1* ♣	passe
1 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest entama le 2 de Cœur pris par l'As d'Est qui a rejoué le 8 de Cœur pour le 7, le *10* et le Roi de Cœur. *Comment Klaus Reps en Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense?

Note sur les enchères

Nord ne pouvait sans doute pas *ouvrir de* « *1 SA* » *dans son système, ce* qui explique l'ouverture de « 1 Trèfle ». Les enchères ensuite sont normales.

A l'autre table, on avait ouvert de « 1 SA » sur lequel Sud avait répondu « 3 SA ».

Philippe Brugnon

RENCONTRE

Jobert l'Africain

Michel Jobert ministre fut bref et marquant. Tenace, tourbillonnant, sensitif... Un de ses secrets de fabrication réside sans doute dans cet « air arabe » qu'enfant il respira dans l'un des terroirs les plus corsés du Maghreb. Aller-retour Paris-Volubilis.

A ce moment-là on ne l'appelait pas encore *« le diabolique Michel Jobert »* (Henry Kissinger, 1982), encore moins *« Diogène » (la France catholique*, 1975) ou *« le Petit Jésus »* (Bernard Pivot, 1975), *ni* même *« le roquet d'Orsay » (le Canard enchaîné*, 1974), et il ne serait venu à l'imagination de personne de voir ce rigide conseiller référendaire à la Cour des comptes en *« Jobert d'Arabie »* (cité entre autres par Mary Weed, chercheuse nord-américaine, 1988) sur fond de coupoles blanches et de palmes molles...

On est au tout début de la décennie 70 et M. Jobert n'est encore que le secrétaire général, certes en vue, d'un Elysée où l'épicurisme pompidolien semble vouloir atténuer les rudes devoirs de la grandeur gaullienne. Les gens au parfum savent évidemment que le parfois sarcastique et toujours discret court bonhomme (1,62 m), en complet droit de Tergal gris, est un énarque amélioré par les cabinets contradictoires de Pierre Abelin et Pierre Mendès France, et dont la seule « couleur » vient d'un couple d'années passées à Dakar au gouvernorat de l'Afrique occidentale française (1956-1958).

Vers 1970, Michel Jobert, œil de Pompidou, escorte donc en Union soviétique Maurice Schumann, alors à la tête du Quai. On les balade *« en province »* jusqu'au très fermé Ouzbékistan. Et soudain, comme dans *Mickey*, la machine à remonter les décennies se met en marche, le passé inconnu du haut fonctionnaire français saute à sa propre figure : *« Je me disais qu'un climat m'était familier dans ce pays et tout d'un coup j'ai trouvé : c'était Rabat en 1930 ! Un spectacle que je connaissais : celui de la colonisation ; la façon dont étaient rangés, le long des trottoirs, les soldats soviétiques et les forces de police, les premiers étant blancs, les secondes teintées, sans communication entre les uns et les autres ; la foule telle qu'elle se promenait sans se mêler. A Samarcande nous nous trouvions bien dans une ville musulmane conquise... »*

Il y a un quart de siècle, le discours intellectuel encore dominant en Europe occidentale imposait l'idée que le communisme avait sans doute permis, allait en tout cas certainement permettre, en Asie centrale, de transcender le colonialisme. Le pied-noir éclairé, *né en 1921 dans* la très coloniale Meknès, championne de la mise en valeur agraire de *« l'Empire chérifien, protectorat de la République française »*, ne pouvait être dupe, même de l'assez réussi habillage idéologique marxiste derrière lequel les Russes maintenaient *« le dernier bel empire colonial issu du dix-neuvième siècle »*.

On n'est pas loin des hautes colonnades de la place administrative meknessienne qui ravissent les urbanistes d'aujourd'hui, on est dans une spacieuse villa ocre franco-mauresque, au fond d'une étroite rue sans nom se terminant par des escaliers, artère silencieuse et feuillue du quartier européen ajouté par le colonat français au Versailles marocain – Meknès fut la capitale monumentale du Sultan-Soleil Moulay Ismaïl (1672-1727). Ici naquit Michel Jobert, *« homme d'Etat français et ami du Maroc »*, décrète la plaque bilingue posée par les autorités locales. Entre les anciennes écuries impériales et un tajine au citron dans la médina, on amène les touristes devant Dar Jobert, la « maison Jobert ».

Jolie petite erreur historique ! Les Jobert étaient des blédards et la parturiente ne vint au chef-lieu, *« chez des amis possédant une grande maison »*, que pour accoucher à portée d'un médecin. La vraie Dar Jobert – et tant mieux pour le jeune Michel qui y passa enfance et adolescence ! – est à une vingtaine de kilomètres de la moderne et banale Meknès, *en* plein pays paysan et arabo-berbère. *On n'insiste jamais assez sur* l'influence du premier décor, sa force – ou sa faiblesse – esthétique, sociologique, historique. Jobert est du Maroc. Bon. Mais il ne serait probablement pas le même homme, et nous ne serions sans doute pas sur ses traces à présent, s'il venait des hideuses rues au cordeau de Port-Lyautey (de nos jours Kenitra) ou des supervillas, cossues jusqu'à l'écœurement, de Casa-Anfa, paysages strictement utilitaires sans esprit ni patine.

Non, Michel Jobert a eu devant lui, jusqu'à dix-huit ans, ce qui est peut-être, outre la splendeur naturelle de montagnes raisonnables couvertes d'oliviers, le panorama le plus déclencheur d'émotion de tout le Maroc, le plus complet quant à l'histoire et à la foi d'un Etat-nation presque aussi antique que la France ; il a eu face à lui le massif Zehroun portant sur ses flancs la Volubilis des Romains, le Moulay-Idriss de l'Islam, comme si un même horizon français lui avait offert Vaison-la-Romaine et Reims sous le ciel de la Sainte-Baume.


GÉRARD UFERAS/AGENCE VU

« Michel Jobert, un pessimiste actif qui a emprunté aux mahométans leur don de patience... »

Volubilis, la Oualali des Maghrébins, fut l'une des résidences des rois berbères de Mauritanie avant d'être choyée par dix césars romains puis de finir en beauté comme l'un des derniers foyers chrétiens autochtones du Maghreb arabisé. Ressuscitée par les Français à partir de 1874, avant donc le traité franco-marocain de protectorat signé à Fez en 1912, la cité enfouie, au fur et à mesure qu'elle rendait mosaïques, colonnes, thermes et basiliques, attisait, comme Timgad ou Tipaza en Algérie, la justification coloniale du retour à *« l'Afrique latine »*.

A une pincée de kilomètres de là, accrochée au même mont, Moulay-Idriss, première et principale ville sainte du mahométisme marocain, perpétuant nom et souvenir d'Idriss I[er], descendant du Prophète, fondateur du royaume chérifien, comme qui dirait à la fois Clovis et Saint Louis.

Du lieu où vivaient les Jobert, le long du filiforme oued Kroumane (ou Roumane), *la « rivière aux grenades »* (1), surtout *connue dans le coin pour son herbe* aphrodisiaque que les puceaux anxieux viennent discrètement cueillir à la veille de leurs noces, on voit, d'ouest en est, en regardant le Zehroun, les murailles abricot de Volubilis, le village cubique de Fortassa assez biblique pour que Franco Zeffirelli y ait tourné *Jésus de Nazareth*, et le double pain de sucre que forment les deux collines abruptes couvertes de maisons blanches de Moulay-Idriss ; avec, comme empenne, sur cette terre aux immuables minarets carrés, le cylindre insolite, inauguré en 1939 – l'année où Michel gagne Paris pour y entrer à Sciences-Po, d'une mosquée incrustée de haut en bas de sourates coraniques vertes et blanches.

Chaque fin d'été, la famille du modeste fabricant d'huiles (Jobert père avait renoué avec la spécialité latine de Volubilis), voltairien au point de ne pas avoir fait baptiser son fils, contemplait les milliers de pèlerins se rendant, à pied ou à dos d'animal, au pèlerinage. Pour complaire à sa douzaine d'ouvriers musulmans, l'entrepreneur *roumi* alla un jour sacrifier lui-même un taureau dans l'enceinte, en principe interdite aux infidèles, du sanctuaire idrisside.

« Je ne voyais guère de Français sauf le mécanicien savoyard. Mes fréquentations étaient à 90 % marocaines. Maman nous faisait la classe sur place. On soignait les yeux malades des enfants qui se présentaient car, à l'époque, toute maison d'Européen dans le bled passait un peu pour une infirmerie. Quant à mes parents, entre eux, ils parlaient surtout de traites à payer... Ça me fait rigoler quand j'entends brocarder maintenant la « richesse facile » des colons du Maroc... Il y en avait de très prospères, certes, mais la majorité étaient comme nous. »

Le pavillon carré d'un seul rez-de-chaussée couvert d'un toit pentu de vulgaires tuiles de Marseille, c'est-à-dire plates et industrielles, est d'ailleurs encore là, plus ou moins squatté de nos jours par une nombreuse famille du cru, toujours agrémenté de deux ou trois palmiers et d'un rideau de roseaux géants.

L'huilerie, avec ses deux étages, est également debout, à un empan du pavillon, mais sans toiture, sans *« les odeurs de trichloréthylène dissolvant les tourteaux d'olives »*, sans le courtier judéo-marocain qui voulait enseigner l'art du négoce à Michel et à son frère. Jobert père parlait l'arabe, et son fils a conservé quelque teinture de cet idiome jusque, une fois ministre des affaires étrangères (1973-1974), à reprendre publiquement sur un terme, en Arabie, un interprète libanais...

Lorsque l'adolescent visite pour la première fois la métropole, c'est *« l'ancienneté des choses »* qui le frappe avant tout. *« Je ne me sentais pas alors ce qu'on appelle français mais plutôt le fils d'une autre race, pas supérieure mais nouvelle : un Européen d'Afrique du Nord. »* (Camus, concomitamment, éprouvait la même impression dans son Algérie natale.) *Pompidou, écoutant ces récits de la* bouche de Michel Jobert, constatera : *« Tout ça fait évidemment des enfances plus riches ! »*

Et des dirigeants plus clairvoyants dans les affaires d'Orient, d'Islam, de Méditerranée, si importantes depuis mille et quelques années, pour les intérêts français – culturels, économiques, politiques et autres. Des dirigeants également plus sensitifs, à l'instar de ces musulmans berbéro-arabes qui ont souvent du mal à exprimer leur affectivité mais le font parfois d'une ravageuse manière, tel Hassan II lui-même, confiant un jour *tout à trac* à Michel Jobert : *« Il est de bon ton de critiquer l'occupation française* [en Afrique du Nord], *mais ces gens, notamment les officiers des affaires indigènes, ont aimé ce pays, ses habitants, et ont fait pour eux plus que bien des Marocains ne feraient. »*

C'est un paisible père de famille campagnard du Maroc qui est resté le *« meilleur ami »* du chef de la diplomatie de Pompidou et du ministre d'Etat (1981-1983) de François Mitterrand, les plus hautes fonctions politiques jamais atteintes dans l'Hexagone par un pied-noir. A travers ces liens privés, le gouvernant, l'analyste a pu maintes fois percevoir avant terme les pulsations, les craintes, les espoirs du Maghrébin, du Proche-Oriental, du musulman. Lors de la guerre du Kippour (*« C'était tout autant la guerre de Ramadan ! »*), lors du lancement du dialogue euro-arabe (*« Cette politique peut s'exprimer de bien d'autres façons que par des contrats pour le pétrole ou les armes ! »*), lors de la croisade anti-Saddam Hussein (*« La France a tout à perdre dans cette galère ! »*).

Avec parfois des formules – *« L'Arabie séoudite* (2) *est une colonie pétrolière américaine* ! » – qui, de Karachi à Agadir, consolent les obscurs : *« Enfin, un* Nasrani (3) *qui nous a compris ! »* Aux yeux d'Henry Kissinger, c'est, au contraire, le moment où un collègue *« si intelligent »* perd *« le sens de la mesure »*. La réplique jobertienne pourrait être là une boutade empruntée à de Gaulle : *« Si je n'avais pas exagéré, dans ma vie, je n'aurais rien fait ! »*, ou encore ce mot d'ordre du diplomate-écrivain Jean Giraudoux, cité par Pompidou mourant lors de son ultime conseil des ministres : *« La France n'a qu'une attitude possible : tenir* (...), *monter sur les hauteurs de l'intérêt national »*, bref être *« l'embêteuse du monde »*, le dernier rempart contre l'horrible perspective de l'uniformisation de la planète.

Chez les Latins de ses racines, les Arabes et les Berbères de son enfance, les Africains de sa maturité, Michel Jobert voit les partenaires *« naturels »* – surtout s'ils appartiennent aussi au *« cercle essentiel de la francophonie »* – d'une *« résistance »* à toute hégémonie mondiale, résistance *« finalement aussi vieille que la France elle-même »*. Et notre interlocuteur emploie à dessein le mot *« hégémonie »*, tellement plus clair que l'équivoque *leadership*...

Cause plus difficile que jamais à l'heure de l'omnipotent *« ordre mondial, qui n'est que l'expression de la force abusive des Etats-Unis »*, puissance brocardée par l'époux heureux d'une Américaine et l'auteur, en 1987, d'un essai, *les Américains, tout compte fait plutôt* américanophile... Mais si tout s'écroule *aujourd'hui, rien* n'est perdu pour demain aux yeux de ce pessimiste actif qui a emprunté aux mahométans leur don de patience, également leur goût primesautier des rebondissements. Alors qu'on le décrit *« fini »* (encore que Pompidou ait émis un jour cette fort juste observation : *« En politique, on n'est mort que quand on est mort ! »*), Michel Jobert s'inscrit à soixante-neuf ans au barreau de Paris, et son premier dossier, au reste fort épineux, est « franco-arabe » : défendre les parents de la petite Cécile Rousset, violée et tuée à onze ans dans le midi de la France par un Marocain...

Enfin, sur le théâtre politique, *ce coup de pouce décisif*, toujours sur fond nord-africain, cette fois rayon pied-noir, donné en 1973 à un futur astre montant de l'univers français du pouvoir : *« J'ai vu apparaître ce grand gaillard à l'air solennel. Son père avait bataillé chez les tirailleurs tunisiens, moi chez les tirailleurs marocains. Séguin n'a jamais su que je ne l'ai pas choisi pour son mérite, mais par respect pour son père... »* A celui qui est aujourd'hui président de l'Assemblée nationale, échut, grâce à Michel Jobert, la mission délicate et formatrice d'être *« le lien agricole »* entre le chef de l'Etat, Georges Pompidou, et le ministre de l'agriculture, Jacques Chirac. Déjà, en ce temps-là, Philippe Séguin ne montrait guère d'affinités avec Edouard Balladur, successeur de Michel Jobert au secrétariat général de l'Elysée...

Face au Smyrniote préférant oublier et faire oublier l'Orient, deux « Franco-Maghrébins » enclins, quitte parfois à procéder un peu secrètement, à cultiver les apports de leur terroir originel car *« rien ne coûte plus cher que le dédain des origines »* (Régis Debray). Constat certes gaullien mais qu'aucun Arabe ne renierait.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) C'est sous ce titre, *la Rivière aux grenades*, que Michel Jobert a publié, en 1982, chez Albin Michel, un roman en partie autobiographique (255 pages).

(2) Que Michel Jobert tient à prononcer et orthographier à la française, c'est-à-dire « séoudite » au lieu de « saoudite ». N'a-t-on pas toujours dit « le roi Ibn Séoud » ?

(3) Littéralement « Nazaréen » et, par extension, « chrétien ».

CHRONOLOGIE

Algésiras, Dakar, Bagdad...

Le XX[e] siècle en moins de vingt dates sélectionnées par Michel Jobert, dans une optique à la fois personnelle et diplomatique.

1906 – Conférence d'Algésiras. Symbole d'un monde de partages occidentaux dans lequel j'allais vivre... quinze ans après.

1920-1926 – Révolte et guerre du Rif, à deux pas du Zerhoun où je commence ma vie.

1931 – La découverte de la France, sol et chair : je suis enfant. J'y reviens en 1939, adulte ; elle entre en guerre.

1939 – Le pacte germano-soviétique...

Juin 1940 – *La défaite de la* France. La passion des évidences *secrètes ne va plus me quitter.* Mort de la III[e] République.

Eté 1944 – Entrée à Sienne du corps expéditionnaire français en Italie.

Novembre 1944 – Blessé et hors jeu devant Belfort.

Février 1945 – Les accords de Yalta, prélude au monde bipolaire.

Mai 1945 – Révolte et répression en petite Kabylie, déjà...

1951 – La disparition de mon frère au combat, en Indochine.

Avril 1955 – La conférence de Bandoung, naissance politique du tiers-monde et glas de l'ordre colonial. D'Algésiras à Bandoung, un demi-siècle : l'ère des évidences.

1956 – A Dakar, pour décoloniser avant qu'il ne soit trop tard.

1958 – Mort de la IV[e] République, exsangue et déconsidérée. Quel gâchis de douze ans !

1958-1967 – La politique étrangère et de défense définie par le général de Gaulle.

1975 – *Deux élèves de l'Ecole* nationale d'administration m'interpellent : *« Croyez-vous vraiment, monsieur, que la France existera encore dans vingt ans ? »*

1981-1986 – Entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, *avec leurs histoires, cultures et* langues prestigieuses.

1989 – *Chute du mur de Berlin,* du colonialisme soviétique. Espérance d'une Confédération européenne.

1991 – Guerre du Golfe : fin de la présence de la France au Proche-Orient. Affirmation entêtée du *colonialisme américain.*